This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

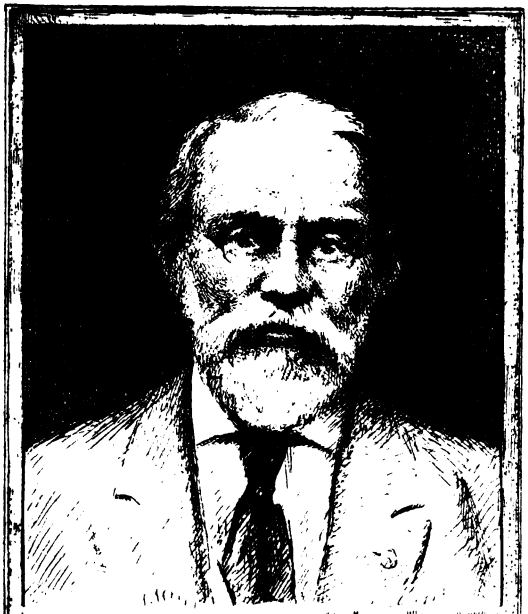

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.N841
A3

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1838.

Digitized by Google

Digitized by Google

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1838.

ROUEN,

IMPRIMÉ CHEZ NICÉTAS PERIAUX,

RUE DE LA VICOMTÉ, N° 55.

1839.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
1-15-27
13603

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

Des Sciences, Belles-Lettres et Arts

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1838.

DISCOURS D'OUVERTURE

De la Séance publique du 9 Août 1838,

Prononcé par M. PAILLART, Président.

Messieurs,

C'est au paisible enthousiasme des lettres que nous demandons aujourd'hui des inspirations. Exposer quelques-uns de leurs avantages, et appeler l'attention sur ce que les sociétés savantes peuvent et doivent faire : tel est le but vers lequel nous voudrions diriger la pensée de ceux qui nous écoutent : la nôtre aura seulement éclairé le chemin.

Digitized by Google

Les études littéraires, Messieurs, agrandissent et reposent l'esprit, lui donnent tour à tour une noble exaltation et d'aimables rêveries, nous sauvent de cette alternative de dépendance et de personnalité imposée à toutes les passions de la terre; épurent enfin ces sentiments orageux qui troublent les idées par la fièvre, et la conduite par le désordre. En nous enseignant les moyens de rendre la parole docile à la pensée, elles nous disent le secret de ces mouvements qui prennent l'ame, de ces enchantements qui tiennent l'attention suspendue et captive, de cette logique puissante qui maîtrise la conviction; elles donnent aux idées plus de netteté, au style plus de grâce, et influent par là sur tous les travaux intellectuels, même sur ceux qui, concentrés dans les choses positives de la vie, sembleraient exclure l'imagination. La raison ne dédaigne point les ornements; la science est devenue à la fois plus familière et plus belle, quand elle s'est parée d'un reflet littéraire, quand, sacrifiant à une noble élégance, non la vérité du fond, mais la rigueur parfois un peu rude des formes, elle a dû accepter les lois du goût pour emprunter les charmes du langage. Les savants de notre siècle, et, pour ne parler que des morts, Cuvier entre tous, qui découvrit ce que Buffon avait deviné, nous offrent d'heureux modèles de cet art de bien dire les choses de science. Aujourd'hui même, le vote unanime de notre compagnie va couronner un de ces ouvrages dans lesquels la science se retrouve entière, embellie et non cachée par la richesse du style, hommage consciencieux et brillant à la mémoire d'un Rouennais ouvrant jadis des voies nouvelles à la chimie, où un autre Rouennais, mort naguère trop jeune et tant regretté, devait s'illustrer plus tard. — Oui, Messieurs, tout sert au perfectionnement, tout contribue au développement de la pensée, et c'est un noble projet que celui d'enrichir son siècle, son pays, sa personne, de tous les trésors d'intelligence et de morale. Bien connaître est le commencement de bien faire, et il est

Digitized by Google

nécessaire de savoir beaucoup de choses pour en bien savoir une seule. Dans notre siècle, plus habile à compter qu'à prévoir, il faut combattre, par les émotions généreuses et par les plaisirs intellectuels, la préoccupation trop exclusive des affaires ; puis, quelle que soit son injustice, ou bien plutôt son indifférence, chercher au sein de l'étude des délassements et surtout des consolations. Il se rencontre, en effet, dans chaque existence de pénibles moments. Si les positions élevées appellent la foudre, une condition modeste n'en préserve pas toujours, et l'humble chaumière est aussi battue des orages. Que demander à une vie tombée des illusions dans les réalités, devenue rebelle à nos efforts, infidèle à nos espérances ? Quel pouvoir l'homme ira-t-il invoquer sur la terre contre les trahisons du sort ? De tous côtés, il ne trouve qu'un immense abattement et se perd dans un chaos de projets sans suite, de volontés impuissantes. Alors il appelle l'étude à son secours. L'étude embellit les dédommagements qui lui restent, en donnant à l'amitié de plus doux entretiens, à la bienfaisance des inspirations plus utiles ; elle calme son irritation et distrait ses longues tristesses, dans les jours néfastes où le monde entier pèse sur lui, où chaque pensée est une douleur, chaque mouvement une torture ; elle lui rendra, enfin, le repos, seul bonheur possible du plus grand nombre ; et, pardonnant aux contemporains les torts communs de tous les siècles, il bénira toujours le coup dont il a été frappé. Celui qui a fait l'homme intelligent et sensible, a surtout réservé les joies intimes du travail pour les heures de l'adversité.

Si l'étude nous console dans les crises contraires de la fortune, elle nous soutient et nous guide sous les périlleuses influences du succès ; alors, la vérité reste souvent enchaînée aux lèvres de ceux qui parlent ; mais les morts la rendront pure et intacte à quiconque saura les interroger dans le recueillement et le silence. L'étude nous donnera ainsi la mo-

Digitized by Google

destie et la dignité. L'homme laborieux sait, d'ailleurs, que le temps marche vite, et il ne charge point ses journées de rêves ambitieux. Elles sont trop courtes pour en dissiper la moindre portion dans les intrigues. Ainsi, les attraits de l'étude le conduisent à l'indépendance. L'homme réfléchi trouve à chaque pas un nouvel avertissement pour son amour-propre. Quelle disette au sein de cette abondance ! Quelle nullité sous cette vigueur apparente ! Tout lui montre l'insuffisance de l'esprit humain et les faux pas de la raison. Fuyant une science vaine « nourrice de pré-« somption et de témérité », comme dit Montaigne, il devient modeste à force de savoir : « Nos lumières consistent à des-« cendre, notre force à sentir notre faiblesse. » Axiome pieux et sage que j'emprunte, en passant, à l'un de ces hommes dont la Normandie doit garder le souvenir, à Bernardin de St-Pierre. Les peuples fameux par l'orgueil le sont aussi par l'ignorance, et c'est avec grande raison que les moralistes ont placé les vices auprès de l'oisiveté. En un mot, pour les nations comme pour les individus, l'âge du travail est celui, non peut-être de l'éclat et de la gloire, mais de l'ordre et du perfectionnement. Le travail donne à la fois la liberté dans la pensée et la mesure dans l'action, qualités indispensables à qui veut comprendre et faire le bien. — Si la nature dispense les talents, l'usage seul les perfectionne ; si la vérité est la lumière qui brille, l'étude est la chaleur qui féconde. Il faut que le cœur profite de tous les avantages qu'elle procure à l'esprit. Chez les anciens, le même mot exprimait la science et la sagesse. Ils racontaient aussi, pour montrer le pouvoir de la réflexion sur le génie et la valeur de l'expérience, que le Dieu des sciences avait reçu les leçons du Dieu du temps; et ces deux allégories vaudraient un long discours.

Honneur donc à la science, Messieurs ! Mais honneur aussi à la simplicité de cœur qui sait noblement s'allier avec elle,

Digitized by Google

l'embellit toujours, la supplée souvent, et qu'elle-même ne saurait remplacer! Honneur aux inspirations élevées, aux dévouements sublimes! Arts et poésie, éloquence et courage; il existe une sorte de fraternité entre toutes les choses qui sont grandes et belles, et, quand l'Académie française a reçu d'un bienfaiteur de l'humanité la mission de décerner des prix de vertu, quand les mains chargées de distribuer les couronnes aux rois de la parole, aux favoris des muses, durent aussi récompenser le courage obscur, la patience ignorée, et tant de bonnes actions qui protestent si bien contre l'égoïsme des intérêts matériels, sa position a grandi sans doute; mais elle est restée fidèle à sa mission intellectuelle et morale; elle a noblement enfreint la volonté du Parlement de Paris. On sait, en effet, qu'après deux années de difficultés pour vérifier l'édit de création, il ordonna expressément qu'elle ne connaîtrait que de l'ornement, embellissement et augmentation de la langue française [1]. Avec de telles restrictions, l'autorité officielle du dictionnaire n'eût point défailli aux grammairiens; mais l'encouragement des prix Monthyon eût manqué à ces actes de force morale qui élèvent le cœur par le sentiment de l'admiration, qui exaltent l'énergie ou soutiennent la persévérance par le pouvoir de l'exemple. [2] . . . Ici, Messieurs, permettez-moi de remettre au grand jour, avec un souvenir de biographie normande, une page peu connue des annales de l'Académie française. Le premier de ses fondateurs qui paya tribut à la mort fut Pierre Bardin [3], né à Rouen en 1590. Il se noya à l'âge de 42 ans, s'étant dévoué pour porter secours à

---

[1] Pellisson : *Histoire de l'Académie française*, pages 39 à 45.
« ..... Et des livres qui seront par eux faits et par autres « personnes qui le désireront et voudront. » — 10 juillet 1637.

[2] Louis Brune.

[3] Pellisson : *Histoire de l'Académie française*, pages 186 à 193. — *Mém. de l'Académie de Rouen*, II, 228.

Digitized by Google

M. d'Humières dont il avait été le précepteur. En déplorant cette mort au nom de l'humanité, on a le regret de protester, au nom du bon goût, contre les ridicules épitaphes que l'Académie infligea [1] à sa mémoire, trop promptement oubliée.

Dans le mouvement général qui occupe et agite les esprits, l'histoire a pris une grande place ; l'histoire, que Cicéron [2] appelle le flambeau de la vérité, la maîtresse de la vie humaine. Quelles instructions n'est-il pas donné à l'homme habile d'en retirer ! Tantôt planant sur les faits généraux, il interroge tour à tour l'obscurité des premiers siècles, la confusion des temps modernes, la vivante leçon des évènements contemporains. Tantôt cherchant des récits plus naïfs, et se délassant de l'étude des époques par celle des caractères, il essaie son ame aux vertus antiques, rajeunit par le prestige des souvenirs les illustrations d'un autre âge, et ranime, dans sa pensée, des hommes dont le type s'affaiblit et s'énerve de jour en jour. Le philosophe sonde cette conscience publique, et il examine cette vie générale du monde pour qui les siècles sont des années, tantôt, comme dans la vie humaine, rendues lourdes et lentes par un tourment secret, tantôt rapides et fécondes ; offrant aussi, par une juste compensation, le bien-être dans l'obscurité, la souffrance à côté de la splendeur. En contemplant cette majesté des ruines, en mesurant ces colosses abattus, trop respectés de leur siècle pour en être jugés, long-temps préservés de l'examen par l'admiration, et qui échappaient au calcul par leur grandeur même, il y verra autre chose que les jeux vains et passagers des choses humaines, *ludibria rerum humanarum*, ainsi les nomme Tacite; et il voudra rechercher « ce long enchaînement de causes « particulières qui font et défont des empires », comme parle la grande voix de Bossuet.

---

[1] L'épitaphe en vers est de Chapelain.

[2] « Testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magistra vitæ, « nuntia vetustatis. » (2 *De Orat.*)

Digitized by Google

D'autres, plus modestes, interrogent les annales trop souvent incertaines de chaque localité; ils évoquent les souvenirs de la vie provinciale, désormais éteinte dans la grande unité française. Ils disputent aux ravages du temps, aux mains de l'ignorance ou de la cupidité, plus meurtrières encore, ces vieux monuments, pages vivantes où respire la foi dans sa grandeur, où l'imagination se joue dans ses caprices. Leurs recherches patientes raniment les traditions religieuses et les franchises municipales, et ces mille détails qui sont, à la fois, ainsi qu'on l'a dit avec tant de bonheur, la poésie et la vérité de l'histoire [1], et ces curieux débris du langage, témoignage certain d'origines diverses, d'habitudes différentes, de nationalités trop long-temps distinctes. Ils apportent, chaque jour, comme l'heureux tribut de leurs veilles, des richesses nouvelles à l'éclatant faisceau de *toutes les gloires de la France*. — Combien de dévouements oubliés, combien de curieux récits ils pourront faire revivre! Il y a là des émotions pour tous les cœurs, de l'emploi pour toutes les intelligences. Le passé des nations ne s'efface point comme les vagues de l'Océan ou les sables du désert. Rome, qui fut si puissante, soit qu'il faille adorer sa grandeur ou admirer sa fortune, Rome toujours pieuse [2] envers les ancêtres, n'abjura point la religion des souvenirs, et le Capitole ouvrait un asile aux rois de l'ancienne histoire, comme aux dieux des nations vaincues [3].

---

[1] M. Villemain.

[2] ... « Reverere gloriam veterem et hanc ipsam senectutem quæ « in homine venerabilis, in urbibus sacra est. Sit apud te honor « antiquitati, sit ingentibus factis, sit fabulis quoque. Nihil ex « cujusquam dignitate, nihil ex libertate, nihil etiam ex jactatione « decerpseris. » (Plin., *Epist.*, lib. VIII, 24.)

[3] « Capitolium ubi simulacra omnium deorum celebrantur. » (Publ. Victor.)

..... « Caput religionum publicarum. » (Lactance, *Inst. I*, 2.)

Digitized by Google

Appuyons, Messieurs, cette disposition des esprits qui veulent étudier avec complaisance et comprendre avec impartialité les choses d'autrefois, qui veulent, selon le précepte que l'orateur donne à l'historien, [1] accepter toutes les vérités et repousser tous les mensonges. Cette étude est, en elle-même, un gage de paix et de confiance dans le présent, un heureux présage pour l'avenir. Les sociétés savantes ont, sous ce rapport aussi, une position à prendre, et des services à rendre au pays, trop sévère quelquefois envers elles pour n'être pas un peu injuste. Elles lui doivent l'émulation des exemples, non moins que l'encouragement des récompenses. Les bonnes intentions ne sont rien dans la sphère de l'activité intellectuelle : il faut que la presse, ce puissant organe des temps modernes, continue à rendre témoignage de nos œuvres. En un siècle où tout va si vite, on pourrait leur souhaiter une publicité plus rapide, et celle-là, du moins, aurait l'avantage de stimuler la vivacité des intelligences sans échauffer l'énergie des passions. On pourrait désirer aussi un ensemble plus complet comme symbole de cet esprit d'association qui, en France, semble nous tourmenter tous, sans être encore parfaitement compris du plus grand nombre. Notre devoir est d'y réfléchir, en dehors de toute préoccupation étrangère, avec ce ferme désir du bien, qui ne mène pas à la gloire, mais qui donne la considération publique.

---

[1] « .... Ne quid falsi dicere audeat, ne quid veri non audeat.... »
Cic.

Digitized by Google

CLASSE DES SCIENCES.

Rapport

FAIT

PAR M. C. DES ALLEURS,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE LA CLASSE DES SCIENCES.

MESSIEURS,

Les nombreuses relations de l'Académie, loin de se ralentir pendant cet exercice, ont pris, au contraire, un nouveau degré d'activité et d'extension. Appelée, en conséquence, à porter des jugements aussi multipliés que divers sur des matières très variées, l'Académie a vu presque tous ses membres accepter les fonctions de rapporteurs; et, parmi ceux qui se sont acquittés de cette tâche avec le plus de zèle, je dois surtout nommer MM. Vigné, Duputel, Bignon, Hellis, Lévy, Girardin, Vingtrinier, Gors, Decaze et Ballin. L'analyse de leurs rapports doit être consignée au Précis dans l'intérêt de la science; aussi une place spéciale lui est-elle

Digitized by Google

réservée, à la suite du rapport général que j'ai l'honneur de faire en ce moment; mais les exigences d'une séance publique m'interdisent de m'étendre aujourd'hui sur ces travaux, puisqu'elles ne me permettraient pas de le faire, et comme je le désire, et comme ils le méritent!

Je dois donc me borner à vous entretenir ici, Messieurs, des ouvrages inédits qui, communiqués primitivement à l'Académie par leurs auteurs, dans ses séances hebdomadaires, n'ont pas donné lieu à des rapports, et que j'ai mission de vous mettre à même d'apprécier, en entrant dans quelques détails indispensables! Je ferai, d'ailleurs, tous mes efforts pour être exact, mais concis.

Nous avions mentionné sommairement, à la fin de notre rapport général de 1837, l'hommage que venait alors de nous faire M. le docteur Vigné, de son livre *sur les signes de la mort et sur le danger des inhumations précipitées.* Nous avions dit que, par une idée philantropique, née de celle qui avait inspiré l'ouvrage lui-même, l'auteur le faisait vendre au profit des pauvres. L'Académie a voulu figurer solennellement sur la liste de cette souscription, et le conseil-général du département a depuis donné un semblable témoignage d'estime à notre confrère.

M. Vigné, en abordant le sujet qu'il a traité avec autant d'ardeur que de talent, a obtenu encore un autre succès auquel il ne saurait rester insensible; celui d'avoir provoqué les recherches actives des médecins qui s'appliquent d'une manière spéciale à l'amélioration de l'hygiène publique, et au perfectionnement de la police médicale. Parmi ceux-là, nous devons d'abord citer M. le docteur Vingtrinier; s'emparant de l'occasion qui lui était offerte par un rapport sur un ouvrage du docteur Bayard dont l'Académie l'avait chargé, notre confrère s'est élancé sur le terrain préparé par M. Vigné, et a proposé, comme un très bon moyen d'acquérir la

Digitized by Google

certitude de la mort, dans tous les cas, de découvrir avec appareil, en présence du clergé, de la famille et des amis réunis pour la lugubre cérémonie, sur le bord même de sa tombe, la figure de celui que l'on s'apprête à y descendre pour jamais.

Le mémoire dans lequel M. Vingtrinier développe les motifs de cette proposition, déjà bien ancienne, mais qu'il reprend pour son compte, avec une chaleur de conviction personnelle bien propre à déterminer celle des autres, indique aussi les moyens de rendre son exécution très facile, et a été simultanément présenté par notre confrère à l'Académie et au conseil de salubrité. Ce dernier en a ordonné l'impression, ce qui a privé l'Académie de la voter à son tour.

Le docteur Vigné, comme conséquence de son premier travail, nous a depuis présenté une nouvelle note sur le même objet, dans laquelle, rendant justice au zèle et aux efforts de M. Vingtrinier, il croit néanmoins devoir insister de nouveau sur les moyens qu'il avait d'abord proposés dans son ouvrage, pour prévenir d'horribles catastrophes.

Sans nous expliquer ici sur la valeur relative et sur l'infaillibilité absolue des moyens préconisés de part et d'autre, nous pouvons dire hardiment que les méditations de nos deux confrères, sur un sujet qui en inspire de si sérieuses à tout le monde, ont appelé l'attention de la science, et que bientôt, sans doute, ainsi que l'exprime M. Vigné : « le mo-
« ment approche où l'on n'aura plus à craindre de disputer
« à la mort, dans le sein de la terre, une horrible existence! »

Nos deux confrères auront, à coup sûr, la gloire d'avoir contribué à hâter ce moment si désirable !

Puisque l'ordre des dates nous a conduit à nous occuper d'abord de l'ouvrage de M. Vigné, nous allons en profiter pour achever d'exposer tout ce qui concerne la médecine.

Digitized by Google

Le docteur Avenel, appelé depuis peu de mois à partager nos travaux, d'après le rapport très favorable que M. Vingtrinier avait fait, au nom d'une commission, sur différentes publications de ce jeune praticien, a noblement acquitté, dès son début, sa dette académique annuelle; et s'il ne nous est pas permis de parler de son discours de réception, qui appartient exclusivement à la classe des lettres, nous trouvons un ample dédommagement, pour celle que nous représentons, dans ses travaux purement scientifiques.

La *Docimasie pulmonaire*, alors que les connaissances anatomiques et les exigences de la médecine légale étaient moins grandes, a trop souvent suffi pour faire affirmer qu'il y avait eu crime commis, en présence d'accusations d'infanticide, que notre siècle voit, à sa honte, se multiplier d'une manière vraiment effrayante! M. Avenel, dans une dissertation médico-légale très profondément réfléchie, a de nouveau et définitivement condamné ce signe accepté comme preuve suffisante d'un crime, et par suite, comme base d'une accusation capitale. Il nous a annoncé qu'il s'occupait, et ce sera sans doute avec succès, de réunir des signes certains et infaillibles de l'existence de la vie, chez les malheureuses victimes d'un forfait trop fréquent, il est vrai, mais qui a d'autant plus besoin d'être prouvé qu'il est plus odieux, et révolte davantage le plus vivace de tous les sentiments de la nature, *l'amour maternel!*

M. Avenel nous a encore lu un mémoire volumineux, ayant pour titre : *Notes statistiques de Police médicale, d'Hygiène et de Médecine légale.*

C'est un recueil de faits, méthodiquement réunis, pendant cinq années successives, de 1832 à 1837 inclusivement; ils concernent les décès survenus dans nos murs, pendant cette période, pour les cinq huitièmes des sections de la ville, et soumis à une constatation légale par M. Avenel. Ils ont tous eu pour causes : des morts subites, des apoplexies, des

Digitized by Google

Blessures, des asphyxies diverses, l'aliénation mentale, le suicide, et d'autres crimes ou délits.

Nous ne dirons qu'un seul mot sur l'utilité et l'importance de ce travail : c'est que l'Académie en a ordonné l'impression dans son Précis de 1838.

Attiré dans nos murs par un sentiment de délicatesse qui fait honneur à son cœur, afin d'y prêter l'appui de son témoignage et de ses bons renseignements à l'un de ses disciples, auquel un excès de zèle et d'amour pour la science avait fait commettre une imprudence, punie d'une manière bien sévère par la justice, M. le professeur Belmas nous a exposé, de vive voix, dans une de nos séances, avec une bonne foi et une simplicité remarquables, l'histoire du procédé qu'il a imaginé pour la guérison complète de certaines hernies. Il consiste à obtenir l'oblitération de l'ouverture qui leur a livré passage, par l'introduction, dans cette ouverture, à l'aide d'un moyen simple et très peu douloureux, d'un corps étranger résistant, mais complètement absorbable, et que l'on dispose de manière à ce qu'il devienne la base d'un tissu anomal qui lui succède bientôt, en conservant la même forme, et met ainsi un obstacle invincible au retour de la hernie, préliminairement réduite.

Chacun de nous a trouvé le procédé ingénieux, et n'a pu s'empêcher de souhaiter sa réussite; par humanité d'abord, et ensuite par intérêt pour l'inventeur lui-même, qui nous a montré, dans la discussion technique qu'il a eu à soutenir contre les objections qui lui furent faites dans cette enceinte, que nul charlatanisme ne se mêlait à son entreprise; car il a le premier invoqué l'arrêt de l'expérience, en praticien impartial, sur la valeur véritable et définitive de son invention. L'honneur d'une telle manière de procéder dans les sciences d'observation, resterait à jamais à M. Belmas, lors même que celui qui doit lui revenir de sa découverte ne serait qu'éphémère!

Digitized by Google

L'attention pleine de bienveillance que l'Académie avait montrée au professeur Belmas n'a pas manqué non plus au docteur Auzoux, qui, sollicité par M. Vingtrinier notre collègue, est venu nous présenter, dans une réunion récente, deux sujets de dimensions différentes, et un grand nombre de pièces anatomiques détachées, préparées par le procédé dont il est l'inventeur, et auquel il a donné le nom d'*Anatomie clastique*. La netteté des démonstrations faites par M. Auzoux, la bonne foi avec laquelle il s'est expliqué sur la portée qu'il prétendait assigner à sa découverte, et sur les bornes qu'il posait lui-même à ses applications; les détails dans lesquels il est entré pour expliquer ses rapports avec feu le docteur Ameline, de Caen, qui s'est aussi distingué dans la fabrication des pièces anatomiques artificielles, et pour démontrer la différence radicale qui existe entre leurs méthodes réciproques, ont obtenu, pendant plusieurs heures, l'attention soutenue et les suffrages unanimes de l'Académie, qui, par l'organe de M. Paillart son président, a exprimé à l'inventeur de l'Anatomie clastique ses remercîments, et l'a félicité, en même temps, de l'idée patriotique qu'il a eue de faire tourner la fabrication si ingénieuse de ses pièces, établie sur une grande échelle, à St.-Aubin-d'Ecrosville, département de l'Eure, au profit de l'instruction, de l'aisance et du progrès moral des habitants du pays où il a lui-même reçu la naissance!

Le reste du contingent médical est formé de rapports faits par MM. Vigné, Hellis, Avenel, Vingtrinier et Des Alleurs, sur des ouvrages importants ou manuscrits, et offerts à l'Académie par des professeurs et des praticiens distingués, parmi lesquels il nous suffira de désigner les professeurs Serre et Lafosse, de Montpellier, Sauvage de Caen, Civiale de Paris, Grateloup de Bordeaux, et d'autres médecins honorables, tels que MM. Munaret, Giral-

Digitized by Google

dès, Bailleul, Moronval, etc. Tous ces rapports tiendront une place étendue dans le chapitre qui doit leur être consacré. Cependant, avant de quitter la branche dont nous nous occupons en ce moment, nous devons encore dire quelques mots d'une note de M. Vigné, sur la monomanie, et parce qu'elle appartient aux sciences médicales, et parce qu'elle nous conduit naturellement à parler d'une série de questions, adressées par l'Académie de Rouen au Congrès scientifique qui doit tenir sa cinquième session annuelle à Clermont-Ferrand, au mois de septembre prochain.

L'Académie, provoquée officiellement par les commissaires du congrès, à la suite d'un débat très sérieux, a cru devoir répondre à l'appel qui lui était fait, au nom de la science en général! Elle a nommé, en conséquence, deux commissions distinctes, l'une pour les sciences, l'autre pour les lettres et arts, et les a chargées de lui présenter séparément des questions à poser au congrès scientifique de Clermont.

La classe des sciences a vu, pour son compte, cinq questions obtenir les suffrages de l'Académie, après discussion; elles concernaient l'Anatomie, la Physiologie, l'Histoire naturelle, l'Hygiène et la Médecine légale.

La *Monomanie*, considérée sous le double point de vue médical et social, formait la matière d'une de ces questions, qui a été longuement débattue en séance. M le docteur Vigné, qui en a compris toute la gravité, a cru devoir fournir à la discussion l'appui de sa longue expérience, et nous a lu une note dans laquelle il expose, avec une grande force de conviction, les difficultés immenses qui lui semblent devoir s'opposer, non seulement à la solution du problème dans l'état actuel de nos connaissances, mais même à un débat public, qu'il regarde comme prématuré et comme fécond en dangers de plus d'un genre!

Digitized by Google

Les ordonnateurs du congrès ont sans doute partagé cette opinion, puisqu'ils n'ont point admis la question relative à la monomanie dans leur programme officiel, qu'ils nous ont fait récemment parvenir. Presque toutes les autres questions proposées par nous seront soumises aux honneurs et à l'épreuve d'un débat solennel au sein du congrès. Puisse-t-il en sortir des solutions positives et vraiment utiles par leurs applications pratiques, devenues désormais faciles et invariables !

Nous attendrons avec quelque anxiété les résultats de cette controverse, car ils deviendront pour nous la mesure de l'espoir que l'on peut légitimement fonder sur les congrès scientifiques de province, dont la pensée première nous a paru généreuse en principe, et nous a semblé par cela seul mériter qu'on la soumît à l'essai d'expériences qui ne sauraient tarder, quoi qu'il advienne, à devenir concluantes !

Dans les premières années de ce siècle, de grandes tentatives furent faites pour découvrir de la houille dans le département de la Seine-Inférieure ; cela ne surprendra personne, car qui peut méconnaître les avantages immenses qui résulteraient pour nos contrées d'une pareille découverte. Malheureusement, les puits ouverts à Meulers et à St-Nicolas-d'Aliermont, aux frais d'une compagnie, n'eurent pas le succès qu'on en espéra long-temps, et auquel les actionnaires firent des sacrifices réitérés. Mais les fouilles, d'abord suspendues, furent enfin définitivement abandonnées, après qu'elles étaient parvenues à près de onze cents pieds de profondeur, et nous n'oserions dire que ce fut sans des raisons suffisantes ! Quoi qu'il en soit, depuis cette époque, encore bien rapprochée de nous cependant, il reste moins de traces de ces immenses travaux, dans la mémoire et dans la tradition des habitants des contrées où ils furent entrepris, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par nous-mêmes dans nos tournées périodiques, que dans le recueil de nos Précis, où se voit inséré, en 1808, un long et intéressant mémoire de l'un de mes pré-

Digitized by Google

décesseurs dans les fonctions du secrétariat perpétuel, feu Vitalis, qui faillit perdre la vie en sortant de visiter ces exploitations souterraines !

L'art du sondage a fait depuis cette époque de grands progrès ; et il en est arrivé à permettre de fouiller, avec des dépenses médiocres, les couches géologiques très profondément situées, que l'on n'interrogeait jadis qu'à l'aide de puits creusés à force d'or et de temps. Un de nos honorables confrères, aussi familier avec les théories de la science que versé dans la connaissance des procédés et des besoins de l'industrie, M. Prosper Pimont, a conçu l'idée de parvenir à la découverte d'un gisement de houille sur quelque point du sol normand. Il nous a exposé ses projets, et pour les réaliser, il a su organiser, avec une persévérance digne des plus grands éloges, une souscription qui doit fournir les moyens d'opérer les sondages nécessaires. La découverte faite, l'exploitation serait impossible, si elle ne trouvait pas dans notre pays les ressources indispensables pour surmonter des difficultés, même majeures ! Fesons des vœux pour que la pensée de M. Pimont obtienne tout le succès que nous lui désirons, succès qui vaudrait à celui qui l'a conçue la reconnaissance éternelle de la Normandie et même celle de la France entière !

Nous venons de dire que les forages artésiens avaient fait depuis peu de notables progrès : nos contrées s'emparèrent avec empressement, et tout d'abord, de ce moyen propre à procurer à leurs établissements industriels des eaux abondantes, dont ils sont trop souvent dépourvus. Quelques tentatives infructueuses faites à Rouen donnèrent trop tôt des doutes sur la possibilité d'obtenir dans notre pays des sources jaillissantes ; et pourtant les succès inouïs des sondages exécutés à Elbeuf et sur d'autres points, suffisaient pour légitimer les espérances conçues, et durent paraître aux hommes éclairés une com-

Digitized by Google

pensation plus que suffisante aux insuccès de Rouen. Cependant, M. Girardin a senti qu'il ne fallait pas permettre plus long-temps à la routine, dans ses vues intéressées ou sans portée, d'exagérer des revers peu nombreux et peu concluants, et d'entraver ainsi l'essor qu'avaient pris les sondages artésiens en Normandie, où ils viendraient répandre, s'ils étaient multipliés, l'abondance et la richesse, en offrant des ressources précieuses à l'industrie et à l'agriculture. Dominé par cette pensée, notre confrère a composé un mémoire étendu sur les puits artésiens en général, et sur l'histoire de tous ceux qui ont été ouverts dans le département de la Seine-Inférieure. Ce mémoire, écrit avec conscience et clarté, et appuyé des documents les plus authentiques et les plus complets, est, à la fois, une œuvre de science et de patriotisme; aussi l'Académie en a-t-elle unanimement ordonné l'impression intégrale dans son précis.

M. Girardin et M. le professeur Person réunis, ont ajouté un complément indispensable à ce premier travail, en en composant un second sur les températures souterraines.

Nos confrères ont entrepris une série d'expériences suivies, avec une scrupuleuse exactitude, dans le puits artésien ouvert aux abattoirs de Rouen, et parvenu aujourd'hui à une profondeur de plus de 600 pieds. Si l'on n'a pas eu l'avantage de trouver de l'eau jaillissante, on a le bonheur de voir, depuis quelques semaines, que les qualités absorbantes de ce même puits seront une indemnité plus que suffisante des dépenses qu'il aura nécessitées. L'Académie a aussi voté l'impression de ce second mémoire, qui est la suite obligée du précédent.

Un intérêt très vif d'actualité se rattache à ces deux mémoires, Messieurs! En effet, les curieuses recherches des géologues, et l'accomplissement des prédictions faites

Digitized by Google

par le célèbre Arago sur les résultats du forage qui s'exécute à l'abattoir de Grenelle à Paris, et qui est poussé aujourd'hui à plus de 1233 pieds, ont attiré l'attention générale du monde scientifique : or, celui-ci ne paraît former désormais aucun doute sur l'arrivée de la sonde, à quelques centaines de pieds au-dessous du point où elle est parvenue, lorsqu'elle aura traversé la craie tuffeau, la craie chloritée et la couche argileuse, dans la couche de sable qui fournit si abondamment de l'eau jaillissante à Elbeuf et à Tours : M. Arago affirme, de plus, que la température de cette eau sera notablement élevée, et il va jusqu'à regretter, en songeant au parti que l'on pourrait tirer d'une source jaillissante d'eau très chaude et presque bouillante, que l'on ait en quelque sorte la certitude de rencontrer l'eau si prochainement !

Si toutes ces prédictions se réalisent, Messieurs, elles seront bien glorieuses pour la science en général ; et il sera curieux et intéressant pour nous, en particulier, d'apprécier l'accord de ces résultats avec les inductions tirées par nos deux confrères, des forages elbeuviens, et de la température souterraine observée dans le puits de nos abattoirs !

Les préjugés, la routine, la précipitation dans les jugements, etc., s'opposent trop souvent, nous venons de le dire, à l'adoption des pratiques les plus utiles, et cherchent même parfois à enlever une confiance péniblement obtenue à celles que l'on a eu le bonheur de naturaliser ! Les paratonnerres ont été dans ce cas, et ils ont vu leurs vertus préservatrices de la foudre attaquées avec légèreté, puis bientôt après avec passion, dans ces derniers temps. Leurs adversaires se sont mis en quête de faits contradictoires, et en ont énoncé quelques-uns qui étaient de nature à ébranler la confiance, s'ils eussent été bien avérés ! Un nouveau fait de ce genre aurait eu lieu récemment à Cologne, au rapport d'un journal

Digitized by Google

très répandu, qui le publiait, il y a peu de mois, d'après une feuille allemande, avec force additions et commentaires, suivant l'usage!

Ce fait était la chute de la foudre sur le paratonnerre même de la cathédrale de Cologne, qu'il n'aurait pu préserver d'affreux ravages! M. Duputel, d'après les discussions qu'il avait entendues dans cette enceinte, fut frappé des conséquences que cette nouvelle pouvait avoir; mais, ne regardant pas le récit d'un journal comme parole d'évangile, il s'empressa de réclamer des renseignements à Cologne même auprès de notre honorable correspondant M. Sautelet. Il reçut une réponse prompte, et ce fait, que la malveillance et les préjugés commençaient à exploiter, se trouva réduit à ceci, c'est que jamais il n'y a eu de paratonnerre sur la cathédrale de Cologne, et que la foudre n'est point tombée sur cet édifice. L'article publié par le journal allemand, répété et amplifié par le journal français, est tout simplement une petite mystification, dans le goût germanique, imaginée par les plaisants de Cologne, pour forcer les magistrats municipaux de cette ville, qui s'y refusent obstinément, à céder aux désirs des habitants de la cité réclamant avec instance l'établissement d'un ou de plusieurs paratonnerres sur la vénérable et imposante basilique qui fait, à bon droit, leur orgueil!

Que de discussions inutiles, périlleuses même, seraient évitées, si l'on avait soin, avant de disserter à perte de vue sur certains faits, de vérifier d'abord si ces faits ont véritablement existé?

M. Girardin est un des athlètes les plus infatigables, dans cette guerre incessante déclarée aux erreurs populaires. Il a encore, cette année, fait un appel énergique à la raison et aux intérêts des cultivateurs, pour leur persuader enfin que les pommes de terre gelées, qu'ils s'obstinent à jeter au fu-

Digitized by Google

mier, contiennent une excellente fécule qu'il est facile d'en extraire en peu de temps et à peu de frais! Ce mémoire, écrit avec une simplicité d'exposition et une naïveté de conviction propres à porter la persuasion chez les plus entêtés et chez les moins éclairés, est complété par une note de M. Pouchet, qui se rapporte exclusivement à la question scientifique, puisqu'elle s'applique aux altérations que subissent les tissus organiques de la pomme de terre par la gelée; observations qui diffèrent essentiellement, en quelques points, de celles faites et publiées, il y a peu de temps, par M. Payen de Paris, notre correspondant. Ce mémoire et son complément, accueillis avec beaucoup de faveur par l'Académie, seront imprimés dans le Précis de 1838.

Nous avons entendu, dans une de nos séances, les détails que nous a donnés de vive voix un des principaux agents de la Société des naufrages, sur les moyens qu'elle s'efforce de mettre en pratique, pour porter un secours efficace aux navires en péril près de nos côtes. Une commission de la compagnie avait assisté aux premières expériences faites dans nos murs, et M. Gors, son organe, nous avait dit qu'il y avait, en effet, possibilité de lancer, au moyen d'une bombe, à une distance assez notable, au navire naufragé, un grélin capable de faciliter son salut ou du moins celui de son équipage. La commission n'a pas été présente à la suite de ces mêmes expériences, qui, s'il faut en croire la voix publique, n'auraient pas entièrement répondu aux premières. Mais, d'après ce que la commission lui avait rapporté, et les observations qu'elle avait recueillies de la bouche même du représentant de la nouvelle société, l'Académie a dû se borner à exprimer le désir qu'une entreprise qui intéresse à un si haut

* Ce mémoire ayant été imprimé déjà par la Société d'agriculture, l'Académie a dû, d'après ses statuts, renoncer à son impression.

Digitized by Google

point l'humanité et le commerce, obtînt un jour le succès qu'elle mérite, mais auquel elle ne saurait peut-être prétendre avec chance de réussite, que par des inventions entièrement nouvelles, ou au moins par de grands perfectionnements apportés aux moyens dont elle fait actuellement usage, et qui, connus et essayés à l'étranger, ont été bientôt abandonnés après ces premiers essais, à cause de leur insuffisance ou des difficultés de leur emploi, dans le plus grand nombre des cas. Au surplus, l'éveil est de nouveau donné, et ce sujet est certes bien digne des méditations des savants et des philantropes.

D'autres établissements, créés aussi dans un esprit de philantropie, et qui seraient loin cependant, aujourd'hui, suivant quelques-uns, de remplir le but de leur institution, les Monts-de-piété ont appelé dernièrement sur leurs statuts et sur leurs résultats pratiques, une controverse très animée entre les économistes de différentes écoles. M. Ballin, directeur du Mont-de-piété de Rouen, nous a présenté, sous la forme de tableaux synoptiques, les produits généraux du mouvement des fonds des prêts et des engagements, dans cet établissement. L'Académie avait décrété l'impression de ce document précieux, fourni au débat qui s'agite encore, par un des hommes les plus compétents ; mais notre confrère a demandé qu'il fût sursis à cette publication, parce qu'il s'occupe activement de donner une extension nouvelle à son travail, qu'il s'efforce, en même temps, de perfectionner.

Un autre ouvrage de M. Ballin a encore mérité les honneurs de l'impression : c'est une notice historique sur Giovanni Aldini, frère du comte Aldini, auquel notre collègue avait rendu, l'an dernier, un pareil hommage de reconnaissance et d'estime ! On lira avec intérêt les détails donnés sur la vie et sur les travaux d'un savant modeste et laborieux, qui, pendant sa longue et honorable carrière, s'occupa, avec

Digitized by Google

la persévérance la plus louable, de trouver des applications pratiques, profitables à l'humanité, des nombreuses inventions que son génie lui avait suggérées. L'Académie royale des sciences de Paris avait dignement apprécié les talents et les sentiments d'Aldini; aussi s'empressa-t-elle de lui faire un accueil des plus flatteurs, lorsqu'il vint à Paris, il y a peu d'années, présider lui-même à l'essai des vêtements incombustibles qu'il avait imaginés, afin de préserver nos intrépides pompiers de quelques-uns des dangers auxquels ils s'exposent avec tant de dévoûment et souvent même de témérité!

Il n'est pas inutile de constater ici que ce même Institut, appelé depuis nous à se prononcer sur le mérite des procédés imaginés par M. Vallery, pour la conservation des grains, a donné une approbation complète à ces procédés et aux calculs qui leur servent de base! Cette approbation est absolument semblable à celle que nous avions officiellement formulée nous-mêmes, sur les conclusions d'un rapport très circonstancié, présenté par le docteur Pouchet, au nom d'une commission. M. Lévy nous a mis sous les yeux et a déposé depuis dans nos archives les pièces qui constatent cette identité parfaite entre les deux jugements, et il a fait remarquer, avec à-propos, combien elle était honorable pour l'auteur de l'invention.

Dans la portion de la statistique générale de la Seine-Inférieure dont l'exécution a été confiée à l'Académie, se trouvent compris deux chapitres, qui ont pour titre, l'un : *Bibliothèque normande;* l'autre : *Histoire de l'Imprimerie en Normandie, et des principaux ouvrages imprimés à Rouen.*

M. Duputel, chargé de ces deux chapitres, soit seul, soit en compagnie de M. le professeur Magnier, n'a pas absolument reculé devant la pénible tâche qui lui était imposée; mais il a fait entrevoir des difficultés si grandes, qu'il sera peut-être nécessaire de modifier, en cette partie

Digitized by Google

du moins, le plan primitif : c'est pour mettre hors de doute cette nécessité, que M. Duputel est entré dans des développements étendus, où, déployant de grandes connaissances en bibliographie, il montre ce qu'il lui a fallu de recherches pénibles pour rassembler seulement l'histoire des journaux publiés à Rouen, depuis 1789.

Mais notre confrère, avec cet aplomb que donnent les connaissances positives dans une spécialité à l'étude de laquelle on s'est livré avec passion, indique de plus, dans l'histoire de la typographie normande, un des points les plus difficiles à éclaircir ; l'établissement, dans notre province, de cet art, le premier de tous, on peut le dire aujourd'hui sans crainte d'être démenti dans le présent et encore moins dans l'avenir ! Et il ajoute :

« Ne se trouvera-t-on pas arrêté, dès le début du travail, « par l'impossibilité d'assigner l'époque précise de l'introduc- « tion de la typographie dans la capitale de la Normandie ? « Devra-t-on adopter, sans plus d'examen, l'opinion que, « lorsque cet art florissait depuis 1477, à Angers, par « les soins de *Jean de La Tour* (*Johannes de Turre*) et de « *Jean Morelli*, ce ne fut que 10 ans après que l'on commença « à l'exercer à Rouen, et que les chroniques de Guillaume « Le Talleur, portant la date de 1487, sont bien réellement « le premier livre imprimé dans cette ville? N'aura-t-on pas « plutôt à rechercher si, comme on peut l'induire des vers « chronographiques qui se lisent sur le feuillet d'un petit in-4° « gothique, intitulé : *Le Livre des Prêtres*, ce volume n'est « pas sorti des presses rouennaises, dès 1478 ?

« Que d'autres problêmes encore, dont la solution ne « serait pas moins embarrassante ! »

Indiquons rapidement ici, d'après l'auteur, ceux qui doivent principalement piquer la curiosité et provoquer les investigations des érudits rouennais.

« Comment, par exemple, dit M. Duputel, s'assurer s'il a

Digitized by Google

« jamais existé d'imprimerie à Quevilly ? ou si les livres que « l'on rencontre avec cette indication, n'ont point été impri- « més à Rouen? Dans cette hypothèse, quel serait l'imprimeur « de cette ville qui aurait eu recours à cette pseudonymie, « à l'exemple de ses confrères de Paris, dont on sait que « plusieurs publièrent des livres favorables au protestantisme, « sous la fausse rubrique de Charenton?

« Les jolies éditions que les amateurs placent à côté de « celles des Elzevirs, telles que *le Socrate Chrétien, le Prince* « *de Balzac*, etc., publiées par Laurent Maury, ont-elles été « faites avec les caractères de ces célèbres imprimeurs, qui « en auraient cédé une fonte à notre compatriote? N'a-t-il « pas même travaillé quelque temps pour leur compte? » Etc.

Nous ne pouvons donner ici la liste de tous les problêmes proposés par M. Duputel; mais ils suffisent pour expliquer le retard qu'éprouve l'achèvement de plusieurs travaux de statistique, puisque les hommes les plus instruits et les plus évidemment propres à traiter ces mêmes parties, se trouvent arrêtés, à chaque pas, par des difficultés presqu'insurmontables!

L'Académie s'est associé, cette année, cinq nouveaux correspondants, dans la classe des sciences : ce sont MM. Giraldès, à Paris, Munaret, à Nantua, Grateloup, à Bordeaux, Lafosse, à Montpellier, et Saladin, à Moulins. Les rapports faits sur les ouvrages de ces honorables écrivains, par MM. Vingtrinier, Avenel, Girardin et Des Alleurs, montrent qu'ils étaient dignes de l'honneur qu'ils ont reçu, et que leur association à nos travaux ne peut manquer de nous être profitable!

Enfin, Messieurs, l'Académie avait ouvert, dans la classe des sciences, un concours qui avait pour but de préparer un nouveau triomphe académique à un immortel compatriote, à

Digitized by Google

la mémoire duquel l'un de nos fondateurs, Fontenelle, avait déjà payé, il y a près d'un siècle, un premier tribut d'estime et d'admiration! Nous voulons parler du fameux chimiste Lémery!

L'Académie a goûté le bonheur si doux de voir sa pensée patriotique couronnée d'un plein succès! Le prix du concours a été remporté, et M. Lévy, en vous rendant compte, dans un instant, des circonstances de la lutte, vous fera sentir dignement tout l'honneur qui doit en rejaillir sur le vainqueur et sur l'Académie elle-même!

Mais hélas! Messieurs, on est sans cesse forcé de le répéter, tout dans ce bas monde est une succession perpétuelle de contrastes! En effet, au moment même où nous célébrons la joie d'une victoire présente, il nous faut verser des larmes sur la perte de celui qui avait remporté la dernière palme décernée par l'Académie de Rouen dans la classe des sciences, sur M. Ch. Leblond, notre correspondant, professeur agrégé d'histoire naturelle au collége Charlemagne, à Paris. Les recherches d'helminthologie qui lui avaient valu une couronne, en 1835, étaient continuées par lui avec une tenacité d'application et un talent d'observation vraiment supérieurs, et dont nous avons recueilli, il y a peu de jours, une dernière preuve, dans un mémoire qui nous a été offert comme un hommage d'outre-tombe de notre malheureux confrère, par M. le professeur Person, son parent et notre collègue.

La mort qui vient ainsi nous arracher prématurément un jeune homme plein de force, d'ardeur et de science, est un de ces rudes coups auxquels notre ame, malgré la fréquence des exemples, ne saurait se résigner sans une profonde affliction; car n'est-il pas affreux d'être contraint d'exprimer des regrets éternels, là où l'on avait placé de longues et flatteuses espérances!

Notre respectable et laborieux confrère M. Dubuc, nous

Digitized by Google

fut enlevé l'an dernier, pendant nos vacances : en l'absence du secrétaire des sciences, M. Ballin rendit à notre collègue, au jour de ses funérailles, un premier hommage auquel s'associèrent les cœurs de ses confrères et ceux de ses concitoyens! Ce dernier adieu fut inséré au Précis de 1837, et on l'y fit suivre immédiatement d'une liste détaillée des nombreuses publications faites par notre infatigable confrère; liste dressée avec un soin scrupuleux par M. le professeur Girardin.

Les longs services et le dévoûment inébranlable de M. Dubuc à cette compagnie, prescrivaient à celui qui a l'honneur de lui servir d'organe officiel, de consacrer à cet estimable collègue et ami, une notice spéciale : mais il a été prévenu dans l'accomplissement de ce devoir par notre plus jeune associé, M. le docteur Avenel, qui, peu après son entrée dans l'Académie, a pensé que c'était une sainte et honorable mission pour lui que de payer un tribut aussi légitime à la mémoire de l'un de nos anciens, sur la tombe duquel notre doyen, M. le docteur Vigné, à l'occasion d'un rapport scientifique, a jeté depuis encore une fleur.

La notice de M. Avenel, écrite avec chaleur et sensibilité, doit être insérée dans notre Précis, où elle sera lue avec attendrissement par les nombreux amis de notre vénérable confrère !

Mais, Messieurs, un hommage encore plus touchant peut-être, à la mémoire de cet excellent homme, est celui qui lui a été rendu par son fils, qui a rassemblé, dans un volume imprimé avec luxe et à ses frais, et qui ne doit pas être mis en vente, les œuvres les plus intéressantes de son honorable père. Ce volume nous a été offert par M. Dubuc fils, et l'Académie, en le déposant solennellement dans sa bibliothèque, m'a chargé de témoigner notre vive et sincère reconnaissance à la piété filiale de l'éditeur. C'est de cette mission que je m'acquitte, et non sans émotion, dans cette

Digitized by Google

séance publique! Honneur aux mânes d'un père qui inspire l'idée d'un si noble hommage à ses enfants! Honneur à celui qui se montre le digne fils d'un aussi respectable père!

Nous avons, chaque année, Messieurs, à déplorer des pertes douloureuses, car la mort est la seule qui ne change pas, dans ce siècle d'affligeantes transformations, elle est toujours sans pitié! mais rarement elle affecte, comme durant ce fatal exercice, de frapper ceux auxquels leur âge semblait promettre encore une longue et belle carrière de travail, de prospérité et de succès! A peine venait-elle de moissonner notre jeune et intéressant correspondant M. Ch. Le Blond, qu'il lui a fallu une nouvelle victime dans nos rangs, et elle l'a enlevée d'une manière aussi inopinée, et qui nous cause des regrets encore plus cuisants, parce que nous avions vu celui que nous pleurons partager long-temps nos travaux permanents dans cette enceinte. Cette seconde victime est M. Courant, chevalier de la Légion-d'honneur, décédé le mois dernier, ingénieur en chef à Aurillac, victime, dit-on, de son zèle excessif à remplir avec une ardeur imprudente ses pénibles fonctions. Ce n'est pas dans cette ville, où il fut appelé à faire partie du conseil de la cité, et où il a exécuté ou dirigé de grands et importants travaux; ce n'est pas dans cette Académie, où il se montra constamment exact, dévoué et laborieux, qu'il faut vanter son amour pour sa belle profession, ses talents théoriques et pratiques, qu'il laissait à peine soupçonner sous les dehors d'une simplicité et d'une bonhomie sans affectation! L'infortuné est enlevé à sa famille, à laquelle il était si nécessaire, à la science qu'il affectionnait, à la patrie qui comptait sur ses longs et profitables services, au moment où il s'avançait à grands pas dans cette carrière, que le rang éminent qu'il avait conquis par son seul mérite, dans un âge encore peu avancé, promettait de rendre si brillante! Nouvel exemple de la fragilité

Digitized by Google

de nos débiles projets et de la vanité de nos décevantes espérances !

Il ne nous reste ici qu'une consolation, c'est que, si la vie de Courant a été courte, elle a du moins été bien remplie et constamment honorable !

La liste de ces pertes, d'autant plus cruelles qu'elles étaient moins prévues, me semblait épuisée, Messieurs, lorsque tout-à-coup une sinistre nouvelle a retenti d'un bout à l'autre du monde scientifique! Dulong, le savant et profond chimiste, Dulong, l'expérimentateur intrépide et consciencieux ; ce membre de l'Institut si simple et si accessible ; ce digne successeur de Berthollet; ce célèbre émule des Gay-Lussac et des Berzélius ; le bon, le modeste professeur de l'école polytechnique, Dulong vient de mourir, à peine au milieu de sa brillante et utile carrière! Un gémissement profond et sincère a été poussé aussitôt par tous les savants de la France et de l'étranger, et il retentira plus douloureusement encore dans nos murs, Messieurs, car Dulong était rouennais ; oui, cet homme si justement éminent dans la hiérarchie scientifique, était né à Rouen le 12 février 1785 : il n'avait donc que 53 ans!

Si un diplôme authentique n'a pas lié Dulong à cette Académie de son vivant, il lui appartient désormais par sa gloire! Oui, Messieurs, c'est un héritage sacré, auquel nous avons un titre imprescriptible ! Nous nous en emparons donc solennellement dans cette séance publique, en rendant à notre illustre concitoyen un premier hommage patriotique, qui ne sera pas sans doute le seul, mais qui deviendra, nous le croyons du moins, le signal d'hommages plus éclatants et plus durables !

Personne n'aura, je crois, la pensée de nous contester le droit de cette ovation posthume; car si les élèves de l'école polytechnique, qui lui rendaient l'attachement qu'il leur avait

Digitized by Google

voué lui-même, ont décidé spontanément et unanimement de porter son deuil, il est bien permis à ses compatriotes affligés de sa perte, mais fiers de son nom, de venir déposer une palme académique sur son cercueil !

COMPLÉMENT.

Je donne ici le complément de mon rapport général, qui doit embrasser tous les rapports présentés dans la Classe des Sciences, pendant le dernier exercice. Ils sont au nombre de 28, dont 15 pour la médecine, 4 pour l'agriculture et ses dépendances, 6 pour la chimie, pour les mathématiques et la physique appliquées, 1 pour la statistique, 2 enfin pour des ouvrages mixtes.

Médecine, Chirurgie, etc.

Séance du 8 décembre 1837. — 1° Rapport de M. Hellis sur un numéro du Bulletin de la société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles.

Ce rapport est d'abord un relevé exact des divers mémoires contenus dans ce recueil; M. Hellis y joint ensuite une discussion approfondie des rapports faits sur les concours ouverts par cette société, sur les deux questions suivantes :

« 1° Quels sont les moyens de police médicale les plus propres à arrêter la propagation de la maladie vénérienne? »

« 2° Indiquer l'emplacement, la distribution, la direction matérielle et médicale, les plus convenables pour l'établissement d'un asile d'aliénés. »

Digitized by Google

Le prix, pour la première question, a été remporté par M. le docteur Rattier, de Paris; pour la seconde, par M. Brière de Boismont, notre compatriote et notre correspondant.

M. Hellis termine ainsi son rapport : « Si la société « produit peu par elle-même, les sujets de prix qu'elle « propose ne sont pas sans intérêt, puisqu'ils ont su ré- « veiller l'ardeur de médecins déjà connus par leurs écrits « et leurs talents. »

Séance du 8 *octobre* 1837. — 2° Rapport du même membre sur des recherches d'helmintologie, par M. Charles Le Blond.

M. Hellis, après avoir rappelé qu'un mémoire sur la même matière a valu une médaille d'or, dans cette Académie, à M. Le Blond en 1835, annonce que ce professeur poursuit ses curieuses et paisibles recherches avec une ardeur infatigable. Signalant ici la découverte d'une nouvelle espèce d'helminthe faite par l'auteur, dans le corps du serpent boa, le rapporteur conclut par ces mots : « Les preuves nom- « breuses de savoir et de patience que nous a données M. Le « Blond, suffisent pour lui assigner une place distinguée « parmi les naturalistes faits pour reculer les bornes de la « science. »

Séance du 15 *décembre* 1837. — 3° Rapport de M. Vingtrinier sur un ouvrage du docteur Bayard, intitulé : *Mémoire sur la Police des Cimetières.*

Le but de cette brochure est la proposition d'adopter, pour les fosses communes, un numérotage régulier des cercueils, qui puisse se faire aisément d'abord, et rendre en même temps faciles et promptes les recherches à exécuter dans ces vastes dépôts de la mort, en empêchant surtout les erreurs et en prévenant des tâtonnements pénibles, lors des

Digitized by Google

exhumations ordonnées par la justice ou réclamées pour d'autres causes.

Le rapporteur trouve les moyens proposés par M. Bayard ingénieux et capables de remplir complétement le but qu'il s'est proposé.

C'est à l'occasion de ce travail, ainsi que nous l'avons énoncé au rapport général, que M. Vingtrinier a développé sa proposition sur un moyen facile pour bien constater la réalité des décès. Il est inutile de revenir sur ce que nous en avons dit précédemment.

Séance du 22 décembre 1837. — 4° Rapport de M. Vingtrinier, au nom d'une commission composée en outre de MM. Morin et Person, sur divers ouvrages publiés par M. le docteur Avenel.

Ces brochures, extraites des travaux du conseil de salubrité de Rouen, ou constituant les rapports annuels de ce même conseil, dont M. Avenel est le secrétaire, paraissent à la commission remplies d'un esprit d'observation remarquable, et composées avec une méthode et une sagesse qui s'allient à un talent distingué d'écrivain; elle confirme donc les témoignages flatteurs que leur avaient précédemment rendus divers rapporteurs, et M. Vingtrinier ajoute, comme conclusion, qu'elles doivent mériter à l'auteur le plus favorable accueil de l'Académie, accueil dont il est digne d'ailleurs à d'autres titres.

Même séance. — 5° Rapport de M. Vingtrinier sur l'établissement orthopédique fondé à la Muette, près Paris, par le docteur Jules Guérin.

M. Vingtrinier montre quels secours on peut véritablement attendre des établissements orthopédiques, pour le redressement des membres et des déviations vertébrales. Il insiste principalement sur les avantages que l'hygiène peut en tirer pour fortifier des constitutions débiles, et dans certaines

Digitized by Google

cachexies ou spontanées ou suites de maladies aiguës et chroniques; il fait voir que, sous ce double rapport, l'établissement de la Muette est pourvu matériellement de tout ce qui peut être d'un utile secours, et qu'il est en outre dirigé par des hommes dont la capacité explique les grands perfectionnements apportés dans leurs appareils, et la supériorité incontestable de leur institut sur presque tous les autres du même genre.

Séance du 1.er *juin* 1838. — 6° Rapport de M. Vingtrinier, au nom d'une commission formée de MM. Vingtrinier, Blanche et Person, sur un ouvrage du docteur Lafosse, professeur agrégé à la faculté de médecine de Montpellier, etc.

L'ouvrage du docteur Lafosse est une thèse d'agrégation, dans laquelle se trouve traitée sous toutes ses faces, et avec une érudition châtiée, l'histoire de la cicatrisation. L'auteur a su y intercaler habilement des considérations philosophiques sur la dignité et sur l'importance de la profession de médecin. Ces recherches et ces considérations ont paru à la commission frappées au coin de la raison la plus élevée et de l'observation la plus sage et la plus méthodique. Voici le jugement qu'elle en porte, en définitive :

« Les sentiments du docteur Lafosse sur la dignité et sur « la haute portée de la science qu'il cultive, sur la puissance « et les moyens de la nature, qu'il sait si bien observer, font « honneur à l'auteur de l'ouvrage; ils pourront le conduire à « des travaux du premier ordre, et nous le croyons bien ca- « pable de les exécuter avec succès. »

Séance du 22 *juin* 1838. — 7° Rapport, au nom d'une commission formée de MM. Decaze, Person et Vingtrinier, rapporteur, sur un livre publié par le docteur Munaret, de Chastillon-de-Misailles, département de l'Ain, et qui a pour titre : *Le Médecin de Campagne et ses malades;* et sur

Digitized by Google

un autre ouvrage du même auteur, intitulé : ***Promenade chirurgicale à Lausanne.***

Le rapporteur, après avoir donné l'analyse de ces livres, trouve que l'auteur est un médecin sage, instruit, et tout-à-fait digne de la confiance honorable qu'il a su conquérir comme praticien, et de l'estime qu'on ne saurait lui refuser comme écrivain médical.

Séance du 13 *juillet* 1838. — 8o Rapport de M. Vingtrinier, sur une brochure du docteur Serres, professeur de clinique chirurgicale à la faculté de Montpellier.

M. Serres rend compte des opérations les plus remarquables qu'il a pratiquées pendant la durée de son service quadrimestriel, de 1838, à l'hôpital Saint-Eloy.

La bonne foi et la modestie la plus grande ont présidé à la publication de M. Serres, qui pousse cette même modestie au point de se reprocher parfois des insuccès qu'aucun praticien exercé et impartial n'aurait eu la pensée de lui attribuer. M. Vingtrinier donne une approbation complète aux opinions émises par l'auteur, sur les avantages de la réunion immédiate, toutes les fois qu'elle est possible, dans les grandes opérations chirurgicales.

Le passage suivant du rapport de M. Vingtrinier mérite d'être transcrit intégralement ici :

« Je n'entreprendrai pas, dit le rapporteur, en présence « de beaucoup de personnes qui ne sont pas initiées aux « procédés de la chirurgie, de passer en revue les diverses « opérations qui ont été pratiquées par le professeur Serres « à l'hôpital de Montpellier ; je dirai seulement que le compte « rendu de ce savant chirurgien, sera trouvé plein d'intérêt « par tous les hommes de l'art, et qu'il devrait servir d'exem- « ple à certains d'entre eux, que leur position à la tête des « grands hôpitaux met à portée de faire, pour la science, ce « que les hommes de la pratique civile, quelque savants qu'ils

Digitized by Google

« soient, ne peuvent exécuter avec avantage. La comparaison « des diverses opinions sur la valeur ou la préférence à « donner aux procédés adoptés par la chirurgie, l'histoire des « grands succès et des grands revers, seraient d'un intérêt « immense et formeraient un enseignement dont profiteraient « les médecins et les malades. Je voudrais que ces sortes de « travaux fussent encouragés et même sollicités de la part de « l'Académie royale de médecine; car je les trouve beaucoup « plus dignes de confiance et beaucoup plus utiles que ceux « qui sortent du cabinet et qui obtiennent si souvent des « encouragements que je croirais mieux employés, si on les « réservait pour les écrits qui ressemblent au compte rendu de « M. le professeur Serres. »

Séance du 19 *janvier* 1838. — 9° Rapport de M. Vigné sur deux observations manuscrites adressées par M. Moronval, D. M. à Bapaume (Pas-de-Calais.)

La première de ces observations est intitulée : *Accès d'asthme suivi d'apoplexie.* — La seconde : *Hernie étranglée, compliquée d'accidents graves, et guérie sans opération.*

Ces observations, qui n'offrent rien d'ailleurs d'insolite, et qui ont pu être faites dans beaucoup de circonstances semblables, paraissent cependant à notre confrère rédigées dans un bon esprit médical, et lui font exprimer le désir *que l'auteur nous donne de nouveaux gages de ses talents et de son expérience.*

Séance du 16 *mars* 1838. — 10° Rapport de M. Vigné sur un ouvrage du docteur Guyétant, notre correspondant, qui a pour objet de donner des *conseils aux femmes sur les moyens de se préserver et de se guérir de la leucorrhée.*

M. Vigné analyse d'abord le livre avec un très grand soin; il approuve les préceptes hygiéniques et les prescriptions thérapeutiques de l'auteur, dont l'ouvrage lui semble encore digne

Digitized by Google

d'intérêt, même après qu'on a lu l'excellente monographie publiée, sur le même sujet, par le docteur Blatin. L'hygiène joue un grand rôle dans l'histoire du traitement prophilactique et curatif de l'affection dont il s'agit. M. Vigné s'applique donc à faire sentir les avantages de cette science, non seulement dans cette affection, mais même dans toutes les autres, de quelque nature qu'elles soient. Il se trouve conduit par là à payer un tribut de reconnaissance aux hommes qui ont consacré leurs talents et leurs veilles à découvrir des moyens pour faire disparaître quelque cause d'insalubrité, sévissant d'une manière permanente sur une classe d'individus qui exercent la même profession. Rappelant, à ce propos, le prix remporté à l'Institut, par feu notre confrère M. Dubuc, pour l'invention de son parement hygrométrique, M. Vigné exprime, en passant, quelques regrets touchants sur la tombe encore toute fraîche de notre collègue, et il ajoute, après avoir rappelé la reconnaissance due aux services rendus par ce laborieux citoyen : « M. Dubuc est encore, par ce souve-« nir, au milieu de vous, Messieurs; il y sera toujours; oui, « toujours vous croirez voir cet infatigable collègue partager « vos nobles travaux, et vous direz avec moi : *l'homme de « bien ne meurt jamais* ! »

Séance du 27 juillet 1838.—11° Rapport de M. Vigné sur un numéro du *Journal* de la Société d'agriculture, sciences, etc., du département des Deux-Sèvres.

Un mémoire sur le danger des inhumations précipitées, signé de la lettre A, occupe la plus grande partie de ce numéro; et c'est pour cela qu'il a été renvoyé à l'examen du docteur Vigné.

Ce mémoire, qui ne reproduit au surplus que des faits connus et publiés par d'autres, et par notre confrère tout le premier, lui paraît pourtant, et il se plait à l'énoncer à la suite de l'analyse minutieuse qu'il en a donnée, « *le travail d'un*

Digitized by Google

« *homme instruit, consciencieux, ami de ses semblables* « *et ami de la vérité.* »

M. Vigné profite de cette circonstance pour soumettre à l'Académie les réflexions que lui suggère son expérience, à l'occasion de deux articles publiés par le Journal des Débats, *sur les moyens de constater la mort*; articles qui ont été communiqués à notre confrère par le docteur Vingtrinier.

L'un concerne un mémoire du docteur Bourgois, imprimé par ordre de la Société de médecine de Paris, et dans lequel ce praticien présente, comme un signe certain de la mort, l'inutilité, pour ranimer la vie, de la piqûre du cœur, au moyen d'aiguilles, par lesquelles on fait passer des courants galvaniques; procédé auquel l'auteur donne le nom de *galvano-puncture*.

Mais les piqûres du cœur, observe M. Vigné, sont-elles donc sans aucuns dangers? Il ne le croit pas, et s'appuie de l'autorité de Béclard, dont il cite les paroles, pour montrer qu'elles sont assez graves parfois pour entraîner elles-mêmes la mort? M. Vigné va plus loin, et il dit que le silence opiniâtre des organes excités de toutes les manières; dans l'état léthargique, ne prouve absolument rien; il en donne pour exemple l'habitant de Poitiers, cité par l'honorable Pineau, qui revint à la vie spontanément, long-temps après avoir subi l'épreuve du feu avec l'impassibilité de la mort.

Le second article est relatif à l'observation du docteur Donné, qui regarde la coagulation du sang, qui a toujours lieu, selon lui, dans les vaisseaux, au bout de 15, 18 ou 30 heures après la mort, comme le signe infaillible qu'elle existe bien réellement.

Orfila, ainsi que le fait observer M. Vigné, avait déjà entrevu cette coagulation et avait exposé les conditions qui la favorisent, telles que le repos, le contact de l'air, et il ajoutait : on est disposé à admettre au nombre de ses causes nécessaires, l'absence de la vie.

Digitized by Google

Mais, dans certaines maladies, dit M. Vigné, n'a-t-on jamais remarqué cette même coagulation ? De tout cela il résulte, pour lui, que la putréfaction est encore le signe le plus certain de la mort. Cependant il s'abstient de se prononcer d'une manière définitive sur ce point, jusqu'à ce que l'on ait pu juger les expériences que le docteur Donné se propose de faire devant l'Académie des sciences, et les preuves nombreuses qu'il promet de fournir à l'appui de l'opinion qu'il a émise.

Séance du 16 *mars* 1838.—12° Rapport de M. Des Alleurs sur l'ouvrage du docteur Vigné, intitulé : *Sur les signes de la mort et sur le danger des inhumations précipitées.*

Ce rapport n'est qu'une analyse exacte de l'ouvrage ; le rapporteur s'efforce d'en faire apprécier l'esprit, la marche et le but, par des citations répétées ; et il prouve ainsi, avec évidence, que l'auteur a bien mérité de la science, de l'humanité et de ses concitoyens.

Même séance. — 13° Rapport de M. Des Alleurs sur la 5me lettre *sur la Lithotritie*, par M. Civiale, correspondant de l'Académie.

Le rapporteur expose les causes qui ont déterminé l'auteur à publier cette 5me lettre et les points qui y sont spécialement traités. Il exprime le vœu que M. Civiale abandonne désormais les discussions personnelles et les récriminations contre des critiques de mauvaise foi ; l'opinion lui a donné gain de cause, en dernier ressort, et M. Des Alleurs pense qu'il est de la dignité de l'inventeur de la lithotritie, de cesser une guerre pénible et désormais tout-à-fait superflue pour le triomphe de la vérité.

Séance du 11 *mai* 1838.—14° Rapport du docteur Avenel, sur le 1er volume du *Traité pratique sur les maladies des organes génito-urinaires*, par le docteur Civiale.

Digitized by Google

Ce rapport est un des plus étendus qui ayent été soumis à l'Académie, et cela s'explique par l'importance même de l'ouvrage qui en était l'objet. M. Avenel suit l'auteur pas à pas, et s'arrête assez long-temps sur l'introduction même du livre, dans laquelle M. Civiale a énoncé des idées sages et émis des vues fort judicieuses sur les abus de la généralisation, dans les sciences d'application; abus qui font donner si souvent, par la pratique, des démentis formels à la théorie.

M. Avenel analyse le livre minutieusement, chapitre par chapitre, et on pourrait presque dire, paragraphe par paragraphe.

Il signale quelques petites lacunes dans l'un des articles les plus importants à ses yeux, celui qui concerne le cathétérisme, dans les rétrécissements urétraux, tout en rendant justice, d'ailleurs, à la manière vraiment supérieure dont cette partie est traitée sous le rapport pratique.

Notre confrère, après avoir exprimé son opinion sur le livre en général, sur la manière dont il est édité, et sur les gravures qui y sont jointes, ne craint pas d'affirmer que c'est un des monuments les plus remarquables des progrès de la chirurgie moderne. L'auteur a su éviter avec soin ce luxe d'érudition déplacée qui décèle seulement la manie de briller; son but, à lui, est évidemment de se rendre utile en instruisant. Des faits vrais, bien déduits, bien coordonnés, des raisonnements logiques et clairement exprimés, tels sont les moyens dont M. Civiale a voulu se servir exclusivement, pour tenir sans cesse en éveil l'attention du lecteur.

La publication de ce premier volume fait désirer ardemment celle du second, qui ne se fera pas long-temps attendre sans doute, si l'on en juge par l'activité vraiment infatigable de l'honorable et savant opérateur.

Séance du 13 *juillet* 1838. — 15° Rapport de M. Ave-

Digitized by Google

nel sur le cahier de mars 1838, du *Recueil* publié par la Société anatomique de Paris.

L'observation du trajet de la matière cancéreuse encéphaloïde par les voies ordinaires de la circulation du chyle, par la sous-clavière et à travers les poumons, sans que ceux-ci aient présenté de traces du passage d'une pareille humeur, paraît au rapporteur un fait très curieux, et le plus digne d'intérêt parmi tous ceux que renferme le numéro qu'il avait à examiner.

Agriculture, et branches qui en dépendent.

Séances du 22 décembre 1837 et du 22 juin 1838. — 16° Rapports de M. Duputel sur plusieurs cahiers de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure.

L'un de ces rapports a été verbal, et a mentionné seulement avec estime les travaux contenus dans le numéro qui en faisait l'objet. Le second a été très développé, car M. Duputel y a présenté une analyse consciencieuse de chacun des objets qui y sont contenus, et qui comprennent toutes les publications insérées dans les numéros d'avril et de juillet 1837. Notre confrère se contente d'être exact dans l'exposition des matières qu'il analyse, mais il s'abstient de se prononcer d'une manière tranchée sur la valeur même des opinions théoriques ou pratiques professées par plusieurs de nos concitoyens.

M. Duputel a intercalé dans ce rapport, d'une manière heureuse, le compte qu'il avait aussi à rendre du livret publié par l'Académie française, pour les prix de vertu, de la fondation Monthyon, distribués en 1837. Notre confrère a fait voir avec quelle éloquence simple et digne, à la fois, M. Le Brun, ce poète presque rouennais, par son affection pour notre ville où il a si long-temps résidé, avait vengé les pieuses fondations dont l'Académie française est l'arbitre suprême,

Digitized by Google

des injustes et imprudentes attaques de quelques enfants perdus de la presse. M. Duputel nous a fait aussi remarquer, avec un sentiment d'orgueil patriotique qui a rencontré chez nous de l'écho, que, parmi 82 concurrents qui ont été présentés, treize seulement ayant été choisis, nous avons eu le bonheur de voir une de nos compatriotes, la demoiselle Marie-Françoise Guéry, d'Yvetot, remporter un des prix. M. Duputel a lu, au milieu de l'émotion générale, le passage vraiment touchant qui renferme le récit de la belle action qui a valu une aussi noble récompense à cette vertueuse fille.

Séance du 22 *juin* 1838. — 18° Rapport de M. Le Prevost, vétérinaire et trésorier honoraire, sur un numéro de la Société d'agriculture, etc., du département de Tarn-et-Garonne.

Les recherches de M. Bénédict Prevost, de Genève, sur la carie des blés et sur les moyens d'y remédier, sujet qui a été l'objet de tant de travaux successifs de MM. Mathieu de Dombasle et de feu M. Dubuc, arrêtent surtout notre confrère, qui donne une approbation motivée aux théories et aux procédés pratiques, préconisés par M. Bénédict Prevost.

Le respectable trésorier honoraire profite de l'occasion qui lui est offerte, pour dire provisoirement quelques mots de la publication commencée des œuvres complètes de M. Hutrel d'Arboval, dont cet estimable savant, notre correspondant assidu, nous a fait hommage; M. Le Prevost rend une justice complète au travail du célèbre professeur, et nous fait désirer la publication des volumes ultérieurs, qui deviendront d'autant plus précieux, dit notre collègue, qu'ils doivent contenir des préceptes développés sur l'hygiène vétérinaire ; matière importante, et pourtant l'une des moins avancées, sous le rapport théorique et pratique.

Séance du 2 *mars* 1838. — 19° Rapport de M. Bignon,

Digitized by Google

secrétaire perpétuel honoraire, sur deux numéros du *Journal* de la Société d'horticulture de Rouen.

M. Bignon s'est acquitté de sa tâche avec un zèle et un scrupule exemplaires, et a fait tout apprécier, depuis le discours du président de la société, qu'il trouve une petite bannette de fleurs assorties au sujet, et qui ne sont ni sans variétés de couleurs ni sans parfums, jusqu'à la production des poireaux monstres, aux tailles savantes des pêchers, pour avoir des fruits en abondance, et à la culture des melons, objets auxquels s'intéresse beaucoup M. Bignon : mais il a eu le bonheur de voir sa modeste exploitation rurale présenter des phénomènes au moins aussi remarquables que ceux mentionnés dans le bulletin de la Société d'horticulture, et cela par un hasard et un bonheur inouïs, car il n'a suivi, dit-il, que les inspirations de la nature et les errements de la routine la plus vulgaire. Tous ces faits provoquent les observations bien simples quelquefois, mais spirituelles toujours, de notre honorable confrère. Il déclare cependant ne pouvoir se charger, dorénavant, du rapport sur les publications ultérieures de la même société, parce que la science lui manque, assure-t-il, pour en apprécier convenablement le mérite.

Chimie, Géologie, Mathématiques et Physique appliquées.

Séance du 22 décembre 1838. — 20° Rapport de M. Girardin, au nom d'une commission composée de MM. Morin, Barthélemy et Girardin, rapporteur, sur un mémoire de M. Saladin, intitulé : *Histoire chimique des Houilles du département de l'Allier*, etc.

La commission reconnaît que l'auteur a toutes les connaissances requises pour faire avec succès une analyse minérale; mais elle ajoute que cela ne suffit pas, quand on veut traiter vraiment à fond un sujet qui réclame de fortes études de

Digitized by Google

géognosie et de chimie industrielle. *A chacun sa spécialité*, dit avec beaucoup de raison l'honorable rapporteur, *c'est le seul moyen de bien faire et d'être utile !*

Avec ces conseils et en suivant cette direction, l'auteur pourra rendre son travail très recommandable aux yeux de la science.

Séance du 11 *mai* 1838. — 21° Rapport de M. Girardin sur une brochure publiée par M. Soubeyran, chef de la Pharmacie centrale des hôpitaux de Paris et correspondant de l'Académie de Rouen.

Cette brochure est un mémoire *sur le Sulfure d'azote* et *sur le Chloride de soufre ammoniacal.*

M. Girardin, après avoir fait voir quel progrès la chimie moderne a fait faire à l'étude de l'azote et des composés dans lesquels il entre, étude environnée de dangers et de difficultés nombreuses, loue notre correspondant d'avoir consacré ses efforts et ses connaissances étendues à l'étude de quelques points encore obscurs de l'histoire de cette substance.

M. Soubeyran, dit M. Girardin, aurait découvert quatre composés nouveaux de l'azote, qu'il nomme :

1° *Sulfure d'azote*, formé d'un atome d'azote et de trois atomes de soufre.

2° *Le Chlorure de soufre ammoniacal*, résultat de l'union d'un atome de chlorure de soufre avec un atome d'ammoniaque ; composé déjà connu, mais imparfaitement.

3° *Le Chlorure de soufre bi-ammoniacal*, qui renferme deux fois autant d'ammoniaque que le précédent.

4° *Le Chloro-sulfure sulfazotique*, formé d'un atome de chlorure de soufre et d'un atome de sulfure d'azote. C'est le chlorure de soufre ammoniacal, dans lequel l'ammoniaque est remplacé par le sulfure d'azote.

Le mémoire de M. Soubeyran indique les moyens de produire ces différents composés, dont il donne avec soin les

Digitized by Google

propriétés physiques et chimiques, de manière à ce qu'on ne puisse s'y tromper, au témoignage de M. Girardin, qui croit devoir de nouveau féliciter la compagnie sur l'honorable acquisition qu'elle a faite dans la personne de M. Soubeyran.

Séance du 18 *mai* 1838. — 22° Rapport de M. Gors, sur une brochure de M. Vène, officier supérieur du génie, notre correspondant, et qui a pour titre : *De la Loi que suivent les pressions, et sur l'application de cette loi aux constructions.*

M. Gors expose d'abord quel est l'état de la science sous le rapport de la théorie des pressions, et il montre, d'après l'opinion de Dalembert, de Bossut et de Biot, combien elle laisse encore à désirer, puisque le problême demeure indéterminé, toutes les fois que les points d'appui dépassent le nombre de trois.

C'est de la solution de ce problême que M. Vène s'est occupé, et avec quelque succès, puisque notre confrère dit qu'il a atteint son but, et le prouve par la lecture d'un chapitre de l'ouvrage, dans lequel l'auteur présente quelques applications de sa théorie à la pratique des constructions.

Séance du 22 *juin* 1838. — Rapport collectif de M. Lévy, sur 1° le petit *Traité d'arithmétique décimale* de M. Ballin, 2e édition; 2° sur la Correspondance météorologique de M. Morin, ingénieur des ponts-et-chaussées, notre correspondant; 3° sur les baromètres vivants, par M. d'Hombre Firmas.

En supprimant trois articles qui y sont une superfétation, M. Lévy pense que le petit *Traité d'arithmétique décimale* de M. Ballin répondra complètement à la pensée de celui qui l'a publié.

Le zèle de M. Morin pour l'établissement de sa correspon-

Digitized by Google

dance météorologique générale, ne se refroidit pas; mais le rapporteur craint, qu'à l'instar de tous les créateurs de systèmes, M. Morin n'anticipe un peu, dans ses déductions théoriques, sur la réalisation des faits mêmes qui forment la base de celui qu'il a imaginé.

L'ouvrage de M. d'Hombre Firmas est rempli, au contraire, de faits très réels et très curieux à observer, et il offre, sous ce rapport, un véritable intérêt, quoique ces mêmes faits soient cependant loin d'être nouveaux. M. Lévy le met hors de doute par la lecture de plusieurs fragments d'un vieil ouvrage écrit d'abord en latin, sous François Ier, puis traduit ensuite en français et dédié à la reine Catherine de France. Il contient les mêmes faits et d'autres analogues à ceux cités par M. d'Hombre Firmac. Le vieux livre est précédé d'une préface qui renferme des vues très sages sur l'éducation en général, et qui se plaint que celle adoptée au temps où l'auteur écrivait, au lieu de former l'esprit, le jugement et le cœur des jeunes gens, d'une manière solide, ne leur apprend, au contraire, comme il le dit dans son vieux et naïf langage, *qu'à gergonner et non à comprendre et savoir!*

M. Lévy croit que l'on serait fondé, peut-être, à en dire autant de l'éducation de nos jours.

Statistique.

Séance du 25 *mai* 1838. — 26° Rapport de M. Ballin, au nom d'une commission dont faisaient partie, avec lui, MM. Gors et Avenel, sur le 1er volume de *la Statistique de France*, contenant le territoire et la population.

La commission ne peut approuver la manière dont sont présentés quelques-uns des résultats, nécessairement variables de leur nature, et qui ne sont point donnés méthodi-

Digitized by Google

quement et d'une manière analogue, pour des séries d'années regulièrement correspondantes entr'elles, mais par séries fort différentes et souvent fort éloignées ; ce qui rend les recherches et les calculs pénibles d'abord, et peut même empêcher de fonder aucune comparaison valable entre ces mêmes séries. Nous croyons, dit la commission, par l'organe de son rapporteur, qu'il eût été plus convenable et plus logique de consacrer, dans les divers tableaux, une ou plusieurs colonnes à faire connaître les termes moyens de 5 en 5 ou de 10 en 10 ans, afin qu'on pût juger, d'un coup d'œil, de l'accroissement ou du décroissement qui ont pu avoir lieu, pendant ces périodes déterminées.

A part ces inconvénients, la commission se plait à reconnaître et à proclamer que l'ouvrage est par lui-même une mine inépuisable de renseignements précieux qu'un gouvernement pouvait seul rassembler et publier d'une manière aussi remarquable quant au fonds, et même sous le rapport typographique. Le luxe déployé dans cette édition fait désirer plus vivement encore à la commission, que, dans les volumes ultérieurs, on fasse en sorte de prévenir ou de corriger les défauts signalés, et qui déparent quelque peu cette belle et utile publication.

Ouvrages mixtes.

Séance du 1er décembre 1837. — 27° Rapport de M. Decaze, sur un numéro des *Annales scientifiques* de l'Auvergne.

Notre confrère mentionne, en les analysant brièvement, chacun des articles contenus dans ce numéro, et il dit que la société de Clermont, encore peu ancienne, poursuit ses travaux et ses publications, sous la direction de M. H. Lecoq, notre correspondant, avec une activité, un zèle, et surtout

Digitized by Google

une régularité qui lui promettent un long et brillant avenir.

Séance du 4 mai 1838. — 28° Rapport de M. Des Alleurs sur le quatrième cahier publié par la Société havraise d'Études diverses.

C'est encore une société nouvelle et pleine d'ardeur qui nous adresse cette brochure. Ce qu'elle livre jusqu'à présent au public est peu volumineux, et ne contient que le rapport général, plus ou moins développé, de son secrétaire-général; mais il est à croire, dit le rapporteur, qu'une grande et prochaine extension sera donnée à ces publications, par l'insertion, dans le cahier, de quelques-uns des mémoires originaux communiqués à la société.

Celle-ci, presqu'à son début, semble pleine de zèle et d'avenir; or, c'est afin que rien ne vienne mettre obstacle à ses développements, que le rapporteur pose avec franchise les bornes dans lesquelles doit se renfermer la critique, quand elle veut être utile, et il énonce que, pour cela, elle doit être juste, modérée, parfois même bienveillante; car ce sont les égards que tous les hommes de science ou d'art se doivent les uns aux autres, et qui sont un devoir encore plus rigoureux entre confrères de la même Académie, qui soutiennent l'émulation, et conservent entre les hommes faits pour s'entr'aider, en s'éclairant réciproquement, cette harmonie et cette aménité de rapports qui peuvent seules, en les rendant durables, faire respecter et par suite prospérer les associations scientifiques.

En joignant à la liste des rapports des sciences que je viens d'énumérer, les travaux que j'ai mentionnés dans mon rapport général; en comptant ensuite ceux qui appartiennent aux lettres et aux arts, et qui n'ont rien à envier à ceux de la classe des sciences, il est facile de se convaincre que

Digitized by Google

l'Académie a vu ses trente-deux séances annuelles bien remplies. La liste nombreuse que l'on trouvera à la fin de ce volume, des ouvrages imprimés ou manuscrits qui lui ont été adressés et qui sont renvoyés à divers rapporteurs, prouvera que, pendant l'exercice prochain, elle ne sera pas moins activement occupée.

Digitized by Google

Mémoires

DONT L'ACADÉMIE A DELIBÉRÉ L'IMPRESSION EN ENTIER DANS SES ACTES.

NOTES STATISTIQUES

DE POLICE MÉDICALE, D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE LÉGALE,

PAR M. AVENEL, D.-M.,

LUES A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN,

Dans sa Séance du 9 Mars 1838.

MESSIEURS,

L'une des branches de l'économie sociale qui, dans ces derniers temps, ont été le plus cultivées, est la Statistique. Elle est destinée en effet, par l'importance de ses résultats, à rendre d'immenses services à la population. Satisfaisante pour l'esprit, elle ne peut se prêter aux systèmes, n'emprunte sa force ni à l'imagination, ni à l'éloquence; enfin, dans un siècle positif comme le nôtre, elle est l'expression mathématique de notre société : commerce, industrie, finances, politique, tout a plié devant elle. La médecine, quelquefois si conjecturale, ne pouvait long-temps échapper à son investigation; cette application nouvelle de la statistique, qui, suivant nous,

Digitized by Google

est appelée à donner à l'art de guérir de nouvelles lumières, nous permettra d'apprécier à leur juste valeur telles ou telles méthodes de traitement; mais c'est principalement dans les rapports de la médecine avec la législation, la jurisprudence, l'hygiène publique et la police administrative, qu'elle doit jouer un rôle important, qu'elle peut fournir d'excellents préceptes, des révélations à la fois curieuses et instructives, et prescrire des mesures favorables dans l'intérêt général.

Il est bien difficile à un seul homme de réunir une somme de matériaux suffisants pour un pareil édifice; mais, dans l'impuissance d'accomplir seul une tâche aussi laborieuse, il faut que chacun communique à la masse le fruit de ses observations, et non de ses croyances. A l'aide de ce travail individuel accompli consciencieusement, un jour viendra où, réunissant les matériaux épars, il deviendra facile de construire.

C'est pour donner cette impulsion que je viens aujourd'hui, Messieurs, vous soumettre le résultat de six années complètes d'observations recueillies avec soin. Maintes fois appelé à éclairer l'autorité sur des décès dont la cause était aussi subite qu'inconnue, sur des accidents imprévus suivis de mort, sur la nature de blessures plus ou moins graves, que dans l'intérêt de la vindicte publique on se trouvait dans l'obligation de constater, sur des causes d'asphyxies de toute espèce qui viennent chaque année grossir nos tableaux de mortalité, sur l'état mental d'une foule d'individus dont on réclame la séquestration dans des établissements spéciaux créés au profit des aliénés, sur des suicides dont il est important de connaître l'existence, enfin sur des crimes ou délits où les lumières de la médecine étaient indispensables aux tribunaux, etc., j'ai cru qu'il était de mon devoir de tirer parti de ma position exceptionnelle, pour ne pas laisser vouer à l'oubli des matériaux précieux dont la science et l'humanité avaient droit de me demander compte.

Digitized by Google

Ces notes, Messieurs, ne sont malheureusement pas la somme exacte des rapports réclamés par la police de la ville entière; mais elles vous offriront des données approximatives, puisqu'à elles seules elles comprennent les cinq huitièmes des sections de commissaires de police de Rouen. Elles commencent au 1er janvier 1832 et se terminent au 31 décembre 1837; bien qu'elles puissent paraître en trop petit nombre, elles ne forment pas moins un résumé exact de plus de 500 observations.

J'ai éprouvé, dans ce travail, des difficultés de classement que vous allez de suite comprendre : quelques observations de suicides, par exemple, avaient un rapport direct avec l'aliénation mentale. Je me suis borné alors à indiquer, au chiffre total de la folie, le nombre de suicides reconnaissant cette cause, me réservant, au chapitre des suicides, à donner les renseignements nécessaires à leur intelligence. Il en a été de même des suicides par suspension, qui devaient naturellement trouver leur place à l'article asphyxie.

Chaque chapitre en particulier me fournira l'occasion d'étudier les données statistiques par rapport à l'âge, au sexe, à la constitution médicale, aux saisons, aux années, aux quartiers; je noterai avec soin les causes avérées ou probables, ou confirmées par l'autopsie, quand il s'agira des décès. Enfin, Messieurs, je terminerai par des considérations générales ayant pour but de rechercher les causes de certains accidents, les moyens de les prévenir, et de diminuer, s'il est possible, le chiffre de la mortalité.

Chapitre Ier.

Morts subites. — Apoplexies.

Le nombre des décès sur la voie publique ou à domicile, mais auxquels aucun traitement n'a été opposé, à cause de

Digitized by Google

la rapidité de la mort ou de l'éloignement de toute espèce de secours, s'élève à 59, savoir : en 1832, 17 ; en 1833, 12 ; en 1834, 9 ; en 1835, 8 ; en 1836, 4 ; en 1837, 9. — Sur ce nombre on compte 36 hommes et 23 femmes. La condition n'a été notée que pour les femmes, savoir : 18 mariées, 3 filles et 2 veuves, attendu que, pour les hommes trouvés sur la voie publique, les renseignements ont été incomplets, ou ne sont pas parvenus en temps utile, que souvent même l'identité des individus visités n'a pas été bien constatée.

Comme on doit le présumer, les sections les plus populeuses ont fourni le plus de décès de ce genre ; ainsi la 1re section, comprenant le quartier Martainville, qui, à cette époque, s'étendait jusqu'au val d'Eauplet, en compte 21 ; la 7e, formée par le Vieux-Marché jusqu'à la barrière du Hâvre, 12 ; les 2e et 6e, chacune 8 ; les 4e et 5e, chacune 5. Vous vous étonnerez peut-être de me voir indiquer 6 sections au lieu de 5 : cette circonstance tient à une mutation du commissaire de la 2e section, chargé depuis 1833 de diriger la 7e.

Les causes déterminantes ou occasionnelles des décès, sont rangées, suivant leur degré d'importance numérique, dans l'ordre ci-après : Habitude d'ivresse ou excès alcooliques ayant occasionné la mort, 22 ; — pléthore ou hypérémie cérébrale, 17 ; — abaissement de la température, 10 ; — maladie du cœur ou des gros vaisseaux, 4 ; — âge avancé, 3 ; — ramollissement cérébral, 1 ; — ossification des artères du cerveau, 1 ; — par suite d'épilepsie, 1.

Quant aux âges, je n'ai rencontré aucun décès par apoplexie avant 20 ans ; mais j'en ai observé :

2	de	20 à 30.
4	de	30 à 40.
21	de	40 à 50.
16	de	50 à 60.
14	de	60 à 70.
2	de	70 à 80.

Digitized by Google

Les mois, par ordre d'influence, se présentent ainsi : décembre, janvier, dans la même proportion; mars, mai et novembre, sur la même ligne; juin et juillet, avril, février, août et octobre; enfin septembre.

Classés par saisons, les décès sont de 19 en hiver, 17 en automne, 15 au printemps, 8 en été.

Remarquez bien, Messieurs, que ce résultat ne vous indique pas la moyenne proportionnelle des décès apoplectiques pour 6 années; je parle seulement des cas exceptionnels de mort subite, presque tous sur la voie publique, chiffre assez considérable comme vous pouvez en juger. Du reste il m'est impossible, je le répète, d'indiquer la moyenne par année, attendu que je n'ai été à même d'observer que les cinq huitièmes de la population de la ville, et que ce chiffre approximatif pourrait être fort inexact.

Les seules conséquences que je sois autorisé à tirer de ce tableau, sont donc que, de 1832 à 1836 inclusivement, le décroissement des décès par apoplexie, a été on ne peut plus remarquable, puisque, de la première à la dernière de ces deux époques, il existe une différence de plus des 3/4, tandis que 1837 offre un nombre égal à celui de 1834;

Que les décès ont été en raison directe de la population, de l'intempérance, de la diminution des travaux dans la classe ouvrière, de la misère, et de la rigueur de la température, qui semble disposer d'une manière toute particulière à l'hémorragie cérébrale par la compression qu'elle exerce sur les vaisseaux;

Que les attributs donnés par les auteurs au tempérament dit apoplectique, ont moins d'influence qu'on ne le croit généralement sur cette terminaison de la vie, attendu que je n'ai pu l'observer que dans la onzième partie des cas;

Que l'époque de la vie la plus favorable à la production de l'apoplexie, est l'âge de 40 à 50 ans, puis de 50 à 60, enfin de 60 à 70; qu'avant et après ce sont des accidents fort rares;

Digitized by Google

Que, de toutes les saisons de l'année, l'hiver est celle qui dispose le plus, et l'été le moins au développement des hémorragies cérébrales ; qu'après l'hiver, l'automne et le printemps sont les plus propres à remplir les tableaux nécrologiques.

Quant au décroissement si remarquable observé pendant cinq années consécutives, je ne puis raisonnablement l'attribuer qu'au travail qui a rendu les excès moins faciles, la misère moins grande qu'en 1832 ; et, ce qui me fait ajouter quelque confiance à cette supposition, c'est que l'élévation du chiffre de 1837, coïncide avec une crise commerciale qui avait diminué d'une manière notable les travaux. Je livre du reste, Messieurs, ce fait à votre appréciation, sans lui accorder plus d'importance qu'il n'en mérite.

C'est en considérant, Messieurs, les effets désastreux de l'ivresse, qu'on se prend à regretter, pour notre pays, la privation des sociétés de tempérance. Nous verrons, dans le cours de cet exposé, que ce n'est pas le seul rapport sous lequel le besoin s'en fasse vivement sentir. Leur établissement a si bien démontré les avantages qu'on peut en tirer, que nous formons des vœux sincères pour les voir bientôt importer chez nous.

Dans la plupart des autopsies pratiquées pour constater la cause réelle de la mort, au milieu des lésions nombreuses qui se sont présentées à mon observation, j'ai pu noter comme presque constante l'existence d'épanchements sanguins considérables entre la voûte du crâne et les méninges, souvent une ouverture accidentelle d'un ou de plusieurs sinus, quelquefois avec altération préalable de la substance cérébrale, plus souvent sans lésion appréciable de cet organe ; dans quelques cas, l'hypertrophie du cœur. Une seule fois j'ai constaté un ramollissement du lobe antérieur de l'hémisphère gauche ; une fois une ossification des artères de la surface extérieure de l'encéphale ; une fois enfin, une couche

Digitized by Google

purulente entre l'arachnoïde et la pie-mère, accompagnée d'adhérences anciennes de cette membrane avec la substance grise, et d'autant plus intime qu'elles se rapprochaient de la faux du cerveau; dans un certain nombre, un épanchement séreux dans les ventricules; enfin, dans tous les cas où l'apoplexie était survenue à la suite de l'ivresse, des désordres pathologiques plus ou moins profonds de l'estomac et du tube intestinal.

§ I.

Pour continuer le tableau des morts subites, j'indiquerai 33 nouveaux décès reconnaissant une cause étrangère à l'apoplexie.

Vous verrez déjà, Messieurs, dans ce nombre, une différence qui justifie la distinction que j'établis : c'est celle qui résulte des sexes; en effet, la proportion des femmes comparée à celle des hommes, est de 19 à 14.

J'en signalerai une autre non moins sensible par rapport à l'âge, dont le tableau suivant va vous fournir la preuve.

De	10 à 20 ans, on en trouve	1.			
	7	de	20 à	30.	
	9	de	30 à	40.	
	10	de	40 à	50.	
	3	de	50 à	60.	
	3	de	60 à	70.	

Parmi les causes réelles, je noterai :

Anévrismes du cœur ou des gros vaisseaux	21.
Choléra	4.
Phtisie pulmonaire	4.
Épanchements thorachiques	3.
Épanchement dans l'abdomen, par suite de phlegmasie intestinale	1.

Digitized by Google

Comme cause déterminante la plus commune, le froid.

Les 1re, 2e, 4e, 6e et 7e divisions ont fourni ces décès : leur ordre indique leur influence relative.

6	décès ont été observés en	1832.
14	en.....	1833.
3	en.....	1834.
2	en.....	1835.
4	en.....	1836.
4	en.....	1837.

Les mois comparés entr'eux ont offert peu de différence ; mais l'hiver a constamment été supérieur en nombre aux autres saisons, dans une proportion de plus de moitié, c'est-à-dire de 23 à 10.

Cette observation importante dans le paragraphe qui nous occupe, prouve combien est fâcheuse l'influence du froid sur les maladies de poitrine, et principalement sur celles du cœur et des gros vaisseaux en si grand nombre dans cette catégorie.

Si maintenant je tente d'expliquer pourquoi, parmi les décès de cause interne, les apoplexies et les maladies de poitrine offrent une différence remarquable relativement aux sexes et aux âges, j'en trouverai l'explication dans la chétive organisation féminine, des quartiers où les excès de toute espèce, où les causes morales de toute nature ont ruiné prématurément la constitution physique des individus qui succombent à l'excès de travail, à la misère, à la débauche et aux mauvais traitements. Pour qui connaît comme moi les habitudes de cette classe, la preuve de ce fait est dès long-temps acquise.

§ II.

Morts accidentelles.

Le denombrement des morts subites par cause interne, qui s'élève déjà à 92, doit s'accroître encore de celles par cause externe ou accidentelle, au nombre de 40.

Digitized by Google

Ici la proportion n'est plus en rapport avec les données précédentes : on y remarque 31 hommes et 9 femmes, différence qui s'explique par l'état sédentaire de ces dernières et la nature de leurs occupations, qui ne les expose pas aux mêmes dangers.

Les causes déterminantes peuvent être ainsi réparties :

2 à des éboulements de corps durs et pesants,
12 à des chutes sous des roues de voitures,
4 à des incendies généraux ou partiels,
19 à des chutes d'un lieu plus ou moins élevé,
1 à l'usage de la *médecine Le Roy*,
1 à l'écrasement par une roue de moulin,
1 enfant, à la voracité d'un chat.

Les genres de mort ont été les suivants :

11 par écrasement.
4 par suite de brûlures très étendues.
16 par fractures comminutives.
1 par déchirure de l'artère carotide.
4 par suite de fractures de la base du crâne.
1 par carbonisation.
2 par rupture de la moëlle épinière cervicale.
1 par une perforation de l'estomac.

En examinant l'influence du quartier, je retrouve en tête le premier arrondissement, qui, par son étendue, l'agglomération de ses habitants, l'étroitesse et l'encombrement de ses rues, offre la majeure partie des accidents.

J'en ai observé, 5 en 1832.
3 en 1833.
8 en 1834.
10 en 1835.
5 en 1836.
9 en 1837.

Digitized by Google

En hiver . . . . . 12.
Au printemps. . . . . 12.
En été. . . . . 10.
En automne. . . . . 6.

L'influence des saisons est donc beaucoup moins marquée que dans les chapitres précédents : la multiplicité des travaux a seule une influence notable sur la production des accidents.

Il résulte de ce tableau que, malgré la surveillance de la police, un grand nombre d'accidents ne peut être prévenu ; qu'ils tiennent presque toujours à l'imprévoyance de ceux qui en deviennent victimes ; que les recommandations les plus bienveillantes ou les plus sévères sont impuissantes à rendre le peuple prudent, même quand il s'agit de la conservation de son existence.

Les accidents produits par la circulation des voitures sont seuls du domaine d'une bonne police ; mais le petit nombre d'agents auxquels est confiée, dans notre ville, la sûreté de la voie publique, rend leur surveillance insuffisante pour réprimer ou signaler les contraventions aux règlements municipaux, surtout quand ces contraventions ont lieu sur plusieurs points à la fois. Espérons que la nouvelle organisation que vient de subir l'administration, sous ce rapport, apportera une diminution sensible dans les résultats que je me propose de vous présenter plus tard.

A ces causes occasionnelles de mort, vient se joindre, pendant l'hiver, la congélation des ruisseaux, qui fait chasser l'une sur l'autre les roues des voitures, et expose les passants aux dangers continuels d'un écrasement. C'est au public à se tenir en garde contre des accidents bien faciles à prévenir, pour peu qu'on veuille y mettre quelque attention; cette observation est si vraie, qu'au nombre des décès de ce genre que j'ai été appelé à constater, un seul a été observé sur une personne aisée.

En résumant les faits exposés dans ce chapitre, nous

Digitized by Google

voyons que le total des morts subites, par cause interne ou externe, s'est élevé, dans un espace de 6 ans, à 132.

Chapitre II.

Blessures.

Les rapports que la police, les juges instructeurs, ou les tribunaux réclament le plus fréquemment, sont relatifs aux blessures résultant de rixes, de querelles, de rébellion contre la force armée, ou de blessures par imprudence. Il est fort rare que quelques jours se passent sans que je sois désigné pour en constater.

L'intérêt des magistrats requérants est, comme on le sait, d'être éclairés sur la gravité des lésions, à cause de l'énormité de la peine encourue par l'auteur d'une blessure dont la guérison doit dépasser le terme de 20 jours; et, à ce propos, Messieurs, j'aurai l'honneur de vous faire observer le ridicule qui s'attache à cette distinction : une blessure dont le traitement n'exige que 19 jours est justiciable des tribunaux correctionnels; lorsqu'elle dure 21 jours, elle est du ressort de la cour d'assises. L'une n'entraîne qu'une faible amende, des dommages-intérêts incapables de défrayer le blessé des jours d'interruption de son travail, un emprisonnement fort rare et de courte durée; l'autre entraîne la peine des travaux forcés.

C'est ici surtout, Messieurs, qu'on sent la nécessité d'une réforme dans la législation. C'est à la gravité de la blessure qu'on doit s'attacher, et non à la durée de son traitement. Il est des lésions qui peuvent être suivies d'une incapacité de travail absolue, et dont la cicatrisation ne réclame que quelques jours; il en est d'autres, au contraire, peu graves en apparence, dont le traitement se trouvera prolongé par des circonstances fortuites, étrangères à la volonté de

Digitized by Google

l'auteur des blessures, et dont rationnellement il ne peut porter la peine; telles sont l'imprudence du blessé, sa mauvaise constitution, ses prédispositions maladives, l'impéritie du chirurgien, certaines conditions de température ou de saisons, etc., et qui n'emportent pas moins, pour l'accusé, la peine infamante.

Je ne terminerai pas ces réflexions, Messieurs, sans vous entretenir de la singulière interprétation donnée par quelques légistes sur l'incapacité de travail admise par la loi. Selon eux, elle n'existe (et c'est évidemment torturer la pensée du législateur) que lorsqu'elle prive le blessé de l'usage habituel du membre qui lui est le plus utile dans l'exercice de sa profession. Ainsi, un manouvrier privé de l'usage d'un membre et inhabile à s'en servir, est, pour eux, protégé par la loi, tandis qu'un peintre, un commis ou tout individu chez lequel l'emploi du membre supérieur est indispensable, ne jouira pas du bénéfice de l'application légale, si le hasard veut que les membres inférieurs soient seuls le siége des blessures, attendu, disent certains avocats, que les blessés peuvent travailler assis et n'interrompre en aucune manière leurs occupations habituelles. Mais encore faut-il qu'ils jouissent du libre exercice de leurs jambes pour se rendre à leurs travaux!

Enfin, Messieurs, pour combler la mesure de cette absurde violation du principe qui garantit la sûreté individuelle, j'ai vu des blessures reçues par des gens aisés, contre lesquels certains défenseurs soutenaient qu'il n'y avait pas lieu d'accorder de dommages-intérêts, par ce seul motif qu'étant riches, et ne se livrant habituellement à aucune espèce de travail, l'incapacité légale ne pouvait les concerner. Je livre à vos réflexions ces sophismes pour en faire justice, bien convaincu qu'il ne peut exister aucun tribunal capable de les accueillir.

De 1832 à 1837, le total des blessures ayant exigé la rédaction d'un rapport, est de 123, savoir: 103 occasionnées

Digitized by Google

volontairement dans des rixes, 10 accidentelles ou par imprudence, 10 autres, enfin, par suite de rébellion contre la force armée.

Le nombre des hommes est de 87, et celui des femmes de 36, chiffre considérable eu égard aux habitudes, à la faiblesse physique de ces dernières; mais il ne faut pas omettre que ce tableau est composé d'individus appartenant à la classe ouvrière, et que, dans celle qui lui est supérieure par l'éducation, la constatation des sévices est un phénomène qu'on dissimule avec le plus grand soin.

Les professions ne semblent pas avoir une importance notable sur le total des blessures; toutefois, celles dont le chiffre est le plus élevé, sont, pour les hommes, les suivantes: ouvriers du port, tisserands, charcutiers, marins, bouchers, sergents de ville; et, pour les femmes, celles de filles publiques, de couturières (nom que prennent d'ordinaire les prostituées pour dissimuler leur infamie.)

La nature des lésions le plus fréquemment observées est dans l'ordre suivant: l'ecchymose plus ou moins répétée sur le même individu, les fractures des membres, des côtes, du col du fémur, les plaies pénétrantes des cavités, les plaies de tête par instruments tranchants, piquants ou contondants, les morsures d'animaux, la lésion des organes sexuels, les plaies par arrachement, etc.

Les causes qui les déterminent le plus ordinairement sont les contusions par suite de coups de poings, de pieds, de bâton, de sabot, de marteau, de fouet ou tout autre corps dur, puis les plaies par des instruments tranchants et piquants de toute espèce.

La cause occasionnelle la plus fréquente est l'ivresse; elle produit à elle seule les 3/4 des blessures.

L'année	1832 en fournit.....	22.
	1833.....	15.
	1834.....	33.

Digitized by Google

L'année 1835 en fournit..... 23.
1836..... 8.
1837..... 22.

L'influence des mois se présente ainsi : juin, février, décembre, janvier, août, mars, juillet, avril, novembre, mai, septembre et octobre. Considérée par saisons, je trouve : hiver 42, printemps 35, été 28, automne 18.

Il est facile d'expliquer la recrudescence des blessures avec certains mois; elle coïncide avec des fêtes chômées par le peuple; ainsi, l'ivresse, le tapage et les blessures qui en résultent, s'observent au moment des fêtes champêtres, du carnaval où la licence et les excès sont extrêmes, en décembre où le froid rigoureux est combattu par l'abus des alcooliques, en janvier où les étrennes doivent être consommées avant la reprise des travaux, etc. On devait à l'avance le prévoir, et l'expérience le prouve arithmétiquement. Il est inutile de dire que les sections les plus populeuses sont celles qui en offrent le plus grand nombre.

Chapitre III.

Asphyxies.

Me voici arrivé, Messieurs, à l'un des points les plus importants de la tâche que je me suis tracée; je vais vous entretenir des asphyxies, c'est-à-dire des décès causés par la submersion, la suspension, les gaz non-respirables et la privation d'air. Comparé au précédent, ce tableau, Messieurs, est véritablement affligeant, car il s'éloigne peu du total déjà trop considérable des blessures; il s'élève à 120. Pour peu qu'un doute, à cet égard, s'élevât dans vos esprits, je me ferais un devoir de vous soumettre tous les renseignements désirables.

Digitized by Google

J'ai apporté, dans cette recherche, la plus minutieuse attention, et voici le résultat qu'elle m'a donné.

Asphyxie par submersion.....	100.
— par suspension.....	16.
— par la vapeur du charbon	2.
— par défaut d'air.....	1.
— par méphytisme.....	1.
TOTAL.	120.

J'ai noté avec soin les causes de ces diverses espèces, et voici les renseignements que je me suis procurés.

Sur 100 asphyxies par submersion,

48 ont eu lieu accidentellement, soit en se baignant, soit en lavant à la rivière, soit en travaillant au débarquement des marchandises, soit en traversant l'espace qui les séparait des navires sur des planches trop mobiles, étroites ou glissantes, soit à bord des navires ou des embarcations mal dirigées, soit dans un état d'ivresse;

36 sont restées tout-à-fait inconnues ou trop conjecturales pour être admises;

7 volontairement par misère;

1 par des chagrins domestiques;

2 par aliénation mentale;

1 par suite d'une grossesse dont la publicité devait la déshonorer;

1 par désespoir de ne pouvoir guérir d'une maladie chronique;

1 par des revers de fortune;

3 par infanticide.

Sur 16 asphyxies par suspension,

7 reconnaissent pour cause l'aliénation mentale;

3 l'hypocondrie;

2 des chagrins domestiques;

2 un dégoût de la vie, par suite de maladies chroniques;

Digitized by Google

1 par ivresse.

1 seule est restée absolument inconnue.

Sur 2 asphyxies par la vapeur du charbon,

1 avait été provoquée par l'abandon d'une personne aimée;

1 autre, par la crainte de poursuites judiciaires.

Une asphyxie par méphytisme était due au dégagement abondant de l'hydrogène sulfuré dans la vidange d'une fosse d'aisance.

Enfin l'asphyxie par défaut d'air avait été produite par la compression involontaire du corps d'une mère endormie sur son nourrisson.

Sur 120 asphyxiés, se trouvent 96 hommes, 17 femmes et 7 enfants.

La condition sociale était ainsi répartie : mariés 38, veufs ou célibataires 43, sans renseignements 39.

Pour la submersion, j'ai trouvé 90 hommes et enfants, et 10 femmes.

Pour la suspension, 11 hommes et 5 femmes.

Pour l'asphyxie par le charbon, 2 femmes.

Par le méphytisme, 1 homme.

Par défaut d'air, 1 enfant.

La comparaison des âges donne, de la naissance à 10 ans 3.

Dé 10 à 20	6.
De 20 à 30	14.
De 30 à 40	42.
De 40 à 50	38.
De 50 à 60	13.
De 60 à 70	3.
De 70 à 80	1.

9	ont été constatées en	1832.
37	en	1833.
13	en	1834.
20	en	1835.
23	en	1836.
18	en	1837.

Digitized by Google

L'importance des mois se présente dans l'ordre suivant : Juillet, juin, décembre, août, janvier et mars sur la même ligne ; septembre, avril et mai dans la même proportion ; février, novembre et octobre.

Les saisons se classent ainsi :

Été	41.
Printemps	32.
Hiver	25.
Automne	22.

Une observation importante doit avoir lieu pour les quartiers qui ne suivent pas la marche ordinaire : ce sont, dans ce cas, les plus voisins du port qui sont le plus chargés ; ainsi, le 7e arrondissement, s'étendant de la cale St-Éloi à la barrière du Hâvre, en offre 58 pour sa part : après lui viennent les 1er et 6e. Le 5e et le 4e, où les travaux sont moins considérables, n'en présentent qu'une proportion très faible.

En étudiant les résultats statistiques de l'asphyxie par submersion, vous avez pu vous convaincre, Messieurs, que la moitié environ est la conséquence de causes accidentelles, et, sur 36 restées inconnues, je suis fondé à croire que la même proportion au moins devait exister, car l'absence des signes qui caractérisent la mort violente et de motifs connus de suicide, est bien faite pour déterminer en faveur de cette opinion.

Or, pour diminuer le nombre de ces causes, puisqu'il est impossible d'en empêcher complètement la reproduction, il faudrait, d'abord, non pas établir, mais faire exécuter avec sévérité les règlements de police qui prohibent la natation dans l'enceinte de la ville. Je suis toutefois forcé de reconnaître qu'il est impossible de prévenir tous les accidents de ce genre, attendu que quelques cadavres repêchés dans la Seine, sont ramenés dans le port par le courant, tandis que

Digitized by Google

la submersion a eu lieu en dehors des barrières, où la surveillance est impraticable.

2° Il faudrait encore contraindre les capitaines de navires à établir plus solidement, du quai à leur bord, des rampes aux ponts qu'ils jettent, pour prévenir la chute des matelots chargés de fardeaux trop pesants, en état d'ivresse, ou pris de vertiges.

3° Ne permettre en aucune manière la conduite des canots à des hommes ou enfants inexpérimentés, à moins d'avoir à bord un marinier connu par son habileté.

4° Établir une surveillance exacte de quelques hommes de poste qui pourraient porter un secours immédiat aux individus tombés à l'eau accidentellement ou dans une intention de suicide.

Dans un travail particulier soumis à M. le préfet par le conseil de salubrité, en 1832, nous avons prouvé, le docteur Ponchet et moi, que, depuis 8 années, nous ne connaissions pas de noyés rappelés à la vie par les secours de l'art, dès que la submersion avait dépassé quelques minutes. Ce fait est douloureux à avouer, mais il n'en est pas moins vrai, et tient à des circonstances qu'il serait facile de faire tourner à l'avantage des asphyxiés par submersion.

Comparant les heureux résultats de l'administration des secours publics en Angleterre, où, depuis 35 ans, cinq mille victimes ont été arrachées à la mort, nous avons prouvé, par l'autorité de l'exemple, qu'il existait quelques observations de revivifications de noyés après 6 heures et même 8 heures de submersion; que, par conséquent, loin d'être découragés par de nombreux insuccès, les hommes de l'art devaient apporter un soin nouveau et tout particulier à l'administration bien dirigée des secours. Pour faciliter l'exécution d'une mesure si importante, nous exposions à M. le Préfet, dont les bienveillantes intentions et les lumières étaient favorables à notre projet, les moyens nécessaires pour parvenir à le réaliser;

Digitized by Google

en conséquence, nous rédigeâmes une instruction plus en harmonie avec les connaissances médicales actuelles, empruntée à nos voisins d'outre-mer, et dans laquelle nous livrions à la publicité les procédés à l'aide desquels ils avaient obtenu de si merveilleuses résurrections.

Déjà, Messieurs, un renouvellement complet dans le materiel et la direction des boîtes si improprement appelées fumigatoires, a rendu les secours plus faciles; mais leur inutilité sera complète si, comme nous l'avons réclamé pour notre ville, on n'ordonne pas deux constructions spéciales aux extrémités opposées du port, où se rencontreraient tous les genres de secours nécessaires en pareille occurrence. L'exécution de ce projet a jusqu'ici rencontré des obstacles indépendants de l'administration supérieure, et ne pourra être réalisée qu'au moment où le conseil municipal, approuvant nos vues philantropiques, aura voté les fonds convenables.

S'il nous était permis, Messieurs, d'émettre un vœu qui doit exciter la sympathie de tous les admirateurs du dévouement de Louis Brune, nous réclamerions, comme une faveur, que l'administration l'instituât chef de ce service de sauvetage. Les émoluments attachés à la création de cette place, joints à la pension qu'il doit à la munificence du conseil municipal, assureraient l'existence de notre héroïque concitoyen, en même temps qu'ils donneraient des garanties assurées à la nouvelle institution. Placée sous la sauve-garde de Brune, la sûreté du rivage ne laisserait rien à désirer.

Enfin, profitant de l'établissement de ces maisons de secours, nous espérons encore que, conformément au désir que nous avons eu l'occasion d'exprimer si souvent, on pourrait, sans augmenter la dépense, ériger, à l'extrémité de l'une ou l'autre de ces constructions, une morgue véritable, et non un simulacre de morgue comme celui qui existe, aussi insuffisant que peu convenable à sa destination.

Digitized by Google

La fréquence des asphyxies par submersion dans notre ville, rend, Messieurs, la question soulevée par le conseil de salubrité aussi grave qu'importante, et les résultats qu'il me sera possible de vous faire connaître plus tard, me permettront, je l'espère, de vous indiquer un chiffre moins élevé, dès que les améliorations proposées auront permis aux médecins chargés de la direction de ce service, de lui donner tous les développements dont il est susceptible. Rouen n'aura rien, sous ce rapport, à envier à la capitale, dans laquelle se trouvent réunis les moyens de secours qu'offre la métropole de la civilisation.

Il me reste une remarque importante à faire relativement à l'âge, c'est que, de 30 à 50 ans, on observe les 2/3 du nombre total des noyés ; n'est-ce pas l'âge, en effet, du travail, de la force, où les passions ont un caractère plus positif, plus déterminé? mais aussi c'est celui où les pertes sont le plus sensibles, le plus regrettables ; car, à cette époque, l'utilité politique de l'homme présente pour la société un haut intérêt ; il ne donne plus des espérances pour l'avenir, il les accomplit pour le présent.

L'année 1833, remarquable par le nombre des asphyxies par submersion, correspond à une élévation peu commune de la température, favorable aux accidents provenant de la natation, lesquels sont toujours en raison directe de l'état thermométrique de l'atmosphère. C'est dans l'été et pendant le mois de juillet que j'en ai constaté le plus.

Après la 7e, la 1re division de police, étendue du Pont de Pierre au val d'Eauplet, c'est-à-dire sur une longueur considérable de la rive droite du fleuve, présente pour sa part un tiers des décès ; la difficulté de la surveillance étant toujours en rapport avec l'espace sur lequel elle doit s'exercer.

En résumé, la somme des asphyxies par submersion est à celle des décès que j'ai constatés, comme 3 est à 8, même

Digitized by Google

un peu plus; et la moyenne proportionnelle, de 20 par année pour les cinq huitièmes de la ville, proportion bien fâcheuse comparée à la mortalité en général.

Chapitre IV.

Aliénation mentale.

Durant l'espace de temps où ces observations ont été faites, j'ai été appelé à constater l'état mental de 71 individus seulement; je me sers à dessein de cette expression, car ceux que je n'ai pas reconnus aliénés ou assez aliénés pour être mis en état de séquestration, ne figurent pas dans ce tableau.

Sur 71 on compte 26 hommes et 45 femmes, dont 33 mariés, 19 veufs, 17 célibataires et 2 inconnus.

Savoir :

14	en.	1832.
8	en.	1833.
6	en.	1834.
9	en.	1835.
9	en.	1836.
25	en.	1837.

L'ordre dans lequel se présentent les mois est le suivant : décembre, juillet, février, mai, août, mars et juin, avril et septembre, janvier, octobre et novembre.

Par saisons, on en compte :

21	. . . . . en été.
21	. . . . . en hiver.
17	. . . . . au printemps.
12	. . . . . en automne.

L'influence du quartier diffère de celle observée dans les tableaux précédents : ce sont les 7e, 1re, 6e et 2e divisions qui en ont fourni la plus grande quantité.

Digitized by Google

Les causes de l'aliénation mentale ont été, depuis longtemps, distinguées en physiques et morales, bien que les premières soient improprement dénommées, car elles participent des unes et des autres; c'est-à dire qu'une cause physique étant le point de départ, réagit sur l'encéphale et développe l'affection mentale dans des conditions données, ou favorisées par des prédispositions individuelles particulières. C'est pourtant la seule désignation sous laquelle on puisse les indiquer. Ainsi, dans les recherches que j'ai l'honneur de vous présenter, j'ai rencontré l'étiologie dans les proportions suivantes :

Onanisme	1.
Priapisme	1.
Nymphomanie	2.
Hystérie	7.
Habitude d'ivresse	14.
Chagrins	3.
Ambition déçue	1.
Maladies organiques du cerveau	4.
Epilepsie	4.
Idiotisme congénial	4.
Conformation vicieuse du crâne	5.
Exaltation religieuse	4.
Remords d'un vol commis	1.
Lecture de romans	1.
Hypérémie cérébrale	3.
Misère	2.
Revers de fortune	2.
Hypocondrie	2.
Penchants contrariés	1.
Démence sénile	1.
Maladies chroniques	2.
Suites de couches	2.
Rechutes	4.

Digitized by Google

Ainsi, sur 71 aliénés, ou plutôt sur 67, à cause de 4 rechutes, j'ai reconnu seulement 15 causes morales, sans avoir pu constater deux fois l'hérédité admise comme presque absolue par les auteurs.

Les formes sous lesquelles s'est présentée l'aliénation, sont celles-ci :

Démence	27.
Manie ou fureur	16.
Monomanie suicide	5.
Idiotisme	4.
Monomanie incendiaire	4.
Monomanie religieuse	4.
Monomanie homicide	3.
Monomanie ambitieuse	2.
Epilepsie	2.
Rechutes	4.

Tous ces aliénés ont été dirigés sur des hôpitaux spéciaux.

Pour compléter ces résultats, je devrais peut-être ajouter ici le total des aliénations indiquées aux articles asphyxies et suicides; mais, comme la cause de ces décès m'a été seulement indiquée par des renseignements, qu'il m'a été par conséquent impossible de les soumettre à une vérification, je n'ai pas cru nécessaire d'augmenter inutilement l'étendue de ce tableau.

Vous avez pu remarquer, Messieurs, combien est considérable la quantité des femmes aliénées, proportionnellement à celle des hommes. C'est une observation faite depuis longtemps par les médecins qui se livrent exclusivement à l'étude de cette branche importante de la physiologie pathologique. La constitution nerveuse dont elles sont douées; la susceptibilité souvent extrême qui accompagne le flux menstruel,

Digitized by Google

en sont les motifs principaux ; et un fait assez remarquable, c'est qu'elles sont plus fréquemment atteintes que les hommes de manie ou folie furieuse : la vivacité de leurs passions explique ce phénomène.

Quant à l'explication que nécessite l'énorme différence des aliénations constatées en 1837, avec celle des années précédentes, je me contente d'indiquer ce fait comme une singularité que je n'ose commenter.

Il n'en est pas ainsi de l'influence des mois ; d'une part, les excès alcooliques, l'abaissement de la température, excitants non équivoques de l'organe encéphalique, de l'autre l'action directe quoique opposée d'une excessive chaleur et de l'insolation ; les excès de tout genre que développe février, époque des saturnales désignées sous le nom de carnaval ; la puissance non moins évidente du printemps sur le règne animal comme sur le règne végétal, donnent une solution satisfaisante de l'importance relative des mois de décembre, juillet, février et mai, dans le développement de la folie et de la supériorité des trois premiers trimestres sur le dernier.

La même cause donne encore l'explication de la fréquence des aliénations observées dans les 7e et 1re sections, lesquelles comprennent une population plus nombreuse, exposée davantage aux intempéries qui favorisent les troubles fonctionnels du cerveau.

J'ai eu l'honneur de vous faire observer, Messieurs, qu'il ne m'avait été possible de constater qu'une seule fois l'hérédité, quoique M. Esquirol l'indique comme très commune, et que cette opinion soit partagée par un certain nombre de praticiens. Notre résultat est consolant, puisqu'il nous démontre cette cause moins fréquente qu'on ne le pense en général.

La condition sociale des aliénés ne semble pas aussi indifférente. Le mariage n'y paraît pas étranger, puisque près de la moitié des malades étaient soumis à son influence. Cette

Digitized by Google

remarque, du reste, n'est pas nouvelle. Elle a été signalée en 1823 par M. Desportes, dans un rapport sur le service des aliénés de Paris.

Mes observations confirment encore ce fait indiqué par Georget, que les villes industrielles et manufacturières présentaient un nombre plus considérable d'aliénés que les autres.

On a prétendu, et c'est un fait que mes notes mettent hors de doute, que depuis quelque temps l'aliénation mentale allait en augmentant dans une progression rapide. M. Esquirol a cru que cette observation était plus apparente que réelle, mais il m'est impossible d'admettre les raisons sur lesquelles il se fonde, parce qu'elles sont absolument inapplicables à notre localité. Suivant lui, la maladie étant soumise à un traitement plus rationnel qu'autrefois, chacun s'empresse d'envoyer dans un hôpital spécial les malades, aussitôt qu'apparaissent les premiers symptômes; tandis qu'auparavant, les familles, pour ne point ébruiter une maladie si fâcheuse, gardaient les malades et les faisaient traiter à domicile. Mais, chez nous, Messieurs, l'augmentation du nombre des aliénés est réelle; les aliénés riches sont encore traités de la même manière ou envoyés à Paris dans des établissements en réputation, pour éviter la publicité d'un malheur qu'ils craindraient de voir divulguer dans leur ville natale. Or, Messieurs, sur le tableau que je vous soumets, ne figurent en aucune manière les aliénés opulents, traités comme pensionnaires à l'Asile départemental. Les individus soumis à mon observation appartiennent presque tous à la classe indigente, et, s'il fallait ajouter au total la population riche, qui se soustrait naturellement à notre investigation, le nombre en deviendrait bien plus considérable encore. Si la progression me paraît déjà si rapide avec un seul élément, bien plus forte serait ma démonstration, si j'avais la faculté de les réunir tous.

Digitized by Google

En recherchant les motifs de ce fâcheux accroissement, on peut les trouver, je pense, dans les chances, aujourd'hui si variables, du commerce et de l'industrie, qui compromettent à chaque instant l'existence des classes laborieuses; dans la concurrence qui s'établit dans toutes les professions, eu égard à l'accroissement sensible de la population; dans l'augmentation des besoins comparée à la diminution des ressources, L'état de civilisation est donc, et cette proposition n'est pas paradoxale, la cause de l'accroissement de la folie. Elle est particulièrement commune dans les pays libres, où l'attention publique, le choc des passions et des intérêts, les commotions politiques, etc., bouleversent les éléments de la société.

Ainsi, tout ce qui provoque ou stimule l'activité intellectuelle, devient pour la masse une cause d'aliénation; mais elle a peu de rapport, il faut en convenir, avec la population au sein de laquelle nos observations ont été recueillies. Si l'on pouvait douter de la solidité de mon argumentation, il me serait facile de prouver que, de tous les pays civilisés, l'Angleterre est celui qui renferme le nombre le plus considérable d'aliénés.

Contrairement à la plupart des écrivains qui se sont occupés de la folie, je trouve, comme causes déterminantes, près des quatre cinquièmes de causes physiques. C'est encore une particularité de la classe qu'il m'a été permis d'observer.

A ce nombre, Messieurs, si j'ajoutais, ce que je n'ai fait qu'indiquer, les aliénations terminées par asphyxie ou par un genre de suicide quelconque, vous verriez à quel nombre s'élèvent les aliénations mentales dans notre ville. Malgré les raisons que je vous ai exposées pour vous faire connaître le motif qui m'avait engagé à les passer sous silence, j'éprouvais quelque regret de n'avoir pas, sur le compte de ces aliénés, des documents plus précis; car, à de légères exceptions près,

Digitized by Google

qui touchent à un sentiment exagéré, peut-être, d'honneur et de considération, je considère le suicide en général comme une terminaison de l'aliénation mentale.

En opposition avec l'opinion de Fodéré, dont ce n'est pas la seule erreur, vous avez pu remarquer que, dans la classe pauvre, l'ivresse, où plutôt l'habitude de l'ivresse, est une cause assez commune de la folie.

Il n'entre pas dans le cadre que je me suis tracé d'étudier les désordres fonctionnels des aliénés; je laisse ce soin aux médecins spéciaux beaucoup plus compétents que moi en pareille matière; car, pour moi, l'aliénation est une fantasmagorie dont les objets passent sous mes yeux avec trop de rapidité, pour être étudiés avec tout le soin qu'ils méritent. Il ne me reste, de cet examen, qu'une impression passagère que je note uniquement pour en tirer les conséquences qui me paraissent importantes sous le rapport de l'hygiène publique.

Dans les questions adressées aux malades, pour constater leur état, j'apporte, Messieurs, une attention toute particulière, et voici les raisons qui me font un devoir de cette habitude.

Il est une foule de gens qui, pour se débarrasser d'un parent ou d'un ami, à la succession duquel ils ont des prétentions plus ou moins légitimes, invoquent la folie comme moyen de séquestration. Si l'homme de l'art, désigné par l'autorité pour l'éclairer sur la réalité de l'affection, apporte quelque légèreté dans cette mission, il en résulte une atteinte grave à la liberté individuelle, dont on aurait droit, selon moi, de demander compte à celui qui l'a provoquée.

De plus, le nombre des aliénés indigents s'est accru dans une proportion si remarquable, depuis quelques années, que l'asile qui leur est consacré suffit à peine à les contenir, et que le budget municipal se trouve grevé d'une somme considérable pour l'entretien de ces malades; or, dans l'intérêt des

Digitized by Google

contribuables, on ne peut apporter trop de sévérité dans les admissions, qui, en définitive, ne doivent être prononcées que lorsque les aliénés, par leur état, portent une atteinte directe à la sûreté ou à la tranquillité publiques, soit par leur violence, soit par les craintes d'incendie, qu'un grand nombre d'entr'eux excite à juste titre. Pour l'administration surchargée déjà de tant de sacrifices, la pension de cette population exceptionnelle, abandonnée depuis peu par le gouvernement aux communes, est une de ces plaies contre l'aggravation desquelles on ne saurait exercer une surveillance trop attentive.

Ne croyez pas, Messieurs, que la mission qui m'est souvent confiée soit toujours aussi facile qu'on pourrait le supposer. L'interrogatoire des aliénés présente parfois des difficultés qui naissent, ou des influences étrangères à l'aliéné, ou de l'adresse de ce dernier qui cherche à dépister l'interrogateur prévoyant le résultat de sa visite, ou de son refus absolu de répondre aux questions qu'on lui adresse, ou d'une monomanie qui ne se révèle que dans des circonstances données, son intelligence, du reste, paraissant aussi complète qu'on puisse le désirer.

L'un des phénomènes que j'ai le plus fréquemment rencontrés, est l'hallucination quand iln'existe pas; je m'efforce d'analyser les réponses du prétendu aliéné, de manière à me former l'idée la plus nette possible de l'état de ses perceptions, de son jugement, de sa mémoire, de son imagination, de son caractère, de ses passions, de ses habitudes aussi bien que de son attention, faculté dans la lésion de laquelle M. Esquirol fait consister la folie, quoique cette erreur ait été victorieusement combattue par Gall.

Il faut, Messieurs, une grande habitude pour discerner la folie de ces manies passagères, résultant d'un accès d'ivresse, d'un délire aigu, produit de phlegmasies cérébrales.

Digitized by Google

D'ailleurs, comme on le sait, la folie peut être simulée, dissimulée, imputée ou méconnue.

Simulée, pour échapper à des condamnations qu'un délit ou un crime ont méritées, ou par misère, par paresse, dans le but d'être admis dans un hôpital où les besoins seront satisfaits sans travail : j'en ai plusieurs fois observé.

Dissimulée, presque toujours par le véritable aliéné, qu'on parvient rarement à tromper sur le danger que court sa liberté. C'est la cause de dissimulation la plus commune.

Parmi les individus qui déjà ont fait à l'Asile un séjour plus ou moins prolongé, il en est peu qui ne craignent d'y être réintégrés ; j'en excepterai toutefois deux femmes aliénées qui m'ont exprimé un désir bien vif d'y être reconduites ; étonné d'abord de cette singularité, je ne tardai pas à reconnaître que l'hystérie était la cause principale de cette anomalie.

La folie est imputée par des individus qui veulent jouir prématurément du peu de bien que possède le prétendu aliéné, ou se débarrasser d'un importun depuis long-temps à leur charge, ou enfin pour mettre à profit un testament fait en leur faveur, au préjudice d'héritiers légitimes.

Il est rare que je prenne en considération les renseignements fournis par l'enquête, tant est grande ma crainte de céder à des apparences qui pourraient être si défavorables à l'individu qu'on me présente comme aliéné ; la médecine, au 19e siècle, ne doit plus renouveler la mystification de M. de Pourceaugnac.

L'état de l'intelligence, des passions, de la physionomie et des gestes, doit concourir à former la conviction. Je me rappelle un aliéné qui, pendant trois quarts d'heure interrogé, ne me permit en aucune manière de discerner sa folie, et dont un seul geste finit par trahir l'aliénation ; mais l'inégal partage de l'intelligence attribué par la nature à chacun de nous, un jugement faux, des idées bizarres, des opinions

Digitized by Google

ridicules, ne constituent pas toujours la folie, et c'est ce qui doit être toujours présent à l'esprit du médecin. Je ne saurais, en effet, trop insister sur cette circonstance indiquée plus haut, qu'il est des aliénés assez adroits pour reconnaître du premier coup d'œil le but de l'expert, et assez intelligents pour se tenir en garde contre toutes ses attaques.

Dans cette recherche, Messieurs, j'apporte donc une sévérité et une attention d'autant plus scrupuleuses, que la législation ne contient aucun article qui condamne les aliénés à la séquestration, avant leur interdiction légale. Hors de ce cas, c'est donc une détention arbitraire, une atteinte portée à la liberté individuelle; mais partout elle a été tolérée, en confiant au médecin le soin d'éclairer l'administration. Le pouvoir discrétionnaire immense, confié à l'homme de l'art sur ses semblables, tout en ennoblissant sa mission, lui confère donc une responsabilité énorme, dont sa conscience est le seul juge.

L'intérêt des malades, celui des familles, la sûreté publique, sont les seuls motifs qui puissent autoriser cet abus de pouvoir. L'interdiction a d'ailleurs ce grave inconvénient de rendre public ce que les familles ont tant d'envie de cacher. Pour concilier toutes ces difficultés, l'un de nos plus savants et regrettables confrères, Georget, si prématurément enlevé à la science, avait proposé une interdiction provisoire, prononcée sur la demande du conseil de famille, par le juge-de-paix assisté de deux médecins, l'un choisi par l'autorité, l'autre par les parents. C'était un excellent moyen de prévenir l'abus d'une interdiction définitive, la perte d'un temps précieux, la publicité, et beaucoup de frais; de garantir la liberté individuelle, d'empêcher que les aliénés pussent devenir victimes de la mauvaise foi ou de la friponnerie. [1]

[1] Ces réflexions étaient écrites avant la promulgation de la loi du 6 juillet 1838.

Digitized by Google

Pour légitimer l'interdiction suivant la loi, il faut un état *habituel* de folie, et, dans la majorité des cas, il n'est que temporaire.

Enfin, Messieurs, lorsque, dans les circonstances difficiles, l'interrogatoire ne peut éclairer le médecin, c'est à l'observation suivie et à l'enquête qu'il doit réclamer les lumières dont il est complètement dépourvu, et, dans le rapport sur lequel l'autorité est appelée à prononcer, il ne suffit pas, comme on le fait généralement, de dire que tel individu est aliéné, mais il faut encore indiquer, dans des considérations les plus étendues possibles, les signes à l'aide desquels on a été amené à reconnaître l'aliénation.

Je me suis peut-être trop longuement étendu sur cet article; mais j'en demande pardon à l'Académie, en faveur de l'importance du sujet.

Chapitre V.

Suicides.

J'ai eu l'honneur de vous prévenir, Messieurs, que je me trouvais dans l'obligation de noter un certain nombre de suicides déjà indiqués aux chapitres asphyxie et aliénation, pour vous donner le chiffre exact des morts volontaires observées depuis 1832, mais qui sera à déduire de la somme entière des rapports; leur nombre, dans une espace de 6 années, s'est élevé à 63, savoir 44 hommes et 19 femmes.

Le classement d'après les âges a donné la proportion qui suit :

de 10 à 20	1.
de 20 à 30	9.
de 30 à 40	21.
de 40 à 50	18.
de 50 à 60	12.
de 60 à 70	2.

Digitized by Google

Les causes se présentent dans l'ordre suivant :

Misère	10.
Chagrins domestiques	3.
Abandon	2.
Hypocondrie	4.
Poursuites judiciaires	1.
Souffrances physiques	6.
Aliénation mentale	20.
Revers de fortune	2.
Désespoir amoureux	3.
Pour dissimuler une grossesse	1.
Délire fébrile	1.
Habitude d'ivresse	1.
Désespoir d'être rappelé sous les drapeaux	1.
Crainte du déshonneur	1.
Hystérie	1.
Inconnues	6.

Considérés suivant le genre de mort, je trouve :

Asphyxie par submersion	13.
— par suspension	16.
— par la vapeur du charbon	2.
Empoisonnement par l'arsenic, les sels de cuivre, l'acide sulfurique, l'acétate de morphine	7.
Chutes d'un ou plusieurs étages	14.
— De la côte Sainte-Catherine	3.
Par armes à feu	4.
Section de la gorge par instruments tranchants, tels que rasoirs, tranchets, couteaux d'amputation ; des artères humérales à l'aide de ciseaux	4.

Digitized by Google

Suivant les saisons :

1er Trimestre . . . . . 14.
2e . . . . . 21.
3e . . . . . 14.
4e . . . . . 14.

L'ordre des mois se présente ainsi :

Mai, juillet, décembre, janvier, mars, avril, juin, août, septembre, novembre, février et octobre.

J'ai observé :

10 suicides . . . . . en 1832.
10 . . . . . en 1833.
11 . . . . . en 1834.
9 . . . . . en 1835.
16 . . . . . en 1836.
7 . . . . . en 1837.

En jetant un coup d'œil sur ces données statistiques, on peut remarquer qu'elles ne confirment pas la théorie qui attribue presqu'exclusivement à la jeunesse, l'aveuglement des passions, le mépris et le dégoût de la vie; c'est principalement de 30 à 60 ans que se présente le plus grand nombre de suicides. Ainsi ces données s'écartent peu des résultats que nous avons signalés dans les chapitres précédents, lesquels démontrent que l'âge auquel la vie de l'homme est entourée de plus d'écueils, est constamment de 30 à 60, mais plus particulièrement de 40 à 50 ans.

Que le printemps est la saison de l'année la plus favorable à cette exaltation cérébrale qui produit l'aliénation, et trop souvent, comme conséquence immédiate, le suicide.

Que l'année 1836 a été féconde en évènements de ce genre, sans qu'il soit possible d'expliquer la cause de ce fâcheux accroissement.

Je ne saurais terminer cette aride nomenclature, sans communiquer à l'Académie quelques particularités curieuses ou importantes qui ont accompagné certains suicides.

Digitized by Google

Parmi les suicidés par suspension, il en est, je dirai presque un quart, chez lesquels la strangulation a été opérée à l'aide d'un lien placé à une hauteur moins considérable que celle du pendu. Dans ce cas, les genoux fléchis suivant un angle plus ou moins fermé, permettaient facilement à l'individu d'arrêter la strangulation, si sa détermination de mourir n'eût point été aussi bien arrêtée. Je me rappelle, entr'autres, une femme pendue au moyen d'une corde qu'elle avait attachée au pied de son lit, chez laquelle les talons touchaient le sol, tandis que la tête n'en était distante que de trois pieds environ.

Je dois à la bienveillance d'un confrère, médecin en chef d'un hospice d'aliénés, la communication d'un fait plus extraordinaire encore; c'est celui d'un aliéné auquel une certaine liberté avait été accordée dans l'établissement, en considération de sa douceur, qui fut trouvé pendu dans la buanderie, sous une de ces cuves peu élevées, soutenues à l'aide d'un trépied qui n'avait pas plus de 23 à 24 pouces de hauteur. L'extrémité libre du lien avait été passée à l'une des branches du trépied servant de point d'appui, et le nœud coulant qui serrait le cou, n'était distant du sol que de 3 pouces environ. Le cadavre semblait couché à plat sur le dos; et l'aliéné, par la position de ses bras, n'avait évidemment opposé aucune espèce d'obstacle à la constriction de la corde.

Ainsi, Messieurs, se trouve démontrée, par un nombre considérable de faits authentiques, rapportés dans les annales de la science, la possibilité de cette étrange suspension.

Parmi les suicides par armes à feu, il en est de fort singuliers. J'en ai observé un chez lequel l'explosion d'un pistolet d'arçon, d'un fort calibre, et chargé depuis un grand nombre d'années, fit sauter la voûte entière du crâne, à la hauteur des bosses frontales, dans toute sa circonférence, de manière à représenter, par la netteté de ses bords, la section des os pratiquée d'un seul coup par un instrument

Digitized by Google

tranchant. La cavité du crâne vidée des organes qu'elle est destinée à protéger, semblait avoir été préparée comme pour une leçon d'anatomie.

Cette circonstance m'en rappelle une autre non moins remarquable, que j'eus occasion d'observer à la suite d'un duel au pistolet. L'avant-bras droit de l'un des combattants, probablement contracté avec force, avait été labouré par la balle de son adversaire, dans toute l'étendue de la face antérieure du membre, de manière que la peau rétractée, laissait béante une solution de continuité de trois pouces et demi de largeur, et présentait plutôt l'apparence d'un coup de sabre que d'une plaie par arme à feu. La blessure, du reste, n'était que superficielle et laissait intacte et à découvert, l'aponévrose anti-brachiale.

Je ne saurais faire une recommandation trop expresse aux hommes de l'art chargés de la visite des individus qui succombent à une mort violente, d'apporter, dans l'appréciation des circonstances soumises à leur jugement, la plus grande circonspection. Les faits suivants vont vous en démontrer la nécessité.

J'ai observé un vieillard chez lequel, depuis plusieurs jours, on avait remarqué des symptômes d'aliénation mentale, qui s'était pendu derrière la porte de son grenier, bien fermée en dedans à l'aide de verroux et d'une forte serrure. Le cadavre suspendu portait sur la poitrine 44 blessures plus ou moins profondes à la région antérieure. Le sang dont il était couvert, celui qui avait coulé en abondance sur le sol, tout pouvait faire supposer une lutte avant la mort. L'autopsie me fit reconnaître l'existence de deux énormes cavernes dans le poumon gauche, produites par la réunion des 44 coups d'instrument tranchant, à peu près au même point. D'après les recherches minutieuses auxquelles je me livrai, il fut constaté que ce vieillard, chez lequel la monomanie suicide était portée jusqu'à la plus complète insensibilité, s'était en-

Digitized by Google

fermé, avait dirigé contre sa poitrine, et un grand nombre de fois, un mauvais couteau de cuisine; que, ne pouvant réussir à se donner la mort aussi promptement qu'il en avait le désir, il avait placé son couteau ensanglanté à la hauteur de sa tête, entre la toiture et le larmier, et avait enfin obtenu par la suspension, une mort trop lente à son gré.

Que fût-il advenu, Messieurs, si la porte du grenier, inaccessible à toute espèce d'escalade extérieure, n'eût pas été fermée en dedans? qu'on eût sans aucun doute attribué à un assassinat ce qui n'était que le résultat d'un épouvantable suicide.

En voulez-vous une autre preuve convaincante? Il y a quelques années, à Rouen, un praticien aussi distingué qu'honorable, fut sur le point de commettre une semblable erreur:

Un jeune homme, par des causes qui sont restées longtemps inconnues, se donne la mort. Il est trouvé dans sa chambre, étendu sur le parquet ensanglanté. Une épée placée non loin de sa main, démontre, par les traces de sang qui la couvrent, qu'elle est l'instrument à l'aide duquel le suicide a été consommé; mais, en mettant à nu le cadavre pour le soumettre à un examen plus approfondi, on trouve une blessure par instrument piquant et tranchant, sur la face antérieure gauche de la poitrine, au voisinage de la région du cœur. Mais quelle n'est pas la surprise du médecin, en reconnaissant à la face postérieure de la même cavité, plus de 20 blessures semblables (le nombre exact n'est pas resté dans ma mémoire). L'individu avait-il pu se faire lui-même de pareilles lésions, ou bien était-il tombé sous le fer d'un assassin? Je tiens de notre estimable confrère, M. Flaubert, à qui l'observation de ce fait intéressant appartient, qu'il n'eût pas hésité à se prononcer pour cette dernière opinion, si la clôture intérieure et volontaire de l'appartement n'eût rendu évident le suicide; et pourtant, sans sortir de l'ouverture antérieure de la poitrine, l'épée avait traversé plus de 20 fois le poumon gauche,

Digitized by Google

pour ressortir chaque fois de haut en bas, à travers les parties molles du dos, jusqu'à ce que mort s'ensuivît.

Vous apprécierez comme moi, Messieurs, toute l'importance qui s'attache à la révélation de ces faits. Ce ne sont pas seulement les suicides qui peuvent donner matière à des poursuites judiciaires. La médecine légale est encore dans son enfance, malgré les progrès dont elle est redevable au zèle des médecins légistes distingués de notre époque. D'autres faits, non moins intéressants, me restent à vous signaler.

En 1832, un cadavre est retiré de la Seine au bout de trois semaines de submersion : on sait, à n'en pouvoir douter, que l'individu décédé est parti de son domicile avec une certaine somme d'argent; qu'il est allé dans un cabaret où une rixe s'est élevée entre lui et un matelot étranger; mais, comme les querelles entre ivrognes ont peu de durée, la réconciliation s'opère avant la fin de la soirée, et les deux antagonistes, complètement ivres, sortent ensemble vers minuit, pour retourner, l'un à Bonne-Nouvelle, l'autre à son bord. Tous deux disparaissent sans qu'on puisse obtenir sur leur compte le moindre renseignement.

Au bout de trois semaines, comme je le disais tout à l'heure, le cadavre de l'habitant est retiré de la Seine. Ses vêtements ne contiennent plus l'argent dont il devait être porteur. Nul doute, il a été volé et précipité dans le fleuve à la faveur de la nuit.

L'autopsie ne révèle aucune trace de violence ou d'une lutte ayant précédé la mort; seulement, la face interne de l'estomac présente des altérations jaunâtres, avec désorganisation de la muqueuse, absolument analogues à celles qu'on rencontre à la suite de l'empoisonnement par l'acide nitrique. L'analyse chimique, faite avec soin, prouve qu'il n'y avait point eu d'empoisonnement; mais que cette coloration insolite résultait, ainsi que l'altération de la muqueuse, d'une

Digitized by Google

affection antérieure à la mort, mais rendue plus évidente par la décomposition cadavérique. L'assassin présumé, à l'arrestation duquel la justice attachait d'abord une haute importance, est saisi et raconte tout naturellement ce qui s'est passé :

Au milieu de l'obscurité, le plus ivre des deux voyageurs avait pris le parapet du fleuve pour la tête du pont de bois, et s'était involontairement précipité dans l'eau ; son camarade, effrayé, rappelant à sa mémoire toutes les circonstances fâcheuses qui pourraient faire naître contre lui des soupçons, avait pris la fuite pour échapper aux recherches de la justice. L'argent disparu avait été dépensé au cabaret. Tous ces aveux, vérifiés, détruisirent l'échafaudage des présomptions élevées contre l'accusé, et démontrèrent combien d'erreurs de bonne foi, mais bien graves par leurs conséquences, peuvent être commises.

Un exemple de plus ne fatiguera pas, j'espère, votre attention : son importance sera mon excuse. Je suis heureux à cet égard de pouvoir invoquer le témoignage de notre savant confrère M. Girardin, dans une affaire où nous fûmes sur le point de commettre la plus grave de toutes les erreurs.

Deux époux vivaient depuis long-temps en mésintelligence; un soir, le mari, rentré de son travail, mange une soupe préparée par sa femme ; soit par mauvaise disposition, soit par tout autre motif, il se plaint du goût particulier de cette soupe, mais cependant l'avale tout entière.

Le lendemain matin il est trouvé mort dans son lit. Vers la ruelle du lit, sont répandues sur le sol des matières rejetées par le vomissement. La femme déclare ne s'être point éveillée et n'avoir eu aucune connaissance du décès, moins encore de la cause qui l'a provoqué.

L'aspect extérieur du cadavre démontre que des convulsions ont dû précéder la mort; la face est contractée par la douleur; les jambes et les cuisses sont fortement fléchies,

Digitized by Google

les poignets contournés, le ventre extraordinairement balloné.

Assisté du docteur Béchet, je pratique l'autopsie, et nous trouvons une désorganisation complète de l'estomac, vers la grande courbure duquel nous reconnaissons, à la partie moyenne, une perforation entourée d'un cercle inflammatoire, laquelle a donné lieu à un épanchement mortel. L'intestin grêle participe aux mêmes altérations.

Les conclusions de notre rapport établissent que les soupçons d'empoisonnement sont fondés, et qu'il est urgent de procéder, sous le plus bref délai, à l'analyse des matières recueillies dans la cavité abdominale et sur le sol.

M. Girardin, désigné par l'autorité judiciaire pour accomplir cette opération, et auquel nous avions été adjoints, se livra à la série d'expériences qu'exigeaient ces recherches.

En opérant sur une certaine portion des matières alimentaires, il reconnut, à l'aide des réactifs convenables, la présence de l'arsenic. Déjà, sur ce premier indice, nous nous disposions à faire prévenir M. le procureur du roi, lorsque, par une prudence qu'on ne saurait trop louer, M. Girardin, renouvelant l'expérience d'une autre manière, fut surpris de l'action insolite d'un réactif qui ne donnait pas un résultat confirmatif de sa première observation. A force de recherches, nous parvînmes à découvrir que l'arsenic n'existait en aucune façon dans les matières suspectes, mais bien dans de l'acide nitrique impur, employé d'abord comme réactif.

Puissent, Messieurs, ces observations n'être pas perdues pour la science, et devenir un enseignement utile pour les hommes de l'art!

Je terminerai la digression dans laquelle j'ai été entraîné, par une remarque relative au courage déployé au moment de l'exécution de certains suicides, et qui révèlent le degré d'insensibilité auquel on arrive, lorsque l'exaltation cérébrale est à son *summum* d'intensité; démonstration nouvelle de l'état

Digitized by Google

d'aliénation qui préside généralement au suicide. L'exemple du vieillard dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir, n'est pas assurément le moins remarquable. J'y joindrai pourtant celui d'un jeune médecin suédois, qui, par un motif ignoré, se donna la mort à l'hôtel de Bourgogne.

Il saisit, étant couché, un couteau d'amputation avec lequel il se traverse la poitrine de part en part, le retire fumant de la plaie, et le lance avec tant de force loin de lui, que la pointe de l'instrument va se fixer à un demi-pouce de profondeur, sur le lambris existant à l'extrémité opposée de l'appartement.

Il en est de même d'une femme qui eut le courage de s'ouvrir, au pli du coude, les artères brachiales à plusieurs reprises, avec de mauvais ciseaux qui avaient mâché la plaie plutôt que coupé les teguments.

Chapitre VI.

Crimes et délits.

Dans ce chapitre, Messieurs, il m'est impossible d'adopter la marche suivie dans les autres tableaux. Les raisons qui motivent ce changement, sont :

Que l'intervention de mon ministère a été aussi souvent réclamée par les officiers du parquet que par les commissaires de police, et que je n'ai pas conservé fidèlement les notes relatives à l'âge et au quartier.

En second lieu, que la statistique annuelle, publiée par les soins du garde-des-sceaux, sur l'état de la justice criminelle en France, rend mes observations tout-à-fait insignifiantes. Toutefois, je n'ai pas cru devoir les négliger, attendu qu'elles expriment une portion assez notable des crimes ou délits dans notre localité, et prouvent d'une manière incontestable l'influence des lumières et d'une police vigilante, sur la production des crimes dans les grandes villes.

Digitized by Google

Ainsi, pendant 6 années, j'ai pu constater 20 crimes ou délits, savoir :

5 assassinats.

4 infanticides, dont un étranger à l'arrondissement.

7 viols.

4 attentats à la pudeur (pédérastie).

La nature des assassinats commis par 5 hommes, comprend : une précipitation d'un lieu élevé, une section du cou, un coup de couteau, une mutilation du crâne et un coup de pistolet.

Les causes qui les ont provoqués, sont le vol, un attentat à la pudeur, l'ivresse, l'aliénation mentale, enfin un sentiment de vengeance.

Sur 4 infanticides, 3 reconnaissent pour cause déterminante l'asphyxie par submersion; le dernier, l'action vulnérante et mortelle d'un corps contondant.

Sur les 7 viols et les 4 attentats à la pudeur, les seules remarques que j'aie faites, sont relatives à l'âge des victimes, ainsi :

1 ..... de 4 ans.
1 ..... de 5 ans.
2 ..... de 7 ans.
1 ..... de 8 ans.
2 ..... de 11 ans.
2 ..... de 12 ans.
1 ..... de 13 ans.
1 ..... de 17 ans.

Contrairement à l'observation du docteur Villermé, l'importance des saisons a suivi un ordre absolument inverse, c'est-à-dire que le premier trimestre, comparé aux autres, offre à lui seul les deux tiers de la totalité des viols ou attentats à la pudeur. Conséquences faciles à expliquer, puisque le froid détermine sur l'encéphale des effets analogues à ceux provoqués par la chaleur, et surtout pendant les longues

Digitized by Google

nuits d'hiver, si favorables à l'accomplissement des actions coupables.

Ici, Messieurs, se terminent mes notes statistiques. Vous serez peu surpris de ne me voir établir aucune moyenne proportionnelle : j'ai eu déjà l'honneur de vous en déduire les raisons, fondées sur l'inexactitude du chiffre que j'aurais à vous présenter, puisque l'égalité actuelle de la population des arrondissements de police n'est qu'apparente. Il est évident, par exemple, que le 8e, celui de St.-Sever, est du double plus populeux que le 2e.

Un travail plus important me semblait devoir être fait, c'était celui de comparer les décès à la population relative de chaque arrondissement. J'ai voulu l'entreprendre, mais j'ai bientôt été contraint de l'abandonner comme une tâche aussi longue que pénible. Les changements récents opérés dans la classification des sections de police, ne permet plus de savoir le chiffre exact des habitants qui les composent, jusqu'à ce qu'un nouveau recensement soit pratiqué. L'administration municipale avait bien voulu m'accorder toute facilité possible pour compulser les registres électoraux et vérifier le nombre des habitants, rue par rue, maison par maison; mais j'avoue que l'intérêt du résultat ne m'a pas paru devoir compenser l'immensité du travail et les obstacles que présente la délimitation nouvelle qui divise souvent une rue en deux quartiers différents de police, tandis qu'elle est entière pour la même justice de paix.

Pour résumer en peu de mots le but du travail que je viens de vous soumettre, j'ai voulu, Messieurs, vous prouver que, quelques faibles et incomplets que fussent les résultats obtenus, ils pouvaient encore entrer en ligne de compte, comme éléments authentiques, observés avec soin, d'une statistique généralement peu étudiée et peu connue. Que la comparaison de ces divers tableaux offrait des résultats souvent contra-

Digitized by Google

dictoires à ceux obtenus jusqu'ici, eu égard à la nature et aux habitudes des sujets observés.

Que, malgré le peu d'intérêt qui semblait devoir naître de ces renseignements épars, il n'en restait pas moins un faisceau de plus de 500 observations, digne à tous égards de fixer l'attention.

En étudiant chaque sujet en particulier, je vous ai fait part des réflexions plus ou moins importantes qui en découlaient et des améliorations qu'il serait possible d'introduire dans certains services publics.

Les tableaux relatifs aux âges ont dû vous convaincre de cette règle presqu'invariable pour les suicides comme pour les décès involontaires ou accidentels; que l'âge qui paie à la nature le tribut le plus fréquent est celui de 40 à 50 ans, comme le plus exposé à la lutte des causes physiques et morales.

Pour compléter ces considérations d'hygiène publique, je devrais, Messieurs, vous signaler l'influence des quartiers, celle de la population resserrée dans un espace trop peu étendu; l'étroitesse insalubre de la plupart des rues de notre ville, leurs sinuosités, la hauteur des maisons, l'influence permanente d'une mauvaise alimentation, de boissons falsifiées et des excès, causes si fréquentes de mort; mais j'avouerai que, tout en consentant á admettre la valeur de ces causes, je fais un sacrifice à l'opinion générale. J'ai vu les professions les plus dégoûtantes, l'habitation dans les lieux les plus malsains, ne produire aucune altération sur la santé, tandis que les maladies les plus graves, les plus meurtrières, sévissaient avec fureur sur des individus placés dans les conditions tout-à-fait opposées. Aussi, pour moi, depuis long-temps, la richesse, l'aisance, ou, en d'autres termes, les circonstances dans lesquelles elles placent ceux qui en jouissent, sont les conditions hygiéniques les plus assurées.

C'est avec un plaisir bien vrai que j'ai reconnu mes ob-

Digitized by Google

servations sur la classe ouvrière, conformes, en général, à celles publiées depuis dix ans, par MM. Villermé et Benoiston de Châteauneuf.

Enfin, il résulte encore des tableaux qui viennent de passer sous vos yeux, que la périodicité des saisons se trouve assez fidèlement reproduite dans ses effets considérés par rapport au développement des passions de l'homme, de son penchant aux excès, au crime, ou de ses dispositions à l'aliénation mentale ;

Que ce qui se rattache à l'espèce humaine, étudiée en masse, est de l'ordre des faits physiques. En effet, plus le nombre des individus qu'on observe est grand, plus la volonté individuelle s'efface et laisse prédominer la série des faits généraux, dépendant des causes en vertu desquelles existe et se conserve la société. C'est ce qu'avait parfaitement établi M. Quetelet en 1832. Il est, cependant, une distinction importante à faire, c'est que, si le système social subit l'influence de certains agents physiques, tout aussi bien qu'un système quelconque, il porte en lui, cependant, des causes morales bien capables de modifier cette influence, sinon puissamment, du moins d'une manière sensible. Obtenir ces modifications favorables, doit donc être le but des efforts des philanthropes.

—

Digitized by Google

PREMIER MÉMOIRE

SUR

LES PUITS ARTÉSIENS,

FORÉS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

PAR M. J. GIRARDIN,

Professeur de chimie à l'École municipale de Rouen, etc.

Depuis que les écrits de MM. Garnier et Héricart de Thury, ainsi que les concours des Sociétés d'Agriculture et d'Encouragement de Paris, ont rendu populaire l'utilité des puits artésiens, de tous côtés, des essais sans nombre ont été entrepris pour amener, à la surface du sol, ces eaux pures et salubres qui se rassemblent, coulent et se renouvellent sans cesse, à des profondeurs plus ou moins considérables de la croûte solide du globe. La plupart de ces tentatives, entreprises avec plus de soin et de prudence, à mesure que l'art du fontainier-sondeur a acquis plus de précision, ont été couronnées de succès : et, déjà, de nombreux établissements industriels, des villes tout entières, doivent aux eaux jaillissantes une plus grande activité ou une salubrité inconnue jusqu'alors dans ces localités. Maintenant que l'opinion publique est bien éclairée sur les avantages que procure presque toujours le creusement d'un puits artésien; que les particu-

Digitized by Google

liers aussi bien que les administrateurs reconnaissent les immenses services que ces forages rendent à l'industrie comme à la science, il est inutile de justifier l'opportunité des essais tentés dans notre département, et surtout à Rouen et à Elbeuf, pour la découverte de réservoirs souterrains. Nous nous garderons bien de reproduire et de discuter les différentes théories proposées pour l'explication des eaux jaillissantes ; cette question a été trop bien envisagée et débattue par MM. Héricart de Thury et Arago, entr'autres, et les écrits de ces savants académiciens sont trop répandus, pour qu'il soit nécessaire de revenir sur ce sujet. Ce que nous voulons, dans cette notice, c'est seulement ajouter quelques nouveaux faits à tous ceux qui composent actuellement l'histoire des fontaines artésiennes.

Avant tout, nous donnerons quelques détails sur ce qui a été fait pour l'importation, chez nous, de cet art merveilleux qui donne la vie partout où il s'exerce.

Sous l'administration de M. le marquis de Martainville, MM. les membres de la municipalité de Rouen, sentant la nécessité de répandre dans plusieurs quartiers de la ville une eau abondante et salubre dont ils sont entièrement privés, entrèrent en pourparler avec MM. Flachat pour le percement de plusieurs puits artésiens. Mais ces ingénieurs, après la reconnaissance des terrains, refusèrent de se charger de cette importante opération, persuadés que la formation de craie sur laquelle la ville repose devait avoir de 7 à 800 pieds d'épaisseur. Une pareille opinion, émanée de sondeurs habiles, n'empêcha pas toutefois qu'un particulier, M. Lecerf, brasseur dans la rue Martainville, entreprît de résoudre un problème devant lequel les gens du métier reculaient. Aidé seulement de M. Malteau, entrepreneur charpentier à Elbeuf, il poussa un trou de sonde dans un puits de sa cour, et parvint, après bien des obstacles, à rencontrer, à la profondeur de 67 mètres 3 (207 pieds 65), une nappe d'eau

Digitized by Google

qui jaillit à 65 centim. au-dessus du sol de la brasserie. Cette nappe existe dans des sables gris faisant partie de la formation du calcaire jurassique [1]. L'eau qui arrive de cette profondeur, est potable et dissout très bien le savon ; elle est plus pure que celle des fontaines de la ville : malheureusement, sa quantité est assez faible.

L'heureuse tentative de M. Lecerf rendit l'espoir à MM. Flachat, qui, bientôt après, conclurent, avec le Maire de Rouen, un marché pour le forage d'un puits dans le faubourg Saint-Sever. Dans le même temps, deux percements étaient entrepris, l'un à l'hôtel des monnaies, l'autre rue des Espagnols, chez M. Lafosse. Le premier fut arrêté à 17 mètres 4 décimètres dans des sables et glaises supérieurs à la craie ; le second à 6 mèt. 50 seulement, et ne traversa que les couches superficielles du sol. Tous deux donnèrent des eaux abondantes, mais calcaires et dures, qui ne s'élevèrent pas au-dessus du sol ; toutefois, elles furent et sont encore utilisées à l'alimentation de chaudières à vapeur.

Les évènements politiques de 1830, qui eurent pour conséquences, non seulement le changement de dynastie, mais encore le renouvellement de toutes les municipalités de France, vinrent empêcher l'exécution du marché passé entre la compagnie Flachat et M. de Martainville, agissant au nom de la ville ; mais un des premiers soins de la nouvelle administration municipale, à la tête de laquelle se trouvait M. H. Barbet, fut de reprendre le projet d'un puits foré ; et un nouveau contrat fut bientôt passé avec la même compagnie, qui s'engagea à établir, dans le faubourg Saint-Sever, une fontaine jaillissante donnant 50,000 litres d'eau potable par 24 heures, à la hauteur de 50 centimètres au-dessus du sol, pour la somme de 6,000 francs.

[1] Voir l'ouvrage de M. Passy, sur la *Géologie de la Seine-Inférieure*, et la Séance publique de la Société libre d'Émulation, pour 1830.

Digitized by Google

Le faubourg Saint-Sever fut choisi de préférence parmi tous les quartiers de la ville, pour le percement d'un puits artésien, d'abord parce que le niveau de ce faubourg étant le plus bas, on devait espérer que le banc de craie offrirait moins d'épaisseur que partout ailleurs, et qu'ainsi on pourrait atteindre les nappes souterraines avec moins de dépenses et plus de promptitude; et en outre, parce que c'est cette partie de la ville où le besoin des eaux potables se fait plus fortement sentir; en effet, aucune fontaine ne coule dans ce quartier : les habitants n'ont que des puits et des citernes, et les eaux des premiers sont très dures et calcaires.

Les travaux ne commencèrent que vers le milieu de l'année 1832, sous la direction de M. Flachat jeune. L'administration fit choix, pour l'établissement de cette fontaine, du carrefour du corps-de-garde dans le faubourg Saint-Sever, comme étant le point central de cet immense quartier, et celui où l'agglomération des maisons étant la plus sensible, le puits foré devait profiter à une plus grande masse d'habitants. Le trou de sonde fut commencé à une distance de 10 mètres du corps-de-garde, et de 8 mètres des maisons des deux côtés de la rue.

Les travaux furent poussés avec activité, et, le 18 décembre 1832, la sonde atteignit une nappe d'eau assez puissante, à la profondeur de 59 mètres 25 (180 pieds), qui produisit une colonne ascendante, jaillissant par une ouverture de 94 millimètres de diamètre, à la hauteur de 6 mètres au-dessus du sol, et fournissant 98 litres d'eau par minute, ou 5,880 litres par heure, ou 141,120 litres par 24 heures.

Un si beau résultat fut malheureusement contrebalancé par la qualité des eaux, qui, chargées d'une proportion assez notable de substances salines, avaient une saveur analogue à celle des eaux de puits ordinaires, et dissolvaient mal le savon. L'analyse que nous en fîmes, sur l'invitation de M. Barbet, nous démontra qu'elles renfermaient 2 gr. 7 de

Digitized by Google

substances salines, au nombre desquelles se trouvait le sel marin pour une proportion notable.

L'administration municipale ne voyant qu'une partie de ses intentions remplie, et espérant, ainsi que M. Flachat, qu'il existait d'autres nappes souterraines au-dessous de la première, fit continuer le forage, en imposant, toutefois, pour condition à l'ingénieur de conserver les eaux de la première nappe. On posa donc un tube en cuivre, de 58 mètres de longueur, de 165 millimètres de diamètre, dans lequel on fit agir la sonde, d'abord jusqu'à 69 mèt. 84, où l'on ne trouva que de petits amas d'eau, puis successivement jusqu'à 74 mèt. 16, où l'on s'arrêta, découragé par la non réussite et par les dépenses énormes que nécessita ce nouveau travail.

Le puits ne fournissait plus alors que 100,000 litres d'eau par 24 heures, à 5 décimètres de hauteur au-dessus du sol; la qualité des eaux n'était pas sensiblement changée.

L'ingénieur enferma alors les eaux dans un tube en cuivre de 95 millimètres de diamètre, qu'il descendit seulement jusqu'à 59 mètres 25 dans le grand tube de 16 centimètres, et il remplit l'intervalle compris entre ces deux tubes, par une couche de mortier hydraulique, afin d'empêcher les fuites et la diminution du volume de la colonne jaillissante.

Tous les travaux furent terminés dans les premiers jours de janvier 1834, et une borne-fontaine d'un mètre de hauteur déversa l'eau par deux conduits sur la place publique.

Quelques jours après la pose des tuyaux, M. Destigny s'assura que le débit total des eaux était pour un espace de 2 minutes 5 secondes, de 78 lit., ou pour 24 h. de 53,914 litres. Ainsi, loin de gagner par les nouveaux sondages, on avait perdu en quantité, sans que la qualité fût améliorée.

Tous les frais s'élevèrent à la somme de 22,076 fr. 73 c.

Je dois la majeure partie de ces renseignements à l'obligeance de M. Destigny, adjoint au maire; c'est également cet honorable confrère qui m'a procuré la liste des couches tra-

Digitized by Google

versées par la sonde; la nature des échantillons ramenés par celle-ci, a été déterminée par M. Passy, auteur de la Description géologique du département.

Voici cette liste :

Liste des couches traversées par la sonde dans le Puits artésien de Saint-Sever, avec l'indication de leur épaisseur.

Nature des couches.	Epaisseur des couches.		Nature des couches.	Epaisseur des couches.	
			Report	23	57
Sable et galet.	6 m.	17	Marne	0	14
Craie de St.-Etienne. .	1	95	Grès	0	08
Craie blanche infére. .	3	04	Marne très dure	0	17
Craie marneuse.	3	44	Sable noir gras.	0	51
Sable marneux.	0	36	Sable et courant d'eau.	0	18
Banc de craie très dure .	0	12	Grès	0	16
Sable marneux.	0	33	Sable.	0	34
Banc de craie dure . . .	0	30	Grès avec petites huîtres	0	36
Sable marneux.	0	41	Sable.	0	32
Banc de craie dure. . .	0	11	Sable très gras avec petite quantité de marne.	0	60
Sable marneux.	0	81	Calcaire jaune	0	12
Banc de craie dure. . .	0	05	Marne avec fossiles et fer sulfuré	0	81
Sables glauconieux. . .	0	29	Grès solide.	0	65
Marne	0	19	Marne	0	09
Sables	0	30	Marne avec fossiles . .	0	38
Grès vert micacé. . . .	0	33	Calcaire marneux. . . .	0	14
Sable avec fossiles . . .	0	85	Marne	0	19
Marne	0	66	Grès tendre	0	32
Grès	0	19	Grès très dur.	0	20
Sables	0	47	Marne	0	42
Grès	0	10	Calcaire marneux. . . .	0	06
Marne	0	10	Marne dure	0	24
Grès	0	30	Calcaire marneux. . . .	0	17
Marne	0	20	Marne dure	0	73
Grès et sable.	0	21	Id. avec fer sulfuré . .	0	30
Grès	0	14	Calcaire marneux. . . .	0	18
Marne	0	30	Marne	0	11
Sable.	0	21	Calcaire marneux. . . .	0	12
Marne	0	36	Marne micacée avec fossiles noirs.	0	16
Grès	0	15	Marne	0	80
Marne	0	02			
Sable et courant d'eau.	0	53			
Grès	0	12			
	23	57		33	02

Digitized by Google

Nature des couches.	Epaisseur des couches.		Nature d's couches	Epaisseur des couches.	
Report	35	02	Report	47	75
Marne brune.	2	02	Marne dure	1	70
Marne avec fer sulfuré .	0	10	Calcaire jaune marneux.	0	87
Marne dure	3	49	Marne	3	06
Calcaire jaune	0	02	Calcaire marneux	0	27
Grès	0	02	Marne	0	56
Marne dure	3	62	Calcaire marneux	0	09
Calcaire marneux. . . .	0	93	Marne	0	90
Marne	1	51	Calcaire jaune marneux dur	0	22
Grès	0	02	Marne avec grains de quartz et fossiles. . . .	0	25
Marne	0	72	Calcaire marneux dur .	0	51
Grès	0	52	Grès calcaire avec de petites huîtres.	1	55
Marne sableuse.	0	25	Epaisseur de la nappe d'eau et sables sur lesquels elle repose. . . .	1	57
Marne dure	0	24			
Calcaire marneux. . . .	0	11			
Marne dure	0	34			
Calcaire marneux. . . .	0	07			
Marne	0	55			
Calcaire marneux. . . .	0	22			
	47	75		59	25

Au moment où nous parlons (1836), le puits de Saint-Sever ne fournit presque plus d'eau. Son produit a commencé à diminuer d'une manière sensible, peu de temps après son achèvement. Voici la marche qu'a suivie cette diminution.

Au mois de janvier 1834, le puits

fournissait en	2 m.	5′. .	78 lit., ou en 24 heures		53,914
En mai 1834	2	10 . .	78.		51,840
En août id.	2	10 . .	78.		51,840
20 janv. 1835	6	» . .	78.		18,720
10 fév. id.	5	» . .	78.		22,464
23 id. id.	4	35 . .	78.		24,506
16 mars id.	4	25 . .	78.		25,431
6 nov. id.	6	5 . .	78.		17,280

Tout me porte à penser que ce tarissement est uniquement dû à un vice dans le tubage, car je ne crois pas, comme quelques personnes, qu'il tienne à l'épuisement de la nappe d'eau par suite des longues sècheresses des années 1834 et 1835.

J'ai soumis à l'analyse chimique l'eau du puits de Saint-

Digitized by Google

Sever, dix jours après son apparition à la surface du sol. Je vais exposer ici les résultats de cet examen.

Cette eau jouit d'une parfaite limpidité; elle n'a ni odeur ni couleur. Sa saveur est fade, douceâtre, et tout-à-fait analogue à celle des eaux de puits.

Un thermomètre centigrade, plongé pendant 10 minutes dans le tube qui amène cette eau à la surface du sol, marque + 15° 1, la température de l'air ambiant étant de + 7°.

Sa densité est de 1,0002434 à + 4°, celle de l'eau distillée étant de 1,0000000.

Elle dissout très mal le savon à froid et le décompose bientôt.

Les légumes qu'on y fait cuire (pois, haricots, etc.) durcissent à l'extérieur.

Entretenue en ébullition pendant long-temps, elle ne dépose qu'une très petite quantité de matière pulvérulente.

Elle se comporte de la manière suivante avec les réactifs.

Teinture de tournesol	Ne change pas, même au bout d'un temps assez long. Se comporte de même après son ébullition.
Sirop de violettes	Teinte un peu altérée.
Eau de chaux	Trouble léger, disparaissant par l'addition d'une grande quantité d'eau.
Chlorure de barium	Précipité blanc très abondant.
Nitrate d'argent	Précipité blanc, caillebotté, très abondant, entièrement soluble dans l'ammoniaque.
Oxalate d'ammoniaque . . .	Précipité blanc très abondant.
Sous-phosphate d'ammoniaque, versé dans l'eau filtrée après l'action des réactifs précédents.	. . . Précipité floconneux assez abondant.

Digitized by Google

Potasse caustique	Précipité blanc floconneux très sensible.
Bi-carbonate de potasse. . .	Trouble manifeste au bout de quelque temps.
Cyanure ferroso-potassique. Cyanure ferrico-potassique. Chloride d'or. Acide gallique. Hydrosulfate d'ammoniaque.	Aucun trouble, aucune coloration, même au bout de 24 heures de contact et sur de l'eau évaporée aux trois quarts.

Une analyse qualitative m'ayant fait connaître que cette eau renfermait en dissolution :

Du chlorure de sodium,
de calcium,
de magnésium,
Du carbonate de chaux,
Du sulfate de chaux,
De la silice,
Une matière organique azotée,
Et des traces de chlorure de potassium :

J'ai procédé à l'analyse quantitative. Je n'entrerai pas ici dans tous les détails minutieux de cet examen : je dirai, en peu de mots, comment j'ai dosé chaque substance.

1. Deux litres d'eau ont été évaporés jusqu'à siccité, sans la faire bouillir, dans une capsule de platine. Le résidu désséché a été chauffé un peu plus fortement vers la fin de l'opération, puis pesé après son refroidissement. Son poids était de 5 gram. 40.

Ce résidu, abandonné à l'air pendant 24 heures, s'était fortement humecté, et la liqueur surnageante avait une saveur piquante et salée.

Après une dessiccation nouvelle, calciné jusqu'au rouge brun, dans un tube de verre fermé par un bout, il a noirci en dégageant l'odeur des matières organiques; et un papier

Digitized by Google

de tournesol rougi, placé dans le haut du tube, a été ramené au bleu par le contact des vapeurs qui en sortaient.

2. On a mis en digestion dans de l'alcool à 0,833 de densité, le résidu provenant de l'évaporation très ménagée d'une nouvelle quantité d'eau (6 litres). On a répété les digestions à trois reprises différentes. Après chacune d'elles, et lorsque la liqueur alcoolique était très claire, on l'enlevait avec précaution de dessus le résidu au moyen d'une pipette; ce qui remplaçait avantageusement la filtration qui occasionne toujours des pertes très sensibles, surtout quand on agit sur d'aussi petites quantités de matières; puis, après la dernière digestion, le résidu fut lavé à deux reprises avec de nouvel alcool qu'on isola par le même moyen.

Les matières insolubles dans l'alcool, furent desséchées à la température de 100°, et pesées.

Les liqueurs alcooliques, qui étaient colorées légèrement en jaune par la matière organique azotée que l'alcool avait dissoute, furent réunies, évaporées à siccité avec ménagement, et le résidu salin qu'elles fournirent, fut desséché à 100° et pesé.

3. Le résidu alcoolique fut dissous dans l'eau distillée légèrement acidulée par l'acide nitrique et traité par une suffisante quantité de nitrate d'argent, afin de précipiter le chlore des chlorures alcalins. Le chlorure d'argent fut lavé avec soin et fortement séché. Son poids fit connaître celui du chlore.

4. La liqueur précipitée par le nitrate d'argent, fut débarrassée de l'excès de ce dernier sel, au moyen d'un courant d'acide sulfhydrique. On filtra; puis le liquide, chauffé pendant long-temps pour chasser l'acide sulfhydrique qu'il tenait en dissolution, fut saturé avec de l'ammoniaque et précipité par une dissolution d'oxalate d'ammoniaque qui sépara la chaux. L'oxalate de chaux lavé, séché et calciné, donna du carbonate de chaux. Du poids de ce dernier, on conclut celui du calcium, et par suite du chlorure de calcium qu'il représentait.

Digitized by Google

5. La liqueur séparée de l'oxalate de chaux par la filtration, fut évaporée à siccité ; et son résidu fut calciné dans un creuset de platine avec un excès de carbonate d'ammoniaque, pour décomposer tous les nitrates. Le résidu fut pesé, puis traité par l'eau : la matière insoluble était la magnésie, qu'on transforma par le calcul en chlorure de magnésium.

6. Ce qui s'était dissous était très alcalin et effervescent ; c'était du carbonate de soude, avec des traces de carbonate de potasse.

Ce carbonate de soude, dont on prit le poids, représentait du chlorure de sodium dont on eut facilement la quantité par un simple calcul.

7. Après avoir ainsi analysé les matières salines, solubles dans l'alcool et dans l'eau, on examina celles que ces véhicules n'avaient pu dissoudre (n° 2). Elles se composaient de sulfate et de carbonate de chaux, et de silice.

On les épuisa par l'eau chaude. Toutes les liqueurs réunies furent évaporées à siccité, et le résidu fut calciné à une chaleur modérée pour avoir le poids du sulfate de chaux.

8. Les matières indissoutes par l'eau bouillante, composées de carbonate de chaux et de silice, furent mises à digérer dans de l'acide nitrique étendu, qui a dissous le carbonate avec effervescence. L'acide silicique, épuisé par l'acide et bien lavé, fut calciné au rouge et pesé.

La liqueur nitrique ayant été sursaturée par l'ammoniaque, fut précipitée par l'oxalate d'ammoniaque, et l'oxalate de chaux, lavé, fut changé en carbonate, par une calcination au rouge.

9. Il restait à déterminer la proportion d'air et d'acide carbonique tenue en dissolution dans l'eau du puits. On s'est servi du mode ordinaire pour cette détermination, mode qui consiste, comme on sait, à chasser ces gaz de l'eau, par l'ébullition dans un appareil en verre entièrement rempli de liquide et disposé de manière à conduire les gaz sous des

Digitized by Google

cloches placées sur la cuve à mercure. On a agi sur 2 décimètres cubes ou litres d'eau, qui ont donné, après une heure d'ébullition, 8 centimètres cubes de gaz, dont on a éliminé l'acide carbonique au moyen de la potasse caustique. Le gaz restant était un mélange d'azote et d'oxigène, dans les mêmes proportions que dans l'air atmosphérique.

L'analyse de l'eau du puits de Saint-Sever nous a donc appris qu'elle contient, par litre, 2 gram. 70 de matières salines, dans les proportions suivantes :

Chlorure de sodium	1,4835000.
de calcium.	0,7335000.
de magnésium	0,1046395.
Sulfate de chaux	0,2600000.
Carbonate de chaux	0,0411950.
Acide silicique	0,0060000.
Matière organique azotée	0,0440000.
Chlorure de potassium	*des traces.*
Perte	0,0271655.
	2,7000000.

Et 4 centimètres cubes de gaz, ainsi composés :

Gaz acide carbonique	0^{m}, 01.
Air atmosphérique	0 03.

Nous avons dit précédemment que les seconds sondages au-dessous de la nappe qui existe à 59 mètres 25 centimètres, n'avaient pas sensiblement modifié la qualité de l'eau. Suivant M. Flachat, il existerait, à 69 m. 84, de petits amas d'eau qui se réuniraient à la grande nappe. Lorsque la sonde fut arrivée à cette profondeur, nous constatâmes que l'eau amenée à la surface du sol, ne renfermait que 2 grammes de matières salines par litre. Peu de temps après, la proportion de ces matières avait un peu augmenté : elle était de 2 gr. 20. Au mois de janvier 1834, l'eau me donna 2 gr. 57 de subsances par litre ; enfin, le 25 février 1835, il y en avait 2 gr.

Digitized by Google

60, c'est-à-dire presqu'autant qu'à l'époque où je fis l'analyse de l'eau de la première nappe. C'est une chose assez remarquable que ces variations dans la proportion des matières tenues en dissolution dans l'eau. Sont-elles dues à un changement chimique dans la nature même de l'eau, ou proviennent-elles uniquement de filtrations irrégulières d'eaux de diverses qualités, qui viennent se réunir à la nappe de 59 mètres ? Cette dernière opinion me paraît plus probable.

Malgré la proportion assez forte de substances salines contenues dans l'eau du puits artésien de Saint-Sever, (ce qui l'empêche de bien dissoudre le savon et de cuire parfaitement les légumes), la fontaine qu'elle alimente rendait et rend encore d'importants services aux habitants de ce quartier qui sont forcés d'employer l'eau des puits, et ne paraissent pas en souffrir, bien que la plupart de ces eaux renferment jusqu'à 3 gram. 5 de matières salines par litre, ainsi que je m'en suis assuré. Dans d'autres localités, on fait servir aux usages de la vie, des eaux qui sont également plus chargées de matières minérales que celles du puits artésien de St-Sever.

Si l'on compare cette eau jaillissante à celle obtenue par M. Lecerf, dans le faubourg Martainville, ainsi qu'à plusieurs autres eaux jaillissantes de différents pays, on aura lieu de s'étonner de l'énorme différence qui se trouve entr'elles sous le rapport de la quantité des substances fixes qu'elles renferment. Jusqu'ici, en effet, l'analyse avait démontré que ces eaux jaillissantes sont, non pas toujours, mais assez ordinairement, plus pures que celles des sources et rivières qui les entourent. L'eau de St.-Sever est le premier exemple, à ma connaissance, d'une eau jaillissante aussi riche en substances salines. Le tableau suivant, dans lequel j'ai réuni les analyses de plusieurs eaux de rivières, sources et eaux artésiennes, va servir à constater ce fait assez curieux. Je me contenterai d'indiquer ici la proportion relative des substances étrangères, sans mentionner leur nature diverse.

Digitized by Google

Richesse relative en substances fixes de différentes eaux courantes servant aux usages de la vie, dans différents pays.

INDICATION DES ESPÈCES D'EAUX, Et des pays où elles coulent.	QUANTITÉ de SUBSTANCES FIXES par litre d'eau.	NOMS DES CHIMISTES qui ont analysé ces eaux.
Eau de la Seine avant sa jonction avec la Marne.	0,1785	Vauquelin et Bouchardat.
de la Marne avant sa jonction avec la Seine.	0,1801	Id.
de la Seine dans Paris, à la Cité.	0,1703	Id.
du canal de l'Ourcq près Paris (moyenne de 4 analyses).	0,4321	Id.
de la Bièvre, avant son entrée dans Paris.	0,6349	Colin.
Source de Belleville et de Ménilmontant, au regard St-Maur près Paris.	1,6490	Id.
des Prés-Saint-Gervais, fontaine du Chaudron près Paris. . . .	1,1320	Id.
Eau d'Arcueil, fontaine de l'Institut, à Paris	0,4660	Id.
de la Seine, à Rouen.	0,1393	Dubuc.
de la Vienne, au bas des remparts de Troyes (Aube).	0,1980	Delaporte.
Source de Saint-Filleul, fontaine de Lisieux à Rouen.	0,3000	Girardin.
Id. id. de la place Henri IV.	0,6000	Id.
de Darnétal ou de Carville, font. de l'Hospice-Général à Rouen.	0,3100	Id.
Id. id. de Saint-Maclou	0,2000	Id.
de Gaalor, fontaine du Marché-Neuf à Rouen.	0,5000	Id.
Id. id. de la Cour Royale	0,4000	Id.

Digitized by Google

Notre-Dame, fontaine de Saint-Amand, à Rouen.	0,7500	Girardin.
Id. id. de la rue des Bonnetiers	0,8700	Id.
Saint-Nicaise, id. de la rue des Maîtresses, à Rouen	1,8000	Id.
Eau d'un puits foré à Paris, rue de la Roquette.	0,5400	Payen.
Id. à Perpignan	0,2300	Bouis.
du premier puits foré à la gare de Saint-Ouen, près Paris. . . .		
A. Eau de la nappe la plus profonde (64 m. 96)	0,30342	Henry fils.
B. Eau de la nappe la moins profonde (48 m. 72).	0,73400	Id.
d'un puits foré à Rouen, rue Martainville, chez M. Lecerf. . . .	0,1327	Dubuc.
Id. id. rue des Espagnols, à 6 m. 49 de prof. .	0,2390	Id.
Id. à Elbeuf, chez M. Join Lambert.	0,7100	Girardin.
Id. à Neufchâtel (Seine-Inférieure).	0,4000	Id.
des puits naturels du faubourg Saint-Sever	3,4650	Id.
du puits foré de Saint-Sever.	2,7000	Id.

Digitized by Google

Ces rapprochements me dispensent de plus longues observations; mais il est un autre fait non moins curieux que celui dont je viens de parler, c'est la composition chimique de l'eau du puits de Saint-Sever. Il est assez singulier, en effet, de voir rassemblés dans une même eau douce, trois des sels qui s'accompagnent dans l'eau de la mer, c'est-à-dire, les chlorures de sodium, de calcium et de magnésium; et surtout de trouver une aussi grande quantité du premier (sel marin), près d'un gramme 1/2 par litre. Assurément, une telle composition doit faire naître aussitôt dans l'esprit des personnes qui ont quelques notions des sciences physiques et naturelles des conjectures, sur l'origine de cette eau de Saint-Sever, et leur faire supposer avec quelque apparence de raison, que la nappe qui alimente ce puits jaillissant est en communication avec les eaux de la mer, au moyen de quelques fissures dans les terrains qui séparent notre bassin de l'Océan; ou que cette nappe repose dans quelques-uns de ces points sur un sol imprégné de sel marin, ou est entretenue par des sources qui, dans leur trajet à travers les terres, lavent des dépôts de sel gemme.

Cette dernière supposition nous paraît plus vraisemblable que les deux autres, et surtout que la première; car, encore bien que notre bassin soit assez rapproché des côtes de l'Océan, nous ne concevons pas trop bien la manière dont pourrait avoir lieu cette communication des eaux de ces deux localités. Ainsi que nous l'avons déjà dit, dans notre ouvrage sur les *Volcans*, tout atteste que les filtrations de la mer avancent fort peu dans l'intérieur des terres; et en général, tout ce qu'on a dit à cet égard est exagéré. Quant à l'existence de dépôts de sel gemme dans une partie des terrains que parcourent les eaux qui viennent former, par leur réunion, la nappe qui produit la source jaillissante de Saint-Sever, rien ne peut infirmer cette opinion; car, alors même que l'étude des roches traversées par la sonde dans cet endroit, démontre la non existence de pareils dépôts dans cette loca-

Digitized by Google

lité, cela ne prouverait pas qu'à des distances plus éloignées de la nappe, il n'existe pas de ces dépôts qui sont, d'ailleurs, si répandus dans les terrains secondaires. Ne connaît-on pas, en effet, des sources salées qui sortent de terrains où l'observation et la théorie démontrent qu'il n'y a aucun gîte de sel marin, et qui sont très distants de ceux qui peuvent en contenir? Ainsi, en Westphalie, des sources salées sourdent de la Grauwacke schisteuse du terrain de transition; à Creutznach, elles sortent du porphyre appartenant à la formation du grès rouge; près de Waldenbourg, elles s'échappent du grès rouge même, etc. Telle est enfin la circulation des eaux dans l'intérieur du globe, que les plus salées peuvent souvent être les plus éloignées du lieu où elles dissolvent le sel gemme!

Je ne quitterai pas l'histoire du puits artésien de Saint-Sever, sans mentionner un fait d'une assez grande importance, que mon ami, M. Perrot, ingénieur civil fort distingué, vient de constater récemment. C'est la différence de température qui existe entre les eaux de ce puits jaillissant, et celle des puits naturels de Saint-Sever et de l'intérieur de Rouen.

Voici les résultats d'observations faites le 6 novembre 1835:

	profondeur.	température.
Eau jaillissante de Saint-Sever	74m 16	+15° 1
Eau des puits naturels de Saint-Sever [1].	4 87	+14° 4
Eau des puits de l'intérieur de Rouen.	12 99	+12° 7
Température moyenne de l'année 1834 à Rouen, d'après les observations météorologiques de M. Lévy.	.....	+11° 425

Il suit, d'après cela, que l'eau du puits artésien ayant, à la profondeur de 74 mètres 1, une chaleur supérieure de 3° 675 à la température moyenne du pays, l'accroissement

[1] Dans ces puits, l'eau suit, à quelques jours près, les variations de hauteur de la Seine.

Digitized by Google

de cette chaleur est de 1° centigrade par 20 mètres 15 de profondeur. Ce chiffre s'éloigne peu de celui qui a été trouvé par M. Kuppfer, dans ses observations aux Monts-Ourals; puisqu'en comparant la température des sources sortant de profondeurs variables, à celle de l'air de la même contrée, il a évalué le terme moyen de cet accroissement à 1° par 20 m. 20 c. M. Fleuriau de Bellevue, d'après des expériences sur la température de l'eau provenant d'un puits artésien creusé à la Rochelle à la profondeur de 123 m. 16 c., a trouvé un terme moyen un peu plus faible, 1° par 19 mètres 71 de profondeur. — Si, au lieu de prendre 74 mètres 16 comme terme de la profondeur du puits artésien de Saint-Sever, on prenait 59 mètres 25, qui est la profondeur de la grande nappe d'eau qui jaillit, on trouverait alors que l'accroissement de la chaleur souterraine serait de 1° par 6 mèt. 12, terme bien plus faible que ceux indiqués plus haut.

La réussite d'un puits artésien dans le faubourg Saint-Sever, engagea plusieurs industriels de ce quartier à tenter des forages; mais jusqu'ici aucun n'a réussi, bien qu'ils aient tous été poussés beaucoup plus loin que celui de M. Flachat, et que les localités où ils étaient entrepris ne fussent pas très éloignées du premier. Je ne donnerai aucun détail sur ces tentatives infructueuses, notre confrère M. Dubuc père en ayant fait le sujet d'une notice qu'il a communiquée, cette année, à l'Académie. [1] Malgré ces insuccès, l'administration municipale a le projet de faire percer un puits dans l'intérieur des abattoirs, qu'on termine au S.-E. du faubourg St-Sever. Nous suivrons le travail de ce nouveau puits avec un soin tout particulier. [2]

[1] Voir le Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences de Rouen, pour l'année 1836.

[2] Ce puits qui n'était pas encore commencé lors de la rédaction de ce mémoire, est maintenant achevé: nous en parlerons dans un prochain mémoire.

Digitized by Google

Sur plusieurs points du département, des forages ont été entrepris, depuis 1830, au Havre, à Yvetot, à Neufchâtel, à Elbeuf. Nous allons faire un exposé rapide de ces travaux.

Au Havre, l'ouverture du puits artésien eut lieu le 16 avril 1830, sous la direction de MM. Flachat, sur un terrain vague que la ville possède à l'ouest du magasin de décors, au point d'intersection de l'axe de la salle de spectacle et de l'alignement *est* de la rue Bernardin de Saint-Pierre. Dans le marché passé avec la ville du Havre, MM. Flachat s'étaient engagés à faire des sondages jusqu'à la profondeur de 97 m. 45, à raison de 40 fr. par jour de onze heures, et autant par nuit de dix heures de travail. Après avoir atteint la profondeur indiquée sans arriver aux eaux jaillissantes, la compagnie Flachat proposa de continuer les essais jusqu'à 162 m. 41, pour la somme de 50 fr. par jour, et autant par nuit de travail suivi. Ces propositions furent acceptées. Cet intervalle de 64 m. 96 fut franchi du 12 juin au 7 août 1830, après 57 jours et 57 nuits, ou 1197 heures de travail, mais sans aucun résultat. Les travaux n'en continuèrent pas moins, d'abord jusqu'à 190 m. 66 (à raison de 65 fr. par chaque journée de travail, et de 60 fr. par nuit), où la sonde se rompit; ils furent ensuite poussés à 203 m. 01, où ils furent définitivement arrêtés, les fonds de la ville se trouvant épuisés. A partir de 190 m. 66, la compagnie était payée à raison de 80 fr. par chaque pied de forage. A la profondeur de 191 m. 44, la sonde se cassa une deuxième fois; on parvint, après bien des efforts, à l'arracher; mais, lorsqu'elle arriva au sol, on s'aperçut que 3 m. 24 de fer étaient restés fichés dans la paroi du trou. Ne pouvant réussir à enlever les morceaux de fer restés dans le fond, on imagina d'y descendre une bouteille de grès remplie d'acide hydrochlorique; le vase ayant été brisé par un coup de trépan, quelques parties de fer se trouvèrent dissoutes, ainsi que l'odeur qui se manifesta le lendemain l'annonça aux personnes placées à l'ouverture du puits. Quel-

Digitized by Google

ques jours après, une troisième rupture de la sonde eut lieu, mais l'instrument fut aisément retiré cette fois-là. La coupe géologique que je joins ici, fait connaître la nature des terrains traversés, et me dispense d'entrer dans aucun détail à cet égard.

On a observé, dans le cours du forage des 203 m. 01, que les eaux naturelles qui remplissaient le trou, ont varié depuis 0 m. 64 jusqu'à 4 m. 87, mesurés en contre-bas du sol : ces variations paraissaient provenir du plus ou du moins de sècheresse suivant la saison, ou de la plus ou moins grande quantité d'eau tombée sur la terre.

Les frais de cette tentative, malheureusement sans résultat satisfaisant, ont été de 18,000 f.

Je n'ai jusqu'à présent aucun renseignement sur les forages exécutés sans succès à Yvetot.

J'ai été chargé, dans le milieu de l'année 1835, par mon confrère M. de Saint-Léger, ingénieur des mines, d'examiner l'eau d'un puits artésien foré à Neufchâtel, sur lequel d'ailleurs il ne m'a été fourni jusqu'ici aucun détail. Je donnerai, toutefois, les résultats de l'analyse que j'ai faite concurremment avec celle des eaux d'un ruisseau formé par les fontaines de la même ville.

L'eau de ce puits artésien n'est ni acide, ni alcaline, ni gazeuse, ni sulfureuse. Elle ne contient aucune trace de fer. Sa saveur est analogue à celle des bonnes eaux de source. Elle renferme par chaque litre, 0 gram. 400 de substances salines, ainsi composées :

Sulfate de chaux, . . .	0	gram.	016.
Chlorure de calcium. ,	0	»	017.
Id. de magnésium.	0	»	003.
Carbonate de chaux. . .	0	»	364.
	0	gram.	400.

Digitized by Google

L'eau des fontaines de Neufchâtel avec laquelle je l'ai comparée, est beaucoup plus pure. Elle ne renferme, par litre, que 0 gram. 055 de substances salines, qui se composent presqu'exclusivement de carbonate de chaux et d'une trace de chlorure de calcium.

J'arrive aux puits forés avec le plus grand succès à Elbeuf, et sur lesquels j'ai des renseignemens assez précis à donner.

Le premier forage entrepris dans cette localité, fut exécuté par M. Mulot, habile sondeur d'Epinay (Seine), dans une propriété appartenante à M. Join-Lambert, fabricant de draps, et située à peu de distance de la Seine. Les travaux commencèrent en 1834 et furent terminés très rapidement; ils furent poussés à la profondeur de 149 mètres 30, à travers toute la masse de craie, qui, dans cette localité, a 121 m. 95 d'épaisseur, jusque dans les sables verts et gris inférieurs à la craie, où l'on rencontra une nappe d'eau considérable qui jaillit avec une grande force jusqu'à 32 m. 50 au-dessus du sol.

Peu de temps après, un second puits fut foré par M. Mulot, chez M. Prieur-Quesné, banquier, dans l'intérieur même de la ville et aussi à peu de distance de la rivière. Un succès aussi remarquable que le premier ne tarda pas à être obtenu, absolument dans les mêmes circonstances. La nappe jaillissante fut rencontrée à la même profondeur, dans les mêmes couches; mais son produit fut beaucoup plus considérable.

Dans les deux localités précitées, la sonde traversa les mêmes couches, qu'on peut voir dans la coupe ci-jointe, qui leur est commune. La masse de craie a la même épaisseur. On trouva, en creusant ces deux puits, une nappe d'eau d'infiltration peu abondante, à 6 m. 49 au-dessous du sol, et une seconde nappe très abondante stationnaire, entre 11 et 12 mètres au-dessous du sol.

Digitized by Google

Voici la quantité d'eau fournie par ces puits :

Puits de M. Lambert.	Puits de M. Prieur.
A fleur du sol. . . 300,000 litres en. . . . . 24 h.	A 1 m. au-dessus du sol, 500,000 litres en 24 h.
A 8 m. 32 au-dessus du sol, hauteur à laquelle on le fait couler ordinairement. } 180,000, id.	A 10 m. 350,000 litres.
	A 20 m. 200,000 id.
	On l'a fait couler à 23 m., mais il a été impossible de mesurer la quantité d'eau qu'il fournissait, attendu sa grande élévation.
A 21 m 76, plus de 50,000, id.	
Les eaux peuvent s'élever jusqu'à 32 m. 50, ou 100 pieds au-dessus du sol.	Les eaux peuvent être élevées jusqu'à 32 m. 50 au-dessus du sol.
	La hauteur à laquelle on le fait couler ordinairement, est de 5 m.

L'eau de ces deux puits est très bonne. Sa température est de + 16° centigrades. Je n'ai soumis à l'analyse que l'eau du puits de M. Lambert.

Voici les résultats de mon examen.

Cette eau jouit d'une parfaite limpidité ; elle n'a ni odeur ni couleur : sa saveur est celle des eaux potables.

Sa densité est de 1,0000177 à + 4°.

Entretenue en ébullition pendant long-temps, elle ne laisse déposer que des traces de matière pulvérulente.

Elle dissout très bien le savon à froid ; elle cuit parfaitement les légumes.

Elle se comporte ainsi qu'il suit avec les réactifs :

Teinture de tournesol. . . . . Aucun changement, avant et après son ébullition.

Digitized by Google

Sirop de violettes.	Rien.
Eau de chaux.	Trouble léger disparaissant par l'addition d'une grande quantité d'eau.
Chlorure de barium.	Léger précipité blanc insoluble dans l'acide nitrique.
Nitrate d'argent.	Précipité abondant, disparaissant en partie par l'acide nitrique, et totalement par l'ammoniaque.
Oxalate d'ammoniaque. . . .	Trouble blanc assez intense.
Sous-phosphate d'ammoniaque, versé dans l'eau filtrée après l'action des réactifs précédents	Trouble léger.
Potasse caustique	Précipité floconneux très léger.
Bi-carbonate de potasse. .	Rien.
Cyanure ferroso-potassique ferrico-potassique Chloride d'or. Acide gallique. Sulfhydrate d'ammoniaque.	Aucun trouble, aucune coloration, même après 24 heures de contact, et sur l'eau évaporée aux trois quarts.

Un litre de cette eau donne, par son évaporation ménagée à siccité, un résidu blanc pesant 0 gram. 710.

Voici les substances que j'y ai reconnues :

Chlorure de sodium.	0,08422.
de magnésium. . .	0,01200.
Sulfate de chaux.	0,26288.
de magnésie.	0,06760.
Carbonate de chaux.	0,16330.
de magnésie. . . .	0,08000.
Silice.	0,04000.
Matière organique azotée. . .	*des traces.*
	0,71000.

Digitized by Google

Comme on le voit, les puits artésiens d'Elbeuf sont remarquables par le volume et la pureté de l'eau qu'ils fournissent, et surtout par leur force ascensionnelle, qui est une des plus considérables qu'on ait encore constatées dans ces sortes de puits.

Les heureux résultats des forages entrepris dans cette localité ont déterminé plusieurs notables habitants à en faire exécuter de semblables pour le service de leurs fabriques. Dans un second mémoire, nous ferons connaître les résultats de ces nouveaux forages; nous parlerons de quelques observations curieuses auxquelles ils ont donné lieu, et nous entrerons dans des détails intéressants sur le puits absorbant que l'administration municipale de Rouen fait creuser dans les abattoirs du faubourg Saint-Sever.

Rouen, Décembre 1836.

Digitized by Google

Craie tufau.	44	12	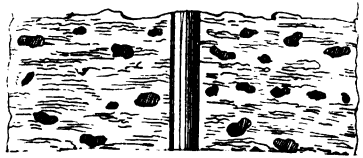 Dureté avec silex épars en pyrites de fer?

Digitized by Google

Puits artésien du Hâvre. Sondage de Mr. Flachat, de Paris.

Coupe géologique du terrain parcouru par la sonde.

N. B. On a tracé cette coupe à peu près sur l'échelle de 3 millimètres pour mètre, mais on a été forcé de faire les petites divisions plus grandes que la proportion exacte ne l'aurait exigé. — La coupe jointe au mémoire de l'ingénieur architecte du Hâvre contient plusieurs erreurs que lui-même n'a pu corriger ou qu'on a essayé de rectifier approximativement.

Epaiss. des bancs.	Profond. totales.	Indication des diverses natures de sol.	Composition des diverses couches.
Niveau de la			partie sup. du terrain.
3m 35c			Terrains de rapport mêlés de galets.
5 74			Glaises vertes très délayées.
2 28	9 99	5 couches: lignites 1h, sable vert 8c, sable verdâtre	Sable fin mêlé de silex noir 6h, argileux 30c, sable bleuâtre mêlé de silex 38c.
5 20	11 27		Silex noirs roulés.
	16 57		

Suite de la coupe.

Epaiss. des bancs.	Profond. totales.	Indication des diverses natures de sol.	Composition des diverses couches.
Report 95	110m 17c	5 couches: marne grise,	argile brune 46c, marne (1)
1 95			argile brune.
5	118 12		Marne jaune, sable en coquilles
9 23			argile brune.
1 73	124 08		Marne argileuse.

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

NOTE

SUR LA

TEMPÉRATURE SOUTERRAINE,

PAR MM. PERSON ET GIRARDIN;

LUE A L'ACADÉMIE DE ROUEN LE 11 MAI 1838.

Le 13 mars 1838, nous avons pu déterminer, grâce à l'obligeance et au zèle éclairé de notre confrère M. Destigny, la température du puits artésien creusé à l'abattoir de Rouen, faubourg Saint-Sever. Ce puits est percé dans un terrain qui est de niveau avec les eaux moyennes de la Seine, et par conséquent d'environ 16 mètres plus bas que le zéro du pont de la Tournelle, à Paris. A la profondeur de 183 mètres (564 pieds) où l'on était alors parvenu, nous avons trouvé une température de + 17° 6 thermomètre centigrade.

Voici quelques détails sur l'opération.

On s'est servi d'un thermomètrographe de Bunten, qu'on avait comparé, entre 15 et 20°, avec un thermomètre de Collardeau, afin de bien déterminer la partie de l'index qui donnait la température. On avait vérifié aussi le thermomètre de Collardeau, dont on avait trouvé le zéro remonté de 0° 3.

Le thermomètrographe était dans son étui de verre, qu'on avait luté, pour prévenir l'introduction de l'eau. On avait

Digitized by Google

mis l'étui dans un de ces tuyaux de fer qui servent à ramener les résidus de la trituration du fond des puits artésiens. Quelques anneaux de liége empêchaient cet étui de toucher les parois du tube métallique ; il était, en outre, fixé par un fil de fer qui l'entourait de plusieurs spires, s'attachant d'une part à l'extrémité supérieure du tuyau, et de l'autre à un bouchon de bois vissé à l'extrémité inférieure. Ce fil de fer empêchait l'étui de balloter et donnait le moyen de le retirer. Le rétrécissement de l'orifice du tuyau n'avait pas permis d'ajuster les anneaux de liége à frottement, ce qui d'ailleurs eût pu rendre l'extraction de l'étui difficile, à cause du gonflement produit par l'eau qui pénétrait librement par des trous à la partie supérieure du tuyau.

La descente s'est faite le lundi 12 mars, à une heure de l'après-midi ; elle a duré une demi-heure à cause de l'ajustement des tiges de la sonde. Il n'y a pas eu le moindre choc. On n'avait pas travaillé la veille ; le matin, on avait seulement remonté la sonde. Sous la tente, au moment de la descente, la température était de + 10° 4.

Le lendemain, mardi, à 6 heures du matin, on a retiré la sonde, de sorte que le thermomètre est resté plus de 16 heures au fond du puits. L'ascension, qui a duré 3 heures 1/2, n'a présenté aucun accident. On a eu l'occasion de remarquer la forte aimantation des barres. Il fallait un effort très notable pour en détacher une tige de fer. Mais cette aimantation ne pouvait avoir aucune influence sur la marche de l'index, dont le déplacement, d'ailleurs, était tellement difficile, même avec l'aimant annexé à l'instrument, qu'il fallait à la fois un choc et l'action de cet aimant pour l'obtenir.

Le thermomètre fut retiré en bon état ; seulement l'eau avait pénétré dans son étui, de sorte que l'instrument avait subi une pression d'environ 18 atmosphères. Le puits était plein d'eau jusqu'à 4 mètres de l'orifice. C'eût été une cause d'erreur importante pour un thermomètre à mercure ; mais, à

Digitized by Google

cause du grand volume des degrés d'un thermomètre à alcool, l'effet de cette pression n'est que d'environ 0° 06. On l'a cependant compté pour un dixième de degré dans le chiffre cité. La correction se fait, avec une exactitude suffisante, en retranchant de la température observée $\frac{n\,c}{k}$, c étant la contraction cubique du verre pour une atmosphère, n le nombre d'atmosphères, et k la dilatation du liquide thermométrique pour un degré. On a $c = 0{,}0000033$ (33 dix millionièmes), $n = 18$ et $k = 0{,}001$ à très peu près, en tenant compte du mercure qui est avec l'alcool dans le thermométrographe.

Voici, du reste, comment on peut déterminer rigoureusement la température. Supposons d'abord le thermomètre non comprimé, et donnant la véritable température t; quand la compression s'exerce, un volume c du liquide thermométrique s'élève dans le tube et nous donne autant de degrés au-dessus de t que le volume a d'un degré est contenu de fois dans c, de sorte que, si on désigne par T la température non corrigée, on a :

$$t + \frac{c}{a} = T.$$

Soit k le coefficient de dilatation du liquide thermométrique, V_o le volume de ce liquide à zéro, on aura

$$a = V_o\,k.$$

Maintenant, pour avoir c, observons que la capacité du thermomètre diminue par la pression comme le volume de verre qui la remplirait. Soit V_t, cette capacité (qui est le volume du liquide thermométrique à la température t), soit c la contraction cubique du verre pour une atmosphère et n le nombre d'atmosphères, on aura $c = c\,n\,V_o$, et comme $V_t = V_o(1 + kt)$, il vient

$$t + \frac{n\,c\,(1 + k\,t)}{k} = T$$

Digitized by Google

d'où $t = \frac{kT - nc}{k\ (1 + nc)} = T - nc\left(\frac{1}{k} + T\right)$ en négligeant les puissances supérieures de c; et même ici on peut négliger T devant $\frac{1}{k}$, de sorte que la formule se réduit à

$$t = T - \frac{nc}{k}.$$

En admettant 11° 4 pour la température moyenne à Rouen, on a 1° par 29 mètres 5; mais il peut rester du doute sur la température moyenne.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LES MÉMOIRES ENVOYÉS AU CONCOURS DE 1838;

PAR

MM. Girardin, Person, Morin, Paumier et Lévy, rapporteur.

Si la patrie reconnaissante décerne des honneurs, élève des statues aux hommes de génie qui l'ont illustrée par leurs travaux, lors même que, déjà pendant leur vie, ils ont reçu les plus glorieux hommages de leurs contemporains, se montrera-t-elle oublieuse pour la mémoire de ceux dont les ingénieuses découvertes ou les savantes conceptions n'ont pu être appréciées à l'époque où elles ont vu le jour, mais ont doté l'avenir de nombreux bienfaits; semence féconde qui devait produire de riches et abondantes récoltes?

Qu'il y a loin du principe découvert par Papin, ou peut-être par notre célèbre et infortuné compatriote Salomon de Caus, aux applications de ce principe dans la construction de machines qui, non seulement font faire des prodiges à l'industrie, mais permettront bientôt à tous les peuples de l'univers de communiquer entr'eux avec une rapidité que nos aïeux n'auraient cru pouvoir attribuer qu'à l'effet de la baguette

Digitized by Google

enchantée des magiciens. — Et cependant, la jalousie même de nos voisins, qui nous disputent la découverte de ce principe, est une preuve qu'ils sont obligés de reconnaître avec nous que, dans ce principe, résidait l'invention tout entière.

La chimie, cette science si avancée de nos jours, qui répand ses bienfaits sur toutes les parties de l'industrie, qui en est, on peut dire, la source vivifiante, n'était pourtant, dans le dix-septième siècle, qu'un amas confus de principes plus ou moins faux, de théories ridicules : c'était la science de l'alchimie, cultivée par des dupes et des fripons, ceux-là fournissant l'or que ceux-ci y trouvaient.

Mais apparut un homme qui devait débrouiller cette science, démêler le vrai du faux, faire sortir de ce chaos la chimie véritable, grande, forte et puissante.

Ce jeune homme, dit un célèbre chimiste de nos jours, *sur lequel tous les regards sont fixés, aux paroles duquel toutes les oreilles prêtent une si vive attention, vous le devinez : c'est une révolution personnifiée ; c'est Nicolas Lémery.*

Cet homme n'est point resté dans l'oubli ; l'Académie de Rouen n'a pas dit : « Nous avons été ingrats jusqu'à ce jour, nous avons oublié Lémery; réhabilitons sa mémoire » ; mais, tout en reconnaissant que son éloge a été fait avec habileté par notre célèbre compatriote Fontenelle, que sa vie a été racontée par les biographes, elle a reconnu aussi que les conceptions de cet homme de génie n'ont pas été suffisamment étudiées par rapport à la révolution qu'il a opérée dans la chimie ; cet examen ne pouvant convenir, ni à l'époque où vivait Fontenelle, ni à son talent. C'est quand une science est arrivée à un haut degré de perfection, que l'on se plaît à jeter un regard en arrière et à l'arrêter avec complaisance sur les hommes qui l'ont fait marcher dans cette voie qui devait la porter si vite et si loin ; c'est alors, seulement, que l'on est à même de juger de l'importance de cette première

Digitized by Google

direction. Il restait donc à rendre complète justice à Lémery; il était du devoir de ses compatriotes d'élever ce monument à sa gloire ; l'Académie de Rouen a pensé que l'époque était arrivée de lui rendre cet hommage, et elle a proposé pour sujet de prix : l'Éloge de Lémery.

Relisons le programme; il est important de se pénétrer de ce qu'il demande, pour décider jusqu'à quel point les concurrents ont répondu à ses exigences :

« L'Académie propose pour sujet du prix qu'elle décernera dans la séance publique du mois d'août 1838, une notice sur Lémery, chimiste, né à Rouen le 27 novembre 1645.

« Pour atteindre le but de l'Académie et mériter le prix qu'elle propose, ce travail devra être à la fois *littéraire* et *scientifique*. L'auteur, complétant, au besoin, les faits connus par des recherches biographiques, retracera l'origine, la famille et les travaux de Lémery, les évènements de sa vie, les changements de sa fortune ; puis, considérant l'état de la chimie en Europe, et principalement en France, à cette époque, il cherchera à déterminer l'influence que Lémery, par son enseignement public et par ses ouvrages, a exercée sur les développements progressifs de la science.

« Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 francs. »

Quatre mémoires ont été envoyés au concours.

Le mémoire n° 1 porte pour épigraphe :

« Isin apud Ægyptios sanitati hominum, etc. »
DIODOR. SICUL.

L'auteur de ce mémoire n'a rien ajouté à ce que les biographes nous ont appris sur l'origine et la famille de Lémery; il le fait naître le 17 novembre 1645; c'est le 19 qu'il a reçu le jour. Je vous rappellerai, Messieurs, à cette occasion,

Digitized by Google

qu'une faute s'était glissée dans le Programme de l'Académie, qui donne le 27 pour date de sa naissance. — Il passe rapidement sur les premières années de la vie de Lémery, sur son séjour près de Glazer, sur ses voyages et sa résidence à Montpellier, sur son retour à Paris et sur son professorat. Il ne sait rien de neuf sur la vie privée de Lémery; il reproduit succinctement ce qu'en ont dit Fontenelle et les biographes; il avoue lui-même qu'il ne sait rien de plus que ces derniers, n'ayant pu puiser aux sources et compulser les registres de sa ville natale. Il parle seulement de deux fils de Lémery, et cite en quelques mots ce qu'ils ont fait pour la science. Par erreur, il attribue à Louis Lémery, le fils aîné, plusieurs travaux qui appartiennent à son père.

La partie scientifique est traitée avec plus de soin. On voit que l'auteur a lu les travaux du chimiste rouennais, et qu'il a su reconnaître les immenses progrès qu'il a fait faire à la science chimique et pharmaceutique. Malheureusement, l'exposé critique de la science, avant et après Lémery, l'analyse critique de ses ouvrages, sont embarrassés par une foule de choses inutiles à son récit et par une verbeuse érudition qui l'entraîne à chaque instant hors de son sujet. L'auteur aurait pu supprimer plus du tiers de son mémoire, qui n'a qu'un rapport très éloigné avec son sujet, et son œuvre y aurait gagné. Il y a surtout une digression sur les Codex, qui pourrait très bien figurer dans un journal de pharmacie, mais qui est fort déplacée dans un éloge historique.

On peut reprocher aussi à cet auteur le peu d'ordre qui règne dans son récit, des répétitions fatigantes qui alongent démesurément son travail, et d'assez nombreuses fautes d'orthographe. Quant au style, il n'offre point *cette dignité soutenue* que l'auteur se plaît à lui reconnaître. (Page 39.)

En résumé, ce mémoire n'est pas dépourvu de quelque mérite, mais n'a pas paru à votre commission digne du prix proposé par l'Académie.

Digitized by Google

Le mémoire n° 2 a été retiré du concours.

Le mémoire n° 4 porte pour épigraphe :

> « Souvent une notice ressemble à un panégyrique, quelquefois à une satire; c'est peut-être moins à l'écrivain qu'au personnage qu'il faudrait l'imputer. »

L'auteur de ce mémoire est aussi sobre que le précédent de renseignements biographiques sur Lémery. Il le fait naître le 27 novembre 1645 : en ceci il a commis la même faute que le Programme de l'Académie ; il ne rapporte aucun fait nouveau sur la vie privée de Lémery ; il a copié Fontenelle et les biographes.

La partie scientifique de la vie de Lémery est traitée avec soin ; l'auteur fait connaître tous les travaux du chimiste, et il analyse ses principaux ouvrages. Il sait en faire ressortir le mérite, et ses jugements sont presque toujours sages et vrais. Malheureusement, l'auteur de ce mémoire est trop prolixe, et son œuvre manque d'ordre. C'est surtout dans l'exposé de l'état de la chimie avant Lémery, que ces deux défauts sont mis plus en relief. Assurément, le tableau qu'il présente de la science, depuis son origine jusqu'à Lémery, est fidèle et renferme d'excellentes choses ; mais l'auteur délaie dans vingt-deux pages ce qui aurait pu être dit en huit ou dix. Ce qui fatigue aussi dans la lecture de ce mémoire, c'est qu'à chaque pas on est arrêté par des notes dont la moitié sont étrangères au sujet.

Le style de ce mémoire laisse d'ailleurs à désirer. La commission pense cependant que l'auteur mérite les encouragements de l'Académie, car on voit qu'il a étudié son sujet avec beaucoup de soin, et dans mainte occasion il fait preuve d'une très bonne et très solide instruction. Il a surtout mis en relief les grands et nombreux services que Lémery a rendus à la science.

La commission propose d'accorder à l'auteur de ce mémoire une mention honorable.

Digitized by Google

Le mémoire n° 3 porte pour épigraphe :

« Ce jeune homme..... c'est une révolution personnifiée. »

DUMAS.

Ce mémoire est divisé en deux parties. Dans la première l'auteur s'occupe de la vie privée de Lémery, et nous apprend, sur cet homme célèbre, plusieurs particularités omises par les biographes. Il nous fait assister à une conversation intime entre Lémery et son ami, le chimiste Homberg, et c'est de la bouche même de ce dernier que nous apprenons la série des évènements qui ont traversé sa vie.

L'auteur a tiré un heureux parti de cette manière de mettre en scène celui dont il veut faire connaître la vie et les opinions ; elle lui a permis d'entrer dans des détails dont les uns auraient été beaucoup moins intéressants s'ils avaient été présentés autrement ; d'autres étaient d'une délicatesse telle, qu'il valait mieux supposer les opinions de Lémery et les lui faire émettre à lui-même, que d'y substituer celles de son biographe ; dans ce cas se trouvent les motifs de son changement de religion ; et ces sentiments, que l'auteur fait exprimer à Lémery avec noblesse et dignité, ne sont pas de pure invention, mais sont tels qu'on doit les attendre d'un homme bon, simple et naïf, qui, livré tout entier à l'étude de la science, suivait la religion dans laquelle il avait été élevé, sans avoir jamais cherché à reconnaître s'il était dans une voie vraie ou fausse. Les sentiments qu'il lui fait exprimer, dans cette circonstance comme dans les autres, sont en harmonie avec sa vie tout entière et rendent le portrait frappant de vérité.

La vie de Lémery avait déjà été écrite ; l'auteur a voulu, en complétant la notice biographique de ce grand homme, lui donner une forme neuve, et il était d'autant plus libre dans son allure, qu'il ne pouvait oublier que l'Académie demandait à la fois un travail littéraire et scientifique.

Digitized by Google

Dans la seconde partie, où il n'aura plus à s'occuper de Lémery que comme savant chimiste, la forme même du mémoire sera plus grave, sans être écrite d'une manière moins digne du sujet.

Nous ne quitterons cependant pas la première partie sans faire remarquer qu'elle n'est pas dépourvue d'intérêt non plus, sous le point de vue scientifique. Ainsi, l'auteur nous introduit dans le laboratoire de Lémery et nous en donne une minutieuse description; on conçoit son but : il veut, tout d'abord, par l'aspect de ce laboratoire, nous montrer qu'il différait de celui des alchimistes du seizième siècle. *On n'y remarquait*, dit l'auteur, *aucuns de ces appareils étranges qui rappelaient, par la singularité de leur forme, les idées bizarres que ces hommes avaient conçues sur la nature des éléments et des mixtes. On n'y voyait aucun de ces emblèmes, de ces allégories, de ces figures symboliques à l'aide desquelles ils pouvaient cacher à l'intelligence du vulgaire de prétendus secrets déjà si obscurs même pour les véritables adeptes. Rien n'y rappelait le mystère, le charlatanisme ou la cabale; tout, au contraire, portait ici le caractère de l'étude laborieuse, de la science utile; tout y annonçait le savant modeste qui a consacré sa vie, de bonne foi et sans réserve; à la recherche de la vérité.* En résumé, dans cette première partie du mémoire, l'auteur a rempli, aussi complètement que possible, les intentions de l'Académie.

Dans la deuxième partie, l'auteur examine Lémery comme professeur, comme praticien, comme pharmacologiste; mais il fait précéder cet examen d'un coup d'œil historique sur l'état général de la science à l'époque où Lémery parut. Cette seconde partie n'est pas moins habilement traitée que la première. L'auteur y fait preuve de connaissances très étendues et très solides sur l'histoire de la science, et se montre parfaitement initié aux travaux du grand homme dont

Digitized by Google

il retrace, avec beaucoup de talent et de justesse d'appréciation, les divers et nombreux mérites.

Les jugements de l'auteur sur les ouvrages de Lémery sont aussi sages que vrais. On voit qu'il a étudié avec soin et conscience le *Cours de Chimie*, la *Pharmacopée universelle*, le *Dictionnaire des Drogues* et les autres travaux du célèbre rouennais. La critique est juste et sensée. Les services que Lémery a rendus aux sciences médicales, et surtout à la pharmacie, sont retracés avec une grande habileté ; son tableau de la pharmacie avant Lémery, est plein d'intérêt et de vérité.

La notice bibliographique sur les ouvrages de Lémery termine dignement cette deuxième partie, qui, comme la première, répond entièrement aux exigences du Programme de l'Académie.

Le style de l'auteur est ce qu'il devait être pour un pareil sujet, clair, simple et coulant, sans manquer d'une certaine noblesse.

Sous tous les rapports, ce mémoire est une œuvre fort remarquable, qui a paru à votre commission mériter le prix proposé par l'Académie.

Le billet joint au mémoire ayant été décacheté, on y a lu ces mots :

M. Cap, pharmacien, président de la Société de pharmacie de Paris, correspondant de l'Académie royale de Médecine, etc., *rue de la Chaussée-d'Antin*, n° 1, à Paris.

M. Cap, présent à la séance, a été invité à venir recevoir la médaille du prix, qui lui a été remise par M. le préfet, aux applaudissements de l'assemblée.

Digitized by Google

NICOLAS LÉMERY.

MÉMOIRE

COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE ROUEN,

Dans sa Séance publique du 9 Août 1838.

I.

Votivâ pateat veluti descripta tabellâ
vita senis.

— HORAT., *sat.* 1; *lib.* 2. —

Par une belle matinée du mois de mai 1715, deux vieux amis, après avoir fait ensemble une assez longue promenade au jardin du Luxembourg à Paris, et respiré avec délices un air pur, embaumé par les exhalaisons fragrantes des buis, des lilas et des roses, s'acheminèrent lentement à travers les rues étroites et tortueuses qui s'étendent sur la croupe de la montagne Sainte-Généviève. Il était près de midi, et le dîner frugal que l'un des deux vieillards offrait à son digne ami, devait avoir, pour l'un et l'autre, un double charme. Il s'agissait, après une longue séparation, de resserrer les liens d'une ancienne et respectable confraternité et de ranimer leur zèle philosophique par la communication mutuelle des découvertes que chacun d'eux venait de faire dans le champ des hautes sciences. Ils arrivèrent bientôt dans la rue Saint-Jean-

Digitized by Google

de-Beauvais, à quelques pas de l'ancien collége de Presles, et s'arrêtèrent à une maison de modeste apparence dont la porte s'ouvrit au coup de marteau bien connu de son propriétaire. Après avoir traversé une petite cour, ils firent quelques pas dans un corridor étroit, descendirent plusieurs degrés et entrèrent dans une salle basse assez vaste, éclairée par d'étroites croisées donnant sur un petit jardin. Le jour était douteux, quoiqu'il arrivât de plusieurs points à la fois. La lumière ne pénétrait dans l'intérieur qu'à travers des vitraux plombés et découpés en lozanges, dont les carreaux étaient de diverses nuances, quoiqu'ils n'eussent jamais été peints. Le sol était de terre battue et cimentée; les murs étaient nus, mais soigneusement blanchis. Au lambris, formé de solives noircies par le temps, était suspendue une multitude d'objets curieux de physique et d'histoire naturelle, d'animaux empaillés, d'appareils de chimie, de coraux et de madrépores, de fragments de végétations extraordinaires. A l'extrémité de la salle opposée à la porte, on remarquait un immense fourneau, d'une construction solide et massive, que surmontait une hotte chargée d'instruments et d'appareils de diverses formes. Les cornues, les ballons et les cuines y disputaient la place aux matras, aux siphons, aux aludels. Autour de ce fourneau monumental étaient disposés d'autres fourneaux portatifs et polychrestes, avec leurs alambics, leurs réfrigérants, leurs serpentins, leurs rosaires; des athanors, des bains de sable, des fourneaux à réverbère avec leurs dômes, leurs têtes de more, leurs chapes de cuivre ou d'étain. Au centre de cette vaste pièce, on voyait une grande table couverte d'ustensiles, de vases, de capsules, d'alambics de verre à double et triple étage, d'appareils sublimatoires avec leurs longs cônes disposés en pyramides. Une lampe de cuivre, suspendue au plancher, se balançait dans l'espace; des caractères de chimie, des tables arithmétiques, des ardoises sillonnées par la craie, couvraient les

Digitized by Google

parois de la salle, et, à chacun de ses angles, des sabliers de dimensions diverses servaient à mesurer le temps et à régler la durée des opérations.

Ce laboratoire, il était facile d'en juger d'un coup d'œil, n'était pas celui d'un alchimiste du XVIe siècle. On n'y remarquait aucun de ces appareils étranges qui rappelaient, par la singularité de leurs formes, les idées bizarres que ces hommes avaient conçues sur la nature des éléments et des mixtes. On n'y voyait aucun de ces emblèmes, de ces allégories, de ces figures symboliques à l'aide desquelles ils pensaient cacher à l'intelligence du vulgaire de prétendus secrets, déjà si obscurs même pour les véritables adeptes. Rien n'y rappelait le mystère, le charlatanisme ou la cabale; tout, au contraire, portait ici le caractère de l'étude laborieuse, de la science utile; tout y annonçait le savant modeste qui a consacré sa vie, de bonne foi et sans réserve, à la recherche de la vérité.

Celui des deux vieillards qui paraissait faire à son ami les honneurs de sa chère retraite, le conduisit à l'un des angles du laboratoire, près d'une croisée, et lui montra, avec une joie difficilement contenue, un matras à col très court, à large ouverture, dont la voûte était tapissée d'une multitude de cristaux blancs en forme d'aiguilles.[1] Il détacha avec précaution quelques-uns de ces cristaux, les mit dans une capsule de verre, et les présenta à son ami, qui en examina la forme avec une loupe, et parut ravi d'étonnement.

— « Vous voyez, dit le premier, que le vitriol que l'on employait jusqu'ici dans la préparation du sublimé corrosif, n'était pas indispensable, car le sel que je vous montre est un sublimé obtenu uniquement par l'action du sel marin sur le mercure, et néanmoins il jouit des mêmes propriétés que celui

[1] Voyez Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1709, p. 42, et Cours de Chimie de Lémery, p. 203. (Édition de Baron, 1756).

Digitized by Google

bue l'on préparait par l'ancien procédé. Voyez ! il cristallise de même, il est soluble dans l'esprit-de-vin, dans l'eau distillée, et, si l'on ajoute à sa dissolution de l'eau de chaux, on voit apparaître cette belle liqueur d'un jaune doré, que vous connaissez sous le nom d'*Eau Phagédénique.*»

Il ramena ensuite son ami auprès du grand fourneau, et lui montra dans une large terrine une sorte de pâte formée par un mélange de soufre, de limaille de fer et d'eau. Il plaça cette terrine sur un feu assez vif. Après qu'il eut agité le mélange avec une spatule de fer, il s'en exhala des vapeurs qui ne tardèrent pas à prendre feu et à brûler avec une flamme bleuâtre. La matière prit une teinte noire; les vapeurs qui s'en échappaient devinrent alors moins abondantes, et la flamme s'éteignit. Le mélange devint solide, prit une couleur brune rougeâtre, et finit par présenter l'aspect d'une masse pulvérulente d'un beau rouge foncé.[1]

— «Je ne puis m'empêcher, dit l'opérateur, de voir dans cette expérience une image frappante du mécanisme des volcans, et l'explication des tremblements de terre qui accompagnent si souvent leurs éruptions. Vous savez que les gouffres du Vésuve et de l'Etna renferment en grande abondance des matières ferrugineuses, et que leurs parois sont couvertes de scories semblables à celles qui se séparent du fer dans les forges. Quant à l'eau, le voisinage de la mer ne permet pas de douter qu'elle n'y pénètre par des voies souterraines, et l'air, qui est aussi nécessaire à cette grande opération, peut facilement s'y introduire par les crevasses et les fentes du terrain. Alors l'action s'établit: si de grandes issues s'ouvrent aux vapeurs, elles s'échappent violemment et s'enflamment; mais, s'il leur manque une voie pour s'exhaler au dehors, elles soulèvent les masses qui leur font obstacle, et produisent ces grandes commotions, ces bouleversements,

[1] Voy. Cours de Chimie de Lémery, page 149; et Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1700, p. 51.

Digitized by Google

qui changent parfois la surface entière d'une contrée. La même cause, selon moi, produit la chaleur naturelle des eaux thermales et la minéralisation des eaux sulfureuses ou vitrioliques, que l'on trouve ordinairement dans le voisinage des volcans et de quelques hautes montagnes qui, sans doute, renferment dans leurs profondeurs des matériaux analogues.[1]

« Et vous, mon savant confrère, qui avez tant appris dans vos voyages et tant découvert par vos propres travaux, ne me direz-vous rien de vos recherches récentes? Par exemple, de votre nouveau pyrophore, si supérieur même à la pierre de Bologne, de votre théorie des alcalis et des acides, ou de votre merveilleux phosphore animal, qui ouvre à la fois un champ si vaste aux observations de la physique et de la chimie? Du reste, nous deviserons de tout cela *inter pocula et scyphos*, car j'aperçois ma ménagère qui, non moins exacte que l'angélus, s'impatiente de notre causerie, et dont les fourneaux exercent sur les miens, à certaines heures, un empire despotique auquel j'essaierais vainement de m'opposer. »

Mais il est temps de faire mieux connaître les deux personnages qui, à cette époque encore si éloignée de celle où la science devait s'établir définitivement sur les bases de l'observation et de l'analyse philosophique, devançaient de si loin la marche de la chimie, ou la préparaient par des recherches si laborieuses et des vues théoriques si élevées.

Celui qui recevait de son illustre ami une hospitalité si cordiale et si affectueuse, était un étranger, à l'accent tudesque, dont le langage bizarre empruntait des tours et des expressions à toutes les langues anciennes et modernes. Il était de petite taille, d'une complexion faible; mais on voyait que chez lui le courage tenait lieu de la force. Sa physionomie était animée; son regard vif, pénétrant, était néanmoins

[1] Tout erronée qu'est aujourd'hui cette théorie, elle n'était pas moins ingénieuse et probable à l'époque où elle parut.

Digitized by Google

plein de bonté et de candeur. On apercevait facilement sur sa figure les traces d'une vie agitée, aventureuse; on y lisait l'expression de la curiosité, du désir d'apprendre, l'habitude de la réflexion et du travail. Ce savant vieillard était Guillaume Homberg.

Né à Batavia, quoique d'origine saxonne, Homberg avait été reçu avocat à Magdebourg et docteur en médecine à l'université de Wittemberg. Il avait étudié la physique avec Otto de Guéricke, en Saxe, et avec Marc-Antonio Celio à Rome, la chimie avec Boyle en Angleterre, avec Kunckel et Baudouin en Allemagne, l'anatomie avec Graff en Hollande. Il avait été tour-à-tour botaniste, mécanicien, astronome; il avait cultivé la peinture, la sculpture, la musique. Enfin, retenu en France par Colbert, il s'y était marié : il faisait partie de l'Académie des Sciences, était démonstrateur de chimie et médecin du duc d'Orléans, devenu régent à la mort de Louis XIV.

L'autre vieillard était français. Son élocution était facile, claire, méthodique. Sa taille était élevée; ses traits étaient réguliers; sa physionomie noble semblait réfléchir les belles qualités de son ame. Son regard, encore vif malgré l'âge, était plein d'aménité et de bienveillance. A l'aisance avec laquelle il touchait les ustensiles, disposait un appareil ou préparait une opération, on reconnaissait une grande adresse naturelle aidée d'une longue et heureuse pratique. Ses démonstrations étaient claires, ses arguments ingénieux; ses expériences réussissaient toujours. On retrouvait, dans ce chimiste émérite, les traces des qualités brillantes qui naguère l'avaient placé si haut parmi les savants de son époque; on reconnaissait le profond érudit, l'expérimenteur habile, le professeur éloquent : l'Europe savante, en le voyant, eût aussitôt nommé Nicolas Lémery.

Les deux amis étaient entrés dans une petite pièce proprement décorée, contiguë au laboratoire, et qui prenait

Digitized by Google

aussi jour sur le jardin. Le couvert avait été mis dans ce local riant, dont la porte principale était vitrée et donnait sur un parterre déjà couvert des plus jolies fleurs. Le mur opposé était masqué par une tréille en arceaux au-delà de laquelle on apercevait, à gauche, le dôme de la Sorbonne et la tour de Ste-Géneviève, droite la flèche de St-Germain-des-Prés et le clocher de St-Severin. Les rayons d'un soleil printanier, l'aspect du parterre fleuri, le son des cloches qui retentissait encore au sommet des campanilles de toutes les chapelles environnantes, donnaient à cet ensemble un air de sérénité et de fête qui réchauffait le cœur des deux vieillards, sous l'influence des plus douces impressions et des plus agréables souvenirs.

Le banquet amical fut assez prolongé, parce que les deux convives l'interrompaient à chaque instant par le récit de quelque anecdote, par des digressions savantes, par des remarques pleines d'intérêt et de nouveauté. Enfin, aux communications scientifiques succédèrent les épanchements intimes de l'amitié. Homberg pria Lémery de lui raconter sa vie privée. Celui-ci n'y consentit qu'à la condition que son ami lui donnerait, sur la sienne, des détails que sa carrière cosmopolite promettait de rendre si piquants et si instructifs. Homberg prit donc la parole ; mais, impatient de la céder à son ami, il passa rapidement sur les circonstances qu'il savait être connues de lui, et, après avoir satisfait sa curiosité obligeante, il laissa Lémery s'exprimer comme il suit :

— « Je suis né à Rouen, le 19 novembre 1645. J'étais le cinquième enfant et le troisième fils de Julien Lémery, procureur au Parlement de Normandie, et de Suzanne Duchemin, ma bonne et tendre mère, qu'il avait épousée en secondes noces. Notre famille, qui était ancienne dans la province, avait embrassé depuis long-temps la religion réformée. Mon aïeul, Nicolas Lémery, aussi procureur au Parlement de Normandie, avait été obligé de fuir de Rouen, lorsque cette

Digitized by Google

ville, en 1589, était tombée au pouvoir de la Ligue. Il se réfugia à Caen, où le Parlement royaliste tenait alors ses séances, et il fut admis à y exercer ses fonctions, sous le serment de n'avoir jamais adhéré à l'union des rebelles. Il revint à Rouen, ainsi que sa famille, après l'avènement de Henry IV, et rentra dans l'exercice de sa charge, dans laquelle mon père ne tarda pas à lui succéder.

« J'avais à peine douze ans, quand j'eus le malheur de perdre mon père. Des sept enfants qu'il avait eus de son second mariage, quatre seulement vivaient encore, et il ne restait à notre mère qu'une médiocre fortune. Mon frère aîné, Louis, était destiné à la carrière du barreau, mais on n'avait aucun projet arrêté à mon égard. Un parent de la famille, M. Bourdot, maître apothicaire et chimiste de quelque habileté pour l'époque, m'avait pris en amitié et parlait de faire de moi son héritier et son successeur. J'allais souvent le voir. M. Bourdot, un peu imbu des idées de ce qu'on appelait alors l'école de Paracelse, inclinait, toutefois, vers la doctrine plus rationnelle de Nicolas Lefebvre. Il faisait parfois, devant mes yeux, des expériences qui excitaient vivement ma curiosité d'enfant. Je me souviens, entr'autres, de la vive impression que fit sur mon esprit l'expérience, nouvelle à cette époque, de l'action des acides et des alcalis sur le sirop violat. Une liqueur incolore, comme le vinaigre distillé ou le jus de citron, changeait en beau rouge l'infusion parfaitement bleue des fleurs de violettes, tandis qu'une autre liqueur, également limpide et sans couleur, comme une solution d'alcali du tartre, la faisait d'abord revenir au bleu, puis la changeait bientôt en vert. Il eut beau me parler, pour rendre compte de ce phénomène, de facultés occultes, d'atomes crochus et d'influences sympathiques, ce fait ne resta pas moins à mes yeux un phénomène étrange et inexpliqué, sinon inexplicable. Une autre fois, M. Bourdot plaça dans ma main une fiole qui contenait de l'huile ou plu-

Digitized by Google

tôt de l'acide de vitriol, et dans laquelle il versa peu à peu de l'eau très froide que j'étais allé puiser moi-même à la fontaine. Je sentis d'abord avec surprise le vase s'échauffer, puis la chaleur augmenta, ainsi que mon étonnement, et sans doute la rougeur qui couvrait mon visage; enfin, la liqueur s'échauffa au point de brûler ma main; mais, plus émerveillé du phénomène que sensible à la douleur, je regardais avec anxiété, tantôt la fiole, tantôt M. Bourdot, n'ayant la force de parler, ni pour me plaindre, ni pour exprimer mon admiration. Cependant, la douleur fut la plus forte, le vase s'échappa de ma main, et se brisa sur le carreau que je vis aussitôt couvert d'une mousse écumeuse, comme si le liquide qui venait de s'y répandre eût été en ébullition. Tout cela excitait dans ma jeune ame un intérêt profond, et le désir extrême de pénétrer tous ces mystères. Ainsi se révélait ma vocation, car j'avais déjà résolu de consacrer ma vie à l'étude des phénomènes de la nature, et particulièrement à celle de la chimie.

« Aussitôt que j'eus terminé mes études classiques, j'entrai chez M. Bourdot comme élève en pharmacie. Les détails minutieux et parfois routiniers de la pharmacie pratique ne diminuèrent point ma passion pour les belles sciences que je regardais comme la base et l'objet principal de la profession de pharmacien; et, quoiqu'il y eût bien loin de la pharmacie galénique de l'époque aux expériences, aux théories brillantes qui avaient séduit mon imagination, je ne laissai pas de m'appliquer à mes devoirs avec un zèle véritable dont je ne tardai point à recueillir le fruit. Je passai chez M. Bourdot plusieurs années, pendant lesquelles je fis quelques progrès dans la connaissance de l'histoire naturelle; je rassemblai une multitude d'observations pratiques, et je me familiarisai avec les manipulations du laboratoire; exercice bien important auquel j'ai dû, plus tard, de grands, de réels avantages. A d'autres écoles, j'ai pu acquérir des connais-

Digitized by Google

sances plus nombreuses et plus relevées ; chez M. Bourdot, je contractai l'habitude du travail, de l'exactitude, la justesse du coup d'œil, l'habileté des mains, en un mot ces éléments de bonne pratique et d'observation consciencieuse, si nécessaires dans les sciences expérimentales.

« Mon apprentissage fini, je me décidai à quitter ma ville natale pour venir chercher, soit à Paris, soit dans quelque autre université célèbre, de nouveaux sujets d'étude et de nouvelles lumières. J'avais alors vingt et un ans. En arrivant à Paris, j'allai visiter Christophe Glazer, alors démonstrateur de chimie au Jardin du Roi, à qui j'étais recommandé. A cette époque, vous le savez, les professeurs admettaient chez eux, comme pensionnaires, les jeunes gens jaloux de s'instruire par des rapports habituels avec leurs maîtres. J'allai donc habiter chez Glazer, et je fus admis à travailler dans son laboratoire. Glazer était l'un des derniers sectateurs de Paracelse et de l'ancienne alchimie. Hors des apophtegmes de son maître, qu'il répétait habituellement avec emphase, on n'obtenait de lui aucune sorte d'explication. Il reculait devant toute discussion qui eût pu faire naître une controverse ou faire jaillir quelque vérité nouvelle. Je me souviens qu'il classait toutes les maladies dans trois catégories générales, selon qu'elles provenaient de l'altération du *soufre*, du *sel* ou du *mercure*, qui, selon sa doctrine, composaient le corps humain, ainsi que tous les êtres naturels, et qu'il conseillait de traiter les malades conformément à cette belle théorie. L'antimoine était, à ses yeux, le premier des médicaments, je pourrais dire le médicament unique, s'il n'avait bien voulu y joindre son *sel polychreste*, au moyen duquel on devait obtenir toutes les cures auxquelles l'émétique n'avait pu suffire.

« J'eus bientôt mesuré toute la portée philosophique de Glazer et celle de ses théories. Aussi je me hâtai de me séparer de lui, et je résolus de parcourir la France et les nations

Digitized by Google

voisines pour connaître les savants de chaque pays. Vous savez mieux que moi, mon cher confrère, ce que l'on gagne à voyager, à visiter les hommes de génie, à s'entretenir familièrement avec eux, à puiser dans leur conversation et dans leur intimité ces connaissances que l'on n'acquiert que lentement par la méditation, et que l'on cherche trop souvent en vain dans les livres.

— Vérité incontestable, s'écria Homberg, et dont j'ai fait l'application dans tout le cours de ma vie! La science est un vaste champ dont les fruits sont rares et disséminés sur un espace immense. J'y ai glané pendant quarante ans avec ardeur, et, toutefois, ma récolte scientifique n'est pas considérable.

— Je m'arrêtai à Montpellier, continua Lémery. M. Verchant, apothicaire distingué de cette ville savante, m'admit chez lui comme pensionnaire, et m'ouvrit son laboratoire. Je trouvai, chez M. Verchant, l'avantage de recevoir les avis d'un maître habile, de travailler à des recherches qui m'étaient propres, et d'enseigner la chimie à quelques jeunes étudiants qui, à leur tour, m'initièrent aux connaissances médicales. Les difficultés que j'avais rencontrées dans l'étude de ma science favorite, l'obscurité que j'avais eue à percer pour arriver à quelques notions positives, me déterminèrent à choisir une voie nouvelle, soit pour m'y rendre plus habile, soit pour l'enseigner aux autres. Je m'attachai d'abord à établir bien clairement dans mon esprit les points de la science qui devaient être la matière de mes leçons; puis, revenant sur la route que j'avais parcourue pour en acquérir une idée bien exacte, ce fut par cette voie que je dirigeai mes auditeurs, en écartant avec soin tous les obstacles qui m'avaient arrêté. Les efforts que je faisais ainsi pour rendre mes démonstrations claires et faciles à saisir, me les rendaient aussi plus évidentes à moi-même. Je repoussai le langage obscur et énigmatique des écoles,

Digitized by Google

pour ne me servir que de termes précis et intelligibles. Enfin, exercé comme je l'étais aux manipulations, je m'attachai à rendre mes expériences frappantes pour les sens comme pour l'esprit. C'était, il faut le dire, une sorte d'innovation que je venais de tenter dans l'enseignement de la chimie. Mes leçons, d'abord destinées à quelques écoliers, furent bientôt suivies par un grand nombre d'étudiants, de médecins, et même de professeurs de l'illustre faculté. Mon zèle s'accrut naturellement avec l'importance de mon auditoire, et je fis de nouveaux efforts pour me montrer digne de la faveur dont j'étais l'objet; mais ce n'était pas sans effroi que je mesurais l'étendue de ma tâche, et que, du rang d'élève, je me voyais porté tout-à-coup à celui de professeur, en face même des maîtres dont j'étais venu recevoir les leçons.

« Il n'était guère possible à un homme d'études d'habiter quelque temps Montpellier sans devenir médecin, car cette ville était alors tout entière une vaste école médicale. Je profitai donc de mon séjour pour étudier les diverses parties de cet art, et je commençai même à m'y exercer à sa pratique; mais je sentis bientôt le besoin de revenir à mes études de prédilection et de reprendre le cours de mes voyages. J'y consacrai encore quelques années, après lesquelles je revins à Paris.

« Une nouvelle ère scientifique s'était ouverte à l'époque même où j'avais quitté la capitale. Déjà, pendant la première moitié du XVIIe siècle, la nécessité généralement sentie d'ouvrir aux sciences une route plus large et de leur imprimer une marche plus philosophique, avait donné naissance à des réunions, à des conférences ouvertes chez quelques particuliers, où l'on venait échanger des vues d'amélioration, se communiquer les découvertes récentes, et s'exciter réciproquement à la recherche de vérités nouvelles. Dès l'année 1640, ces conférences eurent lieu chez le père Mersenne,

Digitized by Google

chez M. de Monmort, chez M. Thévenot, et devinrent le prélude de la fondation des Académies. Le collége philosophique de Londres et d'Oxford fut la première assemblée de ce genre revêtue d'un caractère officiel et pourvue de lettres-patentes. Plus tard, et successivement, l'Académie *del Cimento* à Florence, la Société royale à Londres, et l'Académie royale des sciences à Paris, réalisèrent plus complètement cette pensée, devinrent le centre des relations scientifiques, et contribuèrent ainsi puissamment aux progrès de la philosophie naturelle. Toutefois, les conférences particulières subsistèrent encore quelque temps. C'étaient comme autant d'Académies secondaires où les jeunes savants et les étrangers venaient exposer les doctrines nouvelles et essayer leurs talents. Les plus célèbres et les plus suivies alors, étaient celles de M. Justel, secrétaire du roi, et de l'abbé Bourdelot, médecin du prince de Condé. Ces dernières avaient lieu dans le palais même du prince, qui y assistait fréquemment. C'est là que je fis connaissance avec l'illustre Tournefort, le bon et savant Régis, l'éloquent et ingénieux Du Verney; j'y rencontrai aussi Guy Patin, vieillard caustique, spirituel, fort érudit, et aussi ennemi de l'antimoine que les sectateurs de Paracelse en étaient les partisans enthousiastes. Quelques leçons que j'eus occasion de faire en présence de ces hommes célèbres et du vainqueur de Rocroy, me valurent les applaudissements des premiers et l'estime du héros, qui me fit plus d'une fois l'honneur d'assister à mes expériences, et de m'admettre à son intimité dans sa belle retraite de Chantilly. Peu d'années après, je me mariai; je pris le titre de maître apothicaire, et je commençai à professer publiquement la chimie.

— Arrêtons-nous ici, je vous prie, interrompit Homberg, et laissez-moi me rappeler les circonstances encore si présentes à mon esprit de mon premier voyage en France, et de l'époque où j'eus le bonheur de gagner votre amitié.

Digitized by Google

J'arrivais d'Italie et je me disposais à passer en Angleterre, quand la renommée de vos leçons me détermina à m'arrêter à Paris. J'allai aussitôt me loger dans la rue Galande, avec la foule de vos élèves, de vos pensionnaires, et je vins me mêler à votre nombreux auditoire d'étudiants, de dames, de savants et de grands seigneurs. Je vois encore ce fameux amphithéâtre d'où sortait une chimie nouvelle qui devait bientôt se répandre dans toute l'Europe, sous l'autorité de votre nom déjà célèbre; laboratoire plutôt qu'amphithéâtre, plutôt encore caveau magique, dont votre parole facile et élégante, vos démonstrations lumineuses avaient fait, pour vos auditeurs, le portique d'Athènes ou les jardins d'Académus. Devenu votre élève, votre commensal, c'est à vous que je dus mes premières connaissances en chimie; c'est votre exemple qui m'inspira, pour cette belle science, ce goût, je pourrais dire cette passion qui devait dominer toutes celles qui germaient à la fois dans mon ame ardente. Après avoir recueilli vos savantes leçons, je partis pour l'Angleterre; mais vous n'avez point oublié que, l'année suivante, je revins à Paris, escorté de quarante enfants de l'Écosse, qu'attirait en France la célébrité de votre enseignement, et qui ne retournèrent dans leur patrie que pour y propager les doctrines et la renommée de leur illustre maître.

— Je ne me suis point abusé, continua Lémery, sur les causes de la vogue singulière qui s'attacha dès-lors à mes leçons comme à mes écrits. La chimie, jusque-là, n'avait jamais été enseignée de bonne foi. Quelque chose d'obscur et de mystique, dernières traces de l'alchimie des siècles précédents, était toujours mêlé à ses préceptes et semait d'entraves réelles les abords de cette science. Au lieu d'exposer les faits connus d'une manière simple et intelligible, on s'était plu à les envelopper de mystère, à les revêtir d'un langage énigmatique dont la clef n'appartenait qu'à un petit

Digitized by Google

nombre d'adeptes ; pour tous les autres, il n'y avait qu'obscurité, confusion et prestige. Les métaux sympathisaient avec les planètes et avec les parties du corps humain; on les représentait par des caractères ou par des animaux symboliques; le secret des opérations était caché sous des allégories, ou bien elles étaient décrites de manière à être inexécutables. Les quatre éléments de la philosophie péripatéticienne étaient réunis, ou plutôt confondus avec un prétendu esprit universel, un alkaëst, un élément prédestiné auquel on affectait de croire sans l'avoir jamais vu. Les propriétés des mixtes s'expliquaient par des sympathies, des facultés occultes et imaginaires. Les produits obtenus étaient des élixirs, des quintescences, des arcanes, des panacées ; enfin, les théories les plus étranges, les plus absurdes, prenaient la place des faits et de la raison ; des supercheries tenaient lieu de la science, et les mots même de la langue scientifique étaient autant de voiles répandus comme à dessein sur la vérité. Je venais, l'un des premiers, essayer de porter la lumière dans ce chaos. Je m'efforçai de dissiper l'obscurité des faits et les ténèbres du langage. Je fis le sacrifice des fausses merveilles en faveur des vérités évidentes. La chimie que j'enseignai ne promit plus que ce qu'elle devait tenir. Ce qu'elle perdait de son prestige, elle le gagnait en clarté, en certitude ; et l'on me sut gré, sans doute, des efforts que je fis pour rendre vraie, simple et précise une science jusqu'alors si obscure et si mensongère.

« Aux avantages que je retirais de mon enseignement se joignaient ceux de ma pharmacie, alors fort achalandée. Quelques préparations nouvelles assez efficaces, d'autres que ma longue pratique m'avait permis de perfectionner, attiraient sur mon établissement la confiance et la faveur du public. Ma famille s'était augmentée de deux fils ; ma fortune était en voie de prospérité : un tel bonheur pouvait-il être durable ? Avancer à la fois dans l'estime publique et dans la

Digitized by Google

fortune, voir s'accroître et se resserrer les liens de sa famille, tant de biens ne sauraient être long-temps le partage d'un seul homme. Le sort en décida ainsi à mon égard. Entre vous et moi, mon cher collègue, il y a eu plus d'un point de conformité. Tous deux élevés dans la même religion, nous avons regardé long-temps comme un devoir, de persister dans la foi qui nous avait été transmise. Peu versés dans les matières religieuses, ayant dirigé notre esprit vers des recherches d'une autre nature, nous restions attachés à une croyance qui jusque-là avait suffi à nos cœurs. Des esprits plus éclairés sans doute, avaient décidé que nous devions modifier notre foi, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand profit de nos ames. Nous avons dû céder; mais que de maux avaient précédé cette conversion! Par combien de misères je devais préluder à ce changement de croyance! Étranger, voyageur, célibataire, vous n'avez pas connu, mon ami, de semblables malheurs, et peut-être devrais-je ici vous les taire, puisqu'enfin la trace en a disparu.

— Détrompez-vous, reprit Homberg, j'ai souffert aussi pour la même cause. Mes voyages n'ont pas toujours eu pour motif mon zèle pour la science. Quand je quittai pour la première fois l'Italie, c'est que l'on commençait à m'inquiéter pour ma foi. La même cause me fit plus tard abandonner la France. Quand j'y revins, j'étais décidé à abjurer en faveur de l'église catholique; mais, pour cela, il m'avait fallu renoncer à ma patrie, à ma fortune et à la bénédiction de mon père... Poursuivez, je vous prie, un récit qui m'intéresse sous tant de rapports. » — Lémery continua :

« Des avis secrets m'avaient averti que des rigueurs allaient s'exercer contre mes co-religionnaires, lorsque tout-à-coup je reçus l'ordre de renoncer à mes cours et de fermer mon établissement. Je songeai un moment à me retirer en Allemagne. M. de Spanheim, envoyé de l'électeur de Brandebourg, que j'avais eu l'honneur de compter parmi mes

Digitized by Google

élèves, apprit mes dispositions et me proposa, au nom de son prince, de créer pour moi une chaire de chimie à Berlin. Je ne pus me décider à quitter ma patrie; j'espérais toujours quelque adoucissement à l'arrêt qui venait de m'atteindre, et j'attendais en silence des temps meilleurs. Je continuai même en secret de faire quelques cours, lorsque la mort de Colbert, l'ami des sciences, votre protecteur et le mien, vint m'enlever mon dernier espoir. Les rigueurs envers les réformés devinrent de plus en plus actives, et Louvois, animé contre eux par les instigations de la politique étrangère et par son ressentiment contre Colbert, ne mit bientôt plus de bornes à la persécution. Je passai en Angleterre. Je fus présenté au roi Charles II, qui m'accueillit avec bonté et voulut bien m'assurer de sa royale protection. Mais l'Angleterre était elle-même agitée par les symptômes d'une révolution imminente, et, craignant de n'y pas trouver plus de sécurité qu'en France, je ne tardai pas à revenir auprès de ma famille.

« La proscription ne s'était pas encore étendue jusqu'aux membres des facultés; je crus donc convenable de prendre le grade de docteur en médecine, et je m'adressai pour cela à l'université de Caen, où ma famille était connue et où j'espérais trouver une protection en cas de revers. Je revins ensuite à Paris, où je fus bientôt accueilli par une nombreuse clientelle, sans retrouver néanmoins plus de calme et de sécurité. Les rigueurs et les poursuites augmentaient de jour en jour. Enfin, la révocation de l'édit de Nantes vint m'enlever d'un seul coup toutes mes ressources. L'exercice de la médecine me fut interdit; ma fortune fut renversée de fond en comble; ma famille perdait, à la fois, son bien-être actuel et tout son avenir.

« Au nombre de mes anciens amis, se trouvaient plusieurs savants et quelques ecclésiastiques qui, dans leur attachement pour moi, autant que dans leur zèle religieux, s'appliquèrent à me faire revenir de ce qu'ils appelaient mes erreurs, et à me

Digitized by Google

ramener à l'orthodoxie. Régis, Bourdelot et Auzout, mon compatriote, entreprirent ma conversion et celle de ma famille. Je me laissai facilement convaincre, car ma confiance en mes amis égalait mon ignorance en pareilles matières. Je craignis de souffrir pour une mauvaise cause et d'entraîner ma famille dans une série de malheurs que je devais lui épargner par tous les sacrifices. Enfin, je cédai aux sollicitations autant qu'aux preuves, et j'entrai dans le sein de l'église catholique. J'avais cru, par cet acte solennel, désarmer entièrement le sort qui me poursuivait; il ne devait pas en être encore tout-à-fait ainsi.

« Rien ne s'opposait à ce que je reprisse mon enseignement et l'exercice de la médecine, mais il n'en était pas de même relativement à la pharmacie, qui m'eût été d'un grand secours pour rétablir ma fortune. En prenant le titre de docteur en médecine, j'avais, en effet, renoncé à celui de pharmacien. Les lettres-patentes que je reçus du roi, à cet effet, ne purent vaincre l'opposition du lieutenant-général de police, de la faculté de médecine et des maîtres-gardes apothicaires. Toutefois, les pharmaciens de Paris, avec un désintéressement que je ne saurais trop louer, se désistèrent de bonne grâce, sans doute en faveur des services que j'avais eu le bonheur de rendre à la profession. Ce témoignage de déférence et d'estime, dont je fus profondément touché, me détermina à consacrer désormais mes travaux au perfectionnement de la pharmacie. Avec le repos et la sécurité, j'avais repris mes études favorites. En 1697, je publiai ma *Pharmacopée universelle*, et, l'année suivante, mon *Dictionnaire des drogues simples*. Ces deux ouvrages, fruits de douze années de recherches, reçurent un accueil qui me dédommagea amplement des peines qu'ils m'avaient coûtées. Ils m'ouvrirent les portes de l'Académie des Sciences, où vous m'aviez précédé, mon cher ami, et ce fut pour moi un grand bonheur de voir ainsi se resserrer les liens de notre ancien

Digitized by Google

attachement, sous les auspices d'une honorable confraternité scientifique.

« Après la joie de me trouver assis près de vous à l'Académie, rien ne pouvait m'en causer davantage que de voir un jour mes deux fils s'y placer à mes côtés, et ce bonheur, j'en jouis aujourd'hui délicieusement. Parvenu au déclin de ma vie, il m'est doux de penser que mes travaux, continués par mes enfants, permettront à mon nom de vivre quelque temps de plus dans les fastes de la science. Que me reste-t-il donc à demander au ciel, si ce n'est de jouir quelques moments encore d'un repos acheté par tant de sacrifices, d'en jouir entouré de l'estime des hommes, de la tendresse d'une heureuse famille, et d'y joindre quelquefois, comme aujourd'hui, les doux épanchements d'une vive et sincère amitié ! »

II.

Ille velut fidis arcana sodalibus olim
Credebat libris.
— Horat., *sat.* 1, *lib.* 2. —

Les souhaits que Lémery venait d'exprimer, et auxquels son ami avait répondu avec effusion, ne devaient pas se réaliser. Cette année 1715, qui enlevait à la France le roi Louis XIV, aux lettres et à la philosophie Fénélon et Mallebranche, à l'histoire naturelle Morin et Magnol, devait aussi ravir aux sciences Guillaume Homberg et Nicolas Lémery; dernier rapport qui unissait deux hommes qu'une singulière conformité de goûts et de circonstances avait rapprochés durant toute leur vie, et devait accompagner jusqu'au tombeau.

Le nom de Nicolas Lémery occupe une place importante

Digitized by Google

dans l'histoire des sciences physiques, naturelles et médicales. Ce savant professa pendant une période de vingt-cinq années, et ses cours offrirent le premier exemple d'un succès populaire attaché à l'enseignement sérieux de la chimie. Ses écrits attirèrent sur cette science, vers la fin du XVIIe siècle, l'attention de tous les savants de l'Europe, et l'autorité de son nom se soutint avec gloire durant la majeure partie du siècle suivant. Comme professeur et comme praticien, il propagea l'étude de la chimie et ses applications; comme pharmacologiste, il rendit de nombreux, d'importants services à l'art de préparer les médicaments. Pour apprécier convenablement les travaux d'un tel homme, pour fixer le rang dont il est digne parmi ceux qui ont concouru au développement des connaissances humaines, il faut donc le considérer sous ces divers rapports. Il faut examiner l'état général de la science à l'époque où il parut, les obstacles qu'il dut rencontrer et ceux dont il triompha, le mouvement qu'il imprima aux sciences expérimentales, les découvertes qui furent le fruit de ses recherches, enfin l'influence qu'il exerça sur son époque, et le perfectionnement dont la science est redevable à ses efforts comme à son génie.

Sans remonter, dans l'histoire des sciences, aux documents obscurs et fabuleux qui se rapportent à leur origine, il est toujours curieux, pour le philosophe, d'étudier cette histoire à partir du moment où elle acquiert quelque certitude, de comparer les progrès des connaissances humaines avec la marche générale de la civilisation, et d'examiner l'influence des idées dominantes de chaque époque sur leur développement. C'est seulement vers le VIIIe siècle que l'histoire de la chimie commence à présenter, sous ce point de vue, un véritable intérêt; alors que Géber répandit, parmi les Arabes, les connaissances qui, de l'Égypte, où la chimie semble avoir pris naissance, avaient passé chez les Grecs et s'y étaient conservées pendant plusieurs siècles, sans faire de

Digitized by Google

notables progrès. Les Arabes avaient de tout temps cultivé l'astronomie avec succès; ils étudièrent la chimie avec la même ardeur, et souvent ils se plurent à réunir ces deux sciences par d'intimes rapports. Les merveilles de la chimie leur semblaient ne pouvoir provenir que d'une source divine, et ils cherchèrent, dans son étude, d'autres merveilles créées par leur active imagination. A Géber succédèrent une foule d'autres chimistes arabes qui, sans beaucoup augmenter les conquêtes de la science, en firent quelquefois d'heureuses applications. Au XIIe siècle, les croisades ayant établi de fréquentes communications entre les Européens et les Orientaux, les connaissances cultivées par les Arabes ne tardèrent pas à se répandre en Occident, et, dès-lors, une nouvelle, une immense voie fut ouverte au développement des sciences et de l'esprit humain.

La chimie devint bientôt, en Europe, l'objet de l'étude et des recherches de quelques hommes doués d'un génie vraiment supérieur. Comme les lumières étaient alors le partage exclusif des théologiens, il ne faut pas s'étonner de ne compter presque que des moines et des prêtres parmi les chimistes de cette époque. Roger Bacon était cordelier, Albert-le-Grand, dominicain, puis évêque de Ratisbonne, Raimond Lulle était moine espagnol, Ripley, chanoine de Bridlington, Basile Valentin, religieux de St-Benoit. Ainsi, et d'après les circonstances qui entourent son histoire primitive, on peut se rendre compte de ce vernis de magie et de mysticisme qui recouvre la chimie de la première période. A peine, en Égypte, avait-elle fourni quelques procédés aux arts et à l'industrie, que ceux qui en étaient les possesseurs voulurent les dérober au vulgaire, en les cachant sous des symboles, des énigmes, des hiéroglyphes. Passées aux mains des Arabes, ces connaissances prirent naturellement cette teinte de merveilleux si répandue chez les nations orientales. Enfin, apportées en Europe, elles devinrent la propriété des

Digitized by Google

théologiens et des moines qui, à cette époque, environnaient encore le savoir et la vérité de prestiges, de superstitions et de mystères.

Mais bientôt allait s'ouvrir ce quinzième siècle, si bien caractérisé par la dénomination d'*époque de la renaissance*, où l'on vit surgir, de tous les points du globe, les évènements qui devaient concourir au réveil de l'esprit humain trop long-temps plongé dans les ténèbres de la barbarie : la découverte du Nouveau-Monde, l'invention de l'imprimerie, le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, la réforme de Luther, enfin la prise de Constantinople par les Turcs, qui fit refluer vers l'Europe les lettres et les arts de l'Orient.

Les sciences ne pouvaient manquer de profiter heureusement de cette immense révolution. Aussi, un siècle s'écoulait à peine, que chacune d'elles marchait déjà d'un pas rapide vers un perfectionnement désormais assuré. En même temps que la philosophie générale renaissait avec Bacon et Descartes, l'astronomie avec Copernic, Ticho-Brahé et Kepler, la physique avec Otto de Guéricke, Galilée et Toricelli, la chimie faisait aussi quelques progrès importants, et préludait avec plus ou moins de bonheur à ses futures destinées. A cette époque, on pouvait ranger en deux catégories les hommes qui se livraient à son étude. Les uns, marchant sur les traces des Arabes et des chimistes de l'âge précédent, poursuivaient dans la science un but fantastique et imaginaire; c'étaient les *Alchimistes*. Les autres, suivant une ligne plus rationnelle, n'y cherchaient que des faits positifs et d'utiles applications; c'étaient les *chimistes philosophes* ou les *médico-chimistes*.

Les premiers, préoccupés de la recherche de la pierre philosophale, de la transmutation des métaux, et de la découverte du remède universel, se livraient à des travaux immenses avec un zèle, une persévérance, une application que pouvaient seules soutenir des passions telles que la cupi-

Digitized by Google

dité, l'amour de la vie et le désir de posséder des connaissances surnaturelles. On conçoit combien de telles recherches exigeaient de circonspection et de mystère. Aussi les adeptes n'échangeaient-ils leurs prétendus secrets qu'avec la plus grande défiance. Leur langage était énigmatique, leur style rempli de métaphores, leur manière de dogmatiser obscure et inintelligible. Le plus souvent, ils se trompaient les uns les autres, soit pour faire de nouvelles dupes, soit pour dissimuler leur ignorance ou leurs propres déceptions. L'obscurité de leur langage venait à la fois de l'impossibilité où ils étaient de donner des faits chimiques une explication satisfaisante, et des réticences qu'ils gardaient toujours, dans la crainte de divulguer les secrets qu'ils croyaient posséder. Peu jaloux, d'ailleurs, des découvertes qu'ils devaient au hasard et qu'ils jugeaient étrangères à l'objet spécial de leurs recherches, ils les publiaient sans réserve, et contribuaient ainsi involontairement à accroître les richesses de l'art. Bizarre aveuglement qui fermait leurs yeux aux vérités utiles, pour ne les ouvrir qu'à l'erreur, et qui faisait servir, aux progrès de la science, des travaux que le zèle seul, dégagé des passions humaines, n'eût peut-être jamais entrepris.

Tandis que les philosophalistes poursuivaient avec obstination leur déplorable chimère, d'autres savants, dédaignant les illusions de la chimie occulte, rassemblaient les faits utiles, en augmentaient le nombre par des travaux bien dirigés, cherchaient à les lier par des rapports, s'efforçaient, en un mot, de faire entrer la science dans une voie vraiment philosophique. De cet amas confus de faits importants, de recherches obstinées, de bizarres théories, commençaient à surgir, avec le dix-septième siècle, quelques généralités, qui, disposées dans un ordre méthodique, prenaient peu à peu la forme d'une doctrine. Une foule de savants de diverses nations, les uns par leurs découvertes, les autres

Digitized by Google

par leurs écrits ou leur enseignement, concouraient à la fois à cette œuvre de régénération de la science. Cependant, de fâcheuses entraves devaient encore s'opposer quelque temps à sa marche franche et rapide. Bacon avait en vain révélé la seule méthode d'étudier la nature et fait connaître les vrais moyens de pénétrer ses secrets ; en vain Descartes s'était efforcé de délivrer la raison des arguties de l'école ; la physique en était encore aux subtilités, aux disputes, aux questions sur l'essence de la matière ; l'art des expériences naissait à peine. On dissertait sur les phénomènes naturels, au lieu de les explorer attentivement ; on entourait les faits d'explications hypothétiques, au lieu de les attaquer directement par l'observation, l'expérience et le calcul.

Dans les écoles, l'enseignement tenait encore des préjugés populaires et des subtilités métaphysiques ; l'université s'élevait contre l'introduction de toute nouvelle doctrine ; le parlement défendait, sous les peines les plus sévères, de soutenir toute opinion contraire à celle des auteurs anciens et approuvés ; le clergé s'opposait à son tour à la propagation de certaines vérités physiques, qu'il croyait en opposition avec les dogmes. Les persécutions qui avaient atteint Galilée en Italie et Descartes en Hollande, imposaient souvent silence aux savants qui essayaient d'entrer, comme eux, dans les voies de l'innovation. Aussi trouve-t-on principalement, parmi les sectateurs de la réforme religieuse, la plus grande partie des hommes qui avaient le courage de combattre en faveur de la philosophie nouvelle, et, pour n'en citer qu'un petit nombre parmi les chimistes les plus distingués de cette période, Bernard Palissy, N. Lefebvre, Bayle, Beccher, Charas, Homberg, Duclos et Lémery, étaient nés protestants.

Cependant, les secrets des ateliers et ceux des laboratoires commençaient à se répandre. Les arts chimiques se perfectionnaient chaque jour. Des savants pleins d'ardeur et de

Digitized by Google

zèle parcouraient l'Europe, recueillant les procédés, achetant les recettes et les arcanes, payant une confidence par une autre, puis consignaient toutes ces richesses dans des recueils qu'ils rendaient publics, préférant l'honneur de servir la science à l'orgueil de savoir ce que d'autres ignoraient, et à la puérile vanité de s'en prévaloir. En même temps, de riches particuliers s'érigeaient en protecteurs des sciences, fondaient des écoles, créaient des chaires publiques, ouvraient aux jeunes savants leurs cabinets, leurs bibliothèques, leurs laboratoires, ou tenaient des conférences qui devinrent le foyer et le point de départ du progrès scientifique, jusqu'au moment où la fondation des Académies vint lui donner une impulsion nouvelle, et une activité qui, depuis cette époque, ne s'est jamais ralentie.

C'est au milieu de ces circonstances toutes favorables à l'essor imminent de la science, qu'allait apparaître Nicolas Lémery. Doué d'un esprit juste et droit, d'une élocution claire et facile, passionné pour la chimie qu'il avait apprise presque seul, à force de déchirer les voiles dont elle était enveloppée, il venait seconder cette révolution, en lui prêtant l'appui de son zèle, de sa parole, de ses connaissances acquises par des études sérieuses et par de longs voyages. La chimie, jusque-là *démontrée*, comme on disait alors, dans quelques rares écoles, n'était pour les uns qu'une science occulte très rapprochée de l'astrologie, pour d'autres, qu'une branche de la pharmacie appliquée à l'étude des médicaments tirés du règne minéral. Peu recherchée des savants, dédaignée par les médecins, inconnue des gens du monde, elle n'était cultivée que par un petit nombre d'adeptes, fanatiques ou de bonne foi, que l'indifférence publique confondait sous le nom de *souffleurs* ou d'*alchimistes*. Lémery parut aux conférences de Bourdelot. En quelques leçons, il exposa les principes de la science, les appuya sur des expériences frappantes, et, s'emparant de l'esprit de son auditoire, il le fit bientôt revenir

Digitized by Google

de ses préventions et de son dédain. Les savants furent surpris de voir se développer à leurs yeux des merveilles dont ils comprenaient la cause, « et le public, comme le dit « Voltaire, fut étonné de voir une chimie dans laquelle on « ne cherchait, ni le grand œuvre, ni l'art de prolonger la « vie au-delà des bornes de la nature. »

Le professorat de Lémery devait faire époque dans les fastes de la science, car il contribua surtout à la rendre populaire. S'il se fût borné à écrire et à publier ses découvertes, l'essor de la chimie en France eût pu être retardé d'un demi-siècle : preuve éclatante de la supériorité de l'enseignement oral sur l'enseignement écrit, du moins pour la propagation des sciences. Les livres sont rarement lus avec assez d'application et de suite, pour laisser dans l'esprit des idées complètes et une impression durable. Dans les cours, au contraire, le prestige attaché à la réputation du professeur, sa parole qui provoque directement l'auditeur et tient son attention en haleine, l'attrait des expériences, les démonstrations toujours appuyées sur des preuves sensibles, tout saisit à la fois l'imagination, la mémoire, et rend l'étude d'autant plus profitable qu'elle a quelque chose de plus animé et de plus dramatique. Lémery sut profiter habilement, et le premier, de tous ces avantages; aussi, une vogue jusqu'alors inouïe s'attacha-t-elle bientôt à ses leçons. Les savants, les gens du monde, disputèrent aux étudiants les places de son auditoire; et, lorsqu'après deux ans de professorat, il publia son *Cours de Chimie*, déjà sa renommée était immense, et la fortune de son livre était assurée.

Ce livre offre, en effet, l'exemple d'un succès peut-être unique dans l'histoire de la science. Malgré les imperfections qu'il renferme, et qui tiennent à l'époque où il vit le jour, il a fait autorité en chimie pendant une période de plus de cent ans. Réimprimé vingt fois en France, traduit dans la plupart des langues modernes, il a été le guide, le code,

Digitized by Google

le manuel obligé des chimistes du dix-huitième siècle; et même, après le renouvellement de la science, après l'admirable réforme qui marqua la fin de cette période, on chercha long-temps encore dans le livre de Lémery des procédés, des détails pratiques que l'on ne trouvait point ailleurs, et qui sont aussi précieux par leur clarté que par leur précision et leur certitude.

Cet ouvrage n'est pourtant qu'un cours de chimie médicale, et non point un traité complet des sciences chimiques dans l'état où elles se trouvaient alors. Destiné surtout aux étudiants en médecine et en pharmacie, il décrit spécialement toutes les préparations propres à l'usage médicinal et un très petit nombre de celles qui pouvaient s'appliquer aux arts. C'est donc à tort qu'on lui a fait un reproche de sa réserve sur ce dernier point, car le titre de son livre ne promet pas autre chose que ce qu'il renferme [1]. D'ailleurs, la science n'était point encore assez avancée pour se prêter à l'établissement d'un système général, et la création des hautes théories n'était point dans le caractère du génie de Lémery. Obligé de disposer les faits dans un certain ordre, il les réunit le plus souvent par des généralités qui ne lui appartiennent point et auxquelles il n'attache qu'une médiocre importance. Son esprit droit et logique fait bon marché des théories qui ne reposent pas sur des faits démontrés, Les principes qu'il établit au commencement de son livre. sont ceux de Vanhelmont, modifiés par Lefebvre, et qu'il modifie à son tour, sans toutefois donner beaucoup de créance aux uns ni aux autres; car, après les avoir exposés d'une manière rapide, il s'empresse d'exprimer ses doutes à leur égard, et n'en dit plus un mot dans tout le reste de son ouvrage. Ainsi, il trouve le *principe universel* de Paracelse

[1] *Cours de Chimie*, contenant la manière de faire les opérations qui sont en usage dans la médecine, par une méthode facile, etc.

Digitized by Google

trop *métaphysique*, et il lui reproche de ne pas tomber sous les sens. Des cinq autres *principes* admis par la même école, *le phlegme*, *l'esprit*, *l'huile*, *le sel* et *la terre*, il trouve qu'on se passerait fort bien de l'*esprit*, qu'il regarde « comme une « chimère, propre seulement à embrouiller les *esprits* et à « rendre la chimie difficile à comprendre. » Il veut bien convenir que *l'huile* existe, mais il pense qu'il y en a de tant de sortes que ce principe pourrait bien être complexe. Quant au *phlegme*, que les uns plaçaient au nombre des principes actifs, les autres parmi les principes passifs, il regarde cette question comme problématique et fort peu importante. Enfin, quant à la *terre* ou *caput mortuum*, qu'on appelait aussi *terre damnée*, il est loin de la regarder comme *morte* et inutile, et il ajoute : « on pouvait être plus charitable « envers cette pauvre terre et ne la *damner* pas si facilement. « Mais, sans doute, l'origine de cette dénomination vient de « quelque alchimiste de mauvaise humeur, qui, n'ayant pas « trouvé ce qu'il cherchait dans la terre des mixtes, lui donna « sa malédiction. »

La physique de Lémery est celle de son époque. Il l'admettait probablement sans conviction, car il s'écrie quelque part : « Toutes ces belles imaginations des philosophes tou- « chant les principes physiques, élèvent l'esprit par de « grandes idées, mais ne prouvent rien démonstrativement. » On est fâché, parfois, de rencontrer, à côté de ces expériences si bien décrites, si exactes, si faciles à répéter, des explications assez étranges et fort hypothétiques. Toute bizarre, néanmoins, que nous paraisse aujourd'hui cette doctrine de l'action réciproque des alcalis et des acides, ceux-ci formés de pointes plus ou moins aiguës, ceux-là munis de pores plus ou moins ouverts, dans lesquels les premiers s'engagent, s'émoussent ou se brisent, il faut convenir qu'il y avait là quelque chose d'ingénieux et d'assez croyable dans l'état où se trouvait alors la science. Les

Digitized by Google

théories les plus certaines sont-elles donc autre chose que l'explication la plus probable, pour le moment, des phénomènes auxquels elles s'appliquent? Mais si l'on écarte cette doctrine au moins singulière, ce qu'il faut admirer sans restriction dans le *Cours de Chimie,* c'est la route que l'auteur a su choisir pour l'enseignement d'une science jusque-là tout empreinte d'inexactitudes et d'idées erronées; c'est son langage simple, précis, jamais diffus, toujours intelligible, le soin qu'il met à décrire les opérations de la manière la plus claire, la plus exacte, à donner les véritables procédés pratiques, sans obscurité, sans réticences, à les entourer de tous les détails qui peuvent en éclairer l'exécution; c'est la critique adroite et spirituelle dont il frappe les erreurs ou les supercheries des alchimistes, ce sont les réflexions judicieuses à l'aide desquelles il fait justice de certains médicaments alors fort en usage, et dont l'emploi lui semblait inutile, sinon funeste. « Il n'y a pas seulement de « la droiture d'esprit, dit Fontenelle, il y a une sorte de « grandeur d'ame à dépouiller ainsi d'une fausse dignité la « science que l'on professe. »

La fortune et la gloire de Lémery suivaient un cours rapide lorsque des événements dont l'appréciation est du ressort de l'histoire, vinrent l'arrêter dans sa carrière. Ses cours publics furent interrompus par ordre. Il les continua néanmoins en secret pendant quelque temps, et les élèves se pressèrent d'autant plus à ses leçons, qu'ils avaient la crainte de les voir tôt ou tard suspendues irrévocablement. C'est, en effet, ce qui arriva bientôt. Proscrit, fugitif, obligé d'abandonner son pays qu'il illustrait, son enseignement qui profitait si hautement à la science, sa famille qu'il laissait sans protection et sans ressources, il ne revint en France qu'après plusieurs années d'exil, et ne retrouva que tardivement le calme dont il avait besoin pour reprendre ses travaux. Enfin, les jours meilleurs étant revenus, il rouvrit

Digitized by Google

ses cours, qui furent suivis avec un empressement que son absence et ses malheurs n'avaient fait qu'exciter ; et, tout en professant la science, en exerçant la médecine, en pratiquant la pharmacie, il recueillit laborieusement les matériaux de deux grands ouvrages : la *Pharmacopée universelle* et le *Dictionnaire des Drogues simples*, qui parurent à un an de distance l'un de l'autre, et qui vinrent mettre le sceau à sa réputation.

Ces deux ouvrages n'en forment, toutefois, qu'un seul. Le *Dictionnaire des Drogues* n'est que la cinquième partie d'un *Cours général de Pharmacie* dont les quatre premières parties composent la *Pharmacopée universelle*. Réunis au *Cours de Chimie*, publié vingt-deux ans auparavant, mais que des éditions successives avaient tenu constamment à la hauteur des progrès de la science, ils représentent le tableau exact et complet de l'état des connaissances chimiques et pharmaceutiques vers la fin du 17e siècle.

La *Pharmacopée universelle* renferme non-seulement les préparations pharmaceutiques alors les plus répandues en France, mais encore la plupart des meilleures formules contenues dans les pharmacopées étrangères. Chacune de ces formules est examinée, rectifiée quand il y a lieu, comparée avec les formules analogues, et soumise à des remarques pratiques relatives à leur exécution. La longue expérience de l'auteur lui permet de déterminer, d'une manière précise, les doses des ingrédients, les moyens de rendre la préparation plus parfaite. Il indique les mélanges incompatibles, ou qui pourraient donner lieu à des réactions chimiques entre les corps composants. Il simplifie les compositions polypharmaques et en écarte les drogues inutiles. Le premier, parmi les pharmacologistes, il rejette le scrupule déplorable qui, jusqu'à lui, faisait conserver des formules évidemment fautives ou irrationnelles, par respect pour l'autorité des anciens. Enfin, Lémery, qui était aussi mé-

Digitized by Google

decin, soumettait les formules à un nouvel examen, sous le rapport de l'efficacité médicale, et donnait ainsi à son livre un nouveau degré d'utilité et d'importance qui explique le prodigieux succès qui l'accueillit à son apparition, et l'autorité qu'il conserva pendant une période si étendue.

Si, vers la fin du siècle suivant, les progrès de la chimie et ceux de l'art pharmaceutique laissèrent un peu en arrière les deux premiers ouvrages de Lémery, il n'en fut pas de même à l'égard de son *Dictionnaire universel des drogues simples*. Ce livre, fruit d'études et de recherches immenses, résumait, de la manière la plus heureuse, tout ce que les écrits qui l'avaient précédé, tout ce que les récits des voyageurs et les travaux des naturalistes avaient produit jusque-là de plus important sur l'histoire des substances médicinales. Il ne faut donc pas être surpris de le voir conserver un rang éminent parmi les ouvrages analogues, même aujourd'hui que des travaux du premier ordre ont élevé la connaissance des drogues à la hauteur de toutes les branches de l'histoire naturelle. L'ouvrage de Lémery est et sera toujours recherché par les hommes qui font, de la matière médicale, l'objet d'une étude sérieuse et approfondie. Depuis l'apparition de ce Dictionnaire, un grand nombre de substances ont disparu du catalogue des agents médicinaux; le commerce de la droguerie a changé de cours et d'objets; les drogues elles-mêmes, qui sont apportées des contrées étrangères, ont subi des modifications dans leur nature et dans leurs caractères apparents. Il est donc précieux de posséder un vaste répertoire dans lequel on puisse retrouver avec certitude les caractères qui leur servaient de type à une époque déjà éloignée, comme ceux qui s'appliquaient à une foule de substances qui ont cessé de figurer dans les ouvrages des modernes. Le *Dictionnaire des Drogues simples* est écrit d'un style toujours clair et précis. On voit que les recherches dont il présente le résultat, ont été faites avec conscience, exactitude et bonne foi. La synonymie qui accompagne

Digitized by Google

chaque article est aussi complète qu'elle pouvait l'être alors. Enfin, l'histoire, toute récente à cette époque, de la découverte de quelques substances d'un haut intérêt thérapeutique, telles que le quinquina, le cachou, le cacao, le ricin, l'ipécacuanha, la nicotiane et une foule d'autres, donnera toujours à ce livre un degré incontestable d'autorité et d'importance en matière médicale.

Le dernier ouvrage de Lémery est son *Traité de l'Antimoine*. Ce livre est la collection des divers mémoires que l'auteur avait lus sur ce vaste sujet, à l'Académie des sciences, depuis l'année 1700 jusqu'à 1707, époque où il parut; ouvrage éminemment pratique, écrit tout entier dans le laboratoire, et où l'on reconnaît à la fois toute la sagacité d'un chimiste consommé, et l'habileté d'un praticien du premier ordre. Les préparations dont l'antimoine est la base dans l'ouvrage de Lémery, sont beaucoup plus nombreuses que celles que renferment aujourd'hui nos traités de chimie. Quelques-unes de ces préparations ont été négligées, soit parce qu'on a reconnu que des procédés divers donnaient souvent lieu à des produits identiques, soit parce qu'elles ont été jugées inutiles ou inefficaces. D'autres, mais en très petit nombre, ont été découvertes depuis. Tel est le kermès, que, néanmoins, Lémery paraît avoir obtenu sans le bien distinguer du soufre doré d'antimoine, comme l'a établi Lémery le fils. Le *Traité de l'Antimoine* est un livre que l'on étudie encore avec fruit, lorsqu'on s'occupe de ce métal, et que l'on veut s'appuyer, dans ses recherches, sur un guide excellent.

Dans les dernières années de sa vie, Lémery se borna à revoir les éditions successives de ses ouvrages, et à lire à l'Académie des sciences quelques Mémoires sur différents sujets de chimie, de médecine et d'histoire naturelle. Les plus remarquables sont, après ceux qui se rapportent à l'antimoine, son explication sur la formation des volcans et des eaux minérales, son examen des eaux de Passy, des

Digitized by Google

observations sur le camphre, sur le miel, sur la cire et sur la manne, enfin des expériences pleines d'intérêt sur la préparation du sublimé corrosif.

Quelle que soit la part que Leméry ait prise aux progrès généraux de la chimie, c'est surtout par les services qu'il a rendus aux sciences médicales qu'il a droit à la reconnaissance et aux éloges de la postérité. Bien qu'entraîné par un penchant naturel vers les hautes recherches de la science, il n'oublia jamais qu'il était médecin, et surtout qu'il avait commencé par l'étude et la pratique de la pharmacie. Frappé de l'incertitude des moyens matériels de l'art de guérir, du peu que l'on savait sur l'origine et la nature des substances médicinales, de l'imperfection des procédés pharmaceutiques, de la diversité et de la confusion qui existaient dans les formules, il résolut de porter la lumière dans ces ténèbres et de tirer l'art des médicaments de l'état déplorable dans lequel il languissait.

La pharmacie, en effet, long-temps embarrassée dans le chaos des compositions arabes, n'avait essayé d'en sortir que pour tomber dans un autre excès, en adoptant aveuglément et sans réserve les préparations chimiques préconisées par l'école de Paracelse. Ce fut alors une confusion générale. Les médecins de l'ancienne école ne prescrivaient que des électuaires, des confections, des antidotes; compositions monstrueuses que Guy Patin, dans son humeur caustique, appelait de la *cuisine arabesque*, et que l'on nommait plus sérieusement de la *Pharmacie galénique*, quoiqu'elle fût si éloignée de l'art qu'avait enseigné et pratiqué Galien. Les paracelsistes, au contraire, n'employaient que des préparations métalliques ou minérales, prétendant engager l'art des médicaments dans une route nouvelle à laquelle ils donnaient le nom de *Pharmacie chimique*. Les premiers, conformant leurs prescriptions à leur singulière doctrine sur la

Digitized by Google

nature des maladies, ne voyaient, dans les substances médicinales, que des *altérants*, des *échauffants*, des *incrassants*, et remplissaient leurs formules d'une multitude de drogues dont les unes formaient la *base* du médicament, tandis que d'autres faisaient fonctions de *correctif*, *d'adjuvant*, ou devaient les *diriger* à travers le labyrinthe de l'organisme. Les médico-chimistes, à leur tour, tout en condamnant ce fastueux développement de forces médicatrices, semblaient ne compter que sur l'action simple et énergique des préparations tirées du règne minéral, mais non sans en entourer l'emploi des prestiges de la cabale, de la magie, et des explications étranges de la philosophie occulte.

Au milieu de ce déplorable conflit, les apothicaires, humbles et aveugles exécuteurs de sentences si opposées et d'autant plus contradictoires que ceux qui les portaient se rendaient moins compte de leurs motifs, appelaient de tous leurs vœux une réforme qui vînt les dégager du chaos qui les entourait de toutes parts. En vérité, quand on considère l'état de la pharmacie au commencement du XVIIe siècle, on peut concevoir tout le sel des plaisanteries auxquelles étaient en butte les apothicaires de l'époque; mais il est évident que ces sarcasmes retombaient avant tout sur la médecine, si peu capable encore de diriger la pharmacie dans une meilleure voie, et première cause de la confusion funeste dans laquelle l'art tout entier se trouvait alors plongé. Du reste, ces spirituelles attaques devaient bientôt porter leur fruit, et la pharmacie n'est pas celle des branches de la médecine qui devait en profiter le moins, dans l'intérêt de la science comme dans celui de l'humanité.

On ne tarda point, en effet, à comprendre tous les dangers d'une telle position. On s'effraya des abus qui pouvaient résulter de l'incertitude, de la multiplicité des formules, et l'on sentit la nécessité de les déterminer d'une manière précise et uniforme. On publia des dispensaires nationaux et officiels; des médecins philosophes corrigèrent et simplifièrent

Digitized by Google

les compositions officinales; les pharmaciens eux-mêmes commencèrent à écrire sur leur art. La raison pénétrait insensiblement dans le dédale des prescriptions pharmaceutiques, et la critique commençait à donner un certain relief aux ouvrages de chimie et de pharmacie. Zwelfer attaquait la pharmacopée d'Ausbourg et provoquait d'utiles corrections dans ce dispensaire célèbre; Sassénus montrait les inexactitudes de la pharmacopée de Bruxelles; Charas, avec moins de bonheur, engageait avec Leméry une polémique qui devait tourner à l'avantage de ce dernier. On ne pouvait méconnaître à tous ces symptômes une tendance générale vers une réforme à laquelle l'art pharmaceutique aspirait si impatiemment.

Leméry employa quarante années à concourir de tous ses efforts à cette réforme importante. Ses ouvrages principaux, son enseignement public et privé, ses innombrables recherches, l'exemple de son habile pratique, sa vie entière, en un mot, fut appliquée à poursuivre ce résultat, et il l'atteignit autant que les circonstances au milieu desquelles il vécut s'y prêtèrent à leur tour. Que si l'on considère quelles furent, pour la science, les conséquences d'une volonté aussi persévérante, unie à des talents si rares et si distingués, on verra que c'est aux travaux de Lémery que se rattache la plus heureuse révolution qu'ait éprouvée la chimie, avant celle que vit éclore la fin du XVIIIe siècle; qu'à partir de son époque, cette science, dégagée des erreurs et des rêveries alchimiques, s'appuya sur les fondements de toute science véritable, l'observation, l'expérience et le raisonnement; que, désormais, ajournant encore l'émission des hautes théories qui devaient en éclairer l'ensemble, c'est vers la recherche des faits réels et positifs que furent dirigés les travaux des chimistes; qu'enfin, c'est à son école que se formèrent Lémery fils, Boulduc, Duhamel, Bourdelin, Geoffroy, Lemonnier, Malouin et une foule d'autres, jusqu'à Rouelle, Macquer et Baumé, qui,

Digitized by Google

tout en reculant eux-mêmes les limites de la science, reconnurent toujours dans Nicolas Lémery leur premier guide et leur premier maître. Quant à la pharmacie, après l'avoir tirée de la routine, il la fit reposer sur des bases rationnelles, il simplifia ses principes, perfectionna ses procédés, éclaira sa marche, releva son importance, et l'affranchit pour toujours du patronage orgueilleux et ridicule dont les *Macroton* et les *Desfonandrès*[1] de l'époque pensaient l honorer. La pharmacie, dès-lors, cessant de rechercher dans la médecine un appui qu'on lui avait fait payer si cher, alla le demander à la chimie, à la physique, à l'histoire naturelle, et conquit une indépendance dont elle rapporta les fruits à leur honorable source, en contribuant de tous ses efforts à l'avancement des nobles sciences qui l'avaient accueillie.

La pente naturelle du génie de Lémery le portait plutôt aux recherches expérimentales qu'aux spéculations de la théorie et aux travaux d'érudition ; aussi s'arrête-t-il peu aux explications qui ne tombent pas sous les sens, et remonte-t-il rarement aux connaissances antérieures sur les sujets dont il traite. Homberg est peut-être le seul chimiste qu'il cite dans ses écrits avec quelque complaisance. S'il répond aux attaques dirigées contre ses opinions, il le fait toujours avec réserve et ne nomme jamais ses adversaires. S'il rapporte quelque assertion généralement admise, mais qu'il juge peu fondée, c'est toujours avec les restrictions d'un esprit sain, judicieux, qui n'accorde rien à l'autorité des autres qu'après son propre et scrupuleux examen. Il ne hasarde même son opinion personnelle, lorsqu'elle ne repose que sur des conjectures, qu'avec un ton de défiance et de scepticisme qui est le caractère du vrai savoir ; car, en certaines matières, le doute est un premier pas vers la vérité[2],

[1] Personnages de Molière.

[2] « Che non men che saper, dubbiar m'aggrada. »
— DANTE, *Inferno*. —

Digitized by Google

et rien ne prouve mieux la sincérité du savant, que des conclusions un peu timides, même sur les sujets qu'il a le mieux approfondis.

Les habitudes privées de Lémery étaient celles d'un homme d'étude et d'un homme de bien. Ses relations intimes se bornaient à sa famille, à ses malades, et à un petit nombre d'amis, parmi lesquels il comptait surtout Régis, Duclos, Tournefort, Du Verney, Homberg et Antoine de Jussieu. Ses rapports scientifiques ne s'étendaient guère que de son laboratoire à l'Académie. Il n'existe aucune trace de sa correspondance. Soit que ses propres travaux l'absorbassent entièrement, soit à cause des lenteurs et des difficultés qui entravaient alors les communications scientifiques, il paraît certain qu'il ne connut, même de réputation, ni Boerhaave, ni Stahl, chimistes et professeurs comme lui, ses contemporains et ses émules, ni même Beccher qui les avait précédés tous les deux.

Hors les rudes épreuves auxquelles le sort l'assujétit pendant quelques années, son existence fut douce, conforme à ses goûts, à ses affections, à ses espérances. Sa vie s'éteignit comme il l'avait souhaité. La mort s'empara de lui, sans le surprendre, entouré de l'estime publique, de l'amour de sa famille, des regrets de la science, des soins de la plus vive et de la plus tendre amitié. Homberg et Duclos ne lui survécurent que de quelques mois.

Les honneurs ne devaient manquer à la mémoire d'un homme aussi éminent, et dont la vie privée, comme la carrière scientifique, pouvaient être offertes en exemple à la postérité. A peine la couronne funèbre était-elle flétrie sur sa tombe, que déjà l'une des illustrations de son siècle, Fontenelle, son compatriote et son ami, prononçait son éloge dans le sein de l'Académie des Sciences. Ses deux fils soutinrent trop peu de temps, hélas! l'éclat de son nom et la renommée de son génie. Les éditions de ses écrits se multi-

Digitized by Google

plièrent, les traductions s'en répandirent dans toute l'Europe. En chimie, on en appela partout à l'autorité du *grand* Lémery. Rien ne manqua donc à sa gloire; mais il appartenait à sa ville natale d'élever un dernier monument à l'un de ses enfants les plus illustres. En attendant que le bronze ou le marbre reproduisent ses traits vénérables, pour les exposer au respect et à l'admiration de ses concitoyens, puissions-nous avoir répondu dignement au vœu de l'Académie de Rouen, en faisant mieux connaître ses talents et ses vertus! Heureux nous-même de payer à sa mémoire le tribut de nos éloges et de notre vénération.

Digitized by Google

NOTICE GÉNÉALOGIQUE

SUR LA

FAMILLE DE NICOLAS LÉMERY,

NÉ A ROUEN LE 19 NOVEMBRE 1645,

Mort à Paris le 19 Juin 1715.

Nicolas Lémery (Hémery ou Lhémery, car, à cette époque, on tenait peu à l'orthographe des noms propres), aïeul du chimiste, était procureur au Parlement de Normandie, vers la fin du XVIe siècle. Il fut obligé de quitter Rouen en 1589, lorsque cette ville tomba au pouvoir de la Ligue. Il se retira à Caen, où le parlement royaliste avait été transféré par lettres patentes du mois de février de la même année. Le 9 août, N. Lémery se présenta au Parlement pour y être admis à exercer ses fonctions. Il lui fallut « justifier, sous la foi du « serment, de ses actions et déportements, surtout de n'avoir « adhéré, participé et favorisé directement ni indirectement « la Ligue et fausse union des rebelles et conjurés contre le « service et obéissance du roi. » Il y réussit; car le Parlement décida qu'il serait reçu à continuer l'exercice de son état et charge de procureur, en faisant serment de fidélité, etc. Il revint à Rouen en 1595, après l'avènement de Henri IV.

Julien Lémery, père du chimiste, naquit à Rouen en 1589. Il épousa, en premières noces, Marie Duvivier. Il en eut un fils, Daniel, qui mourut le 13 août 1632, âgé de 8 ans 1/2. Sa mère mourut le 13 décembre 1634, à l'âge de 29 ans.

Digitized by Google

Julien Lémery se remaria le 17 mai 1637, avec Suzanne Duchemin, fille de Lazare Duchemin, marchand à Rouen, et de Suzanne Daussy.

Il eut sept enfants de ce second mariage, savoir :

1. Louis Lémery, né le 12 août 1660.

2. Suzanne, née le 6 décembre 1641.

3. Marie, née en 1643, morte le 30 décembre 1645.

4. Pierre, né le 11 septembre 1644, mort le 3 juillet 1653.

5. Nicolas (le chimiste), né le 19 novembre 1645, mort le 19 juin 1715.

6. Thomas, né le 9 mai 1647.

7. Geneviève, née le 18 octobre 1648, morte le 22 septembre 1651.

Julien Lémery demeurait à Rouen, rue de la Prison, paroisse de Sainte-Marie-la-Petite. Il mourut le 18 mai 1657, âgé de 68 ans.

Louis Lémery, frère aîné de Nicolas, le chimiste, devint avocat distingué. Il se maria à Rouen, le 27 décembre 1671, avec Catherine Doucet. Il en eut deux fils, Louis et Pierre.

Nicolas Lémery épousa, en 1675, à Paris, Madeleine Bélanger; il en eut deux fils. Le premier, Louis, né le 25 janvier 1677, fut médecin, devint membre de l'Académie des Sciences en 1712, professeur au jardin du roi, et mourut le 9 juin 1743. Il avait épousé, en 1706, Catherine Chapotot, dont il eut trois enfants, mais il ne conserva qu'une fille. Le second fils de Nicolas Lémery, connu sous le nom de Lémery *le jeune*, fut aussi médecin, chimiste, associé de l'Académie des Sciences, et mourut en 1721, sans postérité.

L'éloge de Nicolas Lémery fut lu à l'Académie des Sciences, par Fontenelle, en 1715.

Celui de Louis Lémery fils, par Mairan, se trouve dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1743.

Digitized by Google

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LES

OUVRAGES DE NICOLAS LÉMERY.

1° *Cours de Chimie*, contenant la manière de faire les opérations qui sont en usage dans la médecine, par une méthode facile, avec des raisonnements sur chaque opération, pour l'instruction de ceux qui veulent s'appliquer à cette science. Paris, 1675, in-8°. — Cet ouvrage a eu 31 éditions, tant à Paris qu'à Genève, Bruxelles, Avignon, Amsterdam, Leyde, et fut traduit en anglais, en latin, en allemand et en espagnol La meilleure édition a été publiée par Baron en 1756, in-4°.

2° *Pharmacopée universelle*, contenant toutes les compositions de pharmacie qui sont en usage dans la médecine, tant en France que par toute l'Europe; leurs vertus, leurs doses, les manières d'opérer les plus simples et les meilleures. Paris, 1697, in-4°. — On en compte 8 éditions; elle fut réimprimée à la Haye, à Amsterdam, et traduite en italien, Venise, 1720, in-4°; la dernière édition parut à Paris, en 1763.

3° *Dictionnaire universel des drogues simples*. Paris, 1698, in-4°. — Réimprimé souvent, tant à Paris qu'à Amsterdam, à Rotterdam; traduit en italien, Venise, 1751, et en allemand, par Richter, Leipzick, 1721, in-f°.

Digitized by Google

4° *Traité de l'antimoine*. Paris, 1707, in-12, traduit en allemand, par J.-A. Malhern. Dresde, 1709, in-8°.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences renferment, en outre, du même auteur :

1700. Observations sur une extinction de voix guérie par les herbes vulnéraires

Note sur une fontaine pétrifiante des environs de Clermont, en Auvergne.

Explication physique et chimique des feux souterrains, des tremblements de terre, des ouragans, des éclairs et du tonnerre.

1701. Examen chimique des eaux de Passy.

Observations sur le camphre et sa purification.

Sur un sel ammoniac naturel trouvé près du Vésuve.

Examen de l'eau minérale de Vézelay en Bourgogne.

Examen de l'eau de Carensac (aujourd'hui Cransac), dans le Bas-Rouergue.

1706. Observation sur le miel, et son analyse.

Examen d'une eau minérale découverte dans le faubourg Saint-Antoine, à Paris.

1707. De l'urine de vache, de son analyse et de ses effets en médecine.

Mémoire sur l'hydromel vineux.

1708. Observations sur la cire.

Observations sur la manne.

1709. Observations et expériences sur le sublimé corrosif.

Notice sur les cloportes.

1712. Observations sur l'odeur développée pendant la précipitation de l'or dissous dans l'eau régale, par l'esprit de sel ammoniac et par l'huile de tartre.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE GUILLAUME DUBUC,

CHIMISTE A ROUEN;

Par M. AVENEL, D.-M.

MESSIEURS,

A une époque où l'égoïsme, érigé en principe, est devenu le mobile de toutes les actions humaines, il est à la fois curieux et consolant de reposer son esprit sur une existence tout entière dévouée au bien public. L'accomplissement de cette tâche honorable, source de si douces jouissances pour celui qui s'y livre, doit exciter vivement notre sympathie; elle est, il faut l'avouer, une heureuse anomalie dans nos mœurs, et celui qui arrive au terme d'une longue carrière utilement employée, a droit à toute notre admiration, à tous nos regrets.

Guillaume DUBUC naquit le 29 janvier 1764, à Sierville, près Pavilly, d'une famille honorable de cultivateurs, en possession héréditaire de l'estime du pays.

Dès ses plus jeunes ans, il montra un goût décidé, une aptitude singulière pour le travail. Entré comme pensionnaire à Fresquienne, il fit des progrès rapides et attira l'attention particulière du cardinal de La Rochefoucault. Ce dernier s'étant, en effet, rendu à Fresquienne pour la confirmation, ce

Digitized by Google

fut le jeune Dubuc qui fut chargé de porter la parole pour le complimenter. Il s'acquitta de cette tâche d'une manière si remarquable, malgré sa timidité, que le cardinal, enchanté de ses heureuses dispositions, l'admit à sa table et lui prédit un avenir honorable. Cet horoscope s'est complètement réalisé. Il est rare que le germe du talent ne se laisse pas deviner dès l'enfance.

Il fut ensuite envoyé en pension à Montivilliers, sous les yeux d'un de ses parents, procureur en cette ville, qui, entrevoyant l'avantage qu'il pourrait tirer de l'instruction du jeune élève, lui fit quitter son pensionnat pour l'admettre, en qualité de clerc, dans son étude. Dubuc, poussé dans une carrière pour laquelle il était loin de se sentir de la vocation, s'en dégoûta tout-à-fait; et la cause de cette répugnance lui fait trop d'honneur, pour n'être point ici rapportée.

Il avait été témoin d'une soustraction de pièces importantes dans une affaire où de graves intérêts étaient mis en jeu. Une plainte fut portée devant le Parlement, qui manda à sa barre le jeune Dubuc pour entendre sa déposition; elle fut faite avec cette candeur et cette vertueuse probité qui signalèrent toutes les actions de sa vie. Les pièces furent ressaisies et déterminèrent le gain du procès en faveur du bon droit ; mais cette épreuve, bien que fortuite, avait fixé ses principes d'une manière absolue, et l'avait fait réfléchir au choix d'une profession plus en harmonie avec ses goûts. Il embrassa bientôt avec ardeur l'étude de l'histoire naturelle, et entra chez Abraham, pharmacien à Montivilliers, en qualité d'élève.

Un travail assidu l'ayant initié promptement à la partie mécanique de sa profession, et ne trouvant pas, dans une ville peu importante, les ressources scientifiques que recherchait son infatigable désir de s'instruire, il vint deux ans après à Rouen, et fut admis au laboratoire pharmaceutique de Car-

Digitized by Google

pentier, auquel, plus tard, il devait succéder. C'est decette époque que commencent à dater ses succès.

La bienveillance de son nouveau patron lui facilita les occasions qu'il recherchait avec tant d'empressement. Il suivit les cours de botanique, créés sous les auspices de l'Académie (1756), et chaque année ses progrès devinrent plus marqués. En 1781, il remporta le troisième prix de botanique, en 1782 le second prix; en 1783, la première palme fut accordée à sa persévérante supériorité. C'était la base fondamentale de ses succès futurs ; ils ne firent pas faute au jeune lauréat. La distribution solennelle de récompenses avait alors un caractère imposant qu'elle a perdu de nos jours : aussi mit-elle le sceau à la réputation naissante de l'élève.

La capitale a, de tout temps, été le sanctuaire des sciences comme elle est celui de toutes les sommités artistiques. Elle appelait Dubuc pour compléter une éducation commencée sous des auspices aussi favorables. Dubuc arriva à Paris, et entra chez Sureau d'Emorette, l'un des pharmaciens les plus habiles de cette époque. Ce fut dans cette maison et dans celle de l'illustre Baumé, où le jeune Dubuc fut admis, qu'il prit ce goût décidé pour l'art qu'il a cultivé avec honneur, qu'il sut acquérir cet esprit d'ordre et d'observation qui caractérise les nombreux travaux sortis de sa plume.

C'était le temps où le créateur de la chimie moderne, Lavoisier, brillait de tout l'éclat de son talent. Les merveilles enfantées par l'homme de génie qui enrichit de ses découvertes l'une des sciences les plus utiles à l'homme, que recommandaient sa générosité, ses sacrifices, son habileté comme administrateur, sa philantropie pratique, devaient enflammer l'imagination active de la jeunesse. Dubuc fut l'un de ses admirateurs les plus dévoués, et mit tout en œuvre pour jouir de plus près des leçons et des exemples du célèbre chimiste. Ses efforts furent couronnés d'un succès inespéré. Dubuc ne fut pas seulement, pour son maître, un élève stu-

Digitized by Google

dieux, mais un ami dont les qualités précieuses, la rare aptitude au travail et la facile conception avaient été reconnues et appréciées. La mort tragique de l'infortuné Lavoisier rompit une liaison si honorable pour Dubuc et ne contribua pas peu à la direction des sentiments politiques qui, jusqu'à sa mort, l'ont trouvé inébranlable dans ses convictions. Ces deux caractères, la reconnaissance et l'invariabilité de ses sentiments, suffiraient, à défaut d'autres titres, à rendre son souvenir cher à tous les gens de bien, à quelque opinion qu'ils appartiennent.

A la fin de 1784, Dubuc revint à Rouen chez M. Carpentier, qui l'accueillit avec bonheur; ses succès avaient effacé la distance qui séparait l'élève du patron; c'était un ami dont le retour était fêté comme une bonne fortune. Partout la bonté de son caractère était comprise, et lui faisait acquérir l'amitié de tous ceux qui avaient des rapports avec lui.

Avec 1785, s'ouvrit pour lui la carrière qu'il devait si honorablement parcourir. Le 11 mars, il fut nommé, à la suite d'un concours, apothicaire gagnant maîtrise de l'Hôtel-Dieu, avec droit d'exercer à Rouen la pharmacie. Cette nomination, homologuée par le Parlement, le 29 avril suivant, lui conférait les titres et priviléges des autres maîtres. Ainsi, à l'âge où la plupart d'entr'eux commençaient à peine leurs études professionnelles, Dubuc avait acquis, par son seul mérite, une position qu'il occupa avec distinction pendant près de quatorze ans.

Nous ne commencerons pas, Messieurs, la narration chronologique de ses utiles travaux, dont les premiers qui nous soient parvenus portent la date de 1798, sans constater les titres de Dubuc à l'estime et à la confiance de ses concitoyens aussi bien qu'à celle des sociétés savantes qui, les premières, surent apprécier son zèle et l'étendue de ses connaissances.

Digitized by Google

Il fut nommé, en 1789, c'est-à-dire à l'âge de vingt-cinq ans, capitaine de la garde nationale. Je note uniquement cette circonstance comme fait historique, parce que ce fut la dernière promotion de ce genre contresignée, pour notre ville, par l'infortuné Louis XVI.

Jusqu'ici nous ne nous sommes occupés de Dubuc que pour le montrer avide de savoir, et cultivant, par un travail soutenu, ses dispositions naturelles ; nous le verrons bientôt faisant fructifier, par ses efforts, par la maturité de son jugement, et surtout par le désir d'être utile, les principes qui formaient la base de son éducation scientifique ; c'est sous ce point de vue particulièrement qu'il a mérité la reconnaissance du pays auquel fut consacrée toute son existence.

En moins d'un an, c'est-à-dire de la fin de l'an IV au commencement de l'an V, on le voit successivement devenir correspondant de la Société de Médecine de Paris, de la Société libre des Pharmaciens, de la Société de Pharmacie de la même ville. (An IV, 2 germinal ; an V, 11 vendémiaire et 22 brumaire. — 1796, 22 mars ; 2 octobre et 12 novembre.)

Avant de récapituler les titres nombreux dont lui firent hommage les compagnies qui ont si vivement ressenti et déploré sa perte, nous devrons envisager le mérite particulier de ses productions. Elles sont en si grand nombre et sur des sujets si variés, que nous avions d'abord conçu le projet de les classer dans un ordre méthodique, c'est-à-dire de les rattacher en faisceau à l'histoire naturelle, à la pharmacie, à la chimie appliquée, à l'agriculture, etc. ; mais nous avons dû renoncer à cette pensée, en constatant l'esprit qui domine chaque travail ; en effet, en traitant chaque question, Dubuc l'envisage presque toujours sous ses rapports avec les autres sciences. Il en est peu qui aient échappé à son coup d'œil investigateur. Nous avons donc adopté l'ordre chronologique, comme le plus convenable, le moins fatigant pour l'esprit et celui qui nous exposait le moins à des redites.

Digitized by Google

En 1798, le prix élevé de l'eau-de-vie, objet de consommation très-important pour le peuple, rendait son usage moins fréquent. Dubuc, reconnaissant combien son emploi était généralement répandu, crut rendre un service à la population en recherchant les moyens de l'obtenir à meilleur marché ; il l'avait d'abord extraite de la mélasse avec toutes les conditions désirables; mais l'augmentation du prix de cette substance le contraignit bientôt à chercher des matières premières moins dispendieuses.

Le genièvre fut celle à laquelle il s'arrêta ; le procédé d'extraction consistait à mêler une pinte d'eau de son très chaude à une livre de genièvre concassé, à fortement agiter le mélange pendant un quart-d'heure, et à le laisser ensuite macérer sous une température de 8 à 12 degrés. La fermentation devait durer douze jours. En coulant ensuite la liqueur avec une forte expression, on la distillait après l'avoir laissée, pendant un mois, dans un lieu frais. Par ce simple procédé on retirait douze pintes d'eau-de-vie, de cent livres de genièvre, et le produit offrait une analogie parfaite avec l'eau-de-vie de Hollande ou de Hambourg.

A la fin de ce mémoire, il indiquait un moyen facile pour reconnaître la présence du miel dans les sirops. Cette observation était fondée sur la difficulté de cristallisation de cette substance, et sur l'odeur *sui generis* qui la caractérise. D'où il résultait qu'en faisant cuire davantage le mélange, et l'exposant à un prompt refroidissement, la cristallisation du sucre s'opérait beaucoup plus vite et décélait la présence du corps étranger.

Les progrès de la chimie, tout en fournissant des moyens plus assurés, n'ont rien ôté à la simplicité du procédé de Dubuc.

Dans un écrit intitulé : *Un mot sur les inondations et sur leurs effets*, Dubuc voulut prévenir le danger des émanations qui résultent de la submersion des habitations et de

Digitized by Google

l'humidité nuisible à la santé. Pour arriver à ce but, il examinait tous les procédés connus, et, les trouvant trop dispendieux pour être mis en usage, il appelait l'attention des administrateurs sur la protection due à l'indigent comme au riche, et proposait l'emploi d'une poudre désinfectante formée d'un mélange de charbon, de chaux et de sable. Il en démontrait les propriétés bienfaisantes, non par la théorie, mais par son expérience, et réglait les conditions qui devaient présider au choix de chacune d'elles, pour en obtenir des résultats avantageux.

Dans cet opuscule de 28 pages, rédigé avec méthode et clarté, on reconnaît cette philanthropie véritable qui formait le cachet de sa pensée dominante.

. . . . . .

Si nous nous sommes exprimé avec toute la franchise et l'impartialité qu'on a droit d'attendre d'un biographe, si nous n'avons dissimulé rien de ce qui pouvait être contraire aux vues ou aux opinions de Dubuc, nous sommes autorisé, par la même raison, à lui donner les éloges qu'il mérite quand ses recherches ont atteint le but d'utilité vers lequel tendaient ses efforts.

Aussi est-ce sans crainte d'être démenti que nous applaudissons aux travaux importants qu'il entreprit, en 1809, *sur l'extraction et les usages du sucre liquide des pommes et des poires, avec l'analyse comparée de cette substance et de la melasse du commerce.*

Ce mémoire fut publié à l'époque où le prix élevé du sucre ordinaire était devenu d'un usage impossible pour le plus grand nombre, où les chimistes les plus recommandables, Proust, Parmentier, Cadet de Vaux, indiquaient l'extraction du sucre de raisin, de pomme et de poire comme succédané de celui de l'Inde.

Cette circonstance, due au système continental, devait exciter au plus haut degré l'attention de Dubuc, pour qui

Digitized by Google

l'utilité publique était un besoin impérieux. Dépouillant la science de sa technologie qui la rend inintelligible pour la masse, il s'appliqua à populariser les méthodes les plus simples, de manière à les rendre praticables pour la plus faible intelligence.

Il fit connaître, dans cet opuscule, une série d'expériences concluantes, desquelles il résultait :

Qu'il était indispensable de faire un choix judicieux des pommes destinées à fournir le sucre; que l'espèce dite orange lui paraissait préférable; que la maturité était une qualité essentielle à la quantité proportionnelle du sucre qu'on voulait obtenir.

Pour les pommes dites de pilage, moins abondantes en principe sucré, il conseillait de les exposer à l'air parfaitement écrasées pendant vingt-quatre heures, afin de permettre à la fermentation le développement du principe mucoso-sucré.

Les mêmes précautions étaient applicables aux poires.

Il annonçait que le mélange des deux fruits rendait le suc d'une clarification plus facile, et le produit d'une qualité supérieure.

Que, pour prévenir la coagulation du lait mis en contact avec cette espèce de sucre, il était indispensable de saturer l'acide avec le carbonate de potasse, dans une proportion double pour le suc de poire que pour celui de la pomme.

Que toute la difficulté de l'opération résidait dans l'usage bien entendu de la chaleur.

Qu'on pouvait obtenir 12 o/o de sucre liquide, et qu'année commune, son prix de vente ne devait pas dépasser 15 ou 20 centimes. Encore, suivant son opinion, pouvait-on le fabriquer en grand à un prix bien inférieur dans un pays aussi abondamment pourvu de la matière première.

La solution de ce problème était un pas immense fait sur un des points les plus importants de l'économie domestique.

Mais là ne s'arrêtèrent pas les efforts de Dubuc : dans

Digitized by Google

un second mémoire, suite naturelle du précédent, de nouvelles expériences furent tentées sur plus de 50 espèces de pommes. Il indiqua un nouveau procédé simple et facile pour rendre incolore ou très peu coloré, le sucre obtenu réunissant tous les genres de supériorité. Ce moyen consistait à neutraliser l'acide malique par le lait soumis à l'ébullition, et à le clarifier avec l'albumine.

Le mélange, bouilli pendant un quart d'heure, devait être placé sur le filtre, lequel laissait passer d'abord la liqueur trouble, mais que le refroidissement rendait diaphane.

Ce travail, l'un des plus importants publiés par Dubuc, était une heureuse application des recherches des plus célèbres chimistes de l'époque, à l'une des productions les plus abondantes de notre sol. En cherchant à l'affranchir d'un tribut énorme et à développer, dans le département, une nouvelle source de richesse, il s'était placé au premier rang de ses bienfaiteurs.

. . . . . .

— Un travail plus important par sa nature, et qui plus certainement était sa propriété, vit le jour en 1817; il avait pour titre : *Mémoire sur quelques propriétés comparées de diverses espèces de charbons provenant du règne végétal, mais spécialement sur leurs qualités hygrométriques.*

Les recherches auxquelles s'était livré Dubuc, tendaient à déterminer la nature particulière du charbon végétal employé à la décoloration de telle ou telle substance, ou à des usages hygrométriques.

Après avoir expérimenté sur 10 ou 12 espèces de charbons, il tirait cette conséquence que leur effet doit singulièrement varier dans leur application, soit comme agents chimiques, soit comme médicament, soit dans les arts, en raison de l'espèce employée.

Suivant lui, par exemple, la braise de boulanger, qui jouit de la propriété d'absorber au-delà de deux fois et demie son

Digitized by Google

poids d'eau, devait agir autrement que le charbon de chêne, qu'on sature facilement avec un poids égal de ce fluide.

Il annonça, en outre, qu'un mélange formé d'une partie de chaux vive et de deux parties de charbon de bois blanc, réduites toutes deux à l'état pulvérulent, absorbent plus vite et en plus grande quantité que le charbon provenant du chêne.

Que ce dernier absorbe plus promptement l'humidité que les autres.

Que l'eau dans laquelle ont séjourné les charbons de bois légers, dure plus long-temps, sans altération, que celle qui a conservé les charbons de chêne, de gayac ou de tout autre bois dur résineux; qu'il en avait gardé pendant deux années.

Les conclusions tirées par Dubuc de ses expériences, étaient celles-ci: qu'en médecine et dans les arts, il n'était pas sans intérêt de connaître ces différences, suivant l'usage auquel on les destinait. Le plus pur et le plus hygrométrique était sans contredit le charbon de bois dur.

— Préoccupé de l'influence fâcheuse qu'exerçait, sur la santé des ouvriers tisserands, l'habitude où l'on était de les faire travailler dans des localités souterraines, sombres et fraîches, et avec un parement ou encollage qui augmentait encore l'humidité de l'atmosphère au milieu de laquelle ils passaient leur vie, Dubuc examina la composition du parement en usage et ses effets sur les fils teints en toutes couleurs, et proposa l'emploi d'un encollage hygrométrique plus salubre, plus économique, et qui ne pouvait, disait-il, être nuisible à la qualité des tissus auxquels on l'applique; il prétendit que la supériorité depuis long-temps reconnue au parement ayant pour base la farine de millet, tenait uniquement à la présence de l'hydrochlorate de chaux et d'un principe gommeux; or, en unissant ces deux corps ensemble et à la farine du froment, il élevait d'une très faible quantité le prix de la vente et lui donnait des qualités essentielles et salubres. La

Digitized by Google

pratique ne démentit pas la théorie de Dubuc; un grand nombre d'expériences ayant eu lieu, le mélange de la préparation nouvelle avec les fécules de seigle, de pommes de terre, etc., témoigna de leur utilité, et démontra leur supériorité sur le parement préparé avec la graine de millet, tant à cause du prix, que de l'inconvénient qu'offrait ce dernier de nuancer désagréablement les tissus fond blanc, tandis que le parement hygrométrique n'altérait en rien les couleurs.

Cette application importante d'un principe connu devait, plus tard, comme nous le verrons, valoir à son auteur l'une des plus honorables récompenses que puisse espérer un savant. Nous ferons connaître, en son lieu, le mémoire couronné et la destinée que devait avoir le procédé de Dubuc.

— Depuis long-temps Dubuc avait jeté les bases d'un grand travail qu'il poursuivait avec persévérance et qui l'occupa pendant sa longue carrière scientifique. Ce fut en 1824 qu'il fit connaître le résumé général de ses recherches sur la *préparation des cidres et poirés*. Fruit de 30 années d'expériences, ce mémoire établit comme avérés les faits suivants: que le cidre doit varier en qualité et en *spirituosité* (je conserve à dessein l'expression originale), en raison des espèces de pommes qu'on emploie;

Que le degré de température le plus convenable à la fermentation du moût que rendent les fruits à pepins, est de 9 à 11 + 0 (échelle de Réaumur);

Que le cidre pur, préparé avec des pommes de première qualité, peut se garder pendant 6 ans, comme il l'a éprouvé lui-même;

Que, par des moyens simples, il est facile de déterminer la proportion d'eau mêlée au cidre doux ou fermenté, et par suite d'en évaluer le prix marchand.

Il démontrait en outre l'indispensable nécessité d'employer toujours de bonne eau, soit pour fabriquer, soit pour

Digitized by Google

couper le cidre, attendu que l'impureté de l'eau accélérait les altérations du mélange.

— On a déjà signalé, et avec raison, l'importance des recherches de Dubuc sur les terres arables; ce fut en 1824 que la première idée de ce travail lui vint, en analysant une terre prise aux environs de Bernay.

Cet échantillon, provenant d'une propriété de M. Châtel, sur laquelle il avait employé le plâtre cru avec un grand succès pour la récolte du trèfle, avait été soumis à l'analyse, d'après le désir exprimé par la Société d'agriculture.

Il en résulta que, pour rendre une mauvaise terre propre à la formation des prairies artificielles, il fallait employer le calcaire; fait depuis long-temps connu, mais malheureusment encore peu adopté.

Dubuc indiquait, en même temps, deux procédés pour déterminer approximativement la nature de la marne; ces deux procédés appartenaient à sir Davy et à Chaptal, qui en avaient établi les principes.

Nous examinerons en son temps l'analyse plus complète des terres arables, service réel rendu par Dubuc à notre agriculture.

— *Mémoire sur la culture ou fabrication indigène du salpêtre, au moyen de végétaux, sans addition de matières animales.*

Tel est le titre d'un travail qui parut au moment où Perkins, faisant l'application de la vapeur aux machines de guerre et à la navigation, avait déterminé dans la fabrication du salpêtre un ralentissement complet. Les arts industriels, toutefois, en faisaient un usage immense, qui, depuis cette époque, a suivi une marche progressive. Le prix du salpêtre ayant été considérablement élevé, Dubuc crut l'occasion favorable d'être utile à l'industrie, en indiquant aux cultivateurs des moyens faciles de fabriquer une substance pour l'importation de laquelle la France payait alors un impôt fort onéreux.

Digitized by Google

Il substitua les végétaux azotés aux tissus animaux par lesquels on obtenait un dégagement suffisant d'azote. Ces végétaux, choisis parmi ceux dont la culture exige peu de soin, rendaient le prix du salpêtre bien inférieur à celui qu'on employait, et ne privait en aucune manière les cultivateurs des fumiers si nécessaires à leur exploitation.

Les plantes que Dubuc proposait étaient le chou rameux, le grand raifort sauvage, la pomme noire, le coquelicot et toutes les espèces de pavots.

De la combustion des plantes parasites, on pouvait encore obtenir une cendre riche et nécessaire à la nitrification.

Partout des vues utiles recommandaient les travaux de Dubuc; dans ce travail, en particulier, il entrait entièrement dans les vues de l'administration éclairée de M. Malouet, alors préfet de la Seine-Inférieure.

— Ce fut après une *notice sur les différents dégrés de pureté de l'eau servant aux usages de la vie*, que parut le *travail chimico-géorgique* de Dubuc sur la *composition et les différentes propriétés des terres arables*.

Nous avons déjà vu que l'analyse d'un échantillon de terre prise aux environs de Bernay, lui avait revélé l'intérêt puissant qui s'attachait à la connaissance exacte de la composition du sol, par suite de laquelle des amendements convenables devaient être mis en usage.

Dubuc, en cette occasion, avait sommairement indiqué les éléments d'une terre arable convenablement disposée pour recevoir la majorité des semences; mais ce ne devait pas être une règle applicable à la végétation en général, puisque les composés géologiques varient dans leurs principes, et même dans la qualité et la proportion de ces principes. Le problème se résolvait donc par la détermination exacte des terres arables convenables à telles ou telles productions. Ce fut l'entreprise qu'il tenta.

Son premier soin fut de soumettre à une analyse rigou-

Digitized by Google

reuse les terres à blé réputées de première qualité. La richesse du sol de nos contrées laissait à Dubuc l'embarras du choix; il donna la préférence à des terres du Lieuvin, désignées par le célèbre agronome Arthur Young, sous le nom de terre promise.

L'analyse lui dévoila, dans son ensemble, les principes constituants d'un excellent fonds agraire. Spongieux, gras et doux au toucher, il devait particulièrement ses propriétés à l'état moléculaire des quatre terres primitives dont il est composé et à l'humus naturel qu'il contient.

Que cet humus inhérent à leur nature était la substance la plus importante des fortes terres.

Que les sols riches en productions, pouvaient être divisés en quatre grandes classes, eu égard à leur composition et à la nature de leurs récoltes.

Que, pour déterminer avec justice la valeur vénale et cadastrale, surtout dans les partages de succession, l'analyse chimique était le seul moyen auquel on dût avoir recours.

Nous nous sommes bornés, Messieurs, à vous donner la physionomie générale de ce mémoire, sans entrer dans les détails, laissant à vos souvenirs le soin d'en apprécier l'importance.

. . . . . .

— Nous passons à dessein, Messieurs, sur différents opuscules qui n'ont qu'un intérêt secondaire ou qui sont la reproduction d'opinions déjà connues, pour arriver à de nouvelles recherches de Dubuc sur le sujet favori de ses pensées, je veux parler des *améliorations à introduire dans la fabrication des cidres*, mémoire lu à l'une des séances publiques de la Société d'Agriculture.

Pour mettre à la portée de toutes les intelligences les procédés simples et faciles qu'il voulait rendre populaires, il s'efforça d'être clair et compréhensible. Il insista particulièrement sur ce point, de n'écraser les pommes qu'incomplète-

Digitized by Google

ment, quelle que fût leur espèce, par ce motif qu'en agissant autrement on surchargeait le moût de mucilage, dont la présence nuisait à la fermentation ou clarification du liquide. La différence de plus d'un degré à l'aréomètre, était le résultat de cette pratique, qui, de plus, offrait l'avantage d'une netteté et d'un goût supérieurs.

Pour la conservation des pommes, il établissait les règles suivantes :

Conserver les pommes après leur récolte dans des lieux abrités; les mettre en tas dont la hauteur ne devait jamais dépasser quatre pieds, afin d'éviter qu'elles s'échauffassent trop et ne s'altérassent avant leur emploi. Condition nuisible surtout à la conservation du cidre préparé avec elles.

Imitateur de Dambourney, aux travaux duquel la plume de M. Girardin préparait une éclatante résurrection, Dubuc, en recherchant le principe vénéneux du *coriaria myrtifolia*, vint faire connaître les propriétés tinctoriales de cet arbrisseau. Le beau noir qu'il procure lui donna l'idée de conseiller deux coupes annuelles sans inconvénient pour la récolte des céréales, puisque la plante se développe dans les lieux où la végétation des premières n'aurait aucun succès.

Plus riche que le sumac en principe colorant, il pouvait affranchir le pays d'un impôt considérable établi au profit de l'étranger.

Élu président de la Société d'agriculture en 1829, Dubuc, à l'occasion de la séance publique tenue par cette laborieuse Compagnie, saisit l'occasion de faire entendre au public agricole des vérités utiles et fondamentales sur la nourriture et l'engrais des bestiaux, l'utilité des machines à battre le blé, les procédés les plus convenables pour la récolte des grains, et sur l'usage important généralement établi aujourd'hui de les mettre en villotes.

Nous avons vu, dans le cours de cette notice, un mémoire dans lequel Dubuc s'était occupé des moyens d'amé-

Digitized by Google

lioration qu'exigeait l'art du tisserand. Soit que ses idées philanthropiques eussent été contestées, soit plutôt que, pour obtenir la réalisation de ses vues utiles, il eût jugé convenable de faire sanctionner leur justesse par l'autorité d'un grand nom, ce fut au premier corps savant de l'Europe, à l'Institut de France, qu'il adressa, en 1830, un *Traité complet sur les Parements et Encollages dont se servent les tisserands*, pour le soumettre à son approbation.

Dans cet opuscule, où se trouvaient exposées les opinions et la pratique de l'auteur, Dubuc présentait, en terminant, des considérations importantes sur l'emploi du muriate de chaux en agronomie et sur les moyens d'en assurer le succès.

L'Académie des Sciences ne vit pas, dans cet envoi, le simple hommage d'un savant; elle apprécia tout ce que renfermait d'humanité et de dévouement le travail de notre compatriote, et, voulant récompenser en sa personne les efforts de tous ceux qui, comme lui, tendent à améliorer la condition des classes laborieuses, elle décerna à Dubuc l'un des prix fondés par Montyon, en faveur de celui qui découvre les moyens de rendre un état ou un métier moins insalubre: le prix de 3000 francs lui fut accordé, avec une médaille d'or, juste récompense du dévouement de Dubuc au bien public.

Cette modification, que la théorie indiquait comme excellente, n'a pas, à ce qu'il paraît, répondu à l'attente des savants; car, aujourd'hui que les altérations résultant de l'emploi du parement dit hygrométrique sur les étoffes sont connues, on l'a complètement abandonné, circonstance qui toutefois ne diminue en rien le mérite des efforts de Dubuc.

Il semble qu'à chaque fondation, à chaque établissement d'utilité publique, on doive nécessairement retrouver le nom de notre infatigable confrère, que son expérience fût la garantie indispensable de la certitude du résultat. Il a été assez connu de vous, Messieurs, pour que nous devions

Digitized by Google

rester convaincus que son amour-propre n'entrait pour aucune part dans ses calculs. Il eût été malheureux d'apprendre qu'un autre avant lui eût soumis à une appréciation plus prompte une découverte qui pouvait avoir, pour ses concitoyens, un but d'utilité quelconque.

Ces réflexions ne peuvent plus justement s'appliquer qu'à un *Mémoire* qu'il publia *sur trois puits forés dits artésiens*, qu'on venait de percer, et *sur l'analyse de l'eau qui en provenait*.

Cette invention, depuis long-temps connue des peuples de l'Orient, importée en Europe du temps des Croisades, venait, pour la première fois, d'être mise en pratique à Rouen. Deux affluents et un jaillissant avaient été établis, l'un chez M. Papillon, meûnier, le deuxième à l'hôtel des Monnaies, le troisième chez M. Lecerf, brasseur, rue Martainville.

Frappé des avantages immenses que devait procurer à la Normandie cette découverte, Dubuc applaudit à son importation dans notre ville, analysa l'eau des puits forés, et prétendit que celle qui provenait du puits jaillissant, était supérieure en qualité à celle des meilleures fontaines, et même à celle de la Seine.

L'année 1830 fut une de celles qui vit éclore les travaux les plus nombreux de Dubuc.

Un travail sur la phytolaque, entrepris par Dubuc, au moment où MM. Braconnot, à Nancy, et Kullmann, à Lille, venaient d'éclairer l'histoire de ce végétal, prouve toute l'importance qu'il attachait à faire connaître la valeur industrielle de ses propriétés. Cette question, sur laquelle depuis long-temps il avait réfléchi, ne lui semblait pas avoir été résolue par les deux savants chimistes qui venaient de s'en occuper.

Il fit connaître que les feuilles de la phytolaque, employées plutôt rouges que vertes, donnaient aux tissus,

Digitized by Google

avec les sels ferrugineux et autres mordants terreux métalliques, des couleurs jaune fauve et violacées.

Que les baies pouvaient donner à tous les tissus, mais particulièrement à ceux de coton, des couleurs variées et solides, en raison de l'espèce de mordants employées pour fixer la couleur et produire en outre un rouge de fard économique succédané du carmin ordinaire, sans en avoir les inconvénients.

Les feuilles rouges employées seules pouvaient servir à la préparation d'une encre économique; unies à la noix de galle, au bois d'Inde, et en général aux substances astringentes, elles donnaient une encre admirable et presqu'indélébile.

L'avantage de pouvoir remplacer, dans la teinture, une foule de produits exotiques, engageait Dubuc à proposer la culture en grand de la phytolaque. Nous ignorons si ce conseil a été mis en pratique, et par conséquent si les résultats ont justifié ses expériences.

Dans une note supplétive, il annonça la propriété qu'avaient les feuilles de la phytolaque de n'être jamais attaquées par les vers ou les insectes, et combattit l'opinion émise par d'autres sur la possibilité de les employer comme aliment, attendu que, comme les solanées, elles paralysent les fonctions digestives.

— Dans un nouveau travail entrepris sur l'invitation de plusieurs grands propriétaires, Dubuc se livra à l'*analyse de dix sortes de terres arables*, choisies dans diverses contrées de la Normandie.

Cette analyse, longue et difficile, fut accomplie avec bonheur. C'est un des titres de Dubuc à la reconnaissance publique, car il a prouvé, par la différence de composition des terres explorées, combien son idée première était juste en théorie comme dans ses applications.

— Une question d'un haut intérêt pour l'industrie avait fixé l'attention de notre confrère. La rareté de l'écorce de

Digitized by Google

chêne, depuis si long-temps adoptée dans les tanneries, commençait déjà à se faire sentir. En cas d'indigence absolue, quelles matières emploierait-on pour la remplacer? car l'énorme consommation qui la réclame menaçait de la rendre insuffisante aux besoins. Un appel fut fait aux chimistes, pour résoudre cette question.

Elle fut traitée par Dubuc, dans un mémoire intitulé : *Des Plantes et des Végétaux indigènes et exotiques, de nature à pouvoir suppléer le tan ordinaire pour l'apprêt des cuirs.*

Le principe astringent était la première condition imposée au choix du succédané ; or, toutes les parties du chêne en recèlent une quantité considérable ; abstraction faite de son écorce, l'écorce du bouleau ordinaire, ou ses congénères, celle du maronnier d'Inde si riche en tannin, l'aune, le saule, l'orme, le *coriaria myrtifolia*, les sumacs, les roses de Provins et du Bengale, le plantain, le sorbier, et une foule de plantes indigènes fort répandues dans nos contrées, en contiennent dans une proportion plus ou moins forte. Ce fut aussi celles-là que Dubuc proposa de préférence; il émit même l'idée que, de plusieurs de ces végétaux réunis, il serait facile de former un extrait astringent qui pourrait être mis en usage dans les tanneries, soit seul, soit combiné avec le tan lui-même. Dubuc terminait en engageant les hommes spéciaux à s'approprier ses idées, à les modifier comme ils le jugeraient nécessaire, mais surtout à les faire fructifier.

— Un mémoire ampliatif d'une *note*, dont nous avons parlé déjà, *sur la faculté clarifiante des divers charbons végétaux obtenus des végétaux de nature herbacée*, fut communiqué en 1835, à l'Académie ; il constatait que, dans les ligneux charbonnés de pommes de terre et des autres solanées, les charbons de fécule ou de gomme étaient plus légers à volume égal, plus *hygrométriques*, plus absorbants par leur contact avec l'eau, et d'une autre nature chimique que le charbon de bois ordinaire.

Digitized by Google

Qu'ils possédaient la propriété particulière de clarifier les vins, la bière, les liqueurs sucrées alcooliques, les sucs acidulés, sans leur enlever leur couleur et sans détruire l'arôme qui leur est naturel, qualités que n'ont pas toujours les charbons de bois, y comprise même la braise de boulanger.

Qu'ils étaient appelés à rendre des services signalés à la pyrotechnie par leur mélange avec le lycopodium, le nitrate de potasse, la limaille de fer, de zinc, de cuivre, etc., attendu qu'ils semblaient offrir une convenance plus parfaite que le charbon ordinaire à l'art de l'artificier, non moins qu'à la fabrication de la poudre à tirer, à la peinture, à la médecine, à la teinture, aux fabriques d'acier, etc.; l'avenir leur réserve peut-être une importance que jusqu'à présent ils n'ont pu acquérir.

— Dans une note complémentaire de son travail sur les cidres, intitulée : *Notice œnologique sur la fermentation et la clarification du cidre*, Dubuc indiqua trois procédés faciles, exempts des inconvénients attachés à ceux que, de temps immémorial, on employait en Normandie, et qui ne pouvaient altérer en rien les propriétés alimentaires ni le goût du liquide.

Le premier consistait, lorsque la fermentation s'opérait mal et que le cidre conservait un goût douceâtre, à ajouter, par muids de 8 à 12 onces de tartre rouge pulvérisé.

Si le premier moyen était insuffisant, il fallait ajouter encore au mélange 4 onces de levain de bière.

Le dernier se composait d'une addition au cidre non ou mal fermenté, d'un ou deux seaux de bonne lie de cidre à moitié chaude, et qu'on devait prendre soin d'agiter fortement.

— Organe officiel des besoins du moment, on s'étonnera peu de voir Dubuc préconiser une découverte dont les avantages lui semblaient importants, et, plus tard, sur le même

Digitized by Google

sujet, émettre une opinion, nous ne dirons pas diamétralement opposée, mais qui devait retarder l'extension qu'il semblait favoriser. Etait-ce chez lui fausseté de jugement, opinion peu consciencieuse? Vos souvenirs, Messieurs, défendraient sa mémoire d'un tel reproche. Mais il a quelquefois partagé le sort de ceux que compromet la précipitation d'un premier jugement. Le désir immodéré d'être utile l'a entraîné dans quelques erreurs : qui pourrait avoir le courage de l'en blâmer?

Ainsi, en 1830, nous l'avons vu, à l'occasion de trois puits artésiens, applaudir à l'introduction de cette importante conquête dans nos contrées, dont elles devait accroître la prospérité.

De nouvelles tentatives moins heureuses ayant occasionné des dépenses en pure perte à quatre propriétaires, nous retrouvons Dubuc arrêtant, en 1836, l'élan qu'il avait essayé lui-même d'imprimer en 1830, pour attendre que des principes mieux connus de géologie permissent d'attaquer sûrement les terrains d'exploitation, sans s'exposer à des spéculations non seulement hasardeuses, mais inutiles. Sa *Notice historique et géognosique sur quatre puits artésiens tentés sans succès à Rouen*, en est la preuve, comme elle en est une de cette vérité que nous exposions tout-à-l'heure, que son jugement pouvait présenter parfois une apparence de légèreté, mais qu'il était toujours aussi consciencieux que louable dans son but. Dans ses essais particuliers, il ne reculait devant aucun sacrifice ; rien ne rebutait son zèle, mais, plus parcimonieux de la fortune publique que de la sienne, on le voyait chaleureusement défendre les intérêts d'autrui dès qu'il les croyait compromis.

Enfin, Messieurs, pour terminer cette aride nomenclature qu'il nous a été impossible d'abréger davantage, nous signalerons les derniers travaux de Dubuc sur les *papiers Mozart, dits de sûreté, sur les inflammations spontanées, sur le dégraissage des tissus, sur les semences anticipées de certaines céréales.*

Digitized by Google

Tels sont, Messieurs, les titres de Dubuc à la reconnaissance de ses concitoyens, et plus particulièrement à celle des Compagnies savantes qu'il avait éclairées de son expérience et de son savoir.

115 mémoires publiés, ont été adressés dans la proportion suivante :

62 à l'Académie;

31 à la Société d'Agriculture ;

9 au Journal de Pharmacie, l'une des collections scientifiques les plus remarquables de l'époque à laquelle il y écrivait;

8 aux Annales de Chimie;

2 à la Société d'Encouragement et à un journal de la ville;

3 enfin, publiés dans des moments de crise, au profit des indigents.

Dans ce bagage immense de productions, l'Académie en compte plus de la moitié, témoignage non équivoque du prix qu'il attachait à son jugement et de la reconnaissance qu'il conservait pour sa bienveillante adoption.

Sur ce nombre si considérable de travaux,

28 ont trait à la chimie et à l'histoire naturelle appliquée;

45 à l'agriculture;

35 à la chimie, à l'histoire naturelle proprement dite, et à la pharmacie;

4 à l'hygiène et à l'économie publique;

2 à la physique;

1 seul à l'archéologie.

Quoique l'époque de sa première publication porte la date de 1798 et que les autres se suivent d'année en année, c'est à partir de 1820 spécialement que commence la série non interrompue de ses mémoires, et, chose remarquable, loin que les progrès de l'âge aient affaibli l'exercice de ses facultés intellectuelles ou attiédi son zèle, on voit le nombre de ses

Digitized by Google

recherches augmenter en proportion directe du temps qui lui restait à vivre. Nous n'en voudrions, Messieurs, d'autres preuves, s'il en était besoin, qu'un passage du rapport général de 1837, redigé par un de vos laborieux secrétaires perpétuels, constatant, pour la part de Dubuc, le rapport de plus de cinquante analyses d'ouvrages présentés à l'Académie pendant le cours de la même année.

Ce zèle et cette assiduité qu'il déployait chez vous, Messieurs, étaient un besoin de son organisation; il les a prodigués de même à toutes les Sociétés dont il était membre; à la Société d'Agriculture surtout, dont la spécialité prêtait un charme si puissant à ses idées, à ses vues habituelles: il a laissé dans son sein des souvenirs ineffaçables. Le Conseil de salubrité, dont il faisait partie depuis 7 années, c'est-à-dire depuis sa création, l'a toujours compté au nombre de ses membres les plus laborieux, les plus assidus et les plus consciencieux. Là il se trouvait dans son élément, car l'application pratique d'une longue expérience, d'une justice éclairée, d'un jugement droit, étaient indispensables. L'utilité publique était son idole; il n'a jamais failli à son culte.

Or, Messieurs, si nous ajoutons au nombre considérable des travaux de Dubuc que nous n'avons presque fait qu'indiquer, à cause de l'étendue de cette notice, l'immense quantité de rapports faits aux sociétés savantes avec cette conscience qui le distinguait, c'est-à-dire en ne laissant rien passer d'utile qu'il ne vous en informât aussitôt, nous reconnaîtrons que jamais existence plus laborieuse n'a été mieux et plus utilement employée. On a peine à s'expliquer même comment il a pu accomplir une si rude tâche, au milieu des labeurs de sa profession, des exigences du monde, des consultations et des conseils qu'à chaque instant son expérience et sa pratique lui valaient, des travaux de commission, des rapports judiciaires, des rapports d'expertise que souvent on réclamait de ses lumières et de son impartia-

Digitized by Google

lité. Car, Messieurs, avant l'établissement du Conseil de salubrité, aujourd'hui spécialement appelé à la solution des questions administratives concernant la sûreté et la salubrité des industries, Dubuc, depuis 30 ans, sous toutes les administrations qui s'étaient succédé, avait supporté presque à lui seul le fardeau d'éclairer l'autorité sur l'opportunité des établissements nombreux qui couvrent aujourd'hui le sol de notre ville. Et ici, Messieurs, il faut proclamer un fait sur lequel nous ne craignons pas d'être désavoué, c'est qne, malgré la difficulté qu'on éprouve d'ordinaire dans l'accomplissement d'un semblable devoir, Dubuc s'en est si heureusement acquitté, qu'il a compté partout des amis chez ceux dont les intérêts pouvaient se trouver compromis par ses décisions. N'est-ce point l'éloge le plus flatteur et le mieux mérité de son impartialité et de sa justice ?

Dans le cours de l'analyse que nous avons donnée, de ses travaux les plus importants, vous avez pu remarquer, Messieurs, combien une idée qu'il s'appropriait était tourmentée, et, s'il nous était permis d'employer une expression triviale qui cependant peint notre pensée, nous dirions qu'il tirait la quintessence de son idée, assez pour qu'après lui toute amélioration devînt impossible. Sa ténacité à envisager un sujet sous tous ses rapports, se fait principalement observer dans ses recherches sur le perfectionnement des cidres, sur la phitolaque, sur les terres arables, les charbons végétaux, les parements, etc., etc. L'opinion publique pourra être divergente sur le mérite et la nouveauté de certaines productions, mais jamais sur le motif qui les fit entreprendre à leur auteur. L'utilité fut le but qu'il eut toujours en vue, et souvent, il faut le dire, il l'atteignit avec succès.

Une phrase qui le caractérise et dévoile son ame tout entière, est celle-ci, empruntée à la fin d'un de ses ouvrages : elle sera pour lui un bouclier contre la critique, parce qu'elle peint la modestie de ses sentiments :

Digitized by Google

« Je regrette, dit-il, de ne pouvoir tenter ces essais en grand (il s'agissait d'expériences agricoles, dont il désirait qu'on s'occupât); je les exécuterais avec d'autant plus de satisfaction, qu'ils atteindraient parfaitement le but que je me propose dans toutes mes actions, celui d'employer avec désintéressement, et j'ose dire sans ostentation, mes faibles connaissances à être utile à mon pays. »

C'est à vos souvenirs, Messieurs, c'est à la reconnaissance de la cité à rappeler la mémoire de celui qui consacra ses veilles au bonheur général. Pourquoi sommes-nous obligés d'exprimer le regret qu'une distinction qui deux fois lui avait été promise, ne soit pas venue honorer sa vieillesse? La ville entière eût applaudi, nous n'en doutons pas, au discernement qui la lui eût fait accorder. Le prix Montyon fut la seule récompense qui le consola de cette indifférence.

Au milieu des études continuelles qui partageaient son temps, Dubuc obtint des titres nombreux, témoignages de la juste considération qui lui était acquise.

Il devint président de la Société des pharmaciens de Rouen, dont il avait été l'un des fondateurs en 1802.

En 1804, nommé membre de Jury de médecine, il en exerça les fonctions jusqu'en 1831, époque à laquelle il donna sa démission en faveur de son fils.

En 1808, élu membre résidant de l'Académie royale de Rouen, il en devint plus tard le bibliothécaire-archiviste.

En 1816, désigné comme premier suppléant du juge-de-paix du 1er arrondissement, il en remplit les devoirs jusqu'à sa mort, à la satisfaction des justiciables que son esprit conciliant et sa bienveillance réussirent presque toujours à mettre d'accord. Le nombre des affaires renvoyées à son examen est incalculable.

Il reçut, en 1817, le titre de correspondant de la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie du département de l'Eure.

Digitized by Google

En 1819, il signa la demande en rétablissement de la Société d'Agriculture créée à Rouen par lettres-patentes du roi en 1761, et en devint président pendant deux années consécutives, en 1829 et 1830.

Fondateur, en 1820, de la Caisse d'épargnes, il en fut successivement administrateur et directeur.

En 1821, nous le trouvons membre de la Société de Médecine de Rouen.

En 1822, correspondant de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen.

En 1825, de l'Académie royale de Médecine.

En 1826, il devint membre de la Commission sanitaire de Rouen; en 1827, fit partie du Jury départemental pour l'industrie; reçut, en 1828, le diplôme de correspondant de la Société d'Agriculture de l'Aube.

En 1829, membre du Conseil d'Agriculture départemental.

En 1831, membre de l'Intendance sanitaire.

Dans la même année, membre du Conseil de salubrité, qui, plus tard, en 1834, l'appela à sa présidence.

En 1832, correspondant de l'Académie Ébroïcienne.

Enfin, en 1833, de la Société de Statistique universelle.

Les facultés morales de Dubuc et ses forces physiques s'étaient conservées dans un état d'intégrité parfait, lorsqu'au commencement de 1837, il paya son tribut à l'épidémie de grippe qui régnait alors dans notre ville. Cette affection, assez bénigne en général, porta, toutefois, une atteinte fâcheuse à la santé de Dubuc, et fut assez sensible pour alarmer sa famille et ses nombreux amis. La convalescence fut longue et pénible, et il sortait à peine, depuis quelques mois, de cet état de malaise dont souffrait évidemment sa robuste constitution, et qui lui faisait présager sans crainte sa fin prochaine, lorsque, le 18 octobre, il succomba, sans avoir pu recevoir les adieux de ses enfants. La position dans laquelle il fut trouvé, prouva que sa mort avait été aussi

Digitized by Google

brusque que rapide. Les soins empressés d'une tendre et vieille amitié étaient devenus inutiles ; il venait d'expirer dans sa 73e année.

La veille de son décès, il s'occupait encore de rassembler tous ses travaux sur les cidres ; il voulait, disait-il, terminer sa carrière en publiant un ouvrage complet sur la manière de les préparer suivant l'espèce des fruits, ouvrage qui manque encore à la Normandie. C'eût été le complément de cinquante ans de pratique, de patience et d'observation.

Nous ne savons si, dans ses papiers, on aura retrouvé un projet qu'il étudiait depuis long-temps, et dont il nous avait souvent entretenu, par suite de l'amitié et de la confiance qu'il nous témoignait. Il avait pour but de trouver les moyens d'application d'un éclairage par le gaz obtenu par la décomposition de l'eau.

Nous avons eu l'honneur, Messieurs, de vous parler des droits de Dubuc à la reconnaissance de ses concitoyens, de ses confrères, de ses collègues. Nous l'avons considéré comme savant, comme citoyen, comme homme public ; c'est comme homme privé que nous allons maintenant l'envisager en peu de mots ; sous ce rapport, nous nous permettons de compter sur votre approbation, car chacun de vous, Messieurs, a été à même d'apprécier ses heureuses et excellentes qualités.

Quelque fût l'étendue des sacrifices que Dubuc avait faits au bien public, il avait quitté sa profession avec honneur, considération et profit, car l'ordre qui régnait dans ses idées régnait aussi dans sa conduite. Les vues utiles ont, en effet, Messieurs, ce précieux avantage (c'est une observation aussi curieuse qu'importante) de procurer souvent à celui qui les transmet le bonheur matériel qu'il désire voir réaliser pour les autres. Sans ambition comme sans luxe, sa fortune était suffisante à ses besoins, surtout depuis la perte d'une

Digitized by Google

épouse chérie, seul évènement qui fût venu troubler sa quiétude, et dont le travail et l'étude purent seules le consoler.

D'un caractère bienveillant et doux, obligeant par besoin, affectueux et d'une politesse exquise envers tout le monde, il jouissait de l'estime et de la considération universelle, et conserva, malgré son âge, des relations d'amitié que la mort seule a pu rompre. Modèle de toutes les vertus civiques et domestiques par l'élévation de ses sentiments, sa bienfaisance et sa générosité étaient inépuisables; aussi bien que nous, les pauvres déploreront sa perte.

Au nombre des qualités précieuses dont il était doué, la probité la plus exacte se faisait surtout remarquer. Un trait, entre mille, pourra, Messieurs, vous en donner la mesure.

A l'époque où les proscriptions, conséquences inévitables de nos troubles civils, mettaient en danger la vie de ceux au préjudice desquels s'était opérée la révolution de 89, un noble, partant pour l'émigration, traqué, poursuivi, se présente à Dubuc, qu'il connaît à peine, et, confiant dans sa probité, l'invite à se charger d'une somme de 20,000 liv. en or, dont il craint de se voir déposséder en cas d'arrestation. Si je meurs en exil, dit-il à Dubuc, la somme vous appartient, mes héritiers ne connaissant pas ce dépôt; si je suis arrêté, ma mort est certaine, et le dépôt devient votre propriété; le cas seul de mon retour en France et une demande formelle de ma part peuvent amener la restitution du dépôt. Vous n'ignorez pas, Messieurs, le danger auquel s'exposait Dubuc, par l'accomplissement de ce triste devoir, tout ce qu'il y avait de courageux dévoûment à accepter un pareil engagement. Dubuc promet et tient parole; la cassette est enfouie sous terre, dans un coin de son jardin, à une profondeur considérable dont lui seul connaît l'existence.

Vingt-cinq ans s'écoulent sans qu'aucune nouvelle de l'émigré parvienne directement ou indirectement à Dubuc;

Digitized by Google

mais le dépôt est sacré pour lui, et son appropriation impossible. La restauration amena enfin, pour lui, la restitution des 20,000 liv. à leur propriétaire, sans que Dubuc consentît à recevoir la moindre récompense pour son noble désintéressement.

Pour terminer enfin, Messieurs, cette trop longue Notice, dont vos souvenirs n'avaient pas besoin pour rappeler les services de Dubuc, je ferai connaître un mot heureux d'un de ses amis les plus sincères, prononcé au moment où nous accompagnions les restes de notre vénérable confrère à leur dernière demeure; il avait, suivant lui, la *monomanie du bien public*. L'aveu surpris à cet ami est d'autant moins suspect, que lui-même est, depuis long-temps, signalé pour sacrifier au même autel. Heureux ceux dont la mémoire reçoit cet hommage ou ce reproche!

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

GIOVANNI ALDINI,

LUE A L'ACADÉMIE DE ROUEN,

Dans sa Séance du 13 Juillet 1838,

PAR M. A.-G. BALLIN, ARCHIVISTE.

MESSIEURS,

Vous avez daigné accueillir avec bienveillance la Notice biographique que je vous ai présentée, l'année dernière, sur *Antonio* ALDINI, et je me suis flatté que vous entendriez, avec un égal intérêt, quelques détails sur *Giovanni* ALDINI, qui ne tenait pas un rang moins élevé parmi les savants, que son frère aîné parmi les hommes d'état du commencement de ce siècle.

Vous savez déjà que *Joseph*, leur père, était avocat et avait épousé *Catherine*, sœur du célèbre *Galvani*[1]. Ils eurent cinq enfants : *Antonio*, déjà nommé; *Luigi*, qui exerça la charge de notaire avec beaucoup de distinction;

[1] Voir la notice précitée, où je n'ai fait mention que de *deux* fils.

Digitized by Google

Giovanni, le physicien, dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir; *Maria*, aujourd'hui veuve, et *Francesco*, préposé à l'enregistrement. *Louis* a laissé deux fils, les docteurs *Raphaël* et *Joseph*: le premier, qui a succédé à son père, a 9 ou 10 enfants; le second, qui est ingénieur, s'est marié récemment.

Jean naquit à Bologne, le 16 avril 1762. Il fit sa philosophie sous Joseph Vogli; Sébastien Canterzani lui enseigna la physique, et Eustache Zanotti les mathématiques. Ses maîtres devaient être fiers d'un tel élève, puisque, dès 1778, à peine âgé de 16 ans, il soutint, en public, dans l'église de Sainte-Catherine, une thèse de philosophie qui lui valut le bonnet de docteur, dont il ne tarda pas à se montrer digne par une nouvelle thèse sur les sciences physiques, dans laquelle il répondit, de la manière la plus brillante, à tous ceux des assistants qui voulurent argumenter contre lui. Nommé alors répétiteur de philosophie au collége de Montalte [1], il devint presque aussitôt professeur au séminaire. En 1785, il eut une chaire de physique à l'Université de Bologne, et les registres du sénat qui la lui conféra, font foi de son zèle pour la recherche des phénomènes de la nature, ainsi que de son habileté peu commune dans la connaissance de plusieurs langues; deux autres chaires de philosophie furent créées en sa faveur, en 1787 et 1790; et enfin, au mois d'août 1798, il remplaça le célèbre Canterzani, son maître.

Peu de temps après, il fut envoyé à Milan pour soutenir les droits de l'Université de Bologne, et non-seulement il remplit cette honorable mission avec une haute sagacité, mais le Gouvernement voulut le retenir dans la capitale,

[1] Ce collége illustre et très nombreux, dit *Collegio de' Marchigiani* ou *di Montalto*, fut fondé par Sixte-Quint, pour l'instruction de ses sujets des villes comprises dans les *Marches d'Ancône*. Il a été supprimé.

Digitized by Google

afin qu'il concourût, avec d'autres savants, à l'organisation de l'Institut d'Italie. Aussi ne contribua-t-il pas peu à l'établissement du sénat scientifique dans cette antique patrie des bonnes études. Nommé ensuite conservateur de la bibliothèque de l'Université de Bologne, il fut désigné, en 1799, pour remplir les mêmes fonctions près celle de l'Institut de Milan; mais alors le Gouvernement le chargea de la surveillance des écoles normales, et lui conféra le titre d'inspecteur général des bibliothèques nationales.

Précédemment, il avait parcouru l'Italie pour visiter les savants et les cabinets de physique, afin d'augmenter les connaissances dont il était déjà si riche, que les académies des villes où il se rendit, s'empressèrent de l'admettre au nombre de leurs correspondants, et, à son retour à Bologne, l'Institut Benoît [1] lui ouvrit ses portes.

Alibert, dans son éloge de *Galvani* [2], raconte ainsi la découverte du *Galvanisme*:

On s'occupait, un soir, d'expériences de physique dans le laboratoire de ce savant; par un singulier hasard, des grenouilles écorchées, destinées à faire des bouillons, se trouvaient près de la machine électrique. Elles étaient séparées du conducteur par un certain intervalle; mais l'un de ceux qui aidaient aux expériences ayant approché, par mégarde, la pointe d'un scalpel des nerfs cruraux internes de l'un de ces animaux, tous les muscles des membres furent aussitôt agités de fortes convulsions. Madame Galvani était présente: frappée de la nouveauté de ce phénomène, qui lui parut coïncider avec le dégagement de l'étincelle électrique, elle courut en avertir son mari, qui s'empressa de vérifier ce fait extraordinaire, dont son génie sut tirer ensuite un si grand parti.

[1] *Istituto Benedettino.* C'est un corps académique, fondé par le pape Benoît XIV; il est composé de physiciens et de mathématiciens.

[2] V. le 4e vol. des Mémoires de la Société médicale d'Émulation de Paris, 1802.

Digitized by Google

Aldini, guidé par son oncle, qui l'affectionnait beaucoup, répéta les mêmes expériences, et parcourut l'Europe afin de propager cette admirable découverte, se faisant, pour ainsi dire, l'apôtre du galvanisme. Les membres de l'Institut de Paris et de l'Académie de Londres, ayant vu ses expériences et entendu ses démonstrations avec admiration, il provoqua, dans ces capitales et ailleurs, la création de sociétés galvaniques.

Toutes les fois qu'il trouvait une vérité utile, une conception nouvelle et avantageuse, il se hâtait d'en faire part à l'Europe savante, et, si la découverte était faite par un autre, il ne mettait pas moins d'empressement à la publier, avec les améliorations que son infatigable persévérance et ses continuelles méditations lui avaient suggérées.

Le génie de Watt[1] avait inventé, dès 1769, la première machine à double effet et à un seul corps de pompe; lorsqu'il l'eut perfectionnée, en 1784, et calculé la juste dilatation de la vapeur, dont la force miraculeuse permet de soulever à la surface de la terre les trésors cachés dans ses abîmes les plus profonds, et de traverser les mers sans rames et sans voiles, Aldini, comprenant quelles richesses l'industrie anglaise pourrait tirer d'une si importante découverte, s'occupa d'enseigner à ses compatriotes les moyens de l'utiliser dans les filatures de soie.

C'est ainsi qu'à l'apparition de l'admirable éclairage par le gaz, il médita sur les nouvelles applications qu'on en pourrait faire, et se transporta dans divers lieux pour en démontrer les merveilleux effets, tant par son éloquence que par des expériences publiques, à ses frais.

Je ne puis entrer dans le détail de tout ce qu'il fit pour le progrès des sciences d'une utilité pratique; j'ajouterai, cependant, qu'à peine l'hydrostatique, la chimie et la méca-

[1] V. l'Annuaire du bureau des longitudes, pour l'année 1829, p. 188.

Digitized by Google

nique furent mises à contribution par les Français et les Anglais, pour construire ces lampes dont la lumière brille d'un si vif éclat, qu'il les importa dans sa patrie, où il en fit connaître la théorie et la pratique, non sans les perfectionner l'une et l'autre.

Au surplus, pour prouver l'importance de ses inventions, il suffit de citer quelques-uns de ses ingénieux procédés employés avec un grand avantage dans les arts mécaniques : son levier hydraulique simple et double, ses moyens de guider les navigateurs égarés, en leur faisant connaître la lumière intermittente des phares ; enfin ses efforts pour rendre les incendies moins redoutables.

Autant il mettait d'ardeur à la recherche des faits, autant il se montrait ennemi des abstractions auxquelles il semble qu'une fatalité pousse les hommes, lorsque les beaux-arts et les sciences positives sont arrivés au plus haut degré que les facultés humaines puissent atteindre ; aussi ne s'immisça-t-il pas dans les affaires politiques et ne fut-il jamais en butte à la haine des partis ni à la proscription. Il fut accueillli avec la même distinction par le Directoire de la République française, par Napoléon, par les souverains pontifes et par les plus grands princes de l'Europe.

Il était aimé des savants, particulièrement de ceux qui, comme lui, se distinguaient par leur bonté, et il eut pour amis intimes le professeur Schiassi, le comte Salina, et le sénateur Brunetti.

Son front large, ses sourcils légèrement déprimés, et ses yeux un peu couverts, annonçaient le penseur ; il avait le nez aquilin, et l'ensemble de sa figure avait de la noblesse. Sa taille était élevée et son maintien plein de dignité, ce qui ne l'empêchait pas d'être affable, surtout avec les artisans auxquels il prodiguait ses enseignements. Le désir d'apprendre lui donnait une modestie qu'il conservait même avec les gens de métier dont il ne dédaignait pas d'étudier

Digitized by Google

les procédés. Il était jovial, et savait renvoyer avec urbanité les traits piquants que ses amis s'amusaient à lui lancer. Peut-être la manie des expériences lui fit-il encourir le reproche d'être un peu trop impatient, lorsqu'on ne mettait pas, selon lui, assez d'empressement à lui prêter le concours qu'il réclamait, et son ardent amour de la science l'emportait alors sur sa douceur naturelle. C'est ainsi qu'il payait sa dette à la faiblesse humaine.

Pour les amateurs d'autographes, je joins ici un *fac-simile* de son écriture. C'est l'extrait d'une lettre adressée à son frère, le comte Aldini.

Voici maintenant la liste de ses ouvrages, classés dans l'ordre chronologique autant que je l'ai pu, ne connaissant pas la date précise de la publication de quelques-uns :

1. *De animali electricitate dissertationes duœ.* In-4° avec 19 planches, 1794.

2. *Dell'uso e dell'attività dell'arco conduttore nelle contrazioni dei muscoli.* 168 p., avec un supplément de 23 p. in-4. Bologne, 1794.

3. Aux mémoires de Louis Galvani, publiés à Bologne en 1797, in-4°, Aldini a ajouté quelques expériences sur l'électricité, qu'il a dédiées au comte Lacépède.

4. Commentaire sur un mémoire de Galvani, ayant pour titre : *Des forces de l'Electricité dans le mouvement musculaire.* Il est imprimé à la suite de l'ouvrage intitulé : *Précis succinct des principaux Phénomènes du Galvanisme*, par Cassias, Saintot et autres. 1 vol. in-8°, 1803.

5. *An Account of the late improuvements in Galvanism.* 1 vol. in-4°, Londres, 1803.

6. Précis des Expériences galvaniques faites récemment à Londres et à Calais. 1 v. in-8°; Paris, 1803; Didot l'aîné.

7. Essai théorique et expérimental sur le Galvanisme, avec une série d'expériences faites en présence des commissaires de l'Institut de France et en divers amphithéâtres

Digitized by Google

anatomiques de Londres. 2 vol. in-8°, ou 1 vol. in-4°, avec 15 planches. Paris, 1804, Fournier fils. — Cet ouvrage avait déjà été publié en 1803 ; mais il paraît que le frontispice a été renouvelé l'année suivante.

8. *Descrizione di macchine relative alla luce intermittente dei fari.* 1 v. in-4°, Milano, 1811. — Il développe dans cet ouvrage les applications de son ingénieux levier hydraulique, qu'il avait déjà fait connaître précédemment.

9. *Osservazioni sul flusso del mare, come mottore di molini.* 1 vol. in-8. Milano, (probablement 1811).

Ces observations furent composées à la demande du vice-roi, qui désirait qu'on inventât, pour moudre les grains à Venise, une machine mue par le flux et reflux de la mer dans les lagunes. Elles étaient, d'ailleurs, destinées à faire partie d'un ouvrage plus étendu sur le bélier hydraulique de Mongolfier.

10. *Saggio esperimentale sull'esterna applicazione del vapore all'acqua dei bagni, ed alle filande da seta, con alcune osservazioni sui bagni a vapore.* 1 v. in-8°, Milano, 1818.

La seconde édition de cet ouvrage a été traduite en français sous letitre de *Recherches expérimentales sur l'application extérieure de la vapeur pour échauffer l'eau dans la filature de la soie.* 1 vol. in-8° de 44 p., avec pl. Paris, 1820, madame Huzard.

11. *Prodromo di ricerche esperimentali sul gaz illuminatore.* 1 vol. in-8°, Milano.

12. *Memoria sulla illuminazione a gaz dei teatri, e progetto di applicarlo al gran teatro della Scala di Milano.* 1 vol. in-8°.

13. Habillement du Pompier, 1 vol. in-8°; Milan, 1828.

14. *Esperienze sopra una nuova difesa nei casi d'Incendj.* 1 vol. in-8°, Milano, 1828.

15. Art de se préserver de l'action de la flamme, 1 vol. in-8°, Paris, 1830.

Digitized by Google

J'aurais voulu, Messieurs, vous donner au moins une idée de ces divers ouvrages, dont quelques-uns furent traduits en plusieurs langues [1]; mais, outre qu'il m'eût, sans doute, été impossible de les réunir tous, la tâche eût été tellement au-dessus de mes forces que je ne l'aurais pas même entreprise; heureusement M. le docteur Desbois a eu la complaisance de me faire une analyse du plus important : l'*Essai historique et expérimental sur le galvanisme*, et je n'aurai guère que la peine de la transcrire ici, en la resserrant un peu, quoiqu'elle soit déjà très succincte et très substancielle.

Aldini a rassemblé et développé, dans cet ouvrage, tout ce qui avait été fait avant lui et de son temps par les divers savants qui s'étaient occupés du galvanisme, et il a enrichi cette partie de la science de ses propres observations.

L'ouvrage est divisé en trois parties traitées méthodiquement dans le premier volume; le second se compose de divers mémoires qui contiennent des éclaircissements et des développements sur la matière.

Dans la première partie, il établit les propriétés générales du galvanisme, et démontre l'analogie qui existe entre ce fluide et les fluides nerveux des animaux ou l'électricité animale. Il prouve que le galvanisme peut être produit indépendamment de l'action des métaux. C'est ainsi, par exemple, qu'il obtint des contractions dans les muscles d'une grenouille morte, à l'aide seulement de la tête d'un bœuf récemment tué, en introduisant un doigt mouillé d'eau salée dans une des oreilles et en formant ainsi, avec l'autre main qui présente la moëlle épinière de la grenouille sur la langue du bœuf, un arc qui établit un courant galvanique. Il donne le nom de *piles* animales aux tissus animaux dont le contact,

[1] La plupart ont été insérés dans les actes de l'Institut de Milan, et plusieurs ont été analysés dans les principaux recueils périodiques, tels que la Bibliothèque Britannique, la Bibliothèque Universelle, etc.

Digitized by Google

suivant lui, produit le fluide galvanique; il cite, à ce sujet, les animaux éminemment idio-électriques, tels que la torpille, le silure, etc., et conclut, des expériences qu'il décrit, que l'électricité animale est la cause des fonctions de l'économie dont il traite dans la seconde partie, où il se propose de prouver que le galvanisme a le pouvoir d'exciter à un très haut degré les forces vitales. Il établit la supériorité des effets produits par cet agent sur ceux que l'on obtient du stimulus admis par Haller. Les expériences qu'il cite à l'appui de ses assertions sont des plus intéressantes et ont fait, avec raison, grande sensation dans le monde savant. C'est surtout ici qu'il fait figurer les applications du galvanisme sur les animaux tués, ainsi que sur les hommes suppliciés, et dont il s'est servi pour produire ces grimaces horribles, ces contractions musculaires qui semblaient rappeler à la vie les sujets sur lesquels il opérait, et frappaient d'épouvante quelques-uns des assistants. Dans toutes ses expériences, il a porté spécialement son attention sur les méninges, le cerveau et le cœur, ainsi que sur la durée de la vitalité dans les divers organes, suivant leur état naturel ou pathologique.

La troisième partie traite des applications qu'on peut faire et qu'on a déjà tentées utilement du galvanisme à la médecine. Considérant la manière énergique dont il a agi sur les organes privés de la vie, il a été naturellement porté à lui prêter de l'influence sur ceux qui sont encore soumis à l'empire des forces vitales, lorsqu'une cause quelconque s'opposait à leur libre exercice. Des observations nombreuses ont confirmé ses vues dans des cas d'aménorrhées, de paralysie, de manies mélancoliques, et, en général, d'affections lentes et du genre asthénique. C'est surtout dans les cas d'asphyxie qu'il regarde cet agent comme un moyen héroïque pour remettre en jeu la respiration, la circulation, et les autres fonctions éteintes des individus qui en sont frappés. Il a fait des expériences multipliées pour déterminer la durée des

Digitized by Google

forces vitales après la mort, et, si l'on parvient un jour à éclarcir ce point intéressant de physiologie, on pourra alors décider d'une manière probable les cas où la mort n'est qu'apparente. J'ai pensé que je ne devais pas omettre de rapporter cette circonstance, au moment où deux de nos confrères vous ont entretenus du danger des inhumations précipitées, et des précautions à prendre pour en prévenir les funestes résultats.

Aldini propose une méthode particulière pour l'application du galvanisme sur les noyés et les asphyxiés, et comme, dans tous les cas, l'appareil de la cuve galvanique est préférable à la pile, il a imaginé une boîte portative dans laquelle sont renfermées deux cuves galvaniques, deux arcs et une dissolution de nitrate de soude.

En résumé, Aldini paraît avoir tiré du galvanisme tout le parti possible et a étendu ses expériences jusqu'au règne végétal. Il a reconnu l'action puissante du galvanisme sur la végétation, et a franchement abordé la question de l'influence de cet agent, comme cause ou comme effet des combinaisons chimiques; il a même étendu cette influence à quelques phénomènes géologiques : se représentant le globe comme composant, par plusieurs de ses parties constituantes, une vaste pile, il cherche à expliquer, par le galvanisme, la production des volcans, des tremblements de terre et de quelques-uns des bouleversements dont notre planète a été le théâtre.

Enfin, on peut dire, à la gloire d'Aldini, que, depuis la publication de son ouvrage, la science du galvanisme a fait peu de progrès, à l'exception de la théorie moderne de l'électricité, qui lui a été appliquée, et des appareils qui ont été perfectionnés dans ces dernières années.

Son ouvrage, précis et consciencieux, doit être lu par tous ceux qui voudront connaître à fond cette matière. La fécondité de son imagination le conduit à tenter cette foule d'expé-

Digitized by Google

riences curieuses qui ont servi de fondement à la science; et l'on pourrait avec raison, dit en terminant M. Desbois, le surnommer le Franklin du galvanisme.

On trouvera, dans le quatrième volume de l'*Histoire du Galvanisme*, par Sue aîné, Paris, 1805, une analyse très étendue de l'ouvrage d'Aldini, qu'il regarde comme un des meilleurs et des plus complets qui aient été publiés sur cette matière.

Antérieurement, le docteur Mojon, qui en a rendu compte dans le Moniteur du 2 octobre 1803, avait dit que le plan et le but de l'ouvrage méritent les plus grands éloges, soit par les aperçus nouveaux que l'auteur y a répandus, soit par les résultats particuliers des expériences et des observations qu'il contient.

Je vais, maintenant, Messieurs, vous parler des inventions d'Aldini, relatives aux incendies.

Il résulte d'un rapport fait à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, en novembre 1829 (Bull. 305), qu'il avait perfectionné la lampe de mineur de Davy, de manière à l'appliquer aux usages domestiques, et qu'il serait à désirer que l'emploi en devînt général, puisqu'on diminuerait ainsi, dans une très-grande proportion, les chances d'incendies causés par des lumières portées imprudemment dans les lieux où se trouvent des matières inflammables.

Aldini a réussi, par des procédés simples, à travailler l'amiante en grand; par l'action de la vapeur d'eau, il a divisé cette substance en fils très-déliés, qu'on peut filer avec assez de facilité pour en préparer des tissus de plus d'un mètre de largeur. Il en a formé des gants, un casque et des vêtements qui, étant garnis d'un réseau métallique, peuvent préserver de l'action du feu, pendant quelques instants, l'homme qui en est couvert. Enfin, il emploie aussi des vêtements de drap ou de tricot de laine, rendus incombustibles par le borax, l'alun ou le phosphate d'ammoniaque.

Digitized by Google

Il a composé, en outre, du carton où l'amiante entre dans une forte proportion, et qui peut préserver les pieds et d'autres parties du corps d'une chaleur trop intense. Enfin, il adapte, au bras droit, un bouclier de toile métallique, d'environ 1 mètre 5 centimètres de haut, qui sert à repousser la flamme, et présente beaucoup d'avantages. Dans les expériences faites à la caserne des pompiers de Paris, des hommes, munis de ces préservatifs, sont restés au milieu d'un feu très-ardent, pendant 2 minutes 22 secondes, sans éprouver d'autres inconvénients qu'une chaleur très-vive. La commission d'examen, qui n'a pas dissimulé la nécessité d'apporter quelques perfectionnements aux appareils, en a cependant reconnu toute l'utilité, et a exprimé le vœu de les voir se propager, pour faciliter les secours dans les incendies, et diminuer les dangers auxquels les pompiers s'exposent si généreusement.

Aldini, âgé de 76 ans, avait entrepris, quoique malade, le voyage de Paris, pour y faire connaître ses inventions, qu'il expérimenta personnellement, ainsi qu'il l'avait fait précédemment à Venise, Milan, Genève et Londres.

Dans sa séance publique du 26 juillet 1830, l'Académie royale des Sciences lui décerna, à titre de récompense et d'encouragement, un prix Montyon de 8,000 fr.

Le 1er juin 1831, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale lui offrit sa grande médaille d'or. (Bull., 323.)

Loin de chercher à s'assurer la propriété de ces inventions par un brevet, il s'est efforcé, au contraire, de les répandre par une foule d'expériences publiques qui lui ont valu la bienveillance des souverains et les éloges des savants.[1]

[1] Voy. Rapport fait à M. le Préfet de police. Annales d'hygiène publique, 1829, t. 2, p. 277.

Rapport verbal fait à l'Académie des Sciences, dans sa séance du 2 novembre, par M. Gay-Lussac. Annales de chimie et de physique, t. 42, p. 214, et t. 44, p. 411.

Digitized by Google

Estimé du Vice-Roi et de l'Empereur, celui-ci le nomma conseiller d'état du royaume d'Italie en 1811; il était décoré de plusieurs ordres, professeur émérite de l'université de Bologne et l'un des douze docteurs du Collége de Philosophie de la même ville. Les académies de Paris et de Londres, ainsi que les plus renommées de l'Italie et de l'Allemagne, le comptaient au nombre de leurs membres.

Je vous ferai remarquer, en passant, Messieurs, que l'histoire des frères Aldini est un exemple du peu de foi que méritent les assertions des biographies; en effet, elles peignent *Antoine* comme saisissant avidement tous les moyens d'arriver à la fortune et laissant à sa mort des biens considérables, tandis que, selon elles, *Jean* montra toujours pour l'inconstante déesse la plus grande indifférence. Eh bien! il en fut tout autrement : une haute capacité, des circonstances favorables et la bienveillance de l'Empereur, auraient permis à Antoine d'accumuler d'immenses richesses, mais sa vie de grand seigneur, sa bonté, son insouciance excessive en ce qui concernait ses affaires personnelles, le réduisirent, sur ses vieux jours, à une position si gênée, qu'il laissa à peine de quoi payer ses créanciers. Jean, au contraire, s'occupa incessamment d'amasser; les brillants succès de ses études et l'appui de son oncle lui ouvrirent une carrière aussi lucrative que glorieuse; les honoraires des chaires qui lui furent confiées dès sa jeunesse, le débit de ses ouvrages et de ses machines, ainsi que les riches présents qu'il reçut, le rendirent possesseur d'un capital qu'on n'estime pas à moins de 600,000 francs.

Toutefois, s'il était loin de se montrer somptueux, son économie n'allait pas jusqu'à la mesquinerie, au moins en tout ce qui avait rapport aux progrès des sciences qu'il cultivait avec tant de succès; et il dépensait beaucoup, tant en constructions qu'en voyages et en expériences.

Enfin, voulant laisser un souvenir éclatant de son amour

Digitized by Google

pour sa patrie, il légua ses biens, meubles et immeubles, de la Lombardie, d'une valeur d'environ 315,000 f., et tous ses instruments, à la ville de Bologne, à la condition d'y former un cabinet public de physique et de chimie destiné à l'instruction des artisans. Bienfait qui doit s'étendre à ses contemporains et à leurs descendants, à sa ville natale et à toute l'Italie, car on sait combien, sous cet heureux ciel, la moindre impulsion peut donner d'essor aux progrès des sciences et des arts.

Il fit, en outre, une donation à l'institut de Bologne, afin qu'il pût décerner chaque année une médaille d'or pour un prix dont il lui confia le soin de déterminer le sujet.

Enfin il destina au Cabinet de numismatique les deux magnifiques médailles qui lui furent données à Londres, l'une en 1803, par l'un des hôpitaux[1], pour ses expériences galvaniques, l'autre, en 1830, par la Société des Arts, Manufactures et Commerce, en récompense de ses utiles découvertes.

Désirant également laisser des témoignages de sa piété, il ordonna que des paratonnerres fussent adaptés, aux frais de sa succession, à la grande église de Notre-Dame, sise sur

[1] En janvier 1803, Aldini fit, dans l'hôpital de Saint-Guy et Saint-Thomas, à Londres, de nombreuses expériences qui furent suivies par les professeurs et les élèves avec un tel intérêt, que, pour lui témoigner leur reconnaissance et leur admiration, ils lui offrirent une médaille d'or, portant, d'un côté, les armoiries de leur établissement, et de l'autre la légende suivante, entourée d'une guirlande de chêne:

JOHANNI ALDINO
Prœclaro physico
Digno Galvani nepoti
Recens experimentis commonstratis
Professores et scholares
Nosocom. S. Thomœ et Guy
Libenter persolvunt.
MDCCCIII — Londini.

Digitized by Google

le mont de la Garde, près Bologne. Il avait eu aussi l'intention de faire terminer le magnifique portique qui conduit au cimetière ; mais il abandonna cette idée, ayant appris qu'un de ses collègues avait déjà assuré le succès de ce projet.

C'est ainsi qu'il s'est acquis des droits à l'admiration de la postérité et à ces sentiments qu'un mortel doit désirer le plus de laisser après lui : la douleur et les regrets dûs à la bonté, le respect que commandent les vertus, l'estime que mérite un profond savoir, et la reconnaissance qu'inspirent les libéralités.

Jean Aldini s'occupait de ces dispositions dans les derniers moments de son existence avec une admirable tranquillité d'ame et après avoir reçu les consolations de la religion. Plein de confiance dans la miséricorde du Dieu qu'il avait toujours adoré, fort d'une conscience sans remords et résigné à la volonté divine, il sortit de cette vie le 17 janvier 1834, à Milan, où il lui fut fait un somptueux enterrement.

La ville de Bologne s'émut à la nouvelle de la perte qu'elle venait de faire de l'un de ses plus illustres enfants, et voulut en posséder les dépouilles mortelles, qui arrivèrent dans ses murs au mois d'avril de la même année. Elles étaient accompagnées par le révérendissime don Vincent Bonaria, chanoine théologien à la basilique de St-Georges de Milan. L'illustrissime Ignace Rovatti, membre de la haute magistrature de la commune, était allé à leur rencontre jusqu'à Castelfranco, aux confins de l'État pontifical. Le 16 mai, par ordre des docteurs Raphaël et Joseph, ses neveux et ses héritiers, de magnifiques funérailles furent célébrées dans l'église de la paroisse Ste-Catherine, auxquelles assistèrent les docteurs du Collége de Philosophie, les membres de l'Académie des Beaux-Arts, ceux de l'Institut-Benoît. A l'entrée du temple était placée l'épitaphe composée par le chevalier Schiassi, et que je joins ici.

Le corps municipal fit ensuite déposer ces précieuses reliques dans la salle du cimetière réservée aux hommes

Digitized by Google

illustres qui ont bien mérité de la patrie [1], et ordonna que son buste en marbre fût placé sur son tombeau, à la droite du monument élevé au célèbre Galvani, son oncle maternel, dont le côté droit est déjà occupé par le sarcophage du comte Antoine Aldini, son frère.

[1] Ce cimetière est renommé par sa situation, son étendue et la beauté de ses monuments, parmi lesquels on remarque une grande salle destinée à honorer la mémoire des hommes illustres qui ont bien mérité de la patrie. C'est un espèce de Panthéon où l'on voit leurs bustes en marbre sur des piédestaux portant l'épitaphe de chacun.

Digitized by Google

ÉPITAPHE.

IOANNI. ALDINO
Doctori. philosopho. collegiato
Sodali. institvti. italici
Sodali. benedictino. sodali. honorar. bonis. artib. excolend.
Eq. Corona. ferrea. et ordd. Wasae. et. Christi
Qvem. ingenii. promptitvdine. physicar. rer. cognitione. et. magisterio
Galvani. avvncvli. aliorvmq. inventa. et. sva
Valetvdini. tvendae. artib. ivvand. incendiis. extingvendis. praecavendisq.
Sollerti. impigroqve. vbiqve. propagandi. stvdio
Domi. forisqve. insignem
Coetvs. maximi. sophorvm. per. Evropam. adscivervnt
Imperatores. reges. principes. dynastae
Mvneribvs. honoribvsq. decoravnt
Patria. viventem. svspexit
Exstinctvm. de. se. et. civibvs. vniversis
Novo. mvseo. physico. statvto
Et. lvcvbrationibvs. doctorvm. virorvm. praemiis. adsignatis
Mvnifico. testamento. praeclare. meritvm. grata. recordatione. proseqvitvr
ALDINI. FRATRES. RAPHAEL. ET. JOSEPHVS. HH.
Patrvo. beneficentissimo. fvnvs. instavrant.

TRADUCTION LITTÉRALE.

A JEAN ALDINI,
Docteur en philosophie,
Membre de l'Institut d'Italie
Et de l'Institut-Benoit, membre honoraire de la société des Beaux-Arts,
Chevalier de la Couronne de fer et des Ordres de Gustave-Wasa et du Christ;
Célèbre par la vivacité de son génie,
Par la connaissance et l'enseignement des sciences physiques,
Par son zèle actif et éclairé à répandre partout,
Au-dedans et au dehors,
Les découvertes de son oncle Galvani, des autres savants et les siennes propres,
Sur les moyens de conserver la santé,
D'encourager les arts, d'éteindre et de prévenir les incendies;
Appelé à faire partie des principales sociétés savantes de l'Europe;
Comblé de présents et d'honneurs
Par les empereurs, les rois et les princes les plus illustres;
Admiré de sa patrie, pendant sa vie,
Honoré, après sa mort,
De son souvenir reconnaissant, comme en ayant bien mérité,
Ainsi que de ses concitoyens,
En créant un nouveau cabinet de physique
Et en assignant des récompenses aux travaux des savants,
Par son testament libéral.
LES FRÈRES RAPHAEL ET JOSEPH ALDINI, SES HÉRITIERS,
Élèvent ce monument à leur oncle paternel,
Dont ils ont reçu les plus grands bienfaits.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

ADDITION A LA NOTICE

SUR

ANTONIO ALDINI.

Permettez-moi, Messieurs, de profiter de l'occasion pour vous présenter une addition à ma notice sur Antonio Aldini.

Vous savez que son beau château de Montmorency fut rasé de son vivant; la même fatalité faillit, après sa mort, atteindre le somptueux palais qu'il avait construit à grands frais sur le Mont-Saint-Benoît, à Bologne.

Un sieur Bertocchi, s'en étant rendu acquéreur à la fin de 1832, en commença la démolition peu de temps après. Cette nouvelle fut presque une calamité publique, et bon nombre de citoyens se réunirent pour aviser aux moyens d'arrêter une entreprise si désastreuse. On obtint d'abord de l'autorité supérieure une défense provisoire de procéder à la démolition; on ouvrit une souscription, et l'on sollicita le conseil municipal de s'y associer, ce qu'il fit, dans sa séance du 1er mars 1838, par un vote de 4000 écus, ou environ 21 mille francs, après avoir entendu sur ce sujet une harangue aussi éloquente que forte de raisonnement, prononcée par l'un de ses membres, l'avocat Rinaldo Bajetti.

Cet édifice, l'un des plus remarquables dont la ville de Bologne puisse s'enorgueillir, est d'une architecture à la fois élégante et majestueuse; c'est l'ouvrage de Joseph Nadi, aidé des conseils éclairés de J.-B. Martinetti, d'Antoine Canova, et du comte Léopold Cicognara.

Digitized by Google

De divers endroits de la ville et des environs, à une grande distance, il forme une admirable perspective et attire de très-loin, sur sa masse imposante, les regards de l'étranger qui se rend à Bologne, soit de la Romagne ou de la Toscane, soit du Ferrarais ou de la Lombardie.

Élevé dans un lieu auquel se rattachent des souvenirs historiques et religieux, on a le projet de le convertir en un temple consacré à la *bienheureuse Vierge de la Victoire*, *protectrice des Bolonais*, ce qui est d'autant plus convenable, qu'il s'y trouve une antique chapelle de la Vierge, en grande vénération, bâtie dès 1115 et conservée comme par miracle jusqu'à nos jours. On y admire encore de précieuses fresques de J.-B. Cremonini, peintre du 16e siècle, qui s'est acquis en ce genre une très-grande renommée.

La commission des Antiquités et des Beaux-Arts, consultée par l'autorité papale sur la question de savoir si elle devait en faire suspendre la démolition, exprima l'avis suivant :

« Le palais du Mont, tant à cause de son étendue que de sa belle disposition architecturale, doit être considéré comme un édifice qui, par sa noblesse et sa somptuosité, forme l'un des plus beaux ornements des environs de Bologne; il existe, dans son enceinte, une église d'antique construction, riche d'ornements et de peintures classiques. La commission estime, en conséquence, que, réunissant l'utilité à la beauté, il peut, quoique moderne, soutenir la comparaison avec les œuvres de l'antiquité, et servir de modèle d'architecture; elle ajoute que la magnificence de son ensemble, la pureté de son dessin et le monument antique qu'il renferme, sont autant de motifs qui exigent impérieusement qu'il soit conservé, et qu'on s'oppose à sa destruction. »

Honneurs soient donc rendus au conseil municipal et aux généreux citoyens qui ont exaucé ce vœu ! Si les affections

Digitized by Google

terrestres ont encore quelque puissance au-delà du tombeau, le comte Aldini, agité tour-à-tour par la crainte et l'espérance, a dû tressaillir d'un noble orgueil en voyant que, malgré les torts de la fortune, il a pu, comme son frère, laisser après lui un monument durable de son amour pour sa patrie.

Observation. Il n'est pas sans intérêt de faire connaître ici que le nom de Madone de la Victoire fut donné à la miraculeuse image de la Vierge, peinte par Lippo-Dulmasio, et consacrée dans l'église du Mont, après la bataille gagnée en 1402, par Jean Bentivoglio, nom qui lui fut confirmé lorsqu'Annibal Bentivoglio, neveu de ce seigneur de Bologne, ayant remporté une nouvelle victoire, le 14 août 1443, sur les Visconti, alla, en grande pompe, consacrer à cette image vénérée, en signe de dévotion et de reconnaissance, les objets les plus précieux enlevés aux ennemis. Telle est l'origine de la brillante cérémonie qui, depuis cette époque, fut célébrée dans l'église du Mont, le 14 août de chaque année, jusqu'en 1751.

Les magistrats de Bologne, accompagnés des corps civils, militaires et réligieux, formaient une magnifique cavalcade, objet des éloges de tous les historiens du pays, et dont la majestueuse procession montait à la cime du mont St-Benoît, pour présenter de riches offrandes à la *Bienheureuse Vierge de la Victoire*.

—

Digitized by Google

Digitized by Google

CLASSE

DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

Rapport

FAIT PAR M. DE STABENRATH,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

MESSIEURS,

L'année dernière, à pareille époque, j'ai parcouru et rapidement analysé vos travaux, en montrant qu'ils portaient avec eux ce caractère de progression qui semble prouver que vous avez marché avec le siècle, mais que vous n'avez pas voulu vous jeter, sous prétexte d'améliorations, dans l'application de théories pour lesquelles la sanction du temps était plus nécessaire que les épreuves toujours douteuses d'un succès éphémère.

Aujourd'hui, Messieurs, je viens remplir une tâche semblable, et la première chose dont je suis frappé, c'est que l'uniformité de division de vos travaux, loin de produire

Digitized by Google

une monotonie fatigante dans un rapport général, nous met à même de varier les formes de ce rapport, de placer en relief celles de vos œuvres qui nous paraissent les plus propres à faire voir la direction de vos idées, et de faire assister ceux qui nous honorent de leur présence, non pas à l'une de vos séances particulières, mais au résumé succinct, et *j'ose le dire intéressant*, de toutes vos séances. C'est cependant chose difficile, je le sais, de jeter du mouvement et de l'intérêt dans un travail tel que celui-ci; mais si je n'atteignais pas ce but, il ne faudrait en accuser que l'impéritie de l'ouvrier, et non pas la matière. C'est donc une assez grave responsabilité pour votre secrétaire, que d'être chargé de dire au public ce que vous avez pensé et accompli dans le cours de cette année. Hommes amis des sciences, de la littérature et des arts, réunis en leur nom, vous les avez cultivés, étudiés et encouragés, et vous devez être jugés sur ce que vous avez fait. Comment, en effet, prétendre jamais atteindre le point où l'on pourra dire : Il n'y a plus rien à exécuter; les arts ont reçu tous leurs développements, déployé tous leurs prestiges; les sciences sont parvenues à leur apogée, et la littérature, assise sur des bases fixes, ne produira désormais que des chefs-d'œuvre.

Quand les hommes regardent la route qu'ils ont parcourue, les connaissances qu'ils ont acquises, et quand ils les comparent au long chemin déployé devant eux et au peu d'étendue de leur savoir, ils sont effrayés de leur faiblesse; mais ils reprennent courage, car leurs travaux les rapprochent de ce but vers lequel nous tendons tous, et qu'il est si difficile d'atteindre. Je le répète, vous devez être jugés, Messieurs, sur les travaux accomplis par vous, non sur ceux qui restent à exécuter; ce sera assez pour vous, si vous n'avez pas manqué à votre mission. Sans m'astreindre à suivre l'ordre chronologique dans lequel ils se sont succédé, ne convient-il pas de parler d'abord du mémoire où

Digitized by Google

M. Martin de Villers examine le *degré d'influence que doivent exercer les associations intellectuelles?*

Certes, aucune question n'était plus opportune à traiter devant vous; les associations intellectuelles, diversement jugées, ont été et seront encore l'objet d'attaques ou d'éloges plus ou moins fondés; les uns les ont frappées d'un verdict de condamnation irrévocable; les autres, se retranchant derrière d'anciennes prérogatives, les ont défendues et ont cru, en voulant les conserver intactes, combattre pour leurs Dieux et leurs foyers. Ni les détracteurs, ni les partisans des anciennes associations intellectuelles n'étaient dans le vrai, parce que le vrai ne se trouve jamais dans l'exagération; et c'est précisément là une cause de la longue existence de vos associations; elles cherchent à rester dans le vrai, et se forment une opinion mixte, qui, tout en modifiant les tendances exagérées, en réprimant les écarts de l'esprit et de l'imagination, loin d'être une résistance au progrès, lui imprime une direction souvent heureuse et toujours sans danger. Le premier mérite, à vos yeux, du mémoire de M. Martin de Villers est de n'avoir dissimulé aucun des reproches mérités, adressés aux anciennes associations intellectuelles, quel que soit d'ailleurs leur nom; mais, s'il a été sévère en dévoilant leurs imperfections, il a été juste aussi, en mettant en relief ce qu'elles offrent d'avantageux.

On reproche aux associations intellectuelles de ne pas produire, en commun, d'œuvres remarquables; on les accuse de suivre, avec ténacité, l'esprit de routine, toujours ennemi des progrès, de rester en arrière quand tout marche et se précipite autour d'elles; on regarde leur temps comme fini, on ne révoque pas les services qu'elles ont rendus, « mais « on tire une ligne de séparation entre le passé et le présent: « avec la liberté de la presse, avec ce grand nombre d'au- « teurs qui, chaque jour, nous livrent leurs œuvres, à quoi

Digitized by Google

« servent, demande-t-on, les sociétés savantes? tout périt « dans le monde; leur empire est déchu; elles sont deve- « nues caduques; leurs travaux communs sont frappés de « stérilité. »

Cependant, loin de diminuer, le nombre des associations intellectuelles augmente, et les anciennes subsistent toujours. Il y a donc en elles un principe de vitalité bravant les révolutions et le temps, et qui semble indiquer que leur règne n'est pas encore accompli. Leur mission n'est-elle pas toujours d'applanir les obstacles qui s'opposent à l'essor du talent? ne doivent-elles pas toujours en échauffer la semence, en féconder le germe? ne sont-elles pas là pour entretenir, propager le goût des études sages et solides, et pour décerner des récompenses au travail? ne peuvent-elles pas, enfin, mettre la main à quelques-unes de ces entreprises longues et pénibles, qui réclament impérieusement, pour être conduites à terme, le concours de tous les talents, la réunion de toutes les connaissances humaines? Conserver, agrandir le domaine « destiné aux explorations du génie (dit M. de « Villers), accroître le nombre de ceux qui peuvent le « comprendre, l'admirer et populariser ses productions, « examiner, analyser les œuvres, les idées nouvelles, afin « que la vérité jaillisse dans la discussion, et surtout rendre « à la presse le service éminent de la contenir dans ses écarts, « voilà le but principal que les associations intellectuelles « doivent s'efforcer d'atteindre. »

Ici s'ouvrirait, si nous en avions le loisir, un champ nouveau à la discussion; notre confrère pense que la presse elle-même est intéressée à la question. La presse, si vivement exaltée et placée si bas; la presse, réalisation complète de la fable d'Esope, c'est-à-dire la meilleure et la pire chose de ce monde, a besoin d'un contre-poids, et ne doit-elle pas le trouver dans l'action lente, mais certaine des opinions propagées par les associations intellectuelles, qui, d'ailleurs,

Digitized by Google

peuvent se servir d'elle-même pour la combattre. Ne pourrait-on pas, d'un autre côté, la contester et prétendre que l'action incessante et tour-à-tour vive, insinuante, brutale, passionnée ou sage de la presse, n'y trouve qu'un obstacle sans consistance, et qu'une résistance illusoire?

L'examen de ce mémoire remarquable, dont je viens de vous entretenir, vous a prouvé que votre association, Messieurs, avait honorablement rempli sa tâche dans le passé, et qu'elle avait encore de longues années à vivre; car elle se trouve naturellement comprise dans les conclusions du mémoire, sans y être nommée; et, quand on se reporte aux premières années de l'existence de l'Académie de Rouen, on est frappé de l'esprit de persévérance et de ténacité déployé par ceux qui en furent les fondateurs. Notre industrieuse et puissante cité applaudit alors aux efforts de Lecat, à la protection de Fontenelle, et bientôt elle se vit dotée de ces institutions dont elle jouit encore: des chaires de chirurgie, de médecine, furent créées; un jardin des plantes fut établi, des cours de botanique et de dessin furent institués, et tout cela fut dû alors aux membres de l'Académie de Rouen. — Voilà ce que nos prédécesseurs ont fait: ils avaient la plus belle partie de la tâche à remplir; aussi est-ce pour nous un plaisir et un devoir de recueillir tout ce qui a rapport à cette première et glorieuse période de votre existence. Votre archiviste, M. Ballin, vous a remis, de la part de M. l'abbé Paulmier, un manuscrit in folio, contenant une partie des œuvres poétiques de M. de Bettencourt, l'un des premiers secrétaires de l'Académie; ce manuscrit offre peu d'intérêt sous le rapport littéraire, les pièces qu'il renferme sont, la plupart, d'un mérite très-médiocre; on y trouve un sixain de Voltaire, adressé à MM. de Cideville et de Bettencourt; c'est, sans contredit, le plus mauvais que ce grand poète ait jamais fait. Toutefois les œuvres poétiques de M. de Bettencourt deviennent précieuses, comme spécimen des

Digitized by Google

mœurs et des habitudes littéraires de l'époque ; elles nous font participer à cette vie pleine de loisir, où l'on sacrifiait aux muses, où la galanterie de bon ton se mêlait aux douceurs de l'amitié ; enfin, on y lit une délicieuse lettre de Fontenelle, délicate et spirituelle comme tout ce qu'il écrivait.

J'ai parlé avec une très grande liberté de l'un de mes devanciers ; son titre d'académicien ne l'a pas mis à l'abri de la critique : comment, dans quelques années, nous jugera-t-on nous-même ? Et ces querelles littéraires qui ont agité pendant long-temps les esprits, querelles auxquelles nous avons pris tous une part plus ou moins grande, seront-elles terminées en faveur des partisans des anciens systèmes ou des soutiens des nouvelles doctrines ? Cherchera-t-on à imiter les grands siècles littéraires, et reviendra-t-on à la manière, aux théories adoptées sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV ? Que pensera-t-on, enfin, de cette division profonde existant entre l'ancienne et la nouvelle école ? Ne pourra-t-on choisir un terme moyen, également éloigné des exagérations classiques et des aberrations romantiques ? Dans quelles voies la mode nous jettera-t-elle ? car rien n'est plus sujet à son empire que cette partie de la littérature, livrée à tous par la presse mercantile ; celle-ci, pour atteindre au succès qu'elle se propose, a besoin de flatter le goût, les passions, les caprices du plus grand nombre des lecteurs ; elle s'adresse à la foule, en cherchant à exciter sa curiosité ou son intérêt, en frappant les esprits par la bizarrerie des conceptions, par l'exagération des passions et du style ; souple à l'excès, affectant, suivant le besoin, d'être rieuse et légère ou sombre et triste, elle ne trouve, la plupart du temps, dans ceux qui la professent, que des marchands sous le nom d'hommes de lettres. C'est cette littérature que nous devons flétrir, et à laquelle notre confrère M. Avenel pensait, sans doute, lorsqu'il évoquait devant vous les œuvres

Digitized by Google

du siècle de Louis XIV, pour les mettre en regard des œuvres contemporaines. Loin de fermer les yeux à la lumière, il proclame que la littérature purement classique n'est plus dans les mœurs et les besoins de notre siècle ; mais il veut qu'en la modifiant, on le fasse avec sagesse, et sans se laisser entraîner dans cette voie désastreuse par laquelle le théâtre est devenu une école d'immoralité et de scandale, et la langue un instrument faussé, où le néologisme et le mauvais goût dominent.

La poésie, les drames, les comédies, les romans, ne lui paraissent pas être en voie de progrès. De hardis novateurs ont tenté la réforme littéraire, mais ils ont trop présumé de leurs forces, et ils se sont égarés dans des routes inconnues. L'opinion, dit-il, réclamait une satisfaction à ses exigences, et, pour ne l'avoir point accordée, la révolte a éclaté. « L'é-« cole classique restait stationnaire ; sa rivale, dépassant les « règles de l'ascension naturelle, est chaque jour menacée « d'une chute ; une restauration prudente et en harmonie « avec les besoins de notre société, devient donc nécessaire ; « il faut que les mœurs et le génie du siècle donnent à la « littérature une physionomie plus expressive, un langage « plus pénétrant, des mouvements plus libres, plus majes-« tueux, et surtout plus variés..... »

Au moment où notre honorable confrère écrivait ces lignes, la réaction se faisait déjà sentir : elle a commencé son mouvement rétrograde, et l'engouement que l'on avait manifesté pour la littérature dite romantique, est tombé ; la mode a changé d'objet, et l'esprit public en a fait raison. Espérons donc que cet état précaire et de transition, où se trouve une partie de la littérature, cessera, et qu'il paraîtra, au milieu de l'hésitation générale, un de ces génies d'élite qui dominera son siècle, et dont la postérité placera la statue dans le Panthéon de nos grands hommes.

Ce discours, par son importance et son étendue, deman-

Digitized by Google

dait une réponse ; M. Paillart, votre président, l'a faite. Tout en partageant les opinions de M. Avenel, il a cependant voulu constater les immenses progrès de la langue, sous d'autres rapports. « Notre langue, dit-il, n'a pas défailli aux inspira-« tions de la tribune ; elle a répondu aux besoins de la science; « il lui fut donné de remuer l'Europe et d'éclairer le monde, « de régner par les livres et par la parole, d'être enfin assez « riche, assez forte, assez précise pour toutes les épreuves. « Ses victoires ont précédé nos armes, ses conquêtes survivent « à nos revers. »

Voilà l'état de la question littéraire nettement formulé ; voilà votre mission, Messieurs, accomplie sur ce point. Placés en dehors des coteries des hommes de lettres, jugeant leurs œuvres, sans précipitation, dans leur ensemble, vous avez entendu manifester, vous avez recueilli, vous propagez ces opinions de deux de vos membres, parce qu'elles sont l'expression de la vérité.

Si, de ces généralités, où la discussion est si facilement alimentée par des arguments contradictoires, nous descendons dans l'examen de vos travaux particuliers, nous en trouverons fort peu, outre ces deux dont nous venons de vous entretenir, qui soient purement littéraires. J'entends parler ici des membres résidants, car vos correspondants vous en ont envoyé une assez grande quantité ; ainsi, je citerai, parmi eux, MM. Guttinguer, de Stassart, Lemonnier ; M. Théodore Muret, auteur déjà connu de vous, qui vous a fait hommage de sa spirituelle comédie en vers des *Droits de la Femme ;* M. Mollevaut, membre de l'Institut ; M. Dupias, et M. Antony Renal, dont vous avez jugé les œuvres poétiques.

La rareté des travaux littéraires et d'imagination des membres des Académies de province est un fait à consigner;

Digitized by Google

il tient à ce que le cercle d'activité intellectuelle est moins développé en province qu'à Paris ; à ce que les rayons, dirigés du centre à la circonférence, éprouvent plus de résistance, parce que la matière à traverser est plus opaque, et, surtout aussi, à ce que les hommes, amis de la science et des lettres, se livrent à l'étude, seulement après avoir rempli des fonctions et des devoirs souvent pénibles et toujours sérieux. La direction de leur esprit les porte naturellement, alors, vers des études graves, des recherches approfondies. On a tenté, mais vainement, ce que l'on appelait une décentralisation littéraire ; les congrès se sont occupés plutôt de science que de littérature pure ; ceux qui ont créé des recueils périodiques les ont vus périr faute d'aliments, et les recueils survivants n'ont dû leur salut qu'à la tendance générale de la province : ils se sont faits graves comme elle. Ces réflexions nous amènent naturellement à parler d'une tentative de décentralisation, dont vous a dernièrement entretenu M. Bergasse, chargé de l'examen de l'ouvrage intitulé : *Lyon vu de Fourvières*.

A Lyon, à Nantes, à Caen, à Rouen, et dans beaucoup d'autres villes, on a cherché à établir des centres littéraires, indépendants des anciennes associations, dont l'action paraissait beaucoup trop restreinte ; on voulait lutter avec la capitale, élever autel contre autel. L'entreprise était grande et noble ; mais, si le courage ne manquait pas aux assaillants, les moyens de vaincre leur étaient refusés ; il leur fallait, en effet, un public lisant et payant : bien peu l'ont trouvé ; il leur fallait, en outre, du loisir : bien peu en avaient, et les littérateurs de profession quittaient la province pour un plus grand théâtre. Ce qui est arrivé arrivera toujours, et la tentative louable des auteurs de *Lyon vu de Fourvières* restera comme une marque certaine de leurs efforts pleins de talent, mais dignes d'un meilleur sort.

Digitized by Google

Je vous l'ai dit, les études sérieuses, les recherches profondes sont du domaine des savants, des littérateurs de la province, et, s'il en est beaucoup, parmi eux, dont les ouvrages se ressentent de ce genre d'études solitaires de leur nature, il en est d'autres aussi, et vous avez été à même d'en juger souvent, qui savent parer leurs compositions de tous les charmes d'un style vif et animé, et vous avez applaudi à l'art avec lequel ils ont su dissimuler un travail pénible, sous une diction toujours pure et élégante. C'est plutôt vers l'histoire qu'ils ont tourné leurs regards et porté leurs investigations. L'un d'eux, placé, suivant son goût, au milieu de ces archives immenses et presque inconnues jusqu'alors, s'est voué, tout entier, à l'histoire de notre pays ; il a fouillé les vieux registres du parlement, et, glanant, ça et là, dans ce vaste champ semé par les mains de nos pères, il a laissé, comme de coutume, quelques épis de son abondante moisson tomber sur votre route. Ainsi, cette année, vous devez à M. Floquet deux morceaux de sa composition. Le premier a rapport à *un droit des anciens archevêques de Rouen*. Je voudrais vous montrer comment il a mis en œuvre un titre, découvert par lui, aux archives du royaume, dans un registre du *trésor des vieilles chartes de France*, et rapporter ces lettres de rémission de l'archevêque Guillaume de Vienne, datées du premier dimanche de septembre de l'an 1393, confirmées par lettres patentes du roi de France, et concernant la grâce accordée à un clerc du nom de Gueroud détenu pour meurtre, dans les prisons de l'officialité. Je ferais passer sous vos yeux, pour que vous puissiez bien apprécier l'étendue de la prérogative des archevêques de Rouen, des détails curieux, effrayants, sur les prisons de l'officialité, cachots obscurs, humides, privés d'air, sur ces oubliettes connues sous le nom de *vade in pace*, de *fosse*, et de *lac de misère*, où les gémissements des prisonniers n'étaient pas entendus, et où ils mouraient long-temps, lentement, et de la mort la plus horrible !

Digitized by Google

La prérogative des archevêques, le droit de grâce qu'ils pouvaient ainsi exercer, ne feraient-ils pas naître en vous une émotion profonde, et ne béniriez-vous pas ces priviléges qui contrebalançaient seuls, alors, ce que les lois répressives avaient de trop cruel?

Quelle leçon ne peut-on pas tirer, d'ailleurs, de la comparaison du passé avec l'époque où nous vivons? N'est-ce pas là, et ne faut-il pas le répéter sans cesse, la preuve plus évidente que l'humanité, perfectible de sa nature, tend sans cesse vers l'amélioration. Les catastrophes des empires apportent, en apparence, des entraves aux progrès; mais la société ébranlée, et, pour ainsi dire, submergée, reparaît plus jeune, plus brillante, plus forte, après avoir subi de si rudes épreuves, après que le torrent a passé.

Le second morceau de M. Floquet est une anecdote normande, *le Petit-Saint-André* : ceci est encore de l'histoire, mais de l'histoire nationale; ici, rien n'afflige l'ame, ne resserre le cœur; on se sent ému, et c'est avec un noble orgueil qu'on assiste aux premiers triomphes du célèbre Duquesne, ramenant une riche capture dans le port de Dieppe, sa ville natale. Vous allez entendre la lecture de ce récit, dont le souvenir restera gravé dans votre mémoire.

Toutes les parties de l'histoire sont attachées par un lien commun, car elles sont à la fois dans les mœurs, dans les usages, dans les monuments d'un peuple, et dans les faits accomplis par lui; la science des dates est donc indispensable, et l'époque de la naissance ou de la mort des grands personnages, peut être de la plus haute importance pour l'agencement et la preuve des évènements. Cette idée a présidé, sans doute, au travail de M. Deville sur l'époque de la naissance de *Guillaume-le-Conquérant*. Frappé de l'incertitude qui régnait sur cette date, il consulte tour-à-tour Orderic Vital, Robert Wace, Guillaume de Jumiéges, Guil-

Digitized by Google

laume de Malmesbury et la chronique de Tours ; il cherche à découvrir la vérité au milieu des contradictions ; enfin il lève toutes les incertitudes à l'aide d'un acte qu'il a trouvé dans les archives de la Seine-Inférieure, et il fixe l'époque de la naissance de ce grand capitaine au mois de juillet de l'année 1027. Les recherches archéologiques ont le plus grand charme pour notre confrère M. Deville, et nous jouissons avec lui du fruit de ses travaux. Comment ne pas applaudir à ses heureuses investigations ? C'est, en effet, à son active persévérance que nous devons le Musée, déjà si riche, des antiquités départementales, et la découverte toute récente et précieuse de la statue de Richard-Cœur-de-Lion, enfouie sous le pavé de la Cathédrale de Rouen. M. Deville vous a aussi donné un Mémoire sur deux inscriptions tumulaires antiques. Enfin, M. l'abbé Gossier vous a rendu un compte très satisfaisant du *Précis historique sur la statue de Corneille*, rédigé par le même auteur, conformément à la décision de la Société d'Emulation de notre ville.

L'histoire a été l'objet des études de la plus grande partie de vos membres. M. Mauduit, dans son discours de réception, vous a dit qu'il préparait les matériaux d'une histoire de Rouen dans les temps modernes, et vous avez accueilli avec empressement la promesse de notre nouveau confrère. Vous espérez qu'il la réalisera. Nous devons aussi vous rappeler les nouvelles recherches de M. Ballin, *sur les Palinods de Rouen*. Nous avons remarqué, dans cette Notice supplémentaire, des détails très curieux sur *le Palinod de Dieppe*, communiqués à l'auteur par M. Féret, bibliothécaire de la ville de Dieppe. Il raconte, à cette occasion, une *momerie* qui fut jouée en l'an 1527, pour célébrer la paix entre la France et l'Angleterre, et dont les acteurs furent *la confrérie dite des Saints-Martyrs, ou des Sept-Dormants*.

Comme c'était alors l'habitude, le profane se trouva mêlé

Digitized by Google

au sacré ; la cérémonie commença par une messe où l'on entendit les plus habiles musiciens ; puis, le cortége composant les acteurs de la momerie sortit du logis de l'archevêque pour parcourir la ville. On vit d'abord un charriot fort richement orné. « C'était celui de la vertu : elle était repré-« sentée par une jeune fille vêtue de damas blanc et parée « de bagues et de pierres précieuses. Ce charriot était traîné « par des hommes couverts de lierre, et il était accompagné « par quatre personnages représentant Platon, Quintus-« Cincinnatus, Lycurgue et Samson. » Puis venait un facétieux, à cheval sur un tonneau; puis, le char de la momerie entouré de Godefroi de Bouillon, David, Josué, Judas Machabée, Hector de Troie, Jules-César et Alexandre-le-Grand ; puis, le char plus magnifique de l'honneur, dans lequel se trouvaient l'empereur Charlemagne et le roi Arthus, suivis d'une escorte à cheval, composée de Duguesclin, Guillaume-le-Conquérant, Scipion l'Africain et Hercule. La momerie, après avoir exécuté des danses, composant alors une espèce de ballet, se rendit chez le bailli, où un banquet l'attendait ; la femme du bailli avait l'honneur insigne d'être maîtresse de la confrérie des Sept-Dormants, et elle n'aurait pas voulu négliger l'usage si utile et si religieusement suivi jusqu'à nos jours, de terminer cette grande fête par un repas.

Beaucoup de villes possédaient, au moyen-âge, des confréries, dont les règlements et les habitudes sont pour nous aujourd'hui un objet d'études. On s'empresse, avec raison, de recueillir tout ce qui a rapport à des mœurs, à des usages détruits pour toujours, et dans lesquels on peut trouver d'utiles enseignements, et satisfaire en même temps cette curiosité qui nous porte à interroger le passé. C'est ainsi que votre secrétaire des lettres vous a lu une notice assez étendue sur la confrérie des Cornards, établie à Evreux

Digitized by Google

depuis long-temps et proscrite vers l'an 1427. Cette confrérie existait également à Rouen. Taillepied en parle dans son ouvrage.

A Evreux, le jour de saint Barnabé, on élisait un abbé qui prenait le titre d'abbé des Cornards; on le couvrait d'habillements ecclésiastiques; il portait la mître, tenait la crosse en main, et, monté sur un âne, suivi d'une foule nombreuse et bruyante, il parcourait les rues de la ville, s'arrêtant dans les carrefours, et alors on proclamait à haute voix les aventures scandaleuses qui s'étaient passées pendant l'année dans la ville, établissant ainsi, sous la forme d'une bouffonnerie et d'une mascarade, la plus terrible censure contre ceux qui tenaient le premier rang dans la société, et qu'il fallait ménager pendant toute l'année.

De nos jours, la critique, ou plutôt le libre examen des actions publiques et des ouvrages littéraires, s'exerce dans toute sa plénitude; mais, au moins, la critique a des lois pour réprimer ses écarts, l'offensé peut se plaindre et obtenir réparation; mais, quand l'abbé des Cornards avait publié à son de trompe le déshonneur d'un bourgeois, d'un noble ou d'un prêtre, où était le remède, et comment se défendre? Il fallait employer la violence, se venger par le bâton ou le fer, ou bien baisser la tête, dévorer son affront et se taire.

Dans tout ce que je viens de vous dire sur nos travaux historiques, vous aurez remarqué, Messieurs, que nous nous étions attachés de préférence à des faits particuliers, à des institutions isolées, et que nous nous étions contentés du simple rôle de collecteurs. Cela est vrai; dans une autre séance publique, j'en rechercherai et j'en déduirai peut-être les causes; cependant, il ne faut pas croire que vous vous soyez bornés à enrichir de quelques pages l'histoire normande. A propos d'un ouvrage d'économie politique de M. Feivre, notre confrère M. Bergasse a composé un autre ouvrage;

Digitized by Google

je ne puis donner que ce nom à son rapport, où il envisage d'un point de vue élevé les faits de l'histoire; il domine son sujet, et, jetant un regard assuré sur les phases parcourues par l'humanité, il remonte et descend tour-à-tour le cours des âges, compare les temps anciens aux modernes, rectifie en passant des erreurs de faits, attaque et détruit les fausses doctrines, et, soumettant à une analyse précise, à une discussion puissante, les théories et les systèmes, il établit, à son tour, sur des bases fortement appuyées, les règles qu'aurait dû suivre l'auteur des *Considérations sur la vie des peuples, sur les institutions de leurs différents âges, et en particulier sur celles du peuple français, à son entrée dans la carrière de la liberté.*

Le titre un peu long de cet ouvrage vous indique, Messieurs, toute l'importance, toute la gravité des sujets traités par MM. Feivre et Bergasse. Souvent notre honorable confrère a donné des éloges à l'auteur, mais aussi il l'a vivement et heureusement combattu; sa critique, toujours bienveillante, n'en est que plus propre à porter la conviction dans l'esprit du lecteur. Nous pensons n'être pas démenti en disant que l'ouvrage de M. Feivre a donné naissance à un travail beaucoup plus remarquable, celui de M. Bergasse.

Arrivé presque au terme de l'examen des travaux dont il voulait vous entretenir, votre secrétaire, Messieurs, s'aperçoit qu'il les a loués presque sans restriction, et il craint, comme cela se répète toujours, qu'on ne l'accuse d'avoir prodigué mal à propos les éloges; il se rassure pourtant en pensant qu'avant tout il a promis la vérité, et l'on doit être convaincu qu'il pourrait s'abstenir de blâmer un mauvais ouvrage, mais qu'il ne lui donnerait pas des éloges.

Nous devrions reporter maintenant votre attention sur les nombreux rapports faits à l'Académie pendant le cours

Digitized by Google

de cette année ; mais il vous suffira de savoir qu'ils ont été présentés par MM. De Caze, Floquet, Duputel, Hellis, Gossier, Lévy, Chéruel, Deville. Il en est deux cependant sur lesquels nous devons nous arrêter.

M. De Caze avait été chargé du rapport sur la *Traduction de la vie du Cid, de l'espagnol Quintana*, par M. Octave Portret, notre compatriote.

C'est un plaisir pour nous de citer les paroles de votre rapporteur : « Le style du traducteur, dit-il, est très agréable, « et les notes dont il a accompagné son ouvrage sont fort « instructives. » Puisse cet assentiment donné à la traduction de M. Portret, que l'on dit fort jeune, être un encouragement pour lui ! Espérons qu'il ne s'en tiendra pas là, et qu'il continuera de cultiver les lettres avec plus de succès encore.

Enfin nous devons des éloges à MM. Leroux de Lincy, Ed. Frère, et Nicétas Periaux, pour la publication du Roman de Brut par Robert Wace. Ces sortes d'ouvrages demandent un soin tout particulier : ils sont dispendieux et peu productifs. On ne saurait donc trop louer les hommes de lettres, les typographes qui y donnent tout leur temps, et les éditeurs, qui courent les chances de l'entreprise commerciale. En vous adressant un exemplaire du Roman de Brut, M. Ed. Frère était persuadé que vous apprécieriez, à sa juste valeur l'entreprise qu'il a si heureusement conduite à terme.

On est à même, dès à présent, de juger quelle a été la direction principale de vos études littéraires pendant cette année ; nous avons fait voir, en effet, votre tendance vers des travaux qui demandent du calme et du silence, et dont l'éclat est peu brillant, mais solide.

Vous n'avez pas, cependant, négligé les Beaux-Arts : un de vos membres correspondants, dont l'absence est à jamais regrettable pour notre cité, M. Brévière, vous a envoyé

Digitized by Google

quelques-unes des productions échappées à son burin actif et infatigable; M. David, le statuaire, vous a transmis les médaillons, en bronze, d'Alavoine et de Langlois; M. Tamiset vous a fait hommage du buste de Buffon, dû au ciseau de son beau-père, M. Gois. Enfin, revenant sur cette question des *encouragements dus aux Beaux-Arts*, l'examinant de nouveau, la soumettant à une discussion approfondie, vous avez changé le mode d'encouragement adopté par vous; vous avez voulu que le temps, l'expérience, pussent sanctionner vos jugements, et vous avez décidé de ne récompenser les Beaux-Arts que tous les trois ans.

Les Beaux-Arts, Messieurs, ont éprouvé des pertes cruelles dans le sein de l'Académie; nous avons vu tomber, depuis votre dernière réunion publique, trois artistes, MM. Langlois, Le Boulanger de Bois-Fremont et Gois. Ajoutez à ces pertes celles de MM. Boniface, Botta et Bach, et nous pourrons dire que jamais la mort ne se lasse, qu'elle frappe toujours et partout, et qu'elle ne nous laissera pas une seule fois, dans cette assemblée, sans avoir à remplir le triste devoir de rendre hommage à la mémoire des morts.

L'auteur de la *Description de l'île de Corfou*, de l'*Histoire de Savoie*, de l'*Histoire d'Italie*, Charles-Joseph-Guillaume Botta, que vous avez compté au nombre de vos membres, et dont la mémoire est restée gravée dans tous les esprits, Botta, revêtu de nombreuses dignités, médecin, botaniste, historien, membre du corps législatif, enfin recteur de l'Académie de Rouen, a quitté cette vie il y a bientôt un an. Il était né à St-Georges, en Piémont, en l'année 1763.

Un autre homme dont l'existence tout entière fut consacrée à l'éducation, et qu'une passion dominante entraînait vers tout ce qui pouvait accroître et développer l'intelligence de la

Digitized by Google

jeunesse, M. Boniface, aussi bon littérateur que grammairien habile, est mort à la suite d'une longue et douloureuse maladie, à Paris, où il était né.

Vous avez eu encore à déplorer la mort de M. Bach, l'un de nos jeunes professeurs les plus distingués. Ses connaissances étaient profondes et variées; son esprit était doué d'une sagacité rare et d'une grande justesse.

M. Gois, habile sculpteur que vous comptiez dans vos rangs, a aussi payé son tribut à la nature; il était alors âgé de près de 72 ans, et cette existence assez longue a été très bien remplie par des travaux nombreux et remarquables. On cite avec de grands éloges son bas-relief représentant l'Éridan, et cent pieds des bas-reliefs de la colonne de la place Vendôme. M. Gois excellait en ce genre. Le nombre des figures qu'il a exécutées est trop grand pour être cité; je me bornerai à vous rappeler le groupe des Horaces, les statues de Jeanne-d'Arc, de Desaix, de Turenne; les bustes de Buffon et de Montaigue, que vous possédez.

Je voudrais, maintenant, vous parler, à la fois de MM. Langlois et De Boisfremont: ces deux artistes normands, dont les talents sont si différents, ont entr'eux cependant cette ressemblance, qu'ils ont grandi, qu'ils se sont développés dans le malheur. La vie si romanesque, qu'elle paraît fabuleuse, De Boisfremont, va vous être racontée par M. Hellis: je me bornerai donc à esquisser les principaux traits de celle de Langlois.

Eustache-Hyacinthe Langlois est né le 3 août 1777, dans la petite ville du Pont-de-l'Arche. Son père, conseiller du roi et officier des Eaux-et-Forêts, le destinait à la carrière administrative, et lui faisait faire ses études; mais le jeune Langlois, dès l'âge le plus tendre, se sentait irrésistiblement entraîné vers les arts. Les évènements de la révolution, en renversant

Digitized by Google

la fortune de ses parents, décidèrent de sa vocation; il devait être et il fut artiste. En 1793, il vint à Paris pour y étudier sous le grand peintre David; mais, appelé à faire partie des élèves de l'*Ecole-de-Mars*, il fut obligé de suspendre ses travaux pour se livrer à l'exercice des armes; ce régime ne lui convenait pas et il dérobait à ses occupations tout le temps qu'il pouvait, pour cultiver le dessin. Il lui fut pourtant permis de revenir à Paris, de rentrer dans l'atelier de l'auteur des Horaces. Ce devait être pour bien peu de temps; dénoncé, incarcéré avec sa famille, il ne dut sa liberté qu'aux sollicitations pressantes de la députation de son département. Il reprenait ses travaux, lorsque la conscription qui l'atteignit le força de les interrompre encore. Rendu enfin au culte des arts par les soins de l'impératrice *Joséphine* et les généreuses sollicitations de M. *Dupont de l'Eure*, il retourna dans ses foyers et demeura au Pont-de-l'Arche ou dans les environs depuis 1806 jusqu'en 1816. Il vint, à cette dernière époque, se fixer à Rouen, où il devait, pendant douze années encore, supporter les plus rudes atteintes du sort.

Je ne dirai pas à vous ses concitoyens et ses confrères, les souffrances de Langlois et sa résignation dans le malheur, car vous avez été témoins du courage qu'il a déployé pendant ses longues années d'infortune, vous savez avec quelle philosophie, quelle noble indépendance il les supporta; vous savez enfin comment il était parvenu, par la protection d'une princesse victime aussi du malheur, à obtenir une position qui le mit au-dessus du besoin en le plaçant suivant ses goûts.

Devenu, en 1828, professeur de dessin de la ville, il en a accompli les devoirs jusqu'à sa mort, et il a emporté avec lui les regrets de ses élèves, qui le regardaient plutôt comme un père, un ami, que comme un maître.

L'ame de Langlois avait gardé de sa bienfaitrice le plus profond souvenir, et quand, à son tour, elle tomba dans l'infortune, quand elle se vit abandonnée, pour ainsi dire,

Digitized by Google

de tous, le noble artiste conserva pour elle la même reconnaissance.

Langlois était, à la fois, dessinateur, graveur, antiquaire et littérateur; sa facilité était admirable; il créait avec originalité. Doué d'une imagination vive, pleine de verve et vagabonde, il passait d'un sujet à un autre presque sans s'en apercevoir. Il prenait et quittait tour-à-tour le burin et la plume. Le nombre de dessins et de gravures qu'il a produits est immense; le nombre de ses notes sur toute espèce de sujets est considérable; les notices, les mémoires, les ouvrages scientifiques et littéraires qu'il a écrits, offrent une variété et une érudition peu communes. Son style a une allure vive et singulière qui plaît parce qu'elle ne ressemble pas à ce style de convention, correct mais froid, et dont les formes vulgaires et médiocres sont à l'usage de tous ceux qui n'ont pas assez de force pour en avoir un qui leur soit propre. Ordinairement un auteur prend une idée principale pour en faire la base de son œuvre; lui, il procède d'une autre manière: c'est souvent un accessoire qui lui sert de base et le fait remonter à l'idée générale. Il a rendu la science de l'antiquaire agréable et accessible à tous, et il captivait à la fois l'esprit et les yeux par le texte et par la représentation des objets décrits. Avec quelle merveilleuse adresse il exécutait les dessins et les gravures des monuments gothiques! Combien d'ouvrages n'a-t-il pas aussi enrichis de ses mains, et ne faut-il pas nous écrier avec un anglais enthousiaste du talent de Langlois: « *La Normandie* « *n'avait pas de plus ardent admirateur des antiquités, ni* « *personne à qui elle doive plus de reconnaissance pour les* « *avoir recherchées, dessinées et publiées.* » Il nous a légué, en effet, Messieurs, son Essai historique sur l'abbaye de Saint-Wandrille, son Essai sur la peinture sur verre, ses Notices sur le tombeau des Énervés de Jumièges, et beaucoup d'autres ouvrages que je pourrais rappeler. Son œuvre complète, comme graveur et dessinateur, sera réuni dans la bibliothèque

Digitized by Google

publique de Rouen, et l'on pourra juger encore mieux quelle était la variété, la flexibilité de son talent. On devait espérer qu'il prolongerait sa carrière, et qu'il mettrait la dernière main à son ouvrage le plus important, *la Danse des Morts*, pour lequel il avait composé et gravé plus de soixante dessins; mais la mort le frappa et l'enleva, lorsqu'il était à peine âgé de 60 ans, à ses amis, à son pays, et ses travaux sont restés imparfaits.

L'Académie avait, depuis longues années, apprécié le caractère et les talents de Langlois; elle s'était honorée en l'admettant dans son sein, et elle a voulu, comme nos concitoyens, s'associer aux honneurs rendus à sa mémoire; elle sent la perte irréparable que la Normandie a faite, en voyant s'éteindre l'un des hommes qui l'ont illustrée. Elle veut, en ce moment, joindre sa voix à celle de la cité tout entière, pour lui payer un juste tribut d'éloges.

Digitized by Google

DROIT DE GRACE

DES

ARCHEVÊQUES DE ROUEN.

PAR M. A. FLOQUET.

Le moyen-âge, qui éleva à Dieu tant de vastes temples, de magnifiques cathédrales, savait aussi honorer les pontifes et les signaler au respect des peuples. Comblés de biens, environnés de tous les prestiges de la richesse et de la puissance, en état d'exercer sans cesse et largement la charité qu'ils avaient reçu mission de prêcher aux hommes, les évêques apparaissaient au monde comme de dignes représentants d'un Dieu fort et d'une providence bienfaisante.

Les voyant si haut placés, le peuple qui, peut-être, les eût dédaignés faibles et pauvres, les écoutait riches et puissants, et, à leur parole, s'humiliait devant le monarque invisible dont la majesté semblait se refléter sur ses envoyés. — On voit partout, dans nos histoires, combien fut grand, naguère, en France, le pouvoir des Evêques. Il y en avait quelques-uns que nos rois avaient admis au partage du *droit de grâce*, ce droit si véritablement royal, cette prérogative la plus *incommunicable* de toutes celles de leur couronne. Long-temps, on le sait, et jusqu'aux dernières années, presque, du règne de Louis XV, les évêques d'Or-

Digitized by Google

léans furent en possession de délivrer, au jour de leur *joyeuse entrée* dans leur ville épiscopale, tous les criminels qui se trouvaient, ce jour-là, dans les prisons d'Orléans; et les coupables s'y trouvaient toujours en grand nombre, avertis qu'ils avaient été, long-temps à l'avance, du jour et de l'heure de l'entrée du prélat. C'était là une large prérogative, sans doute, et à peine nos rois en pouvaient-ils tant faire. Toutefois, Louis XIV lui-même, ce *roi si roi*, ne s'en était point montré jaloux. Au milieu de son règne, au plus fort de ses succès et de sa gloire, lorsque la terre, pour ainsi dire, se taisait en sa présence, on vit l'évêque Du Cambout de Coislin exercer le droit de grâce de son siége dans toute son étendue, et avec plus d'éclat, peut-être, qu'aucun de ceux qui s'étaient assis avant lui dans la chaire épiscopale d'Orléans. Jamais, à aucune époque, tant de prisonniers n'avaient été graciés en un jour, jamais foule plus innombrable n'était accourue à Orléans pour repaître ses yeux de ces pompes qui l'enivraient. Santeul, lui aussi, était là dans le cortége du prélat, son ami; il vit tous ces fers qui tombaient à la voix d'un évêque; émerveillé d'un si grand pouvoir, inspiré par ce spectacle imposant et nouveau pour lui, il saisit sa lyre; ses yeux jetaient des éclairs; on fit silence, et le *Vates*, le barde sacré de nos vieilles métropoles, fit entendre des vers dignes de lui, dignes d'une solennité si touchante, des vers de triomphe, tels qu'ils convenaient à cette joyeuse entrée épiscopale, qui, elle aussi, semblait un triomphe.

Jamais les archevêques de Rouen ne jouirent d'une si haute prérogative; et on ne voit pas, dans nos histoires, qu'ils aient exercé, autrefois, quelque privilége qui en approchât, même de loin. Membre né du chapitre de sa métropole, l'archevêque de Rouen, au grand jour de l'Ascension, venait y prendre séance, comme président si l'on veut, et dans une haute chaire richement drapée; mais toujours n'était-il là qu'un chanoine comme les autres. C'était bien à

Digitized by Google

lui de proclamer le nom du meurtrier qui (l'Échiquier y consentant) allait, ce jour-là, lever la Fierte révérée de Saint-Romain, et recouvrer, par sa vertu puissante, la vie, ses biens et sa liberté; mais, dans ce grand acte de grâce, le prélat n'avait eu que sa voix comme tous les autres chanoines ses collègues; cette voix n'avait compté que comme celle du moindre d'entre eux; et je n'avais jamais vu que nos archevêques eussent pu, naguère, exercer autrement le droit de grâce. Mon étonnement a donc été grand, lorsqu'il y a quelque temps, compulsant, aux archives du royaume, un registre du trésor des vieilles chartes de France [1], tout-à-coup se sont offertes à mes yeux des lettres de rémission données par un archevêque de Rouen, et des lettres-patentes du Roi de France, qui, confirmant celles du prélat, proclament hautement le droit qu'avaient nos archevêques de faire grâce, en certains jours et dans de certaines limites. Cet archevêque était Guillaume de Vienne; ses lettres de grâce sont du premier dimanche de septembre 1393, jour où le prélat fit à Rouen sa *joyeuse entrée*. Il importe d'en parler avec quelque détail.

Invoquant d'abord les droits, prérogatives et antiques libertés de l'église cathédrale de Rouen et de son siége métropolitain, Guillaume de Vienne prend son diocèse à témoin que, de tout temps, et aussi loin que la mémoire des hommes puisse remonter, ses prédécesseurs, au jour de leur première et solennelle entrée à Rouen, comme archevêques, ont joui du droit d'octroyer des grâces générales ou spéciales à tels prêtres, clercs et personnes ecclésiastiques détenues dans les prisons de l'archevêché, auxquels ils ont trouvé bon d'en accorder; du droit de leur pardonner plénièrement leurs crimes, quels qu'ils fussent, et de leur remettre les peines qu'auraient méritées ces crimes, ou qui déjà, même, auraient été prononcées contre eux en jugement.

[1] Reg. 145, Chartoph. reg., chart. 162, fol. 29 et 30.

Digitized by Google

Son droit ainsi bien exposé, le prélat raconte que, le matin même, faisant sa première entrée dans l'église cathédrale de Rouen, et en visitant toutes les dépendances, il a trouvé, détenu dans les prisons de son officialité, un clerc qui s'est jeté à ses pieds en fondant en larmes, et dont la supplique l'a touché. Nicolas Gueroud (ainsi se nomme ce clerc) s'est confessé coupable de meurtre; mais les circonstances du crime semblent en atténuer l'énormité. Dans une rixe violente entre deux bandes d'hommes turbulents et échauffés, qui, quelques mois auparavant, avait troublé la ville, le fils d'un bourgeois ayant été blessé, Nicolas Gueroud, accompagné de ses camarades, reconduisait ce jeune homme chez son père pour l'y faire panser de ses blessures, lorsqu'au détour d'une rue, s'était offerte à leur rencontre la bande dont faisait partie celui qui avait blessé ce jeune homme. Aussitôt la querelle avait recommencé, plus vive, plus acharnée que la première fois; des injures on en était venu aux voies de fait, et, dans cette mêlée, Nicolas Gueroud avait eu le malheur de tuer Pierre Leveneur d'un coup à la tête. Le fait était d'autant plus grave, que ce n'était point Pierre Leveneur qui avait blessé le jeune camarade que l'on voulait venger. Mais le repentir profond du coupable, cinq mois d'une détention rigoureuse endurée avec patience et résignation, avaient touché le pontife, qui, rentré dans son *manoir épiscopal*, après les pompes de la journée, octroie aussitôt, et fait sceller, en sa présence, des lettres de grâce en faveur du malheureux clerc dont les larmes l'ont attendri. Par ces lettres, Guillaume de Vienne déclare, qu'usant de son droit, et par grâce spéciale, il pardonne à Gueroud son crime, lui fait remise pleine et entière des peines qu'il a encourues, le déclare absous, et entièrement réhabilité en son honneur.

Au mois d'octobre suivant, le roi Charles VI, confirmant pleinement ces lettres de grâce, et reconnaissant le droit de nos archevêques, ordonne, par des lettres-patentes, à son bailli de Rouen et à tous ses justiciers de la ville et du

Digitized by Google

royaume, de laisser Nicolas Gueroud jouir paisiblement de la grâce que lui a accordée l'archevêque Guillaume de Vienne, et leur défend expressément de rien attenter au préjudice des lettres de rémission du prélat.

Il y a loin, sans doute, de ce droit de grâce limité à la prérogative exorbitante et plus que royale des évêques d'Orléans. C'était là, toutefois, un beau droit qu'avaient nos archevêques, et on peut s'étonner qu'aucun historien n'en ait parlé jusqu'à ce jour. Car si les doctes auteurs du *Gallia christiana* semblent en avoir eu un soupçon, à peine l'expriment-ils, malgré l'importance qu'avait pour eux la matière; et les quatre mots qui semblent y faire allusion, nous offrent à peine un sens clair, à nous qui voyons bien ce qu'ils ont voulu, et sans doute cru dire. [1]

Pour bien apprécier, au reste, l'importance de ce droit de nos archevêques, il faut se souvenir de ce qu'étaient alors les prisons des officialités. On a beaucoup parlé des *vade in pace* des abbayes, geoles souterraines, noires comme la nuit, inventées par un prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, et où les religieux coupables de grandes fautes, privés de tout commerce avec leurs semblables, ne vivaient plus que de pain, d'eau et de ténèbres. Les prisons des officialités ne le cédaient en rien aux *vade in pace*. Des lettres-patentes de Charles V parlent des *oubliettes* de l'évêque de Bayeux; elles font mention de malfaiteurs « dont aucuns (disait le monarque) furent pris et pendus à Baïeux, et les autres *mis* « *en oubliète* en la court de l'évesque dudict lieu de Baïeux, « là où ils moururent pour leurs démérites [2]. » On voit assez

[1] En parlant de l'archevêque Guillaume de Vienne, ils disent: « Rotomagum primò solemniterque intravit die dominicâ antè na- « tivitatem B. Mariæ 1394, *quâ litteras remissionis obtinuit.* » *Gallia Christiana*, tome XI, col. 85.

[2] Litter. remiss. ann. 1380, ex Reg. 117, chart. 141, Chartophil. reg.

Digitized by Google

que c'était quelque souterrain ténébreux où ces scélérats avaient été jetés pour y attendre le supplice, ou même pour y mourir, sans qu'on s'occupât d'eux davantage. A deux cent dix ans de là, elles existaient encore, ces terribles *oubliettes*, et le temps ne les avait pas amendées. Le 2 mai 1590, au plus fort des troubles de la Ligue, on voit se présenter aux magistrats fidèles du parlement de Normandie, réfugiés à Caen, un avocat de Bayeux, qui raconte qu'après s'être rendus maîtres de cette ville, « les ligueurs, en indi-« gnacion de son attachement à ses roys, l'ont mys dans les « prisons, cachots et oubliettes du sieur évesque de Bayeulx, « qui (dit-il), sont prisons horribles à veoyr seullement, « ausquelles on ne peult veoyr, dedans lesquelles y a plusieurs « crappeaulx et aultres bestes vénéneuses[1]. » Il est pâle encore et terrifié rien qu'en y songeant; et on voit, à la contenance des magistrats qui l'écoutent, que son récit les a glacés d'effroi.

Avranches, aussi, avait ses oubliettes épiscopales. En 1509, un chanoine vient se plaindre, à l'Échiquier de Normandie, des gens de l'évêque, qui « l'ont mis dans la prison « de l'évesché, *orde et vile prison*, PROFONDE D'UNE LANCE « ET DEMYE DEDANS TERRE, et illec misérablement traicté[2]. »

Hélas! à Rouen, les prisons de l'officialité n'étaient pas un moins horrible séjour. Le nom que leur donnaient les juges même qui y envoyaient jeter les condamnés, fait frémir en le lisant. Ils l'appellent *la fosse*, *le lac de misère*; à la lettre: « *fovea*, *lacus*, *miseriæ*. » Par ces mots énergiques, on voit assez ce que pouvait être la chose. Les condamnations de ce genre sont en grand nombre dans les vieux registres des Cathédrales; il nous suffira d'en choisir une entre mille. En 1400, Pierre de Bellefosse, chapelain

[1] Regist. du Parlement de Normandie, séant (alors) à Caen; Tournelle, 2 mai 1590.

[2] Reg.; Echiq. 27, 13 juillet 1509.

Digitized by Google

d'un chanoine de la Cathédrale, comparaît devant le chapitre, accusé de plusieurs vols et d'une tentative d'assassinat sur le chanoine Carrel, celui-là même dont il était le chapelain. Accablé par l'évidence, il confesse tous ses crimes, commis, dit-il, à l'instigation du démon : « *diabolo ipsum instigante.* » Tous les chanoines de la métropole sont assis en jugement dans la salle capitulaire, hormis celui d'entre eux que l'accusé a voulu tuer, et qui n'a pas voulu, qui n'a pas dû siéger parmi les juges : « *Christi nomine primitùs invocato* (dit la sentence), *sedentes pro tribunali, et solum Deum præ oculis habentes.* » Voilà une grave et redoutable assemblée ! que va-t-elle décider ?

Avant tout, le coupable doit être excommunié, pour avoir osé mettre la main sur un prêtre. Donc, tandis que toutes les cloches de Notre-Dame s'agitent dans les tours, le doyen, éclairé par douze cierges, que tiennent douze prêtres rangés en cercle autour de lui, lit à Bellefosse la sentence qui le déclare anathême, puis les douze cierges sont jetés à terre et foulés aux pieds ; car il ne faut plus que, désormais, ils éclairent aucune œuvre humaine. Après quoi, les chanoines condamnent le coupable à faire pénitence, sa vie durant, dans le *lac de misère* destiné au châtiment des grands criminels, « *in nostro carcere, scilicet in lacu miseriæ ad pœnam specialiter deputato* » ; à y vivre du *pain de douleur*, de *l'eau d'angoisse et de tristesse :* « *ad panem doloris, et aquam angustiæ et tristitiæ.* » Le haut-doyen a été chargé de prononcer au condamné sa sentence, en plein chapitre ; le coupable est là, agenouillé et tremblant : « Pierre, « mon amy (lui dit le juge), nous avons ouy ta confession ; « et pour ce que tu as commis, nous te condampnons à estre « mis en la fosse, au pain et à l'eaue, en retenant nostre « miséricorde, sur ce, et de nos successeurs. » Tout le clergé de Notre-Dame, les chapelains, et jusqu'aux enfants de chœur, ont assisté au jugement ; tous vont être témoins de

Digitized by Google

l'exécution qui suit immédiatement cette sentence sans appel. Pierre, entraîné hors de la salle capitulaire, est descendu dans la fosse ou lac, n'ayant que sa chemise et ses braies pour tout vêtement, la tête à peine couverte : « *Fuit positus in foveâ, seu lacu, nudus; exceptis camisiâ et bracchis, et uno modico capello* ; » et notez que l'on célébrera, le lendemain, la Toussaint. A la vérité, à trois jours de là, « pour l'amour de Dieu, et par grâce spéciale », messieurs du chapitre font jeter à ce malheureux un manteau, un chaperon et d'autres vêtements pour couvrir ses membres engourdis. Mais qu'est-ce que cela contre une atmosphère humide, glaciale, sans air et sans lumière? Il en sera sans doute de ce condamné comme de celui qui l'a précédé dans cet abîme; un jour qu'on lui apportait sa ration d'eau et de pain noir, on eut beau l'appeler, le silence seul répondit; il était mort!

C'est avoir arrêté nos regards sur de tristes objets, mais mon sujet m'y contraignait : le droit de grâce octroyé aux archevêques de Rouen, dans ces temps éloignés, et circonscrit dans les prisons de leur officialité, ne peut être bien apprécié, ce semble, qu'autant que l'on voit, comme nous venons de le faire, à quelles peines, plus cruelles que la mort, ces prélats pouvaient, au jour de leur prise de possession, arracher des malheureux enterrés vivants; leur faire grâce, c'était, en vérité, plus que délivrer des prisonniers, c'était ressusciter des morts. Certes, pour ces infortunés, la prise de possession d'un archevêque était bien véritablement une *joyeuse entrée;* « *jocundus adventus.* » A son approche, une vive lueur, perçant ces voûtes épaisses, allait réveiller et réjouir ces malheureux ensevelis dans l'ombre; et, si dures que fussent ces prisons, toujours n'était-il point donné au juge le plus implacable d'en sceller irrévocablement les portes, et d'en interdire l'entrée à l'espérance.

Sans doute, rien ne fut plus ordinaire que le crime au moyen-âge; pour peu qu'on écarte le voile qui nous cache

Digitized by Google

ces temps reculés, on ne voit que meurtres sur les chemins, dans les villes, dans les châteaux des barons, dans les demeures royales, et jusque sur les degrés du sanctuaire. Partout les geoles sont encombrées; sans cesse la torture interroge, la douleur répond, et souvent la conscience avec elle: les prisons s'ouvrent sans cesse pour des condamnés, qui, chargés sur des tombereaux, sont traînés au supplice. Chaque jour, le glaive de la justice étincelle; la potence vacille, ébranlée par les derniers et vains efforts d'un malheureux qui expire; partout le sang coule pour racheter le sang, et les bourreaux ne se reposent ni jour ni nuit. Mais, dans cet âge de fer, apparaissent aussi des évêques, des chapitres, de puissants suzerains qui font grâce; des cardinaux vêtus de pourpre, dont le passage fortuit dans une ville, dans une rue, rend à la vie, comme par miracle, des condamnés que l'on traînait à l'échafaud; des rois, qui, au jour du Vendredi-saint, pardonnent à quelques coupables, en mémoire de l'Homme-Dieu qui, à pareil jour, pardonna au monde. Le cœur, qui s'était serré à la vue de tant de crimes, se dilate à l'aspect de tous ces actes de clémence et de merci. Alors, on plaint des siècles où beaucoup, peut-être, furent criminels par ignorance et par l'effet de la barbarie des mœurs de leur âge; et on se félicite en voyant que là où abondait le crime, là semblaient surabonder aussi la miséricorde et la grâce [1], plus efficaces, assurément, à adoucir les mœurs, que d'atroces et fréquents supplices offerts en spectacle à la foule, qu'ils endurcissaient à la longue, bien loin de la rendre meilleure.

[1] Epist. ad. Rom., cap. 5, vers. 20.

Digitized by Google

LE

PETIT-SAINT-ANDRÉ.

ANECDOTE NORMANDE.

PAR M. A. FLOQUET.

On ne saurait lire les annales du règne de Henri IV et des premières années de celui de Louis XIII, sans rougir du rôle obscur qu'avait alors notre marine. Partout ailleurs, à cette époque, sont tentées de hardies et brillantes aventures ; de tous les ports du monde sortent fièrement de formidables navires, sûrs d'inspirer au loin la crainte ou de combattre toujours à forces égales. Au milieu de ce mouvement, seule, la France demeure inerte ; ses vaisseaux chétifs et rares osent à peine hasarder sur les mers un pavillon timide et souvent insulté, proie facile aux pirates de l'Angleterre, de l'Espagne, de la Hollande, à ceux aussi de Tunis et d'Alger. Quelle part, surtout, a notre Normandie dans ces humiliations et ces affronts ! A Dieppe, pendant quarante années, chaque jour, presque, a eu sa honte et sa douleur : ses vaisseaux emmenés en Barbarie, ses plus hardis marins captifs à Maroc, à Tripoli, languissant, mourant à la chaîne ; encore avait-on dû tout craindre de ces implacables ennemis de la croix et de l'humanité ; mais qu'en Europe, après de solennels traités

Digitized by Google

avec des nations chrétiennes, il ne se passe presque plus de semaine sans que les vaisseaux, partis de nos côtes, soient en proie aux vaisseaux des alliés comme à ceux des ennemis, nos marchands attaqués et pillés, ah! Dieppe s'en indigne profondément; ce qui lui reste de navires a semblé tressaillir dans ses bassins; la province tout entière, se levant, interpelle énergiquement Louis XIII, et demande, à grands cris, le signal de la vengeance. « Sire, lui disent les *Etats de Normandie* assemblés à Rouen, vous savez les insolences des Espagnols et des Hollandais: ces deux nations se disent vos alliées; toutefois, parce qu'elles sont en guerre, la Hollande arrête, chaque jour, nos vaisseaux naviguant vers la Hollande. La France sera-t-elle donc toujours le jouet des rivalités de ces peuples, de leurs fureurs? » Et nos maux, toutefois, allaient s'accroître encore; car, la guerre étant venue bientôt à éclater entre nous et l'Angleterre, nos navires, alors, furent comme en proie à ceux de ces trois grands royaumes. En France, en Normandie, à Dieppe surtout, l'indignation était au comble. Patience! cette colère portera ses fruits tout à l'heure. Dans Dieppe, qui pleure ses enfants morts ou captifs, qui compte avec angoisse ses navires plus rares chaque jour, une jeunesse ardente, intrépide, a surgi, avide de hasards et de gloire, impatiente de venger tant d'affronts et de revers. Lorsqu'à nos *Etats* éplorés, Louis XIII a répondu, enfin, par la promesse solennelle d'armer des vaisseaux en guerre pour *courir sus* aux ennemis et aux écumeurs de mer, d'unanimes transports éclatent parmi tous ces jeunes hommes; un cri de joie retentit le long de nos côtes. Qu'est-ce donc, quand, dans son port rendu tout-à-coup à la vie, Dieppe voit armer, avec grand appareil, ceux de ses vaisseaux qu'elle a pu sauver, tandis qu'on en construit d'autres, en toute hâte, dans ses chantiers si long-temps solitaires!

Le jour où les premiers prêts de ces navires, quittant nos

Digitized by Google

rivages, ont tourné la proue vers l'immensité, semblant n'aspirer plus que périls et gloire, quels vœux ardents, que de vives prières pour ces enfants de la cité qui vont au loin la venger, combattre pour elle! que d'*ex-voto* suspendus, par les épouses et les mères, aux voûtes antiques de Saint-Jacques et de Saint-Remi! Car il s'agit, enfin, de courir sus aux ennemis de la France, aux barbares, aux brigands de la mer; et toujours la foi est énergique et profonde chez ceux qui tentent de hardies aventures et que menacent de grands périls. Ces vœux, ces prières ne seront point déçus; Dieu n'a point abandonné la France. Voilà qu'à six semaines de là, dans les rues de Dieppe, on porte bruyamment en triomphe un jeune marin, un Dieppois, âgé de 17 ans, revenu, le premier, de ces expéditions hasardeuses. Tout à l'heure, monté sur le *Petit-Saint-André*, patache d'assez modeste apparence, il vient d'entrer au port en vainqueur, traînant à la remorque un énorme navire, tout honteux, ce semble, de le suivre. En un instant, le nom d'*Abraham Duquesne* a volé de bouche en bouche; non pas d'Abraham Duquesne le père, un brave capitaine dès long-temps cher à la cité; c'est son fils, un adolescent, enfant hier encore, désormais un héros! On se redit alors l'enfance toute virile de ce jeune normand : toujours il a été en mer depuis l'âge de douze ans; ou, de retour à terre, on le voyait lire avidement, dans Brantôme, les merveilles des Dragut, des Strozzi, des Doria, les lire chaque jour sans se lasser jamais; et voilà que son coup d'essai rappelle les faits les plus aventureux de ces héros de la mer! car on apprend bientôt, par l'équipage, comment les choses se sont passées; une maladie cruelle, survenue en mer, à Duquesne le père, et qui l'a enchaîné au lit de douleur; puis, dans cette conjoncture si critique, l'apparition subite de trois vaisseaux maraudeurs, voguant à quelque distance les uns des autres; l'attaque téméraire et subite, par le jeune Duquesne et les siens, du plus rap-

Digitized by Google

proché de ces vaisseaux, tandis que les deux autres, sans s'inquiéter de leur compagnon de route, cinglaient, à toutes voiles, vers les côtes d'Angleterre; la prise inespérée du troisième, le plus beau des trois, qui vient d'entrer au port tout chargé de riches marchandises, prémices, pour Dieppe, de fortune et d'honneur.

Ce coup d'essai d'un enfant de la ville, cette capture, la première depuis si long-temps, c'était pour tourner toutes les têtes; et ce peuple, hors de lui, n'avait garde, en ce moment, de songer à autre chose. Toutefois, en regardant de plus près ce beau navire amarré au port, il eût reconnu les formes de la construction hollandaise; et c'était bien en effet un navire hollandais que le jeune Duquesne avait pris. Mais l'avait-il pu faire? La France, pour l'heure, n'était-elle pas en paix avec la Hollande? N'avait-on pas vu, tout récemment encore, les flottes combinées des deux nations, reprendre les îles de Ré et d'Oléron sur les religionnaires français révoltés? Que devenait donc le droit des nations?

Au Parlement de Rouen, quand on sut, en gros, cette prise d'un vaisseau sur une nation notre alliée, le mécontentement y fut aussi grand qu'avaient été vifs, à Dieppe, la joie du peuple, son enthousiasme et son délire. C'était chose sur laquelle les parlements ne s'étaient jamais montrés traitables, le Parlement de Normandie moins que les autres; combien d'exemples en offriraient les annales du Palais! A nous, disaient ces cours souveraines, à nous la mission de publier la paix; mais à nous aussi le soin de la maintenir. Une fois, donc, que le premier huissier du Parlement, revêtu de sa robe rouge au chaperon noir, ayant en tête son bonnet de drap d'or enrichi de perles, escorté par la cinquantaine, les sergents et les trompettes, avait solennellement proclamé, par les rues et les carrefours de Rouen, une paix conclue entre la France et un autre royaume, alors plus de pardon pour le français téméraire qui oserait y attenter; ces hommes de robe

Digitized by Google

sévissaient contre lui de toute leur ardeur pour la paix, sans mesure, sans merci, s'agît-il même des nations les plus infidèles aux traités. Cent fois Henri IV avait gourmandé notre parlement à ce sujet, sans le pouvoir corriger; c'était la loyauté française, mais une loyauté poussée à un étrange excès, et les maraudeurs étrangers n'y avaient que trop souvent trouvé leur compte.

La belle et commode jurisprudence pour le capitaine hollandais qu'avait vaincu Duquesne! C'était Jacob Masecostre, un vieux rôdeur, connaissant de longue main toutes les mers, mais connaissant, sur toutes choses, nos scrupules de France en matière de prises, s'en raillant sous barbe tout son soûl, et se promettant bien d'en tirer parti. A peine descendu à terre, il était allé porter plainte à l'Amirauté de Dieppe, et il fallait l'entendre crier à la violation des traités, invoquer le droit des gens, dire que c'était une horreur, que le monde était corrompu, que les hommes de bien se faisaient chaque jour plus rares; mais qu'heureusement, il y avait à Dieppe une Amirauté et des juges.

C'était toutefois mal s'adresser pour un marin si avisé; et qui aurait laissé faire l'Amirauté, Jacob Masecostre eût pu jouer gros jeu contre les Duquesne. Car, à Dieppe, peuple, juges, grands, petits, tout était pour eux dans cette affaire. Mais le Parlement l'avait évoquée en hâte, voulant seul en connaître. Tout, donc, était maintenant perdu pour le jeune Dieppois, à moins d'un miracle.

Au Parlement, on ne se doutait pas encore qu'un enfant eût été le héros de l'aventure, et Duquesne père avait, seul, et émis en cause. Mais vint l'audience de la grand'chambre; et, quand ce capitaine eut raconté les faits de point en point; que tout l'équipage du *Petit-Saint-André* eut attesté, quand, enfin, le jeune coupable, amené à son tour, eut dit, tout naturellement et avec modestie, ce qu'il savait mieux que les autres, il parut bien, à l'air dont tous ces vieux juges le

Digitized by Google

regardaient, qu'un grand changement s'était opéré déjà dans les esprits, et qu'il n'y en avait pas un d'eux, à vrai dire, qui, dans son cœur, n'eût voulu voir son fils en peine pour semblable équipée. Que fut-ce donc, quand le jeune marin se mit à plaider lui-même résolument sa cause, alléguant en foule des faits à sa décharge, les prouvant sans réplique par nombre de pièces qu'il avait cotées, classées, étiquetées dans un ordre parfait, et qu'il feuilletait d'un air dégagé, faisant sa glose sur chacune d'elles, comme un vieux praticien! C'est qu'en mer, après sa prise, le jeune Duquesne ne s'était pas laissé enivrer par la victoire, et la tête ne lui avait point tourné. Prévoyant bien qu'à terre il pourrait avoir maille à partir avec les juges, l'avisé jeune homme avait songé aux moyens de contenter la justice et de garder sa prise. Tout en emmenant vers Dieppe ce beau navire hollandais qu'il venait de capturer, il s'était mis à fouiller à fond, avec ardeur, le portefeuille du capitaine Masecostre, sans en oublier le moindre recoin. Qu'y avait-il trouvé, grand Dieu! et eût-il jamais osé en espérer tant? D'abord, mille indices de connivence avec l'Angleterre, notre ennemie; puis toute une correspondance avec Tunis, Alger, et autres semblables lieux d'honneur; puis encore, des *passeports du Grand-Turc*, flatteurs pour ce capitaine Masecostre au-delà de ce qu'on saurait dire, et qui montraient bien quelle grande estime on faisait de lui dans ces parages. A la vérité, il avait porté en abondance à ces hommes de bien, de la poudre, du plomb et des armes; la cargaison du navire disait le reste : ce n'étaient que laines de Sallé, avec d'autres produits du pays reçus par lui en échange; et enfin, par-dessus tout cela, force marchandises pillées par le traître, chemin faisant, sur des navires de France : c'était, en abrégé, l'histoire du capitaine Masecostre et de son navire.

Bref, pour son coup d'essai, le jeune Duquesne se trouvait avoir fait main-basse sur la perle des écumeurs de mer! Avait-on jamais vu un plus beau cas de représailles?

Digitized by Google

L'affaire, maintenant, avait bien changé de face ; mais ce fut bien autre chose quand le jeune Duquesne, pour conclure, exhiba deux pièces, les meilleures du procès sans contredit, et qui venaient de lui arriver tout à l'heure, pendant l'audience : un don à lui fait par le cardinal de Richelieu, surintendant-général de la navigation et du commerce, de toutes les marchandises du navire hollandais ; puis un brevet de capitaine, en bonne forme, à lui adressé, encore par le cardinal surintendant, impatient de relever l honneur du pavillon français. Ce cardinal se connaissait en beaux traits, et on voit qu'il n'avait pas voulu laisser Duquesne en peine.

Ce merveilleux fait d'armes d'un adolescent ; sa défense, la plus concluante qu'on ait jamais ouïe de mémoire de juge ; ce don, ce brevet de capitaine, dans un âge si tendre ; le cardinal de Richelieu, enfin, venant tout couvrir de sa grande robe de pourpre, de sa puissance de surintendant-général des mers : c'était à ne s'y plus connaître ; et, si fortes que fussent ces vieilles têtes blanchies de la grand'chambre, vous eussiez vu présidents et conseillers bien empêchés à réprimer les émotions qu'avaient excitées en eux un procès si nouveau dans les fastes du Palais. De bonne heure, le capitaine Jacob Masecostre avait vu distinctement de quoi, désormais, il retournait pour lui dans cette affaire. Venu là triomphant, la tête haute, prêt, ce semble, à tout emporter, quand, ensuite, on le chercha des yeux pour lui dire son fait et l'envoyer à la Conciergerie correspondre à loisir avec ses bons amis de Tunis et d'Alger, il se trouva que le vieux loup de mer était sorti à bas bruit sans demander son congé. Pour notre jeune Duquesne, il était toujours là, lui, attendant son arrêt, aussi ferme et résolu, sur ce parquet de la *grand' chambre dorée*, qu'il aurait pu l'être en mer sur son *Petit-Saint-André*. Il venait d'enlever sa cause d'assaut, comme naguère il avait pris le navire hollandais à l'abordage. « Abraham Duquesne (lui dit le premier président De Faucon, en le

Digitized by Google

regardant avec l'expression d'une bonté infinie), vous avez là un commencement aussi beau que je vis jamais à jeune homme; continuez, et vous serez quelque jour un grand personnage; mais, croyez-m'en, quand vous retournerez en mer, regardez plus attentivement les pavillons, car, une autre fois, vous pourriez ne pas si bien rencontrer. » Puis le Parlement leva l'audience. Vous eussiez entendu alors les cris joyeux, les bruyants houras de l'équipage du *Petit-Saint-André* retentir dans le Palais; vous eussiez vu les braves gens, fous de joie, emmener en triomphe ce nouveau capitaine dont ils étaient si fiers; dont, eux aussi qui l'avaient vu au feu, ils prédisaient énergiquement les brillantes destinées. Ce fut grande fête pour eux tout le reste du jour, et les tavernes de Rouen auraient bien su qu'en dire.

Vingt ans après, à Dieppe, Louis XIV, âgé de neuf ans, Anne d'Autriche, le cardinal Mazarin, les princes, les seigneurs, avec des députés du Parlement de Normandie, venus là, de Rouen, pour saluer le monarque, s'entretenaient tristement, sur la plage, d'un évènement qui, ce jour même, était venu affecter douloureusemnnt la ville et la cour, et interrompre toutes les fêtes. Le premier président du Parlement, le vénérable Faucon de Ris, celui-là même qui, naguère, avait prophétisé la destinée de Duquesne, venait de tomber sans vie aux pieds du roi, après la plus éloquente harangue qui fût jamais sortie de sa bouche. La mort d'un tel personnage, une mort si inopinée, arrivée dans de semblables conjonctures, avait saisi vivement tous les esprits, refoulé la joie dans les cœurs; et la cour ne songeait déjà plus qu'au départ, lorsque soudain des saluts retentissent en mer, coup sur coup, bruyants comme le tonnerre. Au même instant, deux vaisseaux armés en guerre, s'approchent, sont reconnus, entrent à pleines voiles dans le port; le chef qui les commandait, mettant pied à terre, va s'agenouiller, sur la grève, aux pieds de Louis XIV étonné, lui présente

Digitized by Google

les lettres de la reine de Suède, Christine, lui montre deux magnifiques vaisseaux dont cette reine fait don à la France. Tous, cependant, ont reconnu Duquesne; et le respect dû à la majesté royale peut seul retenir les Dieppois, impatients de le presser dans leurs bras. Il y avait quelques années, la France étant en paix, le jeune Duquesne, s'ennuyant de n'y avoir plus rien à faire, était parti pour la Suède; il en revenait aujourd'hui couvert de gloire : les lettres de Christine étaient remplies des louanges de l'intrépide normand, longtemps major de son armée navale, et qu'elle n'avait laissé partir qu'avec un indicible regret. Louis XIV, après qu'il se les est fait lire, regarde avec complaisance les deux magnifiques vaisseaux suédois, et surtout le brave qui vient de les amener; puis, avec une grâce enfantine, à laquelle se mêle déjà la majesté : « Monsieur Duquesne, lui dit-il, désormais vous ne conduirez plus que des vaisseaux français. Avec la permission de Sa Majesté la reine régente ma mère, je vous fais chef d'escadre. » Alors, les cris de *vive le Roi!* éclatent, retentissent le long du rivage; les deux vaisseaux suédois font entendre leurs derniers saluts; en même temps, les fêtes interrompues recommencent, plus animées que jamais; de toutes parts, on s'empresse tumultueusement auprès de Duquesne. Dieppe, cette ville naguère humiliée, aujourd'hui ne se peut plus tenir de joie : tout lui dit qu'elle a enfanté un héros, et que la marine française va, elle aussi, avoir enfin ses jours de gloire.

—

Digitized by Google

Antiquités.

CIPPE ET INSCRIPTION

TUMULAIRES.

L'intérêt avec lequel l'Académie a bien voulu accueillir la communication que je lui fis l'an dernier de la découverte de plusieurs objets d'antiquités, m'encourage à l'entretenir de deux monuments du même genre, dont notre Musée départemental vient encore de s'enrichir.

Le premier consiste en un petit cippe en marbre, orné d'une inscription tumulaire; le second, en une tablette en pierre, ayant servi au même usage.

Ce cippe, en beau marbre blanc, a 1 pied 7 pouces 5 lig. de haut, sur 7 pouces 8 lignes de large pour le corps du cippe. Son épaisseur varie de 3 pouces 10 lignes, à 4 pouces 4 lignes.

Il est couronné par un fronton arrondi, au centre duquel est sculptée une couronne.

Sur le côté droit, est figurée une patère, vue à plat; sur le côté gauche, un vase, du genre de ceux dits *præfericulum;* lesquels rappellent les libations mortuaires.

Digitized by Google

L'inscription, qui est encadrée carrément dans un double listel, occupe la face antérieure; elle est ainsi conçue :

D. M.
PÆTILIAE
C. CÆCINAE
MENELAI. F.
P. SILIVS
CRITON
AMICVS. F
V. A II. M. III.
D. XXV.[1]

La lecture de cette inscription n'offre pas de difficultés. Sur seize mots dont elle se compose, dix, il est vrai, sont exprimés par abréviation, mais, à l'exception de deux d'entre eux, indicatifs de prénoms qui peuvent rester incertains, les autres s'appliquent à des mots dont le retour et l'emploi extrêmement fréquents dans les inscriptions tumulaires, rendent l'explication facile.

Voici de quelle manière on doit la lire :

Dis manibus
Petiliæ
Caiæ *Cœcinæ*
Menelai filiæ
Publius *Silius*
Criton
Amicus fecit.
Vixit annos II, menses III,
Dies XXV.

« Aux Dieux mânes de Petilia Caia Cœcina fille de Menelas, « Publius Silius Criton, son ami, a dressé ce monument. Elle a « vécu 2 ans, 3 mois, 25 jours. »

[1] Les lettres ont 8 lignes de hauteur; le D M en a 9.

Digitized by Google

Le père ou la mère de la jeune Cæcina, ou tous deux concurremment, n'eussent certainement pas laissé le soin à une main étrangère, bien qu'amie, de lui élever ce monument, s'ils eussent vécu. Ceci doit porter à croire que Silius Criton avait rendu les derniers devoirs à une orpheline. Sous ce rapport, cette inscription a quelque chose de touchant.

Les caractères qui la composent sont fort beaux, et doivent faire présumer que les personnes dont les noms y sont cités vivaient sous le Haut-Empire. L'absence de lettres accouplées, superposées, ou intercalées, qui apparaissent d'ordinaire plus fréquemment dans les monuments du Bas-Empire, est de nature à corroborer cette première indication, qui puise un nouveau degré de vraisemblance dans l'élégance des proportions du cippe lui-même, malgré l'apparente simplicité de son style.

Ce marbre provient du cabinet de feu M. Le Carpentier, professeur de l'école municipale de dessin de Rouen, et a été donné à notre Musée d'antiquités, par son gendre M. Lireux. On ignore de quel lieu il a été apporté.

Nous savons, par une note trouvée dans les papiers de notre confrère, de regrettable mémoire, M. Langlois, que la seconde inscription dont nous avons à vous entretenir, a été découverte à Lillebonne.

Elle est tracée sur une tablette en pierre, ayant 1 pied 8 lignes de haut, sur une largeur qui devait être à peu près double, mais qu'il n'est pas possible d'apprécier exactement, cette tablette n'étant pas arrivée entière jusqu'à nous. Son épaisseur est de 15 lignes seulement.

L'interprétation de l'inscription de cette tablette est enveloppée de bien plus de difficultés que celle de l'inscription du cippe. En effet, nous ne possédons guère que la moitié de la pierre sur laquelle elle était gravée.

Digitized by Google

Le fragment qui nous reste se compose de 33 lettres [1]; toute la partie gauche de l'inscription manque. Un fragment intermédiaire, contenant 11 lettres, (morceau aujourd'hui perdu), nous a été heureusement conservé par M. Langlois, dans un dessin laissé en manuscrit; ce qui porte à 44 lettres le nombre de celles connues. D'après la restitution que j'ai tentée de cette inscription, il nous manquerait une trentaine de lettres. Je mets sous vos yeux un dessin de cette restitution : les lettres contenues dans l'échancrure ombrée appartiennent au morceau égaré; celles tracées au pointillé, à la restitution proposée.

D'après moi, cette inscription devait être ainsi conçue :

Dis manibus et memori-
æ Luciæ Paulæ u-
xoris Iuli Rufi militis
legionis III defunct-
æ XXX annorum.

« Aux Dieux mânes et à la mémoire de Lucia Paula femme « de Jules Rufus soldat de la troisième légion, morte âgée de « 30 ans. »

La restitution de la première ligne ne peut donner lieu, je pense, à aucune controverse.

Il est certain, pour celle de la seconde ligne, qu'il fallait chercher un prénom à *Paulæ* finissant par *iæ* et n'ayant en tout que cinq ou six lettres, d'après l'espace laissé libre. J'ai adopté celui de *Luciæ*, qui remplissait cette double condition, tout en convenant qu'on pourrait lui substituer celui de *Iuliæ*, d'*Anniæ* ou tout autre analogue.

L'U (V) placé à la fin de cette même seconde ligne et qui commence un mot se rattachant par le sens et à Paula et

[1] Ces lettres ont de 16 à 20 lignes de hauteur.

Digitized by Google

à Rufus, déterminait sans peine la restitution du mot *u-xoris*, à la troisième ligne.

Le peu de place resté vacant à la suite, pour les premières lettres du prénom de Rufus, dont nous avons les finales *vli*, ne permet pas qu'on hésite à lire *Iuli*. Admettre un prénom composé d'un plus grand nombre de lettres, bien que se terminant toujours par *uli*, comme *Proculi*, *Lentuli*, etc., ce serait rendre impossible la restitution des autres lignes et par conséquent celle de l'ensemble de l'inscription ; sans parler de l'alongement très disgracieux, dans tous les cas, que cette addition forcerait à donner à la tablette par rapport à sa hauteur ; ce qui doit achever de la faire repousser.

Le commencement de la quatrième ligne avait trait évidemment au corps dans lequel Rufus servait ou avait servi comme soldat. On m'objectera peut-être que je l'ai rétabli arbitrairement, en écrivant ces mots : LEG III ; je suis tout prêt à en convenir. Je dois compte pourtant des motifs qui m'ont guidé.

Il y a un très grand nombre d'exemples, dans les inscriptions antiques, que la dénomination de soldat, *miles*, soit suivie de celle de la légion à laquelle appartenait l'individu nommé. J'ai suivi cette donnée ; voici pour le mot LEG.

L'addition du mot *légion* entraîne nécessairement celle de la désignation, soit nominale, soit numérale, de la légion.

En admettant même l'abrévition ordinaire de *LEG* pour *legionis*, ainsi que je l'ai fait, on peut remarquer qu'il ne reste de place que pour deux lettres au plus. Comment, dès-lors, intercaler, à la suite, même par abréviation, le nom distinctif d'une des légions romaines ? Je n'en connais aucun qui pût se prêter à cette mutilation : est-ce celui de *Antoninianæ*, celui de *Fulminatricis*, celui de *Salutaris*, celui de *Germanicæ*, et même celui plus court, de *Gallicæ*, qu'il eût été possible d'adopter ? Force était donc de se rejeter sur le numéro de la légion.

Digitized by Google

Je me suis arrêté à celui de la troisième, exprimé par trois I, parce que, d'une part, il répondait à l'espace vacant, et, de l'autre, comme étant le numéro attribué, durant un laps de temps considérable, à la légion gauloise. Notre inscription ayant été découverte à Lillebonne, j'ai pensé que la présence de cette légion dans ce coin reculé de la Gaule était plus naturelle que celle de toute autre légion romaine.

Je ne cache pas qu'il est infiniment regrettable que cette portion de l'inscription n'existe plus. La désignation exacte et certaine du corps auquel appartenait le soldat Rufus, domicilié, même temporairement, à Lillebonne, eût ajouté un trait important à l'histoire si obscure, si peu connue, de cette antique cité des Gaules sous la domination romaine. A coup sûr, c'était là le mot le plus intéressant de cette inscription.

Je n'ai plus à rendre compte que de la restitution du commencement de la cinquième et dernière ligne. Le sens des deux mots intermédiaires; savoir, le mot incomplet de DEFVNCT, de la ligne précédente, et celui de *NNORVM* de la cinquième ligne elle-même, dénotaient suffisamment qu'il fallait compléter le premier, *defunct* . . . par l'Æ, *defunctæ*, et faire précéder le second, *ANNORVM*, du nombre d'années indicatif de l'âge de Paula.

Il m'a semblé que cet âge devait être renfermé entre 20 et 30 ans, d'après celui qu'on peut supposer à un légionnaire en exercice, mari de Paula. Partant de cette base, l'espace vacant n'admettait que les chiffres XXI, XXII, XXV et XXX, entre lesquels il est permis indifféremment de choisir. J'ai pris celui de XXX, comme se rapprochant davantage du terme fixé par la nature pour la mort.

Je ne formerai point de conjectures sur la date qu'on pourrait assigner à cette inscription; elles reposeraient sur

Digitized by Google

des bases trop incertaines. Je dirai seulement qu'elle me paraît remonter à une époque moins ancienne que celle du cippe en marbre dont je viens de vous entretenir, quoique les caractères en soient également beaux. La présence du mot *memoriæ*, bien qu'on ne doive pas lui reconnaître une indication purement chrétienne, ainsi que l'ont pensé quelques savants, dénote cependant une époque postérieure au Haut-Empire. C'est tout ce qu'il me paraît raisonnable d'inférer de l'examen de cette pierre tumulaire.

Je terminerai ce peu de mots en faisant remarquer le style grave et sévère qui règne dans cette dernière inscription tumulaire : « *Aux Dieux mânes et à la mémoire de Paula*, « *femme du soldat Rufus*, *morte à* 30 *ans.* » Là, pas de ces expressions douces ou tendres qui apparaissent assez fréquemment dans les inscriptions antiques ; pas une larme, pas un regret. On dirait que le farouche légionnaire l'a tracée lui-même de la pointe de son javelot.

A. Deville.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

DES

ASSOCIATIONS INTELLECTUELLES;

PAR M. MARTIN DE VILLERS.

Il arrive souvent, Messieurs, que certaines opinions prennent faveur dans le monde littéraire, qu'elles deviennent le texte de bien des écrits. On dirait que la mode règne dans les lettres, et que son joug s'étend jusque sur les plus habiles.

Mais lorsque ces opinions ne sont pas en harmonie avec des faits qui s'accomplissent dans la société, il est probable qu'elles se fondent sur une erreur qu'il n'est pas sans intérêt de découvrir.

Ainsi, le nombre des associations intellectuelles angmente sans cesse. Il n'est pas d'année qui ne nous apprenne l'existence nouvelle de quelque société savante ou artistique. On vante d'un commun accord l'esprit d'association dans les entreprises industrielles. On regrette de voir la France si lente à se pénétrer de cet esprit ; et, chose singulière, on prétend, d'une autre part, que toutes les sociétés savantes instituées pour favoriser le développement des intelligences, manquent leur but, s'épuisent en travaux stériles.

Je sais, Messieurs, que c'est une tâche ingrate, au temps actuel surtout, que de soutenir l'œuvre du passé ; qu'une critique hardie d'anciennes institutions littéraires ou de toute autre nature, offre des chances de succès beaucoup plus

Digitized by Google

certaines ; car il est rare, alors, qu'on ne rencontre pas des abus réels qui colorent l'attaque ; et, si l'on en vient ensuite à proposer des plans nouveaux, un avenir inconnu est ouvert devant le brillant novateur ; il peut le revêtir des formes les plus attrayantes, et créer, pour nos neveux, un nouvel Eden où tous les biens leur adviendront.

Je commets donc une grande imprudence en prenant une voie contraire ; mais je réunirai mes efforts pour que la vérité au moins me soit en aide.

Je ne saurais admettre, Messieurs, les raisons que l'on donne pour proscrire les sociétés savantes.

Quoi ! ces associations, qu'on trouve chez tous les peuples civilisés, qui se sont perpétuées d'âge en âge sous des formes diverses, seraient devenues maintenant chose superflue, sans portée aucune !

Certes, je n'ai pas la prétention d'approfondir ce vaste sujet. Mon but n'est autre, et c'est déjà trop pour mes forces, que d'en esquisser les traits les plus saillants.

Reportez un instant vos regards vers l'antiquité. Comment le génie s'est-il fait jour dans la Grèce, cette mère-pâtrie des lettres et des arts ?

Les nombreux disciples qui se pressaient autour des grandes renommées de cette contrée célèbre, ne formaient-ils pas de vraies associations dont les membres attachés, dans chacune d'elles, aux mêmes idées, aux mêmes principes, étaient animés d'un prosélytisme ardent et poussé quelquefois jusqu'à l'intolérance ?

Le divin Platon popularisant la philosophie et les lettres par la puissance de son génie, attirant à l'ombre des arbres plantés sur le terrain qui venait d'Académus, l'élite de la jeunesse d'Athènes, où brillaient un Aristote, un Eschine, un Démosthènes ; qui comptait au nombre de ses disciples la belle Lasthénie et l'arcadienne Axiothée, était le créateur d'une association pleine de sève et de laquelle devaient sortir des fruits vigoureux.

Digitized by Google

Supposez un instant les grands philosophes, les grands poètes, les grands littérateurs de la Grèce, sans disciples, sans auditeurs autour d'eux, pour se pénétrer de leurs leçons; leurs travaux, alors, auraient eu peu de retentissement. Peut-être même seraient-ils restés dans une obscurité fatale à la civilisation.

Rome fut, pendant des siècles, tout à la guerre, tout à la politique. Dans cette ville qui devint, par ses armes, la maîtresse du monde, l'esprit d'association en faveur des sciences, des lettres et des arts, fut lent à se produire.

Les premiers Romains, voués aux combats et aux affaires publiques, dédaignaient, semblables en ceci à nos anciens preux, les œuvres de l'esprit. Il se passa plus de trois siècles avant qu'on instituât, à Rome, des écoles publiques. Les préjugés contre la science et contre les étrangers qui pouvaient l'apporter dans son sein, étaient si forts, qu'en l'année 592, un décret du sénat bannit de cette ville les philosophes et les rhéteurs.

Aussi Rome, fière dominatrice des peuples, s'est-elle vue contrainte de s'incliner devant la faible Athènes, asservie par les armes, de lui confier sa jeunesse la plus riche d'espérances, d'attendre d'elle les leçons qui faisaient briller ensuite cette jeunesse d'élite dans les hautes régions sociales et politiques qu'elle devait occuper. On voit ici une des plus grandes conquêtes de l'esprit d'association.

Rome, sans Athènes, serait restée long-temps dans un état voisin de l'ignorance, et aurait arrêté, pendant des siècles, la marche de l'esprit humain.

Cependant, Rome vit sa puissance déchoir peu à peu. Les rouages de sa constitution semi-aristocratique, semi-populaire, finirent par s'user dans les débats suscités par des passions rivales.

Le premier corps de l'État, qui, par sa politique adroite, par sa constance dans ses projets, l'avait élevée à son apogée

Digitized by Google

de gloire, perdit à chaque instant de son lustre, s'abâtardit enfin jusqu'à n'être plus que l'ombre de lui-même. L'empire prit naissance, et trouva les esprits disposés à subir sa domination.

Les premiers temps de l'empire furent brillants pour les lettres. Le passé portait ses fruits; la révolution romaine ne les avait pas encore fanés, et l'éclat de la gloire littéraire de la Grèce stimulait encore les plus beaux génies de Rome.

Toutefois, l'esprit d'association, si utile à la splendeur des lettres, trouva peu de ressources dans la capitale du monde.

Bientôt le relâchement des mœurs, les révolutions prétoriennes, l'affaissement des esprits, la débauche poussée à un point à peine croyable, conduisirent la société à l'individualisme qui la morcelle, qui la réduit à l'impuissance.

Les lettres en reçurent de rudes atteintes.

Puis la translation du siége impérial à Constantinople, et enfin la division de l'empire, dans l'atonie où étaient tombés les peuples, livrèrent le monde savant aux rhéteurs et aux sophistes.

Mais tout périssait dans le vieil empire romain.

Des hordes inconnues firent une guerre acharnée aux faibles empereurs dominés par les factions, et qui n'étaient plus, pour les peuples, qu'un lourd fardeau décoré d'un titre pompeux. Poussées par un secret instinct de destruction, aveugles instruments de la création de sociétés nouvelles, elles renversèrent tous les monuments des lettres et des arts qu'elles trouvèrent sur leur passage.

Dans cette immense et longue catastrophe des connaissances humaines, quel pouvoir fut assez fort, assez persévérant, pour résister à la barbarie?

Ce pouvoir, Messieurs, s'est trouvé dans l'esprit d'association, et les associations, en ce temps, eurent d'autant plus d'énergie, de force et de constance, qu'elles naquirent du

Digitized by Google

sentiment religieux; mais les sciences, les lettres et les arts obtinrent droit d'asile dans leur sein.

Ces précieux germes, conservés, se développèrent peu à peu. Il se trouva, sur divers points de l'Europe, des hommes qui avaient puisé le goût des lettres dans les bibliothèques des corporations religieuses. D'autres initiés se groupèrent autour d'eux, et formèrent de nouvelles associations qui enfantèrent ces universités si célèbres dans les annales des peuples.

« Leur origine est fort ancienne, lit-on dans une notice « historique sur les Universités d'Oxford et de Cambridge. « L'Université d'Oxford remonte au siècle d'Alfred-le-Grand. « Comme la plupart des Universités, Oxford et Cambridge « eurent, à leur berceau, une forme purement académique : « c'était une association de professeurs et d'étudiants, ouverte « à tous, se recrutant dans tous les rangs, sans distinction « de classe ni de secte, n'ayant en vue que la science et les « moyens d'en faire jouir le plus grand nombre. »

Ces grandes associations universitaires s'établirent dans tous les états. L'Allemagne, l'Italie, la France, l'Espagne, et même l'Irlande et l'Ecosse, en ont compté de célèbres.

L'amour des connaissances humaines était poussé si loin, que souvent « le même écolier étudiait, dit M. de Châteaubriand, à Paris, à Oxford, à Mayence, à Padoue, à Sala« manque, à Coimbre. »

A l'époque actuelle, où tant d'esprits professent un si profond dédain pour le passé, il est curieux de jeter un coup-d'œil sur l'histoire des Universités.

Que l'on compare la protection, souvent équivoque, ironique, que bon nombre des puissants du jour veulent bien accorder aux associations intellectuelles, avec les priviléges religieux, politiques et littéraires dont jouissaient ces corps enseignants, et l'on éprouvera cette surprise mêlée d'admiration, que l'historien Thierry, dont l'école moderne ne

Digitized by Google

récusera point le témoignage, a éprouvée lui-même quand il s'est efforcé de pénétrer dans les mystères du moyen-âge.

Les connaissances étaient rares, mais on en savait le prix; on les exaltait de manière à enflammer l'enthousiasme des jeunes adeptes.

« Les Universités et les Colléges, dit encore M. de Château-« briand, furent autant de foyers où s'allumèrent, comme des « flambeaux, les génies dont la lumière pénétra les ténèbres « du moyen-âge : nuit féconde, puissant chaos dont les flancs « portaient un nouvel univers. Lorsque la barbarie envahit « la civilisation, elle la fertilise par sa vigueur et par sa jeu-« nesse; quand, au contraire, la civilisation envahit la bar-« barie, elle la laisse stérile; c'est un vieillard auprès d'une « jeune épouse : les peuples civilisés de l'ancienne Europe « se sont renouvelés dans le lit des sauvages de la Germa-« nie; les peuples sauvages de l'Amérique se sont éteints « dans les bras des peuples civilisés de l'Europe. »

Examinons ensuite, Messieurs, quels étaient les priviléges de l'Université de Paris.

« Le recteur donnait pouvoir aux prédicateurs. Ni lui, « ni ses écoliers, ne contribuaient à aucune charge de l'État; « leurs causes étaient portées devant le prévôt des marchands, « qui s'honorait du titre de conservateur des priviléges « royaux des Universités de Paris. La signature du recteur « intervenait dans les actes publics et les traités. L'Université « députait aux conciles..... »

De quel poids immense était la volonté d'un homme si haut placé que le recteur! Avec de l'habileté, il disposait d'une jeunesse ardente, enthousiaste, avide de connaissances, toujours en avant de son siècle.

Aussi les Universités furent-elles, selon le parti qu'elles prirent dans les troubles publics, l'un des plus solides appuis des gouvernements, ou l'un de leurs plus grands embarras.

Digitized by Google

Tandis qu'elles rendaient des services éminents aux sciences et aux lettres, les associations religieuses ne restaient pas inactives. Tout en concourant à l'œuvre, elles entretenaient encore l'amour des arts.

Sans elles, sans leur intervention puissante, que serait-il advenu de la peinture, de la musique, de l'architecture surtout ?

Les magnifiques monuments du moyen-âge dont nos contrées se glorifient, peuvent nous faire juger de la puissance de l'esprit d'association.

Ces basiliques qui sont l'objet d'une admiration universelle, lui appartiennent en propre. Les gouvernements auraient été frappés d'impuissance pour entreprendre et achever ces gigantesques ouvrages. De simples associations ont fait plus que jamais ils n'auraient pu faire.

Nous n'omettrons pas d'appeler votre attention, dans l'esquisse que nous avons entrepris de tracer, sur ces troubadours qui propagèrent le goût de la poésie dans le midi de la France.

La *gaie Société des Sept-Torbadors*, qui fonda les jeux floraux devenus si célèbres, où l'honneur de conquérir la violette d'or, ou l'églantine d'argent, etc., électrisa plus d'un jeune cœur, alluma le feu sacré de la poésie dans nos contrées méridionales, dut encore sa naissance à l'esprit d'association.

Les associations religieuses et intellectuelles ont eu, comme on le voit, une influence extraordinaire sur la civilisation des peuples modernes. Elles embrassaient les sociétés européennes dans un vaste réseau, et, de toutes parts, elles versaient dans le sein des nations les trésors de la science, des lettres et des arts.

Au milieu de ce mouvement des esprits, il survint une découverte dont les effets incalculables se sont fait sentir dans les replis les plus cachés du corps social, qui a changé et qui changera de plus en plus la face du monde ; la découverte de l'imprimerie.

Digitized by Google

Dès-lors même, l'esprit d'association avait disposé les peuples à recevoir l'impulsion qu'elle devait leur communiquer.

Par elle, les plus hautes questions religieuses, politiques, scientifiques, littéraires, artistiques, ont cessé d'être livrées aux seuls hommes spéciaux, et ont pénétré dans toutes les classes.

Après cette grande découverte, le cercle de l'instruction s'est étendu sans cesse; l'esprit d'association a pris un nouvel essor; les Académies furent créées, se multiplièrent de plus en plus; et, dans le pays, l'Académie française qui, aux phases diverses de son existence, s'est ennoblie de toutes les grandes renommées nationales, atteignit à la plus haute célébrité, et vivifia ses modestes sœurs, en les couvrant des reflets de sa gloire.

Mais, dans notre France, Messieurs, une rude épreuve était réservée aux associations intellectuelles, comme à tout ce qui s'élevait au-dessus de la foule. Ces associations ne tardèrent pas à être dispersées pendant l'ère néfaste de 1793, ère de barbare hypocrisie, où quelques ambitieux vulgaires furent bien près de faire disparaître, au nom des idées progressives, toute civilisation sous des ruisseaux de sang.

Les jours de calamité disparurent; l'impulsion constante qui, depuis la renaissance, excitait chez les peuples une puissante sympathie pour les travaux intellectuels, se reproduisit plus forte que jamais.

De toutes parts, des associations nouvelles se formèrent avec des spécialités diverses; et, sous nos yeux, le nombre de ces associations s'accroît à chaque moment.

Je le sais, on dira avec moi que l'esprit d'association a fait un bien infini dans le passé.

Mais on tire une ligne de séparation entre le passé et le présent. Avec la liberté de la presse, avec ce grand nombre

Digitized by Google

d'auteurs, qui, chaque jour, nous livrent leurs œuvres, à quoi servent, demande-t-on, les sociétés savantes? Tout périt dans le monde. Leur empire est déchu; elles sont devenues caduques; leurs travaux communs sont frappés de stérilité. Les hommes qui en font partie n'en retirent aucune force et n'ont qu'une valeur individuelle.

Quand la foule des auteurs parle haut et à chaque minute, les jours silencieux des sociétés savantes s'écoulent sans qu'on sache même si elles vivent, et leur seule séance publique annuelle se tient dans un désert.

Ces objections ne sont pas sans force; mais elles ne tranchent pas la question.

Disons-le tout d'abord, le nombre sans cesse croissant des associations prouve leur utilité.

Puisqu'elles se forment, puisqu'elles subsistent, puisqu'elles deviennent nombreuses de plus en plus, elles sont donc dans les mœurs, dans l'esprit des peuples, et surtout de la société française.

Eh! comment n'en serait-il pas ainsi? La domination du globe n'est donnée à l'homme que sous la condition qu'il vivra en société. Voyez l'homme isolé, abandonné à lui-même, sans autres ressources que celles qu'il peut attendre de ses forces, de son agilité, de son adresse; voyez l'homme sauvage, enfin; dans cet état, n'est-il pas inférieur à tous les êtres vivants?

L'esprit d'association, inhérent à la nature humaine, fonde l'humble hameau, le village, la cité, la nation, et, dans toutes ces agglomérations d'individus, mille sociétés diverses qui ont leur utilité.

Quoi qu'il en soit de ces généralités, me répondra-t-on, il reste toujours ce reproche: les travaux collectifs des sociétés savantes ne produisent rien de bon, ou au moins rien de remarquable.

En raisonnant ainsi, on n'embrasse qu'un horizon borné.

Digitized by Google

Les hommes supérieurs sont rares. Souvent on n'en trouve pas un sur dix mille. Que dis-je ? Chaque siècle en enfante à peine quelques-uns. Il ne faut donc pas chercher des traits de génie dans ce qui émane des associations intellectuelles. Le point essentiel, c'est qu'elles ouvrent les voies au talent.

Et, pour que l'homme que la nature a largement doté, puisse prendre son vol, il faut que les obstacles soient applanis sous ses pas; il faut qu'il puisse recueillir les semences qu'il doit faire fructifier un jour.

Les sociétés sont là pour entretenir le goût des bonnes études, pour cultiver chaque jour le champ difficile de la science, pour décerner des titres d'honneur à ceux qui se distinguent dans ce labeur qui ne doit jamais cesser.

Les membres des sociétés, dans leurs fréquentes relations, forment des liens de confraternité favorables à tous, se communiquent leurs idées; s'entr'aident de leurs conseils amis; étendent, à leur insu même, le cercle de leurs propres connaissances; rallument au foyer commun, et propagent autour d'eux, dans le cercle qu'il leur est donné de parcourir, cet ardent amour des choses intellectuelles qui élève l'homme à une si grande hauteur auprès de toutes les créations qui l'environnent.

Bien plus, l'association pour les travaux de l'esprit est si nécessaire à l'homme, qu'elle se produit sous une foule de formes.

Ces écoles qui couvrent le monde civilisé, ces concours où la jeunesse se rend de toutes parts, n'y puisent-ils pas leur existence et leur force ? Les fruits de l'éducation particulière arrivent rarement à une grande maturité. Il faut, à l'homme, dans toutes les phases de sa vie, où il est doué de quelque aptitude, le frottement d'autres hommes pour allumer le feu caché qu'il porte en lui-même.

Le théâtre même, n'est-ce pas une grande association mobile qui se renouvelle sans cesse et où les lettres et les

Digitized by Google

arts prodiguent leurs séductions les plus entraînantes pour électriser des masses avides d'émotions, où le succès, la forme enivrante sous laquelle il se produit, ouvrent, pour les hommes qui se sentent quelque force, une carrière dans laquelle, il faut le dire, les épines sont plus communes que les couronnes?

Dans ce mouvement général des esprits, que l'association fait naître, les sciences, les lettres et les arts maintiennent leur empire. A certains intervalles, un homme se lève, au milieu de ces peuplades vouées au culte des muses, dépasse tout ce qui l'environne, arrive au faîte de la gloire et devient l'honneur du pays.

N'est-ce pas là tout ce qu'on doit attendre des associations? N'ont-elles pas bien rempli leur tâche?

Qu'importe, ensuite, que, parmi les adeptes, il en reste un bon nombre dans les bornes communes; que le troupeau des esprits, pour me servir de l'expression d'un poète célèbre, marche dans les sentiers battus?

Mais on va m'arrêter ici. Vous méconnaissez les époques, m'objectera-t-on encore une fois. Le mouvement de la presse, mille fois plus animé, plus entraînant que l'allure compassée des sociétés savantes tombées en langueur à côté d'elle, a fini leur règne, et fait marcher la civilisation à pas de géant.

Dans une autre position que celle où je suis aujourd'hui, j'ai défendu la presse. Je l'ai considérée comme une nécessité de l'époque actuelle et des temps futurs; je l'ai dépeinte comme mille fois plus forte que tous ceux qui, oubliant la débilité de leur main contre un si fougueux adversaire, tenteraient d'arrêter sa course.

Je puis donc en parler librement, sans être suspect de partialité.

Qu'est-ce que la presse? C'est le bien et le mal versés à grands flots sur la société; mais le bien qui s'adresse à la sagesse, à l'expérience, à la raison humaine, et le mal qui se

Digitized by Google

présente sous mille formes séductrices; tantôt candide, innocent, pur de toute souillure; tantôt ardent; fougueux, se saisissant de l'ame, qui, travesti de la sorte, irrite les passions, masque la vérité, plonge les cœurs généreux dans une dangereuse ivresse, les pousse quelquefois à de funestes erreurs, ou qui, doublant la force du méchant, lui prodigue ses sophismes pour colorer son crime.

Sans doute le bien finit par surnager dans le déluge d'écrits qui nous inondent et dont les auteurs, maintes fois, se posent assez plaisamment, il faut le dire, en réformateurs du monde, en pédagogues de ce pauvre peuple d'esprits ténébreux qu'ils vont rendre à la lumière.

Mais cela ne vient que lentement et à travers mille obstacles.

Eh bien! Messieurs, dans cette lutte incessante du bien et du mal, et que la presse a rendue mille fois plus vive, dans ce pêle-mêle général sans cesse renaissant, l'esprit d'association a reçu une mission plus importante, plus sainte que jamais.

Il y a tout une puissance dans la presse.

Mais il y en a une autre dans l'esprit d'association.

Il se forme, dans chaque société, sans qu'on s'en rende compte, le plus souvent, une certaine unité de doctrines, une manière commune d'envisager les questions qui agitent les peuples. On s'unit, on se ligue pour combattre tout ce qui semble se présenter sous un aspect dangereux.

Et, prenez-y bien garde, ce sont des masses intelligentes, alors, qui jugent des individus. Il est rare qu'il ne sorte pas beaucoup de bien de tels jugements, qui trouvent un écho dans chaque membre de l'association, et qui, dans les débats qu'ils suscitent, donnent jour à la vérité.

Il me semble qu'il siérait mal à ceux qui proclament sans cesse l'intelligence des masses, de les récuser en pareille occurrence.

On se récriera; on affirmera que les associations littéraires

Digitized by Google

restent par fois sous l'empire de la routine, de l'esprit de coterie, soit : mais où donc ne voit-on pas l'erreur près de la vérité, et qu'est-ce que cela à côté de la presse, quand elle tombe en délire ? Il y a, dans l'esprit d'association, un contrepoids puissant à lui opposer.

Sans doute les associations doivent se mettre au niveau de leur siècle. C'est la première des conditions pour qu'elles puissent saisir l'empire qui leur est dévolu. La plupart l'ont fait. Pourquoi cela n'arriverait-il pas de nos jours ?

De ce que le cercle des connaissances a étendu ses bornes, s'ensuit-il que quelques années de notre ère vont renverser l'édifice des siècles, briser sans retour un lien qui n'est autre qu'une des parties essentielles du lien social lui-même ?

Non, Messieurs, les associations intellectuelles ne sont nullement menacées. Loin de là, jamais elles ne furent plus nécessaires.

Conserver, agrandir le domaine destiné aux explorations du génie ; accroître le nombre de ceux qui peuvent le comprendre, l'admirer et populariser ses productions ; examiner, analyser les œuvres, les idées nouvelles, afin que la vérité jaillisse dans la discussion, et surtout rendre à la presse le service éminent de la contenir dans ses écarts, voilà le but principal que les associations intellectuelles doivent s'efforcer d'atteindre, et il est dans leur nature de tendre sans cesse vers ce but.

Sans doute, parmi ces sociétés, il en est qui dévient de leur route. Alors elles ne tardent pas à tomber en dissolution. Il n'y a pas grand mal. Elles sont bientôt remplacées par d'autres qui se mettent plus en harmonie avec les besoins de l'époque.

Digitized by Google

Extrait

DU RAPPORT DE M. BERGASSE,

SUR UN OUVRAGE INTITULÉ :

Considérations sur la vie des peuples, sur les Institutions de leur différents âges, et en particulier sur celles du peuple Français, à son entrée dans la carrière de la liberté ;

PAR M. FÉVRE.

Il est aisé de reconnaître, à la simple lecture de ce titre, que M. Fèvre ne pouvait choisir de sujet plus vaste que celui qu'il a embrassé. Une théorie particulière dont la pensée première paraît empruntée a Vico, domine son ouvrage... Les peuples, comme les individus, sont appelés à parcourir successivement les périodes de l'*enfance*, de la *jeunesse*, de la *virilité* et de la *caducité*. A leur naissance, le pouvoir se trouve concentré dans les mains d'un seul. Leur *enfance* est toujours soumise à l'autorité *despotique*, qui n'est autre que la continuation de l'autorité paternelle s'exerçant, non plus seulement sur des familles, mais sur des peuplades, et les amenant, par une agrégation volontaire, ou forcée, à ne former qu'une seule communauté. Le gouvernement *aristocratique*, pur ou mélangé de *monarchie*, est l'attribut de leur jeunesse. Il succède naturellement au despotisme, et est la conséquence des secousses et des révolutions qu'il

Digitized by Google

engendre. On le trouve dans les temps héroïques, et il indique une civilisation encore imparfaite, mais qui tend à se développer et à pénétrer les masses. La *féodalité*, puis l'établissement de la *commune*, fruit naturel de la résistance des faibles contre les forts et les puissants, se rencontrent sous des noms divers et avec des modifications variées, mais qui n'en altèrent point le principe, dans les annales de toutes les nations, à cette époque de leur vie. Lorsque la civilisation a grandi, qu'elle est devenue universelle, arrive l'âge de la *virilité*. Un seul gouvernement lui convient; c'est celui qui admet hautement, pour condition de son existence, l'utilité de tous, et, se considérant comme une émanation du peuple, ne doit sa légitimité qu'au consentement national. Pour qu'il se soutienne et qu'il puisse atteindre la noble mission à laquelle il est destiné, il faut que les deux tendances qui se manifestent chez les nations arrivées à leur virilité, comme chez les individus, et qui ont pour objet, l'une de conserver ce qui est, l'autre de perfectionner en innovant, y soient convenablement représentées par deux grands corps politiques se faisant équilibre, indépendants l'nn de l'autre, et ayant sous leurs ordres et leur direction, le pouvoir exécutif.

Ainsi organisé, ce gouvernement « prend le nom de gou-
« vernement constitutionnel, de république. Ses agents ou
« magistrats supérieurs, héréditaires, à vie, ou à temps, s'ap-
« pellent *rois*, *archontes*, *suffétes*, *consuls*, *présidents*;
« mais ce n'est que comme dépositaires et par délégation
« des deux pouvoirs politiques dans lesquels réside la sou-
« veraineté, qu'ils exercent l'autorité publique. » (Introduction, p. 51.)

Malgré ces conditions de stabilité et de durée, ce gouvernement doit, tôt ou tard, avoir un terme, « parce que les
« corps sociaux, comme tous les êtres organisés, assujétis
« à une marche constante, commencent à décliner dès qu'ils
« ont pris toute leur extension. » (Introduction, p. 52.)

Digitized by Google

La corruption finit par s'introduire dans ses rouages. A force de descendre, le pouvoir tombe en des mains ignorantes et passionnées. L'anarchie devient l'état normal de la société ; l'oligarchie naît. Il ne reste, à la nation arrivée à son âge de *décadence*, d'autre ressource que de se placer sous l'autorité d'un seul qui puisse la conduire au terme que la Providence a assigné à son existence. Ainsi, le pouvoir *absolu* protège la fin des sociétés, comme il a présidé à leur naissance.

Sous l'influence de cette théorie, M. Fèvre examine nos institutions, nos annales et celles des autres peuples, qu'il divise en *génération précédente* et *génération présente*, en prenant pour point d'intersection, dans la longue chaîne du passé, l'immense changement qu'y apportèrent l'établissement du christianisme et l'irruption des populations du Nord. Toutefois, il ne s'occupe presque que des Grecs et des Romains dans la première division de son ouvrage, et la plus grande partie de la seconde est consacrée à l'invasion des Francs et aux vicissitudes de la monarchie française. Après avoir choisi pour point de départ l'établissement d'Inachus dans la presqu'île appelée depuis *Pélasgique*, il étudie, au travers des ténèbres épaisses qui enveloppent les commencements de la Grèce, la marche progressive du culte et de la civilisation, cherche à rétablir la généalogie de ses premiers rois et à indiquer le sort des dynasties qu'ils fondèrent. Conduisant l'histoire des Grecs jusqu'à l'anéantissement de leur puissance par les Romains, il s'efforce d'y retrouver la confirmation de sa théorie, et les traces des gouvernements et des institutions qui, suivant lui, sont le type caractéristique des divers âges qu'il a assignés à chaque peuple.

Il opère de la même manière sur l'histoire romaine.

Arrivé à l'invasion des peuples barbares et à notre propre histoire, il l'examine dans le même esprit. De là de savants parallèles et de fréquents rapprochements entre nos annales

Digitized by Google

et les annales grecques ou romaines. La *féodalité* répond, suivant lui, aux temps *héroïques* de la Grèce. Les croisades furent la conséquence d'un état de choses à peu près semblable à celui qui détermina l'expédition des Argonautes, les exploits d'Hercule et la guerre de Troie. Les évènements qui ont précédé 1789 doivent être considérés comme appartenant à l'enfance et à la jeunesse du peuple français. Les tragiques évènements, les soudains déplacements du pouvoir, les déchirements violents qui ont rempli nos cinquante dernières années, indiquent la transition nécessaire de l'âge de *l'adolescence* à celui de la *virilité*.

La Charte, telle que l'avait donnée Louis XVIII, avec le renouvellement par cinquième de la Chambre élective, et l'hérédité forcée et non facultative de la pairie, et de plus avec l'exclusion entière, absolue de tout fonctionnaire des deux grands corps de l'état, lui paraît être le gouvernement le mieux approprié aux besoins de notre époque et aux exigences de notre situation.

La restauration n'a succombé que parce qu'elle a méconnu le véritable caractère de ce gouvernement, en plaçant l'autorité dans le monarque, au lieu de la placer dans les deux Chambres.....

La mission de la royauté, en France, est maintenant la même qu'à Lacédémone... Le roi des Français doit se placer dans la situation d'Agis.....

Chargé de rendre compte de cet important ouvrage et différant d'opinion avec l'auteur sur un très grand nombre de points, M. Bergasse s'est vu forcé de s'écarter des règles ordinairement suivies pour les rapports; il a cru de son devoir de signaler plusieurs lacunes, et de chercher à les combler. De là est résulté un travail extrêmement étendu, que l'Académie aurait désiré faire imprimer en entier. Les bornes de son Recueil ne le lui permettant point, elle a invité l'auteur

Digitized by Google

à le faire connaître au moins par extrait. Ne trouvant pas son rapport susceptible d'analyse, il s'est décidé à placer ici le fragment qui le termine et qui est relatif à l'état politique de la Russie. Ce qui l'a déterminé dans ce choix est *l'intérêt d'actualité* qu'il présente, intérêt que n'auraient pas offert au même degré les autres parties de son travail.

En rendant compte de la campagne de 1812, M. Fèvre en avait attribué la désastreuse issue à la profonde aversion de l'immortel capitaine, qui, jusque-là, avait toujours conduit les Français à la victoire, pour les doctrines favorables à la liberté des peuples et à la dignité de l'homme, aversion qui l'avait empêché de proclamer l'abolition du servage et de pousser sur-le-champ, au milieu des populations slaves de la Russie, un cri d'indépendance politique qui les eût portées à secouer le joug humiliant des czars et à renverser l'empereur Alexandre.

M. Bergasse ne partageant pas l'opinion de l'auteur sur les conséquences de cette abolition et de cet appel, et devant à sa position personnelle et à ses relations avec quelques Russes, la connaissance de détails qu'il croit fort exacts sur la constitution intérieure de leur pays, a réfuté en ces termes une accusation que Napoléon lui-même avait déjà repoussée avec énergie dans le Mémorial de Sainte-Hélène :

« Chez les Slaves, le servage remonte aux temps les plus reculés. Quelle en fut l'origine? Pourquoi l'histoire, aussitôt qu'elle tire l'épais rideau qui nous les a si long-temps cachés, nous montre-t-elle la population divisée en deux parties, l'une fière et libre, dédaignant les travaux de la paix, ne s'adonnant qu'à ceux de la guerre; l'autre courbée sous le joug, attachée au sol, vouée à une éternelle servitude? Pourquoi nous présente-t-elle, chez les Saxons de la Grande-Bretagne, cette division en deux castes, si humiliante pour

Digitized by Google

l'humanité, en pleine vigueur et semblant dériver de leur état primitif? La distinction des races, dont on a si heureusement usé, depuis quelque temps, et quelquefois si fort abusé, pour expliquer de pareilles anomalies, reste ici impuissante! Chez les Slaves, maîtres et esclaves, soldats et laboureurs, tous descendent de la même souche, présentent les mêmes traits, ont toujours adoré les mêmes dieux. Voilà, sans doute, Messieurs, un magnifique problème devant lequel la sagacité de Rullières a reculé, et sur lequel je n'aurai pas la témérité d'hasarder en ce moment la moindre conjecture.

« Je prends le servage comme un fait. Jadis, chez les Russes, il ne cédait point en rigueur à l'esclavage qui pèse sur cette race, qu'il a fallu tant d'efforts pour faire admettre, malgré sa couleur, dans la famille humaine.

« Aujourd'hui, il a changé de caractère. Sur les six jours de la semaine, il y en a trois dont le mougic peut disposer à son profit. Une certaine étendue de terre lui est assignée pour son entretien et celui de sa famille. Il ne doit aucun compte de ses produits. Il est vrai que, dans quelques localités reculées, les boyards parviennent quelquefois à ressaisir ces produits, au moyen de licences qu'ils vendent aux juifs pour le débit des boissons fermentées. L'abus est poussé plus loin en Pologne, où ces licences forment à peu près le seul revenu des propriétaires.

« Non-seulement le boyard est obligé d'entrer en partage avec le cultivateur pour son temps, et de lui abandonner la jouissance gratuite d'une partie de son terrain, mais il est tenu, par des règlements très sévères, de le nourrir dans les temps de disette, de réparer et de reconstruire sa cabane quand elle tombe. C'est ce qui contribue à rendre les revenus des nobles russes si variables, et, sur ce point, aucun doute ne m'est possible, puisque celui que j'ai entretenu a souvent offert de me le prouver par la correspondance de son intendant. Dans l'hiver de 1829, les revenus de ses terres

Digitized by Google

de Podolie avaient diminué de moitié, par suite des sacrifices que le gouvernement lui avait imposés en faveur de ses serfs.

« Je ne me pardonnerais pas, Messieurs, une réflexion qui serait un outrage pour une noble nation qui a prouvé qu'elle savait mourir avec autant de courage qu'elle avait su vivre ; mais, cependant, je ne puis m'empêcher de faire remarquer que le sort du paysan polonais était de beaucoup inférieur à celui du mougic russe. Il n'y a aucun des nombreux Français qui ont répandu l'éclat de nos armes dans les deux contrées, qui n'ait été frappé de cette différence.

« Il faut bien le dire, puisque la vérité le veut, l'abandon où cette classe fut laissée en Pologne, son extrême misère, son profond abrutissement, ont plus contribué à favoriser le démembrement et le partage de ce royaume que le *liberum veto*. Si les vingt millions d'esclaves qui couvraient son sol consentaient à suivre leurs maîtres dans leurs guerres contre les Russes, c'est bien plus la différence de religion que des antipathies nationales et patriotiques qui leur faisait apercevoir des ennemis chez ces derniers. Aussi, là, où cette différence n'existe pas, la fusion des deux nations s'est-elle promptement opérée. En 1812, la Lithuanie n'était plus polonaise : elle était russe.

« Au reste, cet abandon de la classe des paysans s'explique aisément par la constitution intérieure de la Pologne. Les cent mille souverains qui se partageaient son territoire étaient peu disposés à abdiquer une partie de ce qu'ils appelaient leurs droits et à s'imposer de ruineux sacrifices. Il en serait de même encore en Russie, si, au-dessus du pouvoir des boyards, n'avait toujours plané la puissance des czars.

« C'est à ces derniers, que M. Févre présente comme les oppresseurs des serfs, que ceux-ci doivent exclusivement l'amélioration de leur sort. Entre ces souverains, aucun ne s'est livré à cette tâche avec un amour plus ardent et plus éclairé de l'humanité, que l'empereur Alexandre.

Digitized by Google

« J'ai quelque droit, Messieurs, à vous parler de lui. Plusieurs d'entre vous connaissent, sans doute, les relations qu'il a eues avec une personne dont le nom sera à jamais cher et sacré pour moi [1]. J'aperçois d'ici la paisible retraite où mon oncle et mon maître recevait l'empereur de toutes les Russies, et le modeste siége sur lequel il le faisait asseoir. Comme son disciple, j'ai eu dans mes mains, et ma famille possède la correspondance du philosophe avec le souverain.

« En retraçant l'histoire du congrès de Vienne et des divers traités qui le précédèrent, M. Fèvre flétrit, comme il le devait, le dégoûtant partage de peuples qui en fut la conséquence. Mais, pour être juste, il aurait dû faire remarquer que la responsabilité de cet acte, surtout dans les points qui blessaient le plus la France, doit peser, non sur l'empereur Alexandre, qui se montra toujours ami des Français et admirateur enthousiaste de leur caractère, mais sur l'Autriche, mais, surtout et avant tout, sur la Grande-Bretagne. C'est cette puissance qui exigea impérieusement, et comme une condition *sine quâ non*, de la pacification générale, l'érection du royaume des Pays-Bas et l'incorporation de la Belgique à la Néerlande. C'est elle qui fit rejeter la proposition formellement faite par l'empereur Alexandre, de laisser la Belgique à la France, et de ne plus séparer des frères. Qu'une admiration, devenue presque de l'idolâtrie chez quelques Anglais, pour la mémoire de Napoléon, que de stériles honneurs rendus à ses cendres, que des sympathies, plus ou moins vives, qui, depuis quelques années, se manifestent pour nous, de l'autre côté de la Manche, ne nous fassent point oublier que des dispositions bien différentes existaient, en 1814 et 1815, en Angleterre. A Paris, comme au congrès de Vienne, lord Castlereagh ne fut pas seulement l'organe des *tories*, il fut celui des *wigths* et des

[1] M. Nicolas Bergasse, membre de l'Assemblée Constituante.

Digitized by Google

radicaux. Il fut l'interprète fidèle d'une politique étroite et égoïste, mais d'une politique nationale. Un jour, il cessa de l'être..... Il s'en aperçut, et bientôt la lame d'un couteau, en mettant un terme à une vie que déchiraient les plus mortelles angoisses, permit à Canning de se présenter aux Rois signataires de la Sainte-Alliance, les mains fermées, en disant qu'elles étaient pleines de révolutions, et qu'il ne tenait qu'à lui de les ouvrir.

« Un mot encore sur les résultats du congrès de Vienne. Dans ses entretiens avec mon oncle, entretiens qui roulaient bien plus sur la vocation immatérielle et les futures destinées de l'homme, que sur les évènements du temps, entretiens où rien n'obligeait le souverain à dissimuler ses véritables sentiments, il arriva plus d'une fois à Alexandre d'exprimer du déplaisir sur la possession du grand-duché de Varsovie, que la *politique générale*, disait-il, *lui avait imposée*. La différence de religion et de constitution était, suivant lui, un obstacle à toute fusion, et rendrait, tôt ou tard, cette possession onéreuse à la Russie. Chaque droit qu'il reconnaîtrait aux Polonais, chaque avantage qu'il leur accorderait, serait un sujet de jalousie et de plaintes de la part des Russes. Il courait le risque, ajoutait-il, de perdre l'affection de son peuple et de ne pas gagner celle des Polonais.

« Pardonnez, Messieurs, à la puissance d'anciens souvenirs, ces détails sur un souverain qui, bien qu'appartenant à l'histoire, n'est pas encore connu et n'a pu être jugé par la postérité. Je me hâte de revenir à la constitution intérieure de la Russie.

« Ce qui, en France et en Angleterre, fut l'œuvre de plusieurs siècles, l'empereur Alexandre voulait l'accomplir dans l'intervalle de moins de cinquante ans. Il avait le projet, non pas seulement d'adoucir le servage, en l'organisant comme avaient fait ses prédécesseurs, mais de l'abolir entièrement, comme on abolit une *impiété*. Déjà il y avait

Digitized by Google

préludé, en supprimant la servitude personnelle dans la Livonie et l'Esthonie, etc., et en affranchissant, par divers ukases, ou préparant l'affranchissement des serfs de la couronne dans le reste de l'empire.

« A l'égard des serfs appartenants aux particuliers, il n'avait pu procéder de la même manière. Améliorer leur sort par des règlements généraux, faire, de leur civilisation et de leur bien-être, une nécessité pour les boyards, encourager les affranchissements par tous les moyens que possède la puissance publique, disposer le mougic à des idées d'ordre et d'avenir, et le tirer de cette insouciance profonde où l'entretiennent l'habitude du joug et la certitude que son maître viendra à son secours : voilà, Messieurs, le plan qu'il travaillait à réaliser, plan qui eût été suivi de l'emploi de moyens bien plus actifs, si diverses circonstances qu'il n'est pas encore temps de révéler, n'étaient venues tout-à-coup l'arrêter dans la carrière, et retarder, peut-être de plusieurs siècles, le jour de la liberté pour les populations slaves.

« Parmi ces circonstances, il en est une, toutefois, que je ne puis m'empêcher de vous signaler et que vous avez certainement pressentie; c'est la résistance des propriétaires. Quand on voit, de l'autre côté de l'Atlantique, au sein de la république la plus démocratique qui fût jamais, les doctrines contraires à l'esclavage regardées comme un crime envers la patrie, et le président actuel, M. Van Buren, devoir sa nomination bien plus à ses opinions connues contre les abolitionistes, qu'à ses talents et aux profondes études qu'il a faites de tout ce qui touche aux intérêts de son pays, il est facile de comprendre que les pensées d'Alexandre durent rencontrer plus d'un obstacle.

« En voici un exemple :

« Je tiens d'une personne qui a habité Odessa pendant vingt ans, et qui s'y trouvait en 1824, que, parmi les riches négociants de cette ville, il y avait un juif, possesseur, disait-

Digitized by Google

on, d'une fortune de dix millions de roubles, qui, jamais, n'avait pu obtenir son entier affranchissement du maître auquel il avait jadis appartenu. Ce maître le laissait se livrer à son négoce avec activité, entasser roubles sur roubles : mais les offres les plus séduisantes, la proposition d'un capital de plusieurs millions l'avaient toujours trouvé inébranlable dans ses refus. Il n'avait pu se résoudre à effacer la marque de sa propriété, à détacher de son esclave ce honteux collier que portent, dans Iwanœ, les deux serviteurs saxons de Cédric de Rhoter-Wood, et sous l'emblême duquel Walter-Scott nous a si énergiquement dépeint le véritable caractère du servage.

« En voilà, sans doute, plus qu'il n'en faut pour répondre à M. Févre; mais si le sujet ne vous paraît pas dénué d'intérêt, permettez-moi d'insister encore sur des faits mal appréciés.

« Non, non, ce n'est point comme un pouvoir oppresseur que l'autorité des Romanoff se présente à la pensée des populations esclaves dont le sol de la Russie est couvert. C'est, au contraire, comme un pouvoir tutélaire et sacré, dont l'origine se confond pour elles avec le premier établissement du christianisme, et se perd dans la nuit des temps. C'est le pouvoir d'un demi-dieu, comme l'a dit, avec une éloquente colère, *Rullière*, dans son *Histoire de l'Anarchie de Pologne*. Les Romanoff ne descendent point, sans doute, des premiers grands-ducs de Russie : mais la vénération populaire s'inquiète peu de cette interruption dans la descendance de ses souverains, et, les unissant tous dans une sorte de culte, les honore, presqu'à l'égal de ces trois cent quarante dieux que la crédule Egypte s'était donnés pour premiers rois, et dont ses prêtres montrèrent les statues à Hérodote dans les temples de Saïs et dans les ruines de Memphis.

« L'étroite alliance qui, jadis, existait, en d'autres contrées,

Digitized by Google

entre l'empire et le sacerdoce, subsiste encore en Russie dans toute sa force. Ce que l'empereur témoigne de déférence aux décisions du saint synode, le saint synode le lui rend en influence. Si, aussitôt que la visite du métropolitain de Saint-Pétersbourg ou de Moscou est annoncée au palais impérial, l'empereur quitte sur-le-champ sa cour et ses gardes pour venir seul au-devant de lui; s'il incline la tête et commence par lui demander les bénédictions du ciel, le métropolitain le recommande, à son tour, comme l'oint du Seigneur et le représentant des Wladimir et des Olga. Les paroles du métropolitain empruntent, aux yeux d'une multitude chez qui la religion est malheureusement plutôt un instinct qu'un sentiment réfléchi, une autorité toute sainte de la profonde retraite et des rigoureuses austérités auxquelles on sait que sa dignité le condamne. La discipline actuelle de l'église grecque, qui, en vouant au célibat les évêques, leur donne un monastère pour palais ou pour prison, est rigoureusement suivie en Russie. C'est dans la classe des archimandrites, classe instruite et que certains écrivains modernes ont eu le tort de confondre avec celle des popes, dont l'ignorance est trop souvent révoltante, que les évêques sont toujours pris.

« Ce n'est donc pas seulement aux améliorations que les autocrates ont apportées dans la condition des populations slaves, qu'il faut demander le secret de leur puissance : c'est surtout à l'influence qu'ont conservée sur elles les traditions et les croyances. La ville de Kieff, où reposent les corps des 360 saints, protecteurs de l'empire, dans des tombes dont l'immense richesse, témoignage de la dévotion russe, avait si fort excité notre convoitise en 1812, n'avait pas cessé, à cette époque, et n'a pas cessé encore d'être pour elles le berceau de leur foi. Elles n'ont point oublié que les premières lueurs de la civilisation, que l'art de fixer la pensée et de lui donner une forme matérielle, leur fut apportée par les

Digitized by Google

missionnaires que leur envoyèrent saint Ignace et saint Taraise [1]. Tant que leurs regards continueront de se tourner vers la ville des saints, tant que d'innombrables légendes charmeront l'ennui de leurs longs hivers, il est peu vraisemblable que la puissance impériale perde de son ascendant sur elles.

« Sans doute, il est, en Russie, une classe éclairée qui ne concentre pas la patrie dans les murs de Kieff et les souvenirs de l'ancienne nationalité russe, qui voudrait un gouvernement libre, et repousse par ses vœux et ses sympathies le pouvoir absolu. Mais cette classe a peu de prise sur le reste de la population, au milieu de laquelle elle n'habite pas ordinairement, et avec laquelle elle ne se mêle jamais. Son intérêt, il faut bien le dire, a élevé un mur d'airain qui l'en sépare. Ajoutons sur-le-champ qu'on se fait encore, en France et en Angleterre, des idées très fausses sur la richesse et la puissance de l'aristocratie, ou plutôt de la noblesse russe, car en Russie, il n'y a pas, il n'y a jamais eu d'aristocratie.

L'ancienne opulence des Palatins polonais est encore présente à tous les esprits. Chacun se rappelle les puissantes familles des Radziwill, des Sapieha, des Potocki. Le comte Ignace Potocki pouvait, au rapport de Rullière, armer quinze mille paysans sur ses terres. Je ne sais à laquelle des deux familles Radziwill ou Sapieha, l'opinion de l'Allemagne, à l'époque du premier partage de la Pologne, attribuait des richesses incroyables ou plutôt fabuleuses. Elle avait, disait le vulgaire, les douze statues des apôtres, en or,

[1] Je sais bien que quelques écrivains ont prétendu que les Slaves avaient connu, avant cette époque, l'usage de quelques caractères (Voir Karamin, t. 1er, *passim*.)

Cette prétention ne se concilie guère avec ce que nous dit Procope des premières incursions des *Ross*. Il est au reste reconnu par tous que l'alphabet russe a été apporté par les Missionnaires.

Digitized by Google

de grandeur naturelle. Un contemporain m'a souvent assuré qu'un membre de cette famille étant venu, quoique réfugié et banni, étaler beaucoup de luxe à Francfort, le public attribuait cette opulence à la possession d'une ou deux de ces statues.

« Rien de semblable n'existe en Russie. La noblesse n'a point la faculté d'armer ses paysans. La politique des czars a repoussé le droit de primogéniture, la distinction des terres nobles et roturières, et maintenu l'égalité dans le partage des successions. Si quelque circonstance extraordinaire, telle que l'exploitation des richesses contenues dans les monts Ourals, a augmenté démésurément la fortune de certaines familles, un petit nombre de générations suffira pour les faire rentrer dans la classe ordinaire Ce n'est donc pas plus en Russie que sur les bords de la Brenta et dans les murs de Véronne, où l'on sait que le patriciat vénitien, désertant ses palais de marbre, est allé cacher sa nullité et quelquefois sa détresse, qu'il faut chercher une aristocratie puissante et forte.

« Sans doute encore, Messieurs, le premier besoin de tout homme est la liberté, et vous n'admettrez pas cette assertion sacrilége, tant de fois reproduite, que certaines races sont nées pour la servitude... Mais la liberté, pour le serf russe, ne consiste pas à faire partie d'un corps politique que son intelligence ne peut concevoir ou à consentir, dans une certaine mesure, telle ou telle contribution qu'il n'a jamais payée. Sa liberté, à lui, c'est d'être affranchi du joug de ses maîtres; c'est de ne plus recevoir, au gré d'un intendant féroce ou capricieux, les mauvais traitements que celui-ci jugera à propos de lui infliger. L'ennemi de la liberté à son égard c'est le boyard. L'ami, le protecteur de la liberté, c'est son souverain. C'est de lui seul qu'il l'attend. Le service militaire, regardé souvent en d'autres lieux comme une sorte d'esclavage, est pour lui un commencement de liberté. Il sait qu'au bout de vingt-six

Digitized by Google

ans il n'aura plus de maître; qu'il sera noble et libre. Aussi, avec quel empressement il quitte son village pour rejoindre ses drapeaux ! . . . Un officier supérieur des plus distingués de notre armée m'a souvent raconté que, pendant que les Français occupaient Wilna, Smolensk et Mohilow, le recrutement s'exerçait, au profit des Russes, dans les contrées dont ces villes sont le centre, avec la même facilité que s'il n'y avait point eu d'ennemis. Les hommes désignés quittaient individuellement et d'eux-mêmes les cantonnements français, pour se rendre aux postes qui leur étaient assignés, et, au bout de trois mois, l'armée russe eût réparé ses pertes, aux dépens mêmes des pays que nous avions conquis.

« Ce n'est donc pas au refus de Napoléon de tenir aux populations slaves un langage qu'elles n'eussent pas entendu, et qui lui eût aliéné la noblesse polonaise, qu'il faut attribuer le mauvais succès de la campagne de 1812. Le reproche qui pèsera éternellement sur sa mémoire, c'est d'avoir bien plus consulté, dans ses traités comme dans ses conquêtes, les intérêts de son ambition et de sa famille, que ceux de la France et de l'humanité. S'il eût pris ces derniers pour guides, il n'aurait pas sanctionné le criminel démembrement de la Pologne, en laissant, par le traité de Vienne, la Galicie au pouvoir de l'Autriche. Plus tard il ne se serait pas trouvé réduit à pousser, dans les blanches et tristes forêts de la Lithuanie, un cri d'indépendance ou plutôt de détresse, qui n'y trouva pas d'échos. . . . .

« Un mot encore, Messieurs, et j'ai fini. J'ai réfuté l'erreur partout où j'ai cru la rencontrer, sans me demander si elle était contraire ou favorable à la liberté.

« C'est, Messieurs, parce que j'ai toujours présente à la pensée l'admirable allégorie que nous a transmise l'Egypte :

« Dans le tombeau de l'un de ses plus grands Rhamsès elle a peint la solennelle épreuve que le roi mort va subir et qui décidera si, au bout de six mille ans, il renaîtra à la gloire ou

Digitized by Google

à l'infamie. Il comparaît devant le mystérieux tribunal des vingt-six juges infernaux, dont le tribunal terrestre de l'Egypte n'était que l'image, ce tribunal, dont le président portait toujours à son cou l'effigie de la vérité (Diodore de Sicile). Parmi les nombreuses questions qui lui sont adressées et qui ont trait aux plus grands et plus saints devoirs des rois, on rencontre celle-ci, dont la simplicité contraste étrangement avec toutes les autres : *N'a-t-il point été menteur?... A-t-il toujours respecté la vérité?...*[1]

Aimons la liberté, Messieurs, mais, avant tout, soyons vrais, et ne perdons jamais de vue cette parole de l'éternelle sagesse, qu'*il n'y a que la vérité qui nous rende libres!*

[1] Champollion jeune, *Lettres sur la Nubie.*

Digitized by Google

SUITE A LA NOTICE

SUR

LES PALINODS[1],

LUE A L'ACADÉMIE DE ROUEN,

Dans sa Séance du 15 Juin 1838,

PAR A.-G. BALLIN, ARCHIVISTE.

MESSIEURS,

Depuis l'impression de ma Notice historique sur les Palinods de Rouen, j'ai recueilli quelques nouveaux documents qui s'y rapportent et que je vais avoir l'honneur de vous communiquer.

Je n'avais rien trouvé sur les années 1529 à 1543 (v. p. 253), mais je dois à M. Deville la connaissance d'un fait assez curieux, extrait d'un *registre de comptes présentés par Mathurin Sedille, trésorier de Mgr Georges d'Amboise II, cardinal archevêque de Rouen, pour l'année de Saint-*

[1] Cette Notice a été insérée dans le Précis de 1834; c'est à ce volume que se rapportent les renvois.

Digitized by Google

Michel 1535 *à* 1536; on y lit: « Pour les fraiz et despences « faictz es pallinotz de Rouen et pour les bancquetz dicelui « jouxte le caye (cahier) sur ce faict et baille par les maistre « dhostel et argentier de mond. s^r et par l'ordonnance de « mond. s^r du xxviij^e de décembre cinq cent trente-cinq, la « somme de quatre cens deux livres ung denier. »

Ce devait être un bien magnifique dîner, puisque cette somme, considérable pour le temps, peut être évaluée à près de 2400 f. de notre monnaie actuelle, et cette circonstance semble prouver que le Palinod était alors en grand honneur. Mais quel motif a pu porter l'archevêque à faire une si grande dépense pour une société à laquelle il n'appartenait pas? Ne pourrait-on pas supposer que ce banquet nous révèle l'année de la principauté de *Jehan de la Massonnaye*, évêque d'Hippone[1] (v. p. 255), son suppléant ordinaire pour les cérémonies épiscopales, comme dédicaces, confirmations, etc., et dont le nom se trouve sur plusieurs inscriptions de consécrations d'églises, telles que Sainte-Croix-des-Pelletiers, le 8 mai 1533, et Saint-Etienne-des-Tonneliers, le 2 octobre de la même année? A la vérité, d'après le registre de la bibliothèque de Rouen, son inscription au nombre des associés ne serait que de 1548, mais, ainsi que j'en ai fait la remarque (v. p. 254), les inscriptions de cette année durent être un renouvellement; la preuve en est que, d'un côté, l'abbé Guiot dit quelque part que Jehan de la Massonnaye était inscrit le 34e sur la liste des juges du Palinod, ce qui ferait remonter son inscription aux premières années du 16e siècle, et, de l'autre, que Moreri, au mot *Rouen*, le cite comme figurant au nombre des associés, dans l'acte de translation de 1515.

Je n'ai pu faire mention d'aucun prince de 1654 à 1698 (v. p. 267), mais il paraît résulter d'un acte dont une expé-

[1] Aujourd'hui Bone, en Afrique.

Digitized by Google

dition existe dans vos archives, que Pierre de Becdelièvre, prince en 1653, l'était de nouveau 16 ans après. Voici un extrait de cet acte, passé à Rouen le 17 août 1669, devant Cavé et Lauvon, notaires royaux :

« Fut présent Messire de Becdelieure..... premier president en la Cour des aydes de Normandie, seul fils et heritier de Messire Charles de Becdelieure..... ledict seigneur président, *Prince* du Puy de la confrerie de l'Immacullée Conception..... lequel meu de deuotion envers Dieu et a l'honneur de sa saincte mere, desirant relever la distribution des prix qui se doibt faire par la dicte confrerie aux meilleurs poetes et compositeurs de vers quils présentent sur le Puy de la dicte confrerie, a la gloire de l'Immacullée Conception de la dicte vierge; laquelle aurait esté discontinuée faulte de fonds suffisants, a donné et donne, par ces presentes, par donation irreuocable, aux conditions cy après, a la dicte confrerie, stipullée par Reverends peres freres Mathieu de Gangy (suivent 19 noms)....., tous religieux prestres profez du diot conuent des Carmes, deuement assemblez a ce presents et acceptants, tant pour la dicte confrerie que pour leur dict conuent, la somme de sept cens liures pour une fois paier, dont linterest commencera a courir du premier jour de decembre mil six cens soixante et neuf, a raison de trente-huict liures dix-sept sols dix deniers, qui est a la raison du denier dix-huict[1]..... a la charge, par les dicts peres, d'employer les dicts interests aux années quil ny aura point de prince du Puy, a contribuer auec les autres biens de la dicte confrairie a paier les prix et charges de la dicte confrerie, et de faire mettre aux dictes années seullement a la grande porte de leur dict conuent les armes du dict seigneur president et intituller, dans les programmes, son nom et qualite, et que cest de sa liberalité que la dicte confrairie a esté restablie et

[1] Ce qui revient à l'inrérêt de 5 5/9 ou 5 l. 11 s. 1 d. et 1/3.

Digitized by Google

aux années ou il y aura ung prince du Puy, comme se sera au prince de la dicte année a faire tous les frais, les dicts Peres seront obligez comme ils s'obligent par ces presentes demployer linterest de la dicte somme a faire dire quatre obits solemnels chacun composé de vigilles a trois pseaumes et trois leçons, laudes et grande messe..... » (Ces obits devaient être célébrés aux jours des décès du père, de la mère, du frère et de la belle-mère du donateur, sauf à reporter plus tard les deux derniers aux jours de son propre décès et de celui de sa femme.) « Lesquels offices Lesdicts Peres seront aussy obligez de celebrer dans les années que lon ne pourra tenir le dict Puy soit par peste, guerre ou famine, ou autres cas impreueus, en consideration de laquelle donation ledit sieur president pourra faire mettre s'il aduise que bien soit, dans la place la plus commode du dict Palinod ung epitaphe faisant mention dicelle consentant le dict seigneur president en tant que faire le peult et sans aucune garantie que les dicts Peres reçoivent tout le revenu de la dicte confrerie et qu'il vienne a leur proffict en executant par eux les charges des fondations et celles cy-dessus et que pour cet effect les contracts soient mis entre les mains des dicts Peres, soubs bon inuentaire qui sera attaché à la notte des présentes et a ce moien la dicte confrerie demeurera incorporée au dit conuent..... et pour la vallidité des presentes le dict seigneur president et lesdicts Peres ont consenty lomologation en estre faite en la Cour de Parlement de Normandie..... en execution de laquelle presente transaction discrette personne Maistre Jean Saonnier, prestre clerc de la parroisse de Saint-Michel de Rouen et chappellain de la dicte confrerie, a presentement mis es mains des dicts Peres les contracts et pieces concernants les biens dicelle mentionnez en l'inventaire d'eux signé..... ayant esté arresté qu'aux annees ou il y aura ung prince en considération que le dict sieur presi-

Digitized by Google

dent a relevé la dicte confrerie[1] les dicts Pères Carmes seront obligez de mettre les armes du dict seigneur président a ung des deux costez. . . . . »

Cet acte est fort remarquable, puisqu'on y voit un prince disposer de la confrérie et de ses propriétés, comme de chose à lui appartenante, sans qu'elle-même y figure.

L'inventaire annoncé n'existe pas dans les archives de l'Académie; mais M. Barabé, conservateur du dépôt des minutes des anciens notaires, a eu la complaisance de m'en procurer une copie. On y trouve la mention de 9 contrats, dont 8 se rapportent à des donations de rentes faites à la confrérie,[2] savoir : (v. p. 230).

1°	Le 18 avril 1580, par les échevins de Rouen..	50 #
2°	Le 17 août 1614, par Alphonse de Bretteville, de 10 #[3]; 3° le 24 décembre 1665, un capital de 320 #, provenant du rachat de cette rente, sert à en constituer une nouvelle de.	20
4°	Le 14 septembre 1614, par Marin Le Pigny. . .	4[4]
5°	Le 14 décembre 1625, par François de Harlay..	30
6°	Le 12 décembre 1627, par Claude Groulard. . .	10
7°	Id. par Barthellemy Hallé.	9[5]
	A reporter....	123

[1] Le registre d'inscription dont j'ai parlé, page 249, prouve, au surplus, que le même prince avait déjà fait quelques libéralités à la confrérie, notamment en 1657.

[2] Des expéditions de ces actes, à l'exception du 1er et du 5e, se trouvent dans les archives de l'Académie.

[3] Pour un prix consistant en une *targe* d'argent à trois chaînons, avec deux branches de laurier en relief, percées à jour, et les armes du fondateur (v. p. 232).

[4] Pour être annuellement employées en une *bague*, avec les armes du fondateur en émail, pesant 50 sous d'or et le reste pour la façon.

[5] Pour être employées à l'achat d'une *targe* l'argent représentant un miroir, avec cette inscription : *speculum sine maculâ*, et au-dessous les armes du fondateur.

Digitized by Google

Report.....	123#
8° Le 14 décembre 1657, contrat d'où il r sulte que les Pères Carmes ont constitué, envers la confrérie, une rente de 88# dans lesquelles se trouvent comprises diverses fondations, notamment celles de François de Harlay, et de Claude Groulard; reste donc pour les autres..	48
9° A quoi il faut ajouter la donation de Pierre de Becdelièvre, du 17 août 1669	38
De sorte qu'il paraît qu'en 1669, la confrérie jouissait d'un revenu de.....	209#

Voici la liste des autres objets remis aux Carmes :

1° Un calice et sa patène d'argent doré et ciselé.

2° Deux chopinettes à mettre le vin et l'eau, aussi d'argent doré et ciselé.

3° Une paix d'argent doré et deux grands chandeliers d'argent.

4° Un vieux poêle mortuaire de drap d'or et de soie cramoisie rouge.

5° Un grand chandelier de fer suspendu dans la nef, et portant les cierges de la dite confrérie.

6° Une palme, un miroir, un soleil, une tour d'argent, un signe ou anneau et une étoile, placés sur chacun un pied de bois doré.

7° Un chasuble et deux tuniques avec les étoles et manipules de satin, par fleurs et fond d'argent, avec l'estenteau. [1]

[1] Les anciens marchands de Rouen emploient encore aujourd'hui ce mot pour désigner le morceau de drap qu'ils *étendent* aux encoignures de l'entrée de leurs magasins, en guise d'écriteau ou d'enseigne. L'*estenteau* du Palinod servait probablement à exposer à la porte de l'église les armes du prince en exercice. (v. p. 223.)

Digitized by Google

8° Cinq grands chandeliers de bois à quatre branches, avec leurs mouchettes.

9° Douze pointes de cuivre pour porter douze bougies percées.

10° Un grand coffre de bois, fermant à clé, mis en la sacristie des Carmes, contenant les ornements, argenterie, signes ou représentation des prix.

C'est le lieu de vous rappeler, Messieurs, une médaille de bronze de 67 millimètres de diamètre, que feu M. Langlois vous a communiquée et dont M. Girardin vous a offert une épreuve faite par lui. J'en joins ici un dessin autographié. Elle représente la figure de Marie de Médicis, femme d'Henri IV, avec cette légende : *Maria de Medicis Fr.* (*Franciæ*) *et Na.* (*Navarræ*) *regina matris Domini famula.* Au revers on lit : *Reginæ Dei matri matris regvm iconem princeps podii Rothomagensis appendit an.* M. VI^c XLIIII, et au bas : *Nico. de la Place* A.B.D.EV. (Abbé d'Eu.) Le nom du graveur, inscrit à la section du bras, est Lorfelin.

Or il est à présumer que Nicolas de la Place a voulu profiter de sa principauté pour rendre hommage à la mémoire de cette malheureuse reine, morte depuis deux ans seulement et dont il avait été conseiller et aumônier, ainsi que je l'ai dit page 265. Une épreuve en or de cette médaille dédiée à la Vierge a été ajoutée aux récompenses décernées par lui en 1644 (v. p. 233), et c'est assurément une grande rareté aujourd'hui, car on n'a dû en frapper qu'un fort petit nombre. Elle est, au surplus, tout-à-fait semblable, pour la figure et la coiffure, quoique plus petite, à celle qui a été reproduite dans le trésor de numismatique, et qui lui est antérieure de 20 ans ; mais, dans la nôtre, l'habillement est beaucoup plus simple et tel probablement que cette princesse le portait dans les dernières années de sa vie, où son âge avancé et sa mauvaise fortune ont dû la faire renoncer

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

à la parure. A la mort de M. Langlois, la médaille a été achetée pour la bibliothèque de Rouen, où elle est exposée.

Aux livres concernant les palinods, que j'ai cités page 226, comme appartenant à l'Académie, il faut ajouter un antiphonaire pour la fête de la Conception de la Vierge, petit in-folio, manuscrit bien soigné, sur vélin, en 19 feuillets, dont plusieurs majuscules sont dessinées sur fond d'or avec quelques ornements. Il est relié en bois, recouvert en veau, empreint à froid de dessins assez riches; mais il est vermoulu et en mauvais état. Il a été donné à l'Académie des Palinods, en 1780, par l'abbé Guiot.

La Bibliothèque de Rouen a acquis, à la vente de feu Germain Barré, curé de Monville, quelques publications palinodiques; voici celles que je n'ai pas citées :

1° *Recveil des œuvres qui ont remporté les prix svr le Pvy de l'Immacvlée Conception de la Vierge, en l'an* 1644, *Présentés à Monsieur de la Place, sieur de Saint-Estienne, abbé d'Eu, Prince du Pvy.*

2° *Recveil de* 1695. (Sans prince.)

3° *Poésies couronnées sur le Puy ou théâtre de l'Immaculée Conception de la mère de Dieu, aux Carmes de la ville, à Rouen, l'an* 1699.

*Par la magnificence de Monsieur de Bonnetot, marquis de Bacqueville, premier président de la Chambre des Comptes, Prince du Palynod, dont il a commencé un nouvel époque, et les sujets des pièces qui y seront couronnées l'année prochaine*17 00, *sous la principauté de Messire Thomas Paulmier, chevalier sieur de la Bucaille.*

—

Digitized by Google

PALINOD DE DIEPPE.

Je n'ai parlé qu'incidemment, dans ma Notice, du Palinod de Dieppe, qui paraît cependant avoir eu une certaine célébrité et mérite, par conséquent, une mention plus étendue, surtout à cause de son ancienneté. Je vais donc avoir l'honneur de vous communiquer les renseignements que je tiens de M. Féret aîné, conservateur de la Bibliothèque de ladite ville.

« Un vieux registre, cité par le chroniqueur Asseline [1], porte que les prix consistaient, vers l'an 1471, en une *couronne d'or*, qui était pour le PREMIER CHANT ROYAL ; en un *chapeau de laurier* pour le DEUXIÈME ; en une *affique d'or* pour la meilleure BALLADE ; et en un *anneau d'or, garni d'une pierre*, pour le RONDEAU ; et que, ces prix, ayant été distribués aux poètes qui les avaient mérités, ceux-ci devaient les porter en la procession qui se fesait en l'église ; si bien qu'un d'eux marchait la couronne sur la tête, un autre y mettait le chapeau, un troisième avait l'affique attachée devant sa poitrine, et le dernier passait l'anneau à l'un de ses doigts. Enfin, à la suite de cette cérémonie, ces prix estant rédimez par le ministre en charge, suivant l'ancienne coustume, il payait, pour la couronne, *cinq francs*, pour le chapeau, *quatre francs*, pour l'affique, *trois*, et pour l'anneau, *deux*. »

[1] Son ouvrage est intitulé : Les antiquités et chroniques de la ville de Dieppe, par David Asseline, prêtre dieppois, 1682. (Manuscrit.)

Digitized by Google

Une ancienne table, attachée à l'un des piliers de l'église Saint-Jacques, portait cette inscription :

« L'an de grace 1578, la feste de la glorieuse Assomption « de Notre-Dame, fut célébrée, honorable homme Jean « Coquerel, conseiller de la ville, estant maistre pour sa pre- « mière année ; les solennitez accoutumées pour la décoration « de ceste feste furent observées, tant la veille que le jour ; « le lendemain le puy fut ouvert ; après avoir déclamé un « moral monstrant que par la vertu les hommes parviennent « à l'honneur, on y présenta plusieurs chants royaux, bal- « lades et rondeaux en l'honneur de la feste, lesquels « après les délibérations meurement faites avec les anciens « maistres et autres nobles personnes, assemblées en l'hostel « commun de la ville, furent enfin adjugez, à savoir la cou- « ronne à maistre Adrien *de Louvreur*, pour le meilleur chant « royal ; le chappeau de laurier à maistre Thomas *Le Vasseur*, « pour l'autre chant royal, l'affique à maistre Pierre *Cahart*, « pour la meilleure ballade, et l'anneau à maistre Michel « *Lourdel*, pour le rondeau. Lesquelles pièces furent rap- « portées, et, après que les poètes eurent rendu graces, furent « rédimées par le maistre et le prince du Puy, lequel donna, « pour ces joyaux, un prix d'honnête valeur, comme il a « esté accoutumé depuis l'an 1320, que ce Puy fut érigé et « constitué, jusqu'à ce jour, ainsi que l'on peut voir par les « registres et les mémoires qui nous ont été laissez par » nos devanciers. »

« Quelques-uns prétendent que cette institution était encore plus ancienne, mais l'inscription ci-dessus semble une pièce concluante. »

Cette *table* n'existe plus depuis long-temps, cependant l'assertion du chroniqueur Asseline, qui vivait en 1682, et qui paraît être un écrivain ordinairement exact, ne saurait être révoquée en doute, d'autant plus qu'après avoir rap-

Digitized by Google

porté le passage précité, il a soin d'ajouter : *ce sont ses propres termes.*

La fête adoptée pour le Puy de Dieppe était l'Assomption, ainsi qu'on vient de le voir : dans l'origine, on représentait, le 17 août, une pièce de théâtre appelée *Moral ;* mais cet usage ayant été abandonné en 1632, le Puy se tint, par la suite, le 16, et l'on suppose qu'il cessa d'exister à l'époque du bombardement de 1694.

Jean *Parmentier* y fut couronné plusieurs fois, notamment en 1520, sous Robert Pigne, prince du Puy, et en 1527, sous maistre Robert Le Bouc, baillif de la dicte ville, prince du Puy et maistre de la dicte feste, pour une *momerie* destinée à célébrer *la paix entre la France et l'Angleterre*, et qui fut jouée par la confrérie dite des *Saints-Martyrs* ou des *Sept-Dormants.*

On ignore l'origine de cette confrérie, mais on peut se faire une idée des jeux qu'elle célébrait, par la description suivante, extraite d'un manuscrit existant dans la Bibliothèque de la ville de Dieppe, et qui se rapporte au moral précité :

« La cérémonie commençapar une messe où l'on entendit les plus habiles musiciens du temps, plusieurs joueurs de flûtes et de cornet.

« Sur les quatre heures après midi, on fit sortir du logis de l'archevêque un chariot très richement orné. C'était le chariot de la vertu, laquelle était représentée par une jeune fille vêtue de damas blanc et parée de bagues et de pierres précieuses. Ce chariot était traîné par des hommes couverts de lierre, et il était acompagné par quatre personnages représentant Platon, Quintus Cincinnatus, Lycurgue et Samson. Ils portaient chacun un écriteau sur lequel était une devise se rapportant à leur caractère.

« Un facétieux, nommé Camille, était porté devant eux, vêtu d'une longue robe de bure; il était placé en un tonneau autour duquel il y avait plus de mille petits écriteaux qu'il distribuait à droite et à gauche.

Digitized by Google

« Après le chariot de la *vertu*, roulait celui de la *momerie*. Il était orné de plusieurs antiques et précieuses médailles, et il portait des danseurs.

« Puis venaient, montés sur des chevaux, Godefroi de Bouillon, David, Josué, Judas Machabée, Hector de Troie, Jules-César et Alexandre-le-Grand. Ce dernier, qui semblait l'emporter sur tous les autres, était assis sur un trône de drap d'or et porté par huit nègres. Deux griffons dorés accompagnaient ce trône.

« Suivait un troisième chariot, le plus somptueux de tous: c'était celui de l'*honneur*. On y voyait assis Charlemagne et le roi Artus. Aux quatre coins se tenaient à cheval Du Guesclin, Guillaume-le-Conquérant, Scipion l'Africain et Hercule.

« Tous ces personnages étaient habillés magnifiquement.

« Le cortége étant arrivé où la momerie devait se faire, chacun s'arrêta, et l'*honneur* et la *vertu* récitèrent un dialogue. L'honneur donna de grands éloges à la vertu, qui, de son côté, ayant témoigné sa joie, demanda à l'honneur ce qu'il voulait donner à entendre par la représentation de tous ces grands rois. Celui-ci répondit que c'était la paix et l'amitié entre les rois de France et d'Angleterre, et que, pour donner des marques de réjouissance, il allait faire voir le divertissement d'un ballet. En effet, incontinent cinq jeunes hommes sortirent du fond du chariot, où ils s'étaient tenus cachés jusque là, et se mirent à danser au son des instruments. Le costume de ces danseurs était très élégant et très riche.

« Cette danse se renouvela sur plusieurs points de la ville.

« Ensuite les divers personnages de cette cérémonie se rendirent à l'hôtel-de-ville, où un splendide banquet les attendait.

« Le lendemain, les mêmes personnages s'étant réunis, parurent dans d'autres costumes et d'autres rôles. Ils étaient à pied, marchant en bon ordre, la pique sur le dos.

« Ils escortaient ainsi le chariot de la momerie. Les danseurs qui étaient dans ce chariot dansèrent devant les mai-

Digitized by Google

sons des principaux de la ville et devant celle du bailli, où chacun se rendit sur le soir pour y banqueter.

« La femme du bailli de Dieppe était, pour lors, maîtresse de la confrérie. »

M. Féret ajoute qu'il n'a pu trouver nulle part l'origine de cette confrérie, ni l'époque où elle cessa d'exister, et le manuscrit n'indique, d'ailleurs, pas le jour où la fête fut célébrée.

Le martyrologe romain fait mention des *Sept-Dormants* au 27 juillet; le ménologe des Grecs au 4 août; Usuard et autres, au 22 octobre.

Le père Taillepied, dans ses antiquités de Rouen[1] (ch. 44, p. 141), dit quelques mots du Palinod de Dieppe, et cite une ballade sur les armoiries de cette dernière ville, pièce qui fut présentée et couronnée au Puy.

Je vais rapporter ce passage :

« Les bourgeois d'icelle ville (Dieppe) ont prins exemple sur ceux de Rouen, de faire des palinods les iours de la Nativité et Assumption de Nostre-Dame, et y tiennent puy ouvert à tou· poëtes et orateurs, ausquels ils donnent pris raisonnable s'ils excellent en chants royaux, odes, rondeaux, ballades et autres fanfares de poësie qu'ils y présentent, comme pour exemple ie mettray cy vn rondeau et vne ballade seullement qui y ont esté receuz et preferez aux autres.

« *Ballade sur le blazon et deuis des armoiries de la ville de Dieppe, en l'honneur de la Vierge sacrée Marie, mère de Dieu.* » (Ces armoiries se composent d'un *vaisseau.*)

Ny les feux des souffres ardents,
Ny des pyrates l'équipage
Pillant sur la mer en tout temps,

[1] *Recveil des antiqvitez et singvlaritez de la ville de Rouen*, par F.-N. Taillepied, lecteur en théologie. Roven, 1610. — L'exemplaire qui se trouve à la Bibliothèque de la ville porte le timbre de l'ancienne Académie, à la p. 216.

Digitized by Google

N'ont fait en ceste nef dommage :
Quoy que souuent par grand orage
Soit assaillie ; elle est habille,
Ell' sçait de bien nager l'usage
Elle a bon mast, et ancre et quille.

La tempeste, tourmente ou vents,
Ny les esclairs bruyants en rage,
N'ont peu par efforts violents
Empescher le bon nauigage,
Ny submerger par vn naufrage ;
La mer de[1] Caribde ne Scille
Ne craint, elle a trop bon cordage,
Elle a bon mast, et ancre et quille.

En vain Sathan grinça les dents
Au temps passé, et de nostre aage
Auec ses amis adhérents,
Hérétiques qui sont en cage
Dans les Enfers, leur héritage,
Contre l'Eglise et l'Euangile,
C'est la nef du grand Dieu l'ouurage,
Elle a bon mast, et ancre et quille.

ENVOY.

Prince, par ceste nef i'entends
La Vierge à qui les durs liens
De loy, péché et coulpe vile
N'ont fait tort, tel est mon vray sens,
Elle a bon mast, et ancre et quille.

Après avoir parlé des prix distribués par la confrérie de la Conception, Taillepied ajoute (p. 129) :

« Le semblable s'observe en la confrairie de sainte Cécile,

[1] Le texte porte *que* ; c'est une faute d'impression. *De* se trouve dans un manuscrit de 1683, qui est à la Bibliothèque de Dieppe.

Digitized by Google

« de laquelle le Puy se tient en l'église Nostre-Dame de « Rouen, la veille de la dicte feste, ainsi que j'ay veu faire « ceste année passée (1609); le sieur de Saldaigne, comme « prince, présidait au Puy, afin de salarier en bons prix les « meilleurs chantres » (V. p. 283.)

OBSERVATIONS

RELATIVES A LA PREMIÈRE PARTIE DE CETTE NOTICE.

P. 205, lig. 9, *ajoutez :* l'abbaye de.

lig. 23, *lisez :* Michel Servet, dit *Villeneuve*, brûlé à Genève le 27 octobre 1553, avait concouru aux Palinods en 1545. Sa pièce était une allégorie latine sur la *Terre sigillée.*

P. 226, lig. 12, *ajoutez :* comme existans en juillet 1771.

P. 227. Le petit livre cité ligne 14 ne contient que les années 1638, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 53 et 59; il y manque, par conséquent, les années 1639, 40, 44, 51, 54, 55, 56, 57 et 58. Ce volume, qui est relié, a été donné à l'Académie de l'Immaculée Conception, par l'abbé Cotton Deshoussayes, en décembre 1773.

P. 231. J'ajoute à la note que le mot *signet* peut aussi signifier *cachet* ou *anneau*, ainsi qu'on le voit à la page suivante, où il est dit qu'en 1612, l'*anneau* était le prix du *sonnet.*

P. 239 et 240. D'après un manuscrit de la Bibliothèque de Rouen, contenant des indications historiques sur les lauréats, *Guillaume Thibault* a gagné, en 1520, le prix de la ballade et du *débattu*; ce débattu n'a pas de titre, mais c'est la moralité dont le sujet est le *triomphe des Normands.* On y lit : «L'an mil v cent xx, le xix décembre, Guillaume Thibault obtient la rose pour une ballade, et l'étoile pour le débattu, dont le sujet est indiqué ci-dessus. « Il serait, en

Digitized by Google

effet, peu probable que Guillaume Tasserie, élu prince du Puy en 1499, après avoir été six fois lauréat, eût concouru et eût été couronné de nouveau en 1520.

P. 240. *Jean Parmentier*, avant de se livrer à la navigation, avait cultivé les lettres, et, dans une de ses œuvres, dédiée à Ango, de Dieppe, il dit qu'il quitta la rhétorique pour la cosmographie.

P. 243. L'histoire des archevêques de Rouen (1667) donne à Robert Becquet le titre d'*architecte*. On y voit qu'il commença la pyramide ou aiguille de la cathédrale le 13 septembre 1543, et l'acheva le 29 août 1544. L'abbé Guiot, d'après lequel il aurait été couronné, en 1545, pour une ballade, ajoute qu'il avait achevé, l'année précédente, la pyramide de la cathédrale, et cette remarque semble ne laisser aucun doute sur l'identité de la personne; cependant, M. Deville pense que le lauréat pourrait bien être un chanoine de la cathédrale qui portait le même nom et vivait à la même époque.

P. 247, 1re lig. Parfait, lisez : *Parfait Grandin*.

18. lisez : *Jacques-Charles-Louis* MALFILATRE, dit CLINCHAMP, né à Caen, le 8 octobre 1733.

P. 248. J'ajoute ici un extrait des registres de l'ancienne église de Saint-Martin-du-Pont à Rouen, qui était située rue Grand-Pont, où est aujourd'hui la *Cour Martin*.

« Du 25 mars 1727.— Mariage de Pierre-Joseph Fiquet, receveur des tailles à Dieppe, fils de Jean Fiquet, greffier au Bureau des Finances à Rouen, et de Marie Auzout, de Sainte-Croix-Saint-Ouen;

« Avec Marie-Anne Le Page, fille de Louis Le Page, ancien prieur consul et de Marie-Anne Bouette, de Saint-Martin-du-Pont. »

Nota. M. Fiquet ne prenait pas alors la qualité de sieur du Bocage; ce n'est que postérieurement qu'il aura acquis une propriété ou un fief nommé le Bocage. On ne sait comment s'est introduit l'usage d'écrire ce nom avec deux *c*.

Digitized by Google

P. 255. Sur la famille *Caradas*, v. Farin, ch. VIII, t. 1er, in-4°, 2e p. p. 78 (in-12, t. 11, p. 255). Le même auteur (t. 11, p. 275) cite un Caradas Garin, avocat-général en 1475; peut-être est-ce le même que Jehan Caradas, qui, dans ce cas, serait venu à Rouen bien avant 1499. Il a eu pour fils Richard Garin, qui fut aussi avocat-général en 1484. — Jehan Garin, conseiller au Parlement en 1544, est probablement fils de ce dernier, et peut-être le même qui était président à la Cour des Aides en 1552.

Ces renseignements résultent de notes d'une certaine étendue, communiquées à la Commission des antiquités, en 1834, par feu E.-H. Langlois, qui les tenait, en partie, de M. le marquis Lever, notre correspondant, très savant dans les matières féodales et dans l'histoire de la noblesse française.

P. 260. Marin Le Pigny est mort à Rouen.

P. 263. Claude Le Roux est mort le 2 décembre 1632.

P. 279. Louis-Alexandre Dambourney, ancien négociant, est mort le 2 juin 1795 (14 prairial an III), à Oissel, où ses infirmités l'avaient décidé à se retirer depuis plusieurs années. C'est par erreur que, d'après Guilbert, j'ai dit qu'il était mort à Rouen. (V. la notice biographique rédigée par M. Girardin et insérée dans la Revue de Rouen. — Octobre 1837.)

M. Bottée de Toulmon, bibliothécaire du Conservatoire de musique de Paris, ayant eu la bonté de m'offrir tout récemment son intéressant opuscule intitulé : *Des Puys de Palinods, au moyen-âge, en général, et des Puys de musique en particulier* [1] (extrait de la Revue Française, juin 1838), j'y vois que le dimanche 13 décembre 1533, le Puy des Palinods de Rouen a été tenu, sous la principauté d'honorable homme *Jean* LEUZE, seigneur de Feugère, bourgeois et marchand de cette ville.

[1] Voyez aussi, dans le Recueil de la Société d'Agriculture, sciences, arts et belles-lettres, du département de l'Eure (T. 4, p. 440—1833), un article fort curieux, rédigé par M. de Stabenrath, sous le titre de *Confrérie de Madame Sainte Cécile, à Evreux.*

Digitized by Google

Digitized by Google

[illegible]

[illegible] Commission des [illegible]

[illegible] qui le [illegible]

[illegible] correspondant [illegible]

[illegible] de la [illegible]

[illegible] mort à Rouen

[illegible] 1032

[illegible] bonnes, au [illegible]

[illegible] juin [illegible] moral an III, a [illegible]

[illegible] retirer depuis [illegible]

[illegible] bre 1, j'ai dit, il était mort

[illegible] jardin

[illegible] octobre 18

[illegible] mu-

[illegible] m-ag-

[illegible] de la

[illegible] décemb-

Digitized by Google

A. G. B. del.

Fac simile d'une gravure en bois
qui se trouve à la seconde ou à la dernière page du livre de
l'Approbation de la Confrairie de l'Immaculée Conception.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

ALEXANDRE BONIFACE,

Membre correspondant de l'Académie;

PAR M. LÉVY,

Chef d'institution, à Rouen.

Il y a un an, Messieurs, à pareille époque, vous nommiez membre correspondant de l'Académie, M. Boniface, chef d'Institution à Paris, l'un des grammairiens les plus distingués de notre époque; vint notre solennité annuelle : notre nouveau confrère voulut y assister et prendre, pour ainsi dire, possession de la place qui lui était assignée au milieu de vous. Pressez-vous d'en jouir, mon honorable ami, de cette place à laquelle vous paraissez attacher du prix, car quelques mois encore et il nous faudra verser des larmes sur votre tombe; il ne nous restera de vous que votre souvenir; mais il ne se perdra pas, car vos talents et vos vertus le perpétueront.

Vous avez connu l'homme de lettres, Messieurs, par ses ouvrages, et vous regretterez, dans l'intérêt des études littéraires, qu'une vie si active, si laborieuse, si utile, ait été si courte. Pour moi, Messieurs, j'ai connu M. Boniface, époux, père et ami, et sous ces divers titres, il a acquis les

Digitized by Google

droits les plus mérités à l'estime publique et aux regrets de tous les gens de bien.

Racontons sa vie : ce récit sera court, non qu'elle n'ait été bien remplie, mais la vie du savant modeste est toute d'intérieur, et n'offre de traits saillants que par les résultats de ses veilles.

Boniface (Antoine-Alexandre) est né à Cambray... je me trompe, Messieurs, il est né à Paris, le 22 décembre 1785 ; mais Cambray aussi le réclame, en ce sens qu'ayant donné naissance à son père et fière des succès du fils, elle voulut qu'il prît le titre de notable de Cambray. Cet usage, qui paraît s'éloigner de nos mœurs, n'en est pas moins noble et touchant ; n'est-ce pas, en effet, une glorieuse récompense accordée par une ville au fils d'un des siens ? Elle semble dire à ceux qui la quittent : soyez probes, distinguez-vous par vos talents, et nous ne perdrons de vue, ni vous, ni vos enfants, auxquels nous accorderons le droit de cité lorsqu'ils s'en rendront dignes.

Elevé au collége de la Marche, le jeune Boniface y obtint les premiers prix dans ses classes ; ses succès attirèrent l'attention de Domergue (Urbain) qui se l'attacha comme disciple et peu après comme collaborateur, car il ne tarda pas, par ses travaux, à justifier la bonne opinion que le grammairien Domergue avait conçue de ses talents et de son zèle.

Il ne fut pas étranger au travail de la commission [1] chargée par l'Académie française de refondre le dictionnaire publié par cette célèbre compagnie. Déjà le premier volume était imprimé lorsqu'après la mort de ces grammairiens distingués, l'admirable plan qu'ils avaient adopté fut abandonné. Nous n'osons en soupçonner les motifs, mais, quels qu'ils soient, nous ne pouvons nous empêcher d'en concevoir des regrets.

[1] Cette commission était composée de MM. Sicard, Suard et Morellet ; Domergue fut un de leurs collaborateurs.

Digitized by Google

Les talents très variés de Boniface en faisaient un instituteur habile, car il n'était pas seulement grammairien distingué, mais possédait parfaitement la connaissance de l'histoire, de la géographie, de l'arithmétique, du dessin linéaire, de la langue anglaise, et par-dessus tout le talent le plus remarquable pour l'enseignement. Il fut toujours chéri de ses élèves, et la raison en est bien simple : il les aimait.

Boniface sentait surtout que les méthodes manquaient à l'enseignement ; il s'attacha à les rechercher et à les saisir partout où elles paraissaient offrir une marche plus rationnelle et plus sûre. Ce vif désir de bien faire le décida à quitter tout-à-coup la capitale, nonobstant les motifs d'intérêt qui pouvaient l'y retenir, pour se rendre à Yverdun où le célèbre Pestalozzi consacrait sa vie et sa fortune à l'instruction de la jeunesse. Boniface devint bientôt son collaborateur, et ce ne fut qu'après avoir passé trois années près de ce vénérable instituteur, qu'il revint à Paris fonder une institution qui a constamment joui de la faveur publique, et dans laquelle furent élevés les enfants des hommes les plus éminents de la capitale, par leurs talents ou leur position sociale.

Tout entier à ses élèves, sa vie fut consacrée au travail.

La plus grande partie des ouvrages qu'il a fait paraître, et dont je vous offre le catalogue, jouissent d'un succès mérité.

Heureux au milieu de son ménage, heureux par sa vertueuse épouse et ses aimables enfants, dirai-je qu'il les aimait, lui, l'ami de l'enfance ? Que de larmes, que de regrets, sa mort prématurée n'a-t-elle pas causés !

Étendu pendant plusieurs mois sur son lit de douleur, notre confrère s'est montré doux et résigné pendant le cours de sa longue maladie, comme pendant sa vie. Il a pris avec calme ses dispositions dernières, et s'est éteint paisiblement dans sa 53me année.

Comment pouvait-il en être autrement ? Boniface, animé

Digitized by Google

de sentiments religieux, avait vécu en homme de bien, sans avoir été tourmenté par l'ambition.

Certes, il pouvait prétendre à une position beaucoup plus élevée que celle où ses goûts modestes le retenaient; connu de tout ce qu'il y avait d'hommes distingués dans la capitale, pour avoir été leur maître ou l'instituteur de leurs enfants; leur reconnaissance et leurs bons offices lui étaient assurés; jamais il n'en a usé.

Que voulez-vous que je fasse pour vous, mon cher Boniface, lui demandait, peu de temps avant sa mort, un auguste personnage qui l'admettait dans son intimité depuis plusieurs années : *ne craignez pas d'être exigeant ; vous savez combien je vous aime.*

— *Ah!* répond avec joie notre simple et modeste instituteur, *je désire que vous me donniez une entrée spéciale au parc de Mouceaux; j'aime la jeunesse, je veux vivre et mourir avec elle.* [1]

[1] J'ai emprunté, pour cette notice, de précieux documents au discours prononcé sur la tombe de M. Boniface, par mon honorable homonyme et ami, D. Lévy (Alvarès), professeur d'histoire et de belles-lettres, à Paris, chevalier de la légion-d'honneur, auteur d'un grand nombre d'ouvrages fort estimés pour l'éducation de la jeunesse.

N. B. M. Boniface est auteur d'une trentaine d'ouvrage d'éducation. Voici l'indication des principaux :

Manuel des amateurs de la langue française, réimprimé en 1825.
Dictionnaire français-anglais et anglais-français, 1822.
Cours de dessin linéaire, 3e édition, 1835.
Introduction à l'étude de la géographie, 1826.
Exercices orthographiques, 1826.
Grammaire française méthodique et raisonnée, 5e édition, 1838.
Guide pratique de l'arithméticien, 1829.
Exercices grammaticaux, 1833, 1837.
Géographie élémentaire descriptive, 1838.
Une lecture par jour, 4 volumes in-8°, 1836.
Plusieurs ouvrages destinés à faciliter l'étude de l'anglais.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

CHARLES LEBOURGEOIS DE BOISFREMONT

Né à Rouen le 22 Juin 1773.
Mort à Paris le 5 Mars 1838.

Vigneron del.... Lith. de Thierry frères

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

HISTORIQUE ET CRITIQUE

SUR

M. LE BOULANGER DE BOISFREMONT,

PEINTRE D'HISTOIRE,

Membre de l'Académie de Rouen;

PAR M. HELLIS.

Charles LE BOULANGER DE BOISFREMONT naquit à Rouen le 22 juin 1773, d'un conseiller au Parlement de Normandie. Dès sa plus tendre jeunesse, un attrait irrésistible l'entraînait vers les beaux-arts; ses parents, imbus des préjugés de leur naissance, mirent tout en œuvre pour étouffer ce penchant, et lui opposèrent en vain tous les obstacles. Un secret pressentiment l'avertissait que les titres et la naissance seraient bientôt un faible appui; son désir était d'apprendre quelque chose qui lui fût une ressource contre les revers de la fortune; toute son ambition était d'arriver à une autre illustration que celle qu'on tient de ses aïeux.

En 1787, âgé de 14 ans, il entra dans les Pages de la grande écurie, où il se distingua par son aptitude aux exercices du corps, spécialement dans l'art de monter à cheval, ce qui le fit remarquer du Roi. Son premier service fut de

Digitized by Google

l'accompagner à l'ouverture des états-généraux; il fut nommé premier page pour l'année suivante.

A l'époque fatale du 10 août, il était de service au château; resté un des derniers dans les appartements après le massacre, il ne dut son salut qu'à la résolution désespérée de se jeter par une des fenêtres sur la terrasse, où les Suisses défendaient encore chèrement leur vie; il échappa comme par miracle, car, peu après, il vit au bout d'un pique l'habit qu'il venait de quitter, reconnaissable au cordon de l'ordre de Malte, dont il avait détaché la croix pour la cacher dans son sein.

Les barrières étant fermées, l'évasion était difficile; il resta cinq jours dans Paris, déguisé en marseillais. Après quoi il parvint à gagner sa ville natale.

Les parlements n'existaient plus, son père était en fuite, son nom le rendait suspect; il se trouvait sans aucunes ressources; mais, à 19 ans, on est riche de l'avenir, et les muses sont aussi de grandes enchanteresses!

Il avait vu avec horreur les scènes qui avaient frappé ses yeux; il gémissait profondément sur le sort de tant d'illustres victimes; mais son ame n'en fut point ébranlée; il n'éprouva personnellement aucun regret. Si une carrière brillante lui était fermée, si les espérances de sa famille étaient anéanties, il avait en échange recouvré sa liberté; il pouvait désormais, sans contrainte, suivre son goût pour les arts, et réaliser les rêves de son imagination.

Pendant quelques mois, il suivit, comme élève, les visites de l'Hôtel-Dieu; son intention était de s'embarquer comme chirurgien sur quelque bâtiment. Il se dégoûta bientôt de cette carrière. L'anatomie seule l'intéressait: il acquit en ce genre des notions qui, par la suite, lui furent d'une grande utilité. C'est alors qu'il alla trouver M. Descamps, directeur de l'école de dessin, qui l'accueillit avec une bienveillance toute particulière; il reçut de lui les premières leçons d'un art vers

Digitized by Google

lequel il se sentait si fortement appelé. C'est avec une ardeur sans pareille qu'il se livrait à l'étude; le chaud, le froid, la misère n'étaient rien pour lui. Un morceau de pain, un galetas dans les greniers mêmes de l'école, tel était son sort, et, dans des temps plus heureux, ce n'était point sans charme qu'il parlait de ces instants qui furent pour lui ceux des plus douces illusions. Cependant la terreur était parvenue à son comble; il lui devenait impossible de se soustraire aux recherches que l'on faisait de tous ceux qui avaient servi l'infortuné Louis XVI.

Il ne trouva de voie de salut qu'en s'embarquant comme novice matelot, le 31 octobre 1793.

Je m'arrête ici pour constater combien peu de temps il lui fut donné de se livrer à l'étude; il ne suivit guère plus de douze mois les leçons de l'école, et jamais depuis il ne connut aucun maître; dès-lors il fut livré à lui-même sans autre leçon que son instinct, sans autre guide que ses propres inspirations; je ne sais s'il existe, dans l'histoire de la peinture, beaucoup d'exemples d'une vocation aussi prononcée. C'est avec orgueil que l'école de Rouen peut le revendiquer; il est, avec Court, l'honneur et la gloire de cette école, qui dut sa naissance au concours de notre Académie.

Le peintre s'embarqua sur le vaisseau la *République*; mais il n'était pas à l'abri de tout danger; les suspects étaient poursuivis sous tous les déguisements; aussi profita-t-il d'une escadre envoyée en Amérique pour se faire accepter comme matelot. Bien lui en prit, car, peu de jours après, seize jeunes gens de famille, dans la même position que lui, furent découverts dans les escadres où ils étaient cachés, et guillotinés sans pitié. Celle qu'il montait mouilla dans la baie de Chesapeake, dans l'Amérique septentrionale.

Son espoir était de s'échapper en se jetant sur le premier rivage où l'on aborderait; il y parvint non sans de grands

Digitized by Google

dangers. Les soupçons dont il était l'objet lui valurent, de la part de l'équipage, de mauvais traitements; la surveillance qui l'entourait rendait plus difficile l'exécution de son dessein.

La veille du jour où l'escadre devait retourner en France, étant de quart, la nuit, par une mauvaise mer, il se jette à l'eau, va s'accrocher à une barque de pêcheur que le hasard avait amenée à quelques toises du bâtiment, et gagne ainsi la terre. Il s'enfonça dans les bois, dont les dangers lui paraissaient peu de chose au prix de ceux qu'il venait d'éviter.

On comprendra ce qu'il dut éprouver de dénuement et de misère, en tombant comme des nues au milieu de ces régions alors habitées par des sauvages. Il trouva, dans leurs huttes, plus d'humanité que dans sa patrie. Grâce à leurs secours, après plusieurs jours de marche, il parvint, exténué de faim et de fatigues, à Norfolck en Virginie. Là, un petit cordonnier français, déserteur du corps de La Fayette, lui donna des secours que la classe indigente ne refuse jamais au malheur. Il lui facilita les moyens de gagner New-York; il y fit la rencontre d'un pauvre maître de langue française, qui lui offrit quelques vieux morceaux d'étoffes dont il se confectionna un habit; ce présent ne pouvait venir plus à propos. Étranger à la langue du pays, que de difficultés il éprouva pour subvenir à ses besoins! Il débuta par être porte-faix sur le port, puis journalier; il essaya successivement de plusieurs professions mécaniques; celle qui lui causa le plus de joie fut d'être accepté comme apprenti chez un peintre-vernisseur de voitures. C'est chez lui qu'il prit quelques notions des couleurs : cette profession, du moins, offrait de l'analogie avec ses goûts; cela le rapprochait un peu de l'objet de ses désirs. Avec les pinceaux et les grossières substances qui étaient à sa disposition, il se mit à peindre. Il commença par sa propre image, réfléchie

Digitized by Google

dans une glace. Satisfait de son coup d'essai, il se mit à faire des portraits. Les difficultés qu'il eut à vaincre furent inouïes. Il lui fallait tout créer, tout imaginer; il écrasait des noix pour faire de l'huile, il préparait ses toiles, en se servant pour les tendre du bois de son lit; il faisait lui-même les couleurs. C'est au moyen de cette industrie que, sans préceptes, sans guides, sans modèles, il parvint à une certaine réputation. En parcourant les petites villes des États-Unis, il ne tarda pas à goûter les douceurs de l'aisance et à amasser une petite fortune. Il prit un nom italien encore en honneur dans le pays : la preuve en est qu'il fut chargé, pour le musée de New-York, d'achever quatre-vingts portraits des personnages célèbres de la révolution d'Amérique, que la mort du peintre Peel avait laissés ébauchés.

Cependant, ses vœux étaient bien loin d'être remplis; il se sentait appelé à un genre de peinture plus élevé que celui qu'il exerçait. Dès ses plus jeunes ans, il avait rêvé l'Italie, l'Italie avec sa gloire, ses musées, ses merveilles et ses antiques! Là, seulement, il lui serait donné de se former à l'école des grands maîtres. Il résolut d'entreprendre le voyage. Malgré les périls de la mer, infestée de corsaires, il n'hésita point à s'embarquer, muni d'une somme de 30,000 francs, somme plus que suffisante pour lui permettre de travailler avec sécurité.

Les destins en avaient décidé autrement; de nouvelles épreuves lui étaient réservées.

Le bâtiment qui le portait fut, à la hauteur de Gibraltar, assailli par une nuée de forbans algériens, le vaisseau pillé, et les passagers, ainsi que l'équipage, conduits prisonniers sur la côte d'Afrique; après une longue suite de misères et de mauvais traitements, il dut à son titre de Français, dont le nom commençait à se rendre redoutable, de voir adoucir sa captivité. Il obtint même d'être déposé en Italie; on le renvoya sur un bâtiment barbaresque faisant voile pour

Digitized by Google

Gênes ; il y arriva pour avoir à supporter une seconde représentation du 10 août : c'était le premier jour de la révolution. Au bout d'une longue quarantaine, dans un lazaret infect, la liberté lui fut enfin rendue, liberté douce encore, moins précieuse cependant à cause du dénuement où il se trouvait ; mais, enfin, il touchait l'Italie, cette terre classique des arts, objet de ses vœux et de son amour ; cette idée dissipa tous les nuages, allégea sa misère, et l'anima d'espérance et de joie.

C'était peu d'avoir touché la terre sacrée, il fallait arriver à Rome. En visitant les monuments des arts, il fit rencontre d'un sculpteur milanais nommé Canolle, comme lui enthousiaste, pauvre comme lui, et tendant au même but ; il leur fut facile de s'associer, et, de compagnie, ils arrivèrent à pied, à Rome, où régnait la plus grande tranquillité, sous le pontificat de Pie VI.

Cette heureuse paix devait peu durer ; la mort du général Duphot, tué sur la porte même de l'ambassadeur de France, apporta le fléau de la guerre sur ces belles contrées ; dès-lors les arts n'eurent plus d'asile, les artistes plus de sécurité ; la guerre dévasta tout ; aucune étude, aucun travail ne fut possible ; les arts mécaniques eux-mêmes languissaient, le pauvre étranger ne trouvait aucun moyen pour se procurer du pain. Ce qu'il éprouva de privations est difficile à décrire : il avait vécu au milieu des sauvages d'Amérique, il faillit mourir d'inanition dans la capitale du monde civilisé. Pendant dix-huit mois, couchant sous le portique, à moitié nu, il vécut avec les lazzarones, se nourrissant de châtaignes ou de pain de munition, qu'il obtenait avec une extrême difficulté.

C'est ainsi que se réalisaient les rêves de sa jeunesse, c'est ainsi que, parvenu au terme de ses désirs, il voyait après tant d'efforts et de périls s'écouler ses plus belles années, sans fruit pour l'étude, sans pouvoir profiter des beautés de la nature et des merveilles des arts dont il était entouré.

Digitized by Google

Un décret du gouvernement français ordonnait au commandant de la place de faire fusiller tout émigré ; c'est en vertu de cette mesure, digne de l'époque qui l'avait enfantée, qu'il fut conduit devant le commandant de la place. Ce poste était occupé par un homme, protecteur des arts, aussi recommandable par la noblesse de son caractère que par ses talents militaires : c'était le général Gouvion-Saint-Cyr ; il protégea notre jeune artiste, lui accorda la vie et la liberté, en lui recommandant d'user de cette dernière avec la plus grande réserve, jusqu'à ce que des temps plus heureux lui permissent de se montrer sans danger.

Vers l'an 1799, l'horizon s'éclaircit ; le jeune Boisfremont put enfin se livrer sans crainte à ses études chéries. Quelques étrangers commencèrent à fréquenter l'Italie ; parmi ceux-ci se trouvait lord Bristol, amateur passionné des beaux-arts ; charmé du talent qu'il voyait se développer sous ses yeux, il chargea notre peintre de faire plusieurs copies des plus beaux ouvrages de Rome, ce qui le tira de l'extrême détresse où il était encore.

Dans ses études il se sentait surtout attiré vers les productions de Raphaël, du Titien, de Corrége ; il parvint à les reproduire avec une rare perfection. Un marchand d'antiquités, ayant vu de ses copies, lui en commanda un grand nombre qu'il vendit comme des originaux ; nous pouvons affirmer qu'il en existe plusieurs dans les principales villes de l'Europe, et, dans un voyage que l'auteur fit en Angleterre en 1835, il fut flatté de reconnaître, dans la galerie de Sa Majesté britannique, un Corrége de sa façon.

Dès-lors, aidé des conseils de l'antiquaire qui exploitait son talent, il devint fort habile dans l'art de restaurer les tableaux ; il y acquit des connaissances, imagina des procédés dont il fit un heureux usage au château de Versailles, comme nous le verrons bientôt.

La France commençait à respirer après le régime de la

Digitized by Google

terreur. Le premier Consul, à la tête des affaires, avait permis aux émigrés de rentrer; notre artiste éprouva le désir de revoir son pays. Sa voiture était arrêtée pour le lendemain, lorsqu'une dernière visite au palais des Thermes pensa lui coûter la vie.

Reconnu pour Français par une horde de Napolitains, alors maîtresse de Rome, il fut assailli par ces bandits et laissé comme mort sur la place; il ne dut son salut qu'à la compassion de quelques officiers, qui, voyant qu'il respirait encore, lui firent donner les secours que réclamait son état. Trois mois suffirent à peine pour le remettre de cette secousse; aussitôt après il revint en France, où il trouva sa famille sortant des prisons, son père expirant par suite des privations qu'il avait endurées, et une mère qui refusa de le reconnaître, tant les années et la mauvaise fortune avaient altéré sa constitution et défiguré ses traits.

Si j'ai raconté avec quelques détails les traverses qui, pendant plusieurs années, agitèrent la vie de M. de Boisfremont, si j'ai fait connaître des aventures qui passeraient pour romanesques, si notre première révolution n'en avait produit beaucoup de semblables, mon but a été de révéler quelle ame grande et ferme animait ce corps délicat. En passant du palais des rois dans la hutte du sauvage, sous le poids des fardeaux au port de New-York, dans les prisons d'Afrique et sous le portique du lazzarone, il n'éprouva jamais un instant de regret ou de découragement; il rêvait d'art et de gloire, et, dédaigneux du présent, il se livrait avec confiance aux consolations de l'avenir.

On a pu remarquer aussi combien peu de temps il lui fut donné d'accorder à l'étude, et ce qu'il eût pu faire avec d'aussi belles dispositions, s'il fût né dans ces temps heureux où la paix favorisait la culture des arts, sous le pontificat de Léon X, ou sous le règne glorieux de Louis XIV.

Si l'on aime à voir un noble cœur aux prises avec l'adver-

Digitized by Google

sité dans ces grandes catastrophes qu'enfantent d'ordinaire les révolutions politiques, il n'est pas moins intéressant de le suivre dans cette lutte de détail, dans ce combat perpétuel qu'on appelle la vie. Là, souvent, il faut d'autant plus de courage, que tout se passe sans éclat, sans consolation, d'ordinaire à un âge où, le prisme étant brisé, les hommes et les choses apparaissent avec toute leur réalité.

Lorsque notre artiste vint à Paris, David et son école régnaient sans partage. La faveur du public, la gloire, les applaudissements, les éloges, étaient tout pour ce peintre et ses élèves. Quel accueil était réservé à un jeune homme guidé par sa seule inspiration, d'une modestie qui reculait devant la fortune et l'éclat, se présentant sans succès académiques, sans liaisons d'élèves contemporains, si indispensables pour enfler les trompettes de la renommée.

Il entra seul dans la lice, et exposa, en 1803, le premier tableau qu'il eût fait de sa vie. Le sujet était la *mort d'Abel*, de grandeur naturelle. Cet essai fit sensation; l'accueil qu'il reçut lui fit naître le désir de s'essayer de nouveau.

La passion pour l'antique, qui chez lui s'était développée en Italie, lui inspira l'envie de s'adonner à la sculpture, pour laquelle il avait les plus grandes dispositions; il travailla pendant quelques années avec M. Chaudet, dont il devint l'élève et l'ami. Sa santé ébranlée ne lui permit pas longtemps de se livrer à ce genre de travail; dès-lors il revint à la peinture, et exposa, au salon de 1806, *les Reproches d'Hector à Pâris*. Ce tableau lui valut une médaille d'or de 500 fr.

Ce premier succès attira les regards, et lui fit quelques amis et beaucoup d'envieux. L'école dominante, dont il s'écartait complètement, ne lui épargna par les critiques; il n'y répondit qu'en s'efforçant de mieux faire.

Il préparait un tableau d'*Orphée aux Enfers* pour l'exposition de 1808; on conçut le dessein de le vaincre en l'hu-

Digitized by Google

miliant. Une femme fut chargée de traiter le même sujet, et le chef de l'école, assure-t-on, ne dédaigna pas d'y mettre la main. Vint le jour de l'expositition, ces deux tableaux furent soumis au jugement du public, qui ne resta pas long-temps indécis.

Cette année-là, l'Empereur visita le salon et distribua des récompenses; David fut nommé officier de la Légion-d'honneur; Girodet, Gros et Vernet, furent nommés chevaliers; une médaille d'or de 1,000 fr. était destinée à Prudhon, mais, à la vue de son tableau représentant la *Vengeance poursuivant le Crime*, Napoléon le jugea digne d'une autre faveur; la croix lui fut accordée, et la médaille destinée à Prudhon fut décernée à M. de Boisfremont comme le plus digne après lui; dès-lors la France compta un peintre d'histoire de plus.

On peut alors se figurer le bonheur du jeune page de Louis XVI; le rêve qu'il poursuivait depuis si long-temps devenait une réalité : la gloire promettait de le dédommager de ce qu'il avait souffert! Chaque jour il approchait du but qu'il espérait atteindre; il se mit au travail avec une nouvelle ardeur.

Il désirait peindre quelque trait de la vie de l'Empereur; ses amis l'en dissuadaient, M. Denon, entr'autres, qui lui portait un vif intérêt. Il était, en effet, bien hasardeux, pour un jeune homme, d'aborder un pareil sujet. Napoléon aimait l'éloge, mais il fallait qu'il fût digne de lui; échouer en cette circonstance, pouvait perdre un artiste téméraire. Fort de son inspiration, notre compatriote exposa, en 1810, *la Clémence envers la princesse Halzfeld*; il choisit le moment où l'Empereur, ému, dit à la princesse de brûler la lettre qui dépose de la trahison de son mari; cette audace fut couronnée d'un grand succès : cette composition est devenue trop populaire pour qu'il me soit besoin d'en faire ici la description.

Digitized by Google

Digitized by Google

De Boisfremont p. Revoil so.

Virgile lisant l'Enéide à Auguste.

Digitized by Google

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Digitized by Google

Digitized by Google

La croix fut promise à l'auteur, et son œuvre, achetée par le gouvernement, fut exécutée en tapisserie des Gobelins.

M. de Boisfremont marchait de succès en succès. En 1812, il exposa *Virgile lisant l'Énéïde à Auguste*, grande composition achetée par le ministère de l'intérieur; ce tableau, aussi remarquable par l'heureux choix du sujet que par la manière brillante dont il est exécuté, mérite bien que nous nous y arrêtions un peu.

Marcellus, neveu d'Auguste, par sa sœur Octavie, avait épousé Julie, fille de l'empereur; ses heureuses qualités le faisaient chérir des Romains, qui espéraient en lui un maître accompli. Sa mort prématurée fit évanouir ces espérances, et fut la cause d'un deuil universel.

Virgile, dans son *Enéïde*, n'a point oublié cette circonstance. L'histoire dit qu'il lut son poème à Auguste, en présence d'Octavie. Lorsqu'il fut arrivé à l'endroit où il peint les grandes qualités de Marcellus, et les regrets qu'excita sa perte, avec des traits si touchants, des larmes coulèrent des yeux d'Auguste, et Octavie demeura quelque temps évanouie.

Telle est la situation choisie par le peintre, et qu'il a su rendre avec un charme peu commun. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de la grâce, de la souplesse, de l'abandon d'Octavie, ou de la noblesse; de l'inquiète sollicitude d'Auguste pour sa sœur. Son regard se porte avec attendrissement sur elle, tandis que de sa main il impose silence au poète, tout à l'enthousiasme de ses vers, étranger à l'effet qu'ils produisent. La tête de Virgile est charmante et conforme aux traditions; on aime à se représenter le cygne de Mantoue sous des traits aussi beaux que gracieux.

L'architecture, les draperies, les accessoires ne laissent rien à désirer. Il règne une douce harmonie entre les objets comme entre les actions des personnages. Ce n'était pas le temps d'employer le style austère de la république, ni la

Digitized by Google

profusion de richesses et de décors du Bas-Empire, mais bien cette élégance, ce goût pur, cette urbanité, qui caractérisent un siècle placé si haut dans la mémoire des hommes.

M. de Boisfremont a parfaitement saisi ces nuances; il a compris la différence qui devait exister entre une époque et une autre. Son tableau respire un parfum de politesse et de bon goût que la culture des lettres et des arts peut seule inspirer.

C'est à dater de cette époque que son gracieux talent se développa complètement. On le retrouve dans une foule de portraits, de tableaux de chevalet, modèles de finesse et de sentiment. Je citerai la *Colombe chérie*, le *Déshabillé*, la *Chasteté de Joseph*; parmi les portraits, celui du duc de Bourbon, de madame de Sommariva, de la maréchale Gouvion-Saint-Cyr, et un tableau de famille réunissant onze personnes. Il fit aussi, pour M. de Sommariva, deux charmantes compositions : *Vénus déposant Ascagne sur le mont Ida*, et *Psyché, asphyxiée par la boîte de Pandore, réveillée par une blessure de l'Amour*. Ces deux productions, connues par les gravures de Micon, se recommandent, l'une par la grâce exquise et le mol abandon du jeune Ascagne, l'autre par la pose de Psyché, qui ne le cède en rien à ce que Girodet a produit de plus délicieux en ce genre.

En 1815, Louis XVIII songeait à faire restaurer le palais de Versailles; les œuvres de Lebrun et de Paul Véronèse étaient dans un tel état de dégradation, qu'on fut sur le point de les anéantir. Les artistes chargés du travail, désespérant d'en venir à bout, s'adressèrent à notre compatriote, qui, grâce aux ingénieux procédés qu'il avait imaginés, sauva ces peintures de la destruction et les mit dans l'état où nous les voyons aujourd'hui. De plus, il travailla lui-même au salon de Vénus, à la chambre à coucher de Louis XIV et aux appartements de la reine.

En 1814, il exposa un plafond de grande dimension, peint

Digitized by Google

pour le pavillon de Marsan, réservé aux enfants de France ; le sujet est l'*Education de Jupiter par les Nymphes du mont Ida*, composition pleine de fraîcheur et de goût, parfaitement approprié à sa destination.

En 1819, le ministère lui commanda un tableau pour la ville de Toulouse : il fit la scène d'Ulysse se présentant chez lui sous les habits d'un mendiant.

Notre musée possède deux tableaux de ce peintre, la *Samaritaine* et la *Mort de Cléopâtre* : l'un fut exposé en 1822, l'autre en 1824.

Si, dans le premier, M. de Boisfremont laisse quelque chose à désirer sous le rapport du caractère et de la sévérité, on ne peut disconvenir que son tableau n'offre de grandes beautés. Sa composition est simple, les poses sont nobles, les draperies disposées avec art ; le dessin est d'une pureté remarquable : l'attitude du Christ est naturelle, on voit qu'il parle du ciel ; sa figure, seule, exigeait plus de grandiose et de gravité.

La Samaritaine est pleine de grâce et d'expression ; son geste et son regard peignent l'attention et l'étonnement.

Les accessoires sont traités avec une rare perfection, la couleur surtout mérite les plus grands éloges ; elle est d'une vigueur et d'un éclat qui, depuis seize ans, n'a pas subi la moindre altération, mérite rare chez les peintres français.

Quant aux sujets sacrés, qu'on me permette ici quelques réflexions : c'est une tâche bien hardie que d'oser les aborder ; beaucoup l'ont tenté, beaucoup aussi y ont échoué. Ils demandent une force de conception, une élévation de pensée, une vigueur d'exécution que bien peu peuvent atteindre. La couleur elle-même n'est pas indifférente, car tous les tons ne conviennent pas dans ce genre de peinture ; c'est ce qui me paraît avoir été parfaitement compris par quelques maîtres de l'école espagnole ; mais est-ce dans notre siècle positif et sans foi, dans un temps où tout l'effort de la pensée

Digitized by Google

se dirige sur le parti le plus productif à tirer de la matière, que l'on peut attendre des œuvres empreintes de ce caractère de grandeur et d'austérité que réclame le genre religieux? Les ornements d'un boudoir ne conviennent point dans une église, et jamais l'or et l'outremer n'imposeront le respect autant que nos vieilles basiliques dont les ogives rembrunies ont reçu la consécration du temps. On peut, avec un certain talent, reproduire les grands hommes d'un pays, les héros de l'antiquité, les dieux même du paganisme, dont les proportions ne dépassent guère la nature humaine; mais comment représenter la figure de Dieu descendu sur la terre? quelles mains assez pures, quelle intelligence assez élevée oseront se flatter d'y atteindre? Michel-Ange, Titien et Raphaël lui-même, n'y sont pas toujours parvenus, et cependant ils étaient pleins de croyance, et leur génie semblait une émanation même de la divinité.

Pense-t-on que le plus grand des peintres nous ait donné une idée satisfaisante du créateur de l'Univers débrouillant le cahos, sous les traits d'un vieillard muni de vêtements appropriés à notre infirmité? N'est-ce pas l'erreur d'un grand talent que de nous l'avoir offert supporté par des oiseaux, comme s'il avait besoin de support pour planer dans l'air, à défaut d'ailes dont on a si libéralement gratifié la milice céleste? J'aime mieux l'aveu de son impuissance, que fit Léonard de Vinci, lorsque épuisé par l'expression qu'il avait donnée à ses douze apôtres dans son admirable fresque de la Cène, il refusa d'achever la figure du Sauveur, à la sublimité de laquelle il désespérait d'atteindre.

Quant au sujet traité par M. de Boisfremont, il me semble que l'étonnement de la femme de Samarie, en entendant les paroles du Sauveur, ne devait point être un étonnement ordinaire. Les merveilles qui lui étaient révélées, ces paroles qui la pénétraient de foi, cette voix qui lui affirmait qu'elle était en présence du Messie si long-temps attendu,

Digitized by Google

tout cela devait animer ses yeux, exalter son regard mieux qu'un simple mouvement de curiosité; non-seulement elle devait être attentive, pleine de joie, de respect et d'admiration; sa figure devait présenter comme un reflet de la divinité qui daignait se dévoiler devant elle. Quant au Christ, qu'il fût ou non le plus beau des hommes, son regard qui réfléchissait le ciel où planait sa pensée, ne pouvait être un regard vulgaire. Quel peintre oserait se flatter de reproduire ce geste qui commandait à la nature, cette bouche d'où sortaient des oracles de douceur et de vérité, qui allaient bientôt retentir jusqu'aux extrémités de la terre?

Le tableau de la Samaritaine et celui de Cléopâtre, ont été offerts par l'auteur au Musée de Rouen, l'un en 1822, l'autre en 1828.

En ce temps-là, vivait à Paris un homme simple et modeste, qu'un rare talent n'avait pu soustraire au besoin. Cet homme puisait, dans une profonde sensibilité, le charme qu'il répandait sur ses compositions. La vie pour lui avait été bien amère; l'infortune l'avait réduit au désespoir. C'est lui qui, dans une de ses plus ravissantes productions, avait exprimé les tourments de son cœur en s'appropriant cette pensée du psalmiste: « Oh! qui donnera à mon ame, comme à la colombe, des ailes pour s'envoler au lieu de mon repos! » C'était Prudhon, le Corrége français, que la douleur avait réduit au dégoût de la vie; déjà il nourissait d'affreux projets, lorsqu'une main amie vint verser le baume et le miel sur ses vives blessures.

Depuis long-temps, M. de Boisfremont connaissait Prudhon; il admirait son talent, aimait sa personne et compâtissait à ses malheurs. Plus d'un lien existait entr'eux; tous deux avaient connu de mauvais jours, un penchant irrésistible les avait entraînés dans la même carrière; sans avoir eu de maîtres, ils s'étaient formés seuls, et avaient deviné plutôt qu'appris tous les secrets de l'art; ils étaient épris des

Digitized by Google

mêmes modèles, la grâce et la sensibilité unissaient leur ame et leur pinceau.

Prudhon accepta une généreuse hospitalité ; il partagea l'atelier de son ami, fit de nouveaux chefs-d'œuvre, et mourut dans ses bras en prononçant, pour dernières paroles : *Oh ! mon Dieu ! je te remercie, la main d'un ami fidèle me ferme les yeux*. Désormais ces deux noms sont inséparables, ils iront de concert à la postérité. Prudhon reconnaissant doit, après sa mort, rendre à son ami l'appui qu'il en reçut pendant sa vie.

Le dernier ouvrage de Prudhon fut un *Christ expirant sur la Croix*, demandé pour la cathédrale de Strasbourg; il y travaillait avec ardeur lorsqu'il sentit les atteintes du mal qui l'emporta. C'était sur sa figure même, souffrante et décolorée, qu'il puisait cette expression de douleur si profondément empreinte en cette dernière page de sa vie. Il mourut trois jours après l'avoir terminée, recommandant à M. de Boisfremont de ne rien laisser imparfait. Lorsqu'on vint réclamer le dernier ouvrage de l'artiste qui n'était plus, on fut surpris de trouver deux toiles tellement pareilles, que les experts les plus exercés, appelés pour décider la question, ne purent distinguer l'original de la copie; c'est à cette heureuse idée que le musée de Paris doit de posséder le dernier ouvrage de Prudhon, qui passe pour son chef-d'œuvre en fait d'expression. La copie, qui ne le cède en rien à l'original, est allée orner la cathédrale de Strasbourg.

On eût dit qu'en recevant le dernier soupir de Prudhon, M. de Boisfremont avait aussi recueilli l'héritage de son talent; car, dès-lors, sa manière subit de nombreuses modifications. Il s'attacha à mettre plus d'animation dans ses figures, de variété dans ses poses, de mollesse dans ses contours ; sans rien perdre des avantages si précieux de la couleur, il en fit un nouvel usage, distribuant les ombres avec plus d'art, donnant plus de vie aux chairs, de relief aux par-

Digitized by Google

ties saillantes, et répandant de la transparence jusque sur les parties les moins éclairées. Ces qualités, qui jettent tant de charme sur les compositions du Corrége et de Léonard de Vinci, étaient celles que possédait Prudhon plus qu'aucun peintre français ; notre compatriote tâcha de se les approprier, et sa réussite, en ce genre, atteste quelle était la flexibilité de son talent.

C'est ce qui se remarque dans son tableau de Cléopâtre, ainsi que dans son hommage à Prudhon, touchant souvenir élevé aux mânes d'un artiste qu'il chérissait.

Les deux tableaux qui existent au musée de Rouen sont placés en regard; ils peuvent parfaitement faire apprécier les deux manières du peintre. La différence est telle, qu'à cela près du coloris qui est également brillant, il serait permis de douter qu'ils soient de la même main. L'un est la Samaritaine, dont j'ai déjà parlé ; l'autre est la mort de Cléopâtre.

Ce dernier sujet a inspiré des artistes en plus d'un genre, et souvent avec bonheur. C'est que la haute destinée de cette femme, ses passions, ses profusions, ses succès, ses revers, ses crimes mêmes, les hommes fameux avec lesquels elle vécut, ont jeté sur elle un prestige de grandeur et d'intérêt qui perdrait beaucoup à être vu de trop près.

Pour échapper à l'ignominie du triomphe et ne point paraître esclave dans cette Rome qu'elle avait fait trembler, la reine d'Egypte, après avoir vainement fait l'essai de ses charmes sur le maître du monde, prit la résolution de mourir. Elle se fit mordre par un aspic apporté dans un panier de figues, et expira dans les bras de ses femmes. C'est ce dernier moment qu'a choisi M. de Boisfremont; Cléopâtre vient d'expirer ; elle est étendue sur son lit, deux de ses femmes sont auprès d'elle.

Tout, dans ce tableau, est grave et silencieux; l'ameublement indique le lieu de la scène ; mais point de luxe, point

Digitized by Google

d'ornements superflus : c'est la simplicité de la richesse ; on ne se pare point pour mourir sans éclat. Celle des femmes qui est aux pieds du lit paraît plongée dans une amère douleur ; elle s'est précipitée sur les genoux de sa maîtresse, qu'elle tient étroitement embrassés. Son abandon, son désespoir, se peignent parfaitement dans cette pose, qui rappelle la manière de Prudhon. L'autre, moins irréprochable sous le rapport du dessin, est au chevet ; son expression est bien différente ; elle a compris la dure extrémité où la reine est réduite, elle a consenti à sa funeste résolution ; c'est elle qui a apporté le fatal panier que l'on voit à ses pieds. Elle regarde Cléopâtre avec anxiété ; elle ne songe pas à écarter l'aspic ; seulement elle redoute les angoisses de la mort pour celle qu'elle aimait. Son geste décèle la crainte et l'espérance, et, bien que la reine ne soit plus, elle paraît douter et attendre encore son dernier soupir.

Toute la lumière, tout l'intérêt, ainsi que les regards, se portent sur Cléopâtre, dont la figure n'atteint pas l'idéal, mais qui représente la nature dans ses plus parfaits modèles. La morsure de l'aspic a produit sur elle l'effet de la ciguë qu'on préparait à Athènes. On voit que son ame s'est exhalée sans effort ; sans la pâleur qui l'atteste, on pourrait croire qu'elle est plongée dans un doux sommeil :

« Tant sa tête repose avec sérénité,
« Tant la main de la mort s'est doucement empreinte
« Sur ce front si charmant par elle respecté,
« Où la vie, en fuyant, a laissé la beauté. »

Parvenu à la maturité de l'âge et du talent, M. de Boisfremont semblait appelé à de nouveaux succès ; il n'en fut point ainsi. On eût pu croire que, sous la Restauration, sa naissance, ses longues adversités, les tableaux qu'il avait exposés, le désintéressement dont il avait fait preuve, lui

Digitized by Google

seraient de quelque utilité ; tout au contraire, il fut méconnu, dénigré, complètement oublié; aucune commande, aucun grand travail ne lui fut confié. Dans un temps où l'on prodigua les décorations, il n'en obtint aucune; et, plus fier que Girodet, il ne voulut point la solliciter et sut s'en passer.

Il eut même à supporter de ces procédés qui blessent un artiste, l'éloignent de la lice pour peu qu'il ait la conscience de son talent et de son indépendance. Voilà pourquoi, pendant les quatorze dernières années de sa vie, il ne mit rien au salon à Paris. Il prit ce parti avec douleur, mais sans colère; il le devait au sentiment de sa propre dignité. Jeune, il avait été supérieur aux coups du sort; dans son âge mûr, il supporta en philosophe l'injustice des hommes. Son amour pour les beaux-arts ne s'en ressentit point; ils firent toujours le charme de sa vie, qu'il laissa désormais couler doucement entre les devoirs de la famille et les consolations de l'amitié.

S'il nous était donné de connaître les motifs cachés qui ont fait agir les hommes dont on a retracé l'histoire, si nous pouvions toujours pénétrer le mystère qui, chez beaucoup, eut tant de part sur leurs déterminations, ce qui semble extraordinaire deviendrait naturel; les contradictions cesseraient; les revers, les succès, la gloire et l'obscurité découleraient naturellement d'une source devenue évidente ; alors, il nous serait facile de prononcer si un homme fut habile ou non, si l'opinion ne s'est point égarée sur son compte, s'il fut heureux ou malheureux. Cette connaissance est d'autant plus indispensable pour porter un jugement équitable, que beaucoup d'existences gémissent sous le poids d'un secret impénétrable, en ce que toute la vie n'est souvent qu'une longue étude à le dissimuler ; aussi, tel qu'on proclame au sein de la félicité, dont le sort excite l'envie, demande pourquoi la lumière lui a été donnée, retraçant l'image de ces beaux fruits dont un insecte ronge le cœur, ou de cette

Digitized by Google

fontaine aux eaux limpides, au fond de laquelle gît un affreux serpent.

M. de Boisfremont vécut dans une position exceptionnelle qui porta de graves atteintes à sa fortune, à sa renommée, non moins qu'au développement de son talent.

Quand il revint en France, mûri par le malheur, il avait passé cet âge où l'on croit sur parole, où facilement on peut se laisser diriger; épris des modèles si purs de l'antiquité et des chefs-d'œuvre de la renaissance, il se sentait peu d'attrait pour l'école qui dominait dans sa patrie. De là ses refus constants de s'associer aux maîtres jaloux de le compter au nombre de leurs élèves. Il n'eut jamais la pensée de fonder une école; dès-lors il dut vivre isolé.

Le prestige attaché à sa naissance, la distinction de ses manières, son noble désintéressement, favorisèrent cette idée que, pour lui, la culture des beaux-arts n'était qu'un délassement. On ignorait que, partout, la révolution avait laissé des traces de destruction, et que, pendant vingt ans, il n'eut d'autre ressource que son pinceau. Bien peu ont su que, dans ces temps malheureux où le cri de la guerre et le tumulte des armes avaient éteint le feu sacré, lorsque l'invasion étrangère désola la France, il eut à supporter des épreuves qui durent lui rappeler les premières années de son séjour en Italie.

Il est aisé de comprendre combien ces idées erronées, répandues dans le public, accueillies par les artistes, durent lui être défavorables. On le rangeait volontiers parmi les amateurs, on lui accordait le premier rang parmi eux, pourvu qu'il ne comptât point au nombre des artistes.

De cette manière, il était écarté des grands travaux, et ceux de moindre importance lui échappaient encore; telles sont les causes ignorées qui ont eu une influence décisive sur la carrière de notre compatriote.

Après la révolution de juillet, il éprouva le désir de se

Digitized by Google

Digitized by Google

De Bouffremont p. Revel. sc.

Boïeldieu composant la Dame blanche.

Hommage de Mr De Bouffremont
à l'académie de Rouen

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

rapprocher d'une sœur qu'il avait à Rouen. Il prit dès-lors l'habitude de passer les étés à Caumont; sa présence fut une bonne fortune pour les hôtes de ces belles campagnes.

Il avait toujours conservé un tendre souvenir pour sa ville natale; aussi prit-il une part active aux expositions municipales créées en 1832 ; il en fut un des plus beaux ornements.

Depuis long-temps l'Académie de Rouen aimait sa personne, admirait ses ouvrages et désirait se l'associer; il fut sensible à ce souvenir de ses compatriotes: sa reconnaissance nous valut un chef-d'œuvre.

Boïeldieu venait de mourir, la ville de Rouen lui avait fait de magnifiques funérailles en attendant que sa statue fût érigée sur la place publique. L'Académie, dont il était membre, avait chargé le poète de jeter quelques fleurs sur sa tombe; le peintre voulut y apporter son tribut. En 1835, parut *Boïeldieu composant la Dame Blanche*, dont il fit hommage à l'Académie.

Cet homme si modeste s'étonna des éloges qu'il reçut alors. Souvent je lui ai entendu dire que, le jour où l'Académie lui témoigna publiquement sa gratitude, avait été le plus doux de sa vie. Ce tableau, qui orne la salle des séances ordinaires de l'Académie, est ainsi composé :

Boïeldieu, en négligé du matin, est à son piano, entouré de partitions. Légèrement appuyé sur le coude, sa main droite tient une plume prête à déposer sur le papier les mélodies que sa main gauche, étendue sur le clavier, va reproduire à son oreille.

L'expression de sa figure est mélancolique; ses yeux, fixes sans être arrêtés, ses sourcils légèrement contractés, indiquent qu'il est tourmenté par ses inspirations, et dans cet état où la pensée de l'artiste plane entre le ciel et la terre. Sa bouche semble sourire; il écoute avec ravissement, comme si la Dame Blanche venait d'apparaître pour lui révéler le chant favori de la tribu d'Avenel.

Digitized by Google

Je ne parlerai point de la couleur, de la transparence des tons, de la perfection des détails ; ces qualités éminentes du peintre n'apparaissent nulle part avec plus d'éclat ; on voit qu'il a fait cela avec amour, et que son talent n'avait rien perdu par l'inaction.

Ce qu'il y a de merveilleux, c'est d'avoir su donner l'expression, sans rien ôter à la ressemblance ; et cela est d'autant plus étonnant, que le peintre et le musicien ne s'étaient jamais rencontrés.

Si ce tableau n'est point la plus capitale des productions de notre compatriote, c'est, sans contredit, la plus suave et la plus irréprochable. Ce fut aussi le chant du cygne, car, depuis, il ne parut de lui qu'une Dame lisant une lettre, exposée au salon de Rouen en 1836.

Après une vie agitée, des traverses sans nombre, M. de Boisfremont semblait arrivé au port. Heureux dans sa famille, chéri de ses amis, il devait aux souvenirs d'une sœur une fortune qui eût satisfait une ambition plus élevée que la sienne. Il ne pouvait croire à tant de félicité, il osait à peine s'y abandonner ; sachant par expérience combien la prospérité est chose passagère, il se hâtait d'en jouir dans la crainte du lendemain. Ses pressentiments ne le trompaient point. Une année s'était à peine écoulée, lorsque, le 5 mars 1838, en revenant de rendre les derniers devoirs à M. de Sommariva, il fut pris d'une fièvre délirante qui l'enleva le troisième jour à sa famille et à ses amis : c'est surtout de lui qu'on peut dire que ce fut le premier chagrin qu'il leur causa.

Digitized by Google

PRIX DE VERTU

FONDÉ

PAR M. DE MONTYON.

Parmi les personnes auxquelles l'Académie Française a décerné des prix de vertu et des médailles dans sa séance publique du 9 août 1838, l'Académie Royale de Rouen est heureuse de trouver Louis BRUNE, qu'elle avait proposé pour l'un de ces prix; le nombre des concurrents était considérable; quatre-vingt-une demandes, avaient été adressées à l'Académie Française, qui a donné à Brune l'un des prix Montyon de trois mille francs.

Depuis cette époque, le zèle de Louis Brune ne s'est pas ralenti; il veille toujours; il a encore arraché, au péril de sa vie, deux nouvelles victimes à la mort.

Le 3 du mois de décembre, il retirait des flots une jeune fille qu'une passion malheureuse avait réduite au désespoir et conduite au suicide. Le 6 du même mois, au sein des ténèbres, il plongeait jusqu'à trois fois sous le bateau à vapeur l'*Union*, pour retirer des eaux glacées de la Seine un homme imprudent qui venait d'y tomber. Il luttait contre le fleuve, contre celui-là même qu'il cherchait à sauver, contre les dangers qui le menaçaient de toutes parts; enfin il parvenait, avec des efforts inouïs, à le ramener sain et sauf sur la rive, en présence de nombreux admirateurs de son courage. (Voir l'Echo de Rouen, des 4 et 7 décembre 1838.)

Digitized by Google

PRIX PROPOSÉS

POUR 1839 ET 1840.

Programmes.

BELLES-LETTRES.

L'Académie propose pour sujet du prix qu'elle décernera dans sa séance publique du mois d'août 1839,

La Vie de THOMAS CORNEILLE, et *l'Examen critique de ses Ouvrages.*

Le prix sera une médaille d'or de trois cents francs.

Chaque ouvrage devra porter en tête une devise, qui sera répétée dans un billet cacheté, contenant le nom et le domicile de l'auteur. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le prix serait remporté. Cette ouverture sera faite par M. le président, en séance particulière, afin que le secrétaire donne avis au lauréat de son succès, assez tôt pour qu'il lui soit possible de venir en recevoir le prix à la séance publique.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés, *francs de port*, AVANT LE 1er JUIN 1839, TERME DE RIGUEUR, à M. DE STABENRATH, secrétaire de l'Académie pour la classe des Belles-Lettres, rue de la Perle, n° 2.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

L'Académie rappelle qu'elle distribuera des encouragements aux Beaux-Arts, dans sa séance publique du mois d'août 1840. Voici l'extrait de la délibération qu'elle a prise à ce sujet, dans sa séance du 27 avril 1838 :

Art. 1er. L'Académie décernera, pour les Beaux-Arts, des encouragements tous les trois ans.

2. A cet effet, une commission triennale de quatre membres au moins, et de huit au plus, et dont le Secrétaire des lettres fera nécessairement partie, sera créée et nommée au scrutin secret par l'Académie.

3. Cette commission présentera, chaque année, un rapport détaillé sur les Beaux-Arts, sur leur marche et sur les ouvrages dont elle aura eu connaissance, soit par les expositions municipales, soit autrement, et qui auraient pour auteurs des artistes nés ou demeurant en Normandie.

4. La commission indiquera, à la fin de la dernière année, les candidats qu'elle croira les plus dignes d'encouragements, le nombre et la nature des récompenses à accorder.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN,

POUR L'ANNÉE 1838—1839.

OFFICIERS EN EXERCICE.

M. PAUMIER, *Président.*

M. MARTIN DE VILLERS ✠, *Vice-Président.*

M. DES ALLEURS, D.-M., *Secrétaire perpétuel pour la Classe des Sciences.*

M DE STABENRATH, *Secrétaire perpétuel pour la Classe des Belles-Lettres et des Arts.*

M. BALLIN, *Bibliothécaire-Archiviste.*

M. AVENEL, D.-M., *Trésorier.*

Les autres parties du tableau ayant subi fort peu de changements depuis l'année passée, il a paru suffisant de les indiquer ci-après.

ACADÉMICIENS RÉSIDANTS.

M. LEPREVOST, Médecin vétérinaire départemental, est décédé[1].

M. LÉVESQUE ✠, Conseiller à la Cour royale de Rouen, a été nommé membre de l'Académie, en juillet 1838.

[1] M. Leprevost étant mort pendant les vacances, M. le Secrétaire des sciences ne pourra lui payer le tribut académique dû à sa mémoire, que dans son rapport de l'année prochaine.

Digitized by Google

ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS.

Doivent être retranchés pour cause de décès, MM.

Desgenettes, Monnet, Tessier, Briquet, Boin, Chaubry, Bourgeois, Lenormand, Le Boulanger de Boisfremont, Courant, Le Blond et Boniface.

ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS

Nommés en Juillet 1838, MM.

Boullée, ancien Magistrat de Lyon, à Lyon (Rhône).
Munaret, D.-M., rue du Bât-d'Argent, 9, à Lyon.
Lafosse, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier.
Giraldès, D.-M., rue des Beaux-Arts, 9, à Paris.
Grateloup, D.-M., rue Grande-Taupe, 76, à Bordeaux.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Doivent être ajoutés :

Calais. Société d'Agriculture, du Commerce, des Sciences et Arts. (Pas-de-Calais).

Paris. Athénée des Arts, à l'Hôtel-de-Ville.
Société anatomique.
Société générale des Naufrages, rue Neuve-des-Mathurins, 17.

Digitized by Google

Nota. Vingt-trois exemplaires du Précis seront en outre distribués, ainsi qu'il suit: A M. Frère, libraire à Rouen. (Décision du 12 janvier 1827. R. des Lettres, p. 318.) — A M. Derache, Libraire à Paris, et aux trois principaux Journaux qui se publient à Rouen. (Déc. du 18 nov. 1831. R. des L., p. 2. et déc. du 23 déc. 1836. R. des D. p. 177.) — A la Revue de Rouen et à M. H. Carnot, Directeur de la Revue encyclopédique, à Paris. (Déc. du 10 fév. 1832. R. des L., p. 28. — Aux Bibliothèques de la Préfectures et des Villes de Rouen, Elbeuf, Dieppe, le Havre, Bolbec, Neufchâtel, Gournay et Yvetot. (Déc. du 16 nov. 1832. Reg. des Délib., p. 153; et Déc. du 5 déc. 1834. R. des L., p. 226.) — A M. de la Fontenelle de Vaudoré, secrétaire perpétuel de la Société académique de Poitiers, directeur de la Revue Anglo-Française, etc. (Déc. du 2 août 1833. R. des L., p. 133.) — A M. Eugène Arnoult, propriétaire-rédacteur du journal intitulé *l'Institut*, rue de l'Université, n° 34, à Paris. A la Bibliothèque de Dijon. (Déc. des 5 et 12 déc. 1834. R. des L., p. 226.) — A la Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle de Paris (M. J. Desnoyers, bibliothécaire). A la Bibliothèque de Pont-Audemer, Eure, (M. Canel, bibliothécaire. Déc. du 18 décembre 1835. R. des Délib., p. 173.) — A M. Nestor Urbain, directeur de la France Départementale, rue de Monsigny, n° 4. (Déc. du 11 mars 1836. R. des L. p. 370). — A M. Tamisier, sous-chef au ministère des finances (gendre de M. Gois fils), Pavillon de l'Ouest, à l'Institut, à Paris. (Déc. du 26 janvier 1838.)

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE MÉTHODIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PRÉSENT VOLUME.

Discours d'ouverture de la séance publique du 9 août 1838, par M. Paillart, président, sur les Sociétés savantes, 1

CLASSE DES SCIENCES.

Rapport fait par M. Des Alleurs, D.-M., secrétaire perpétuel, 9

Notes statistiques de police médicale et de médecine légale, par M. Avenel, D.-M., 49

Premier mémoire sur les puits artésiens forés dans le département de la Seine-Inférieure, par M. J. Girardin, 93

Note sur la température souterraine, par MM. Person et Girardin, 117

Rapport sur les mémoires envoyés au concours, par M. Lévy, 121

Nicolas Lémery, par M. Cap. — Mémoire couronné, 129

Observation.— Pendant l'impression, l'Académie a reçu, de M. Joseph Tonnet, D.-M.-P., médecin du bureau de bienfaisance de Niort (Deux-Sèvres), ex-professeur d'accouchement à l'hospice civil de la même ville, une lettre par laquelle il se déclare auteur du mémoire mentionné honorablement page 125.

Digitized by Google

Notice sur la vie et les travaux de Guillaume Dubuc, par M. Avenel, 171
Notice sur Giovanni Aldini, par M. Ballin, 200

CLASSE DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS.

Rapport fait par M. De Stabenrath, secrétaire perpétuel, 221
Droit de grâce des archevêques de Rouen, par M. Floquet, 242
Le Petit-Saint-André, anecdote normande sur Duquesne, par M. Floquet, 251
Cippe et inscription tumulaires, notice par M. Deville, 260
Des Associations intellectuelles, par M. Martin de Villers, 267
Extrait du rapport de M. Bergasse, sur un ouvrage intitulé : Considérations sur la vie des peuples, etc., par M. Fèvre, 280
Suite de la notice sur les Palinods, par M. Ballin, 296
Notice nécrologique sur M. Boniface, par M. Lévy, 313
Notice historique et critique sur M. Le Boulanger de Boisfremont, par M. Hellis, 317
Prix de vertu. — Louis Brune, 339
Programmes des prix, pour 1839 *et* 1840, 340
Tableau des Membres de l'Académie, 343

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

TABLE DES OUVRAGES

Reçus pendant l'année académique 1837-1838, *et classés par* ordre alphabétique, *soit du nom de l'auteur, soit du nom de la ville où ils sont publiés*,

Dressée conformément à l'art. 17 du Règlement.

AIX. *Académie. Séance publique annuelle*, 1837.

ANGERS. *Société d'agriculture. Mémoires*, 2e *vol.*, 5e *liv.*; 3e *vol.*, 3e *et* 4e *liv.*

— *Société industrielle. Bulletin*, *nos* 3, 5, 6, 1837. — *No* 1er, 1838.

ANGOULÊME. *Société d'agriculture, arts et commerce. Annales*, *t.* 19, *nos* 3, 4, 6. — *T.* 20, *nos* 1, 2, 3.

Avenel. *Rapport sur les Conseils de salubrité*, 1830. — 2e *rapport sur l'établissement d'un conseil de salubrité à Rouen*, 1831. — *Rapport général sur les travaux du conseil de salubrité*, 1832. *Id.*, 1832-33. *Id.*, 1834-35. *Id.*, 1836-37.

— *Observations sur une rétroversion de l'utérus dans son état de vacuité.* — *Mémoire sur les combustions humaines spontanées.* — *Observation sur un hermaphrodisme apparent.*

Bailleul (H). *Eaux froides ferrugineuses de Nointot. Manuscrit.*

Ballin (A.-G.). *Extrait d'un Essai sur la statistisque du Grand-Couronne.*

— *Petit traité d'Arithmétique décimale*, 2e *édit.* 1838.

BAYEUX. *Soc. vétérinaire du Calvados et de la Manche. Mémoires*, *n*o 3.

Billiet-Rénal. *Emany*, *roman*, *souvenirs de la Restauration.*

— *Annuaire historique et statistique de la ville de Lyon et du département du Rhône*, *pour* 1833.

Digitized by Google

Boucher de Perthes. *Du courage, de la bravoure, du courage civil. Discours, oct.* 1837.

Boullée (A). *Histoire du chancelier d'Aguesseau. — Aspasie. — Compte-rendu des travaux de l'Académie royale de Lyon. — Notices sur M. Poivre et sur M. Dupont de Nemours. — Vie de Démosthènes, avec des notes, etc.*

Bourdon (Henry). *Rapport sur l'industrie des soies, etc.*

Bourg. *Société royale d'Emulation. Journal d'agriculture, etc., nos 7 à 10, 11, 12., 1837. — 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 1838.*

Bruxelles. *Société des sciences médicales et naturelles. Annales,* 1836.

Caen. *Société linnéenne de Normandie. Séance publique de* 1837.

— *Sociétés d'agriculture et autres. Divers rapports et programmes.*

Canel (A). *Revue historique des* 5 *départements de la Normandie. Mars à octobre* 1837, *moins juin.*

Canonge (Jules). *Les Préludes, poésies.*

Cap (P.-A). *Principes élémentaires de pharmaceutique, etc. — Aphorismes de physiologie végétale et de botanique, etc.*

Cayrol (de). *Essai sur la vie et les ouvrages du P. Daire, etc.*

Chalons-sur-Marne. *Société d'agriculture, etc. Séance publique de* 1837.

Chaponnier. *Observations sur les lézards de France; manuscrit.*

Chateauroux. *Ephémérides de l'Indre,* 1837.

Chesnon (C.-G.) *Minéralogie élémentaire, ou Introduction à l'étude de la géologie.*

Civiale. 5e *lettre sur la lithotritie. — Traité pratique sur les maladies des organes génito-urinaires.*

Clermont-Ferrand. *Annales scientifiques de l'Auvergne. Juillet et août à décem.* 1837. — *Janv., fév. et avril* 1838.

Dégenétais (Victor). *Mémoire sur l'enquête pour l'extension du port et de la ville du Havre.*

Digitized by Google

De la Quérière. *Observations sur la réduction des communes des églises rurales.*

Delérue (A). *Le suicide, ode.*

De Luc. *Passage d'Annibal dans les Alpes. — Mémoires sur les rochers calcaires innombrables épars dans les environs de la Roche, près Genève, etc.*

Deville. *Note sur le sceau de St-Bernard. — Précis historique sur la statue de Corneille.*

Dijon. *Précis analytique des travaux de la Société médicale*, 1837.

Dijon, *Académie ; mémoires, séance publique de* 1836.

Dubuc. *Opuscules scientifiques concernant la chimie, etc., de feu M. Dubuc père.*

Dujardin aîné. *Mémoire sur la culture du mûrier et sur l'éducation des vers à soie.*

Dupias. A M. Victor Hugo. *Pièce de vers manuscrite ; poèmes lithographiés.*

Dupuis (Félix). *Notice historique sur le château de Montreuil-Bonin. — Rapport sur une collection de lettres de cachet, etc.*

Evreux. *Académie ébroïcienne. Bulletin, nos* 1, 7, 8, 9, 10, 11, 12.

Evreux. *Société libre d'agriculture, sciences, etc. Recueil, nos* 30, 31, 32.

Falaise. *Société d'agriculture. Recueil, nos* 9, 10.

Fée. *Les Jussieu et la méthode naturelle.*

Foache (Bon) et Cte Rochefort d'Ally. *Observations sur les courses de chevaux.*

Gaudet. *Nouvelles recherches sur l'usage et les effets des bains de mer. 2e édit., Paris*, 1836.

Girardin (J). *Notes sur deux sortes particulières de savon. — Notice historique sur la vie et les travaux de Dambourney, de Rouen.*

Godde de Liancourt. *Frappe, mais écoute. — Les ministres de Charles X ne sont pas condamnables. — Coup d'œil sur*

Digitized by Google

les révolutions françaises depuis 1643 *jusqu'à* 1830. — *Eloge funèbre de S. M. don Pedro.*

Grateloup. *Mémoire de géo-zoologie sur les oursins fossiles.* — *Conchyliologie fossile du bassin de l'Adour, etc.* — *Notice sur la famille des bulléens, etc.* — *Discours sur les sciences et les arts, etc.*

Guérin (Jules). *Institut orthopédique de la Muette.*

Guérin-Méneville. *Revue zoologique, par la Société cuviérienne. Mars* 1838.

Guttinguer (Ulric). *Fables et méditations, nouv. édit.*

Guyétant. *Conseils aux femmes sur les moyens de se préserver et de guérir de la leucorrhée,* 1837.

HAVRE. *Société havraise d'études diverses; résumé analytique des travaux de la* 4e *année.*

Hennequin (Victor). *Thèse pour la licence.*

Hombres (Firmas Bon d') *Recherches sur les thermomètres vivants.*

Hugues. *Réponse à M. Aubernon.* — *Le Propagateur;* 1re *liv.*

Hurtrel d'Arboval. *Dictionnaire de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaire,* 2e *édit., t.* 1er.

Jonquoy (Casimir). *Séméiotique. Projet de méthode de la science qui a pour objet la connaissance des signes au moyen desquels l'homme exprime sa pensée.*

Jouannin. *Sur la fabrication et la vérification des monnaie.*

Laurens. *Annuaire statistique et historique du Doubs, pour les années* 1837 *et* 1838.

Leblond (Charles). *Traité zoologique et physiologique sur les vers intestinaux de l'homme, par Bremser, traduit de l'allemand par Grundler, revu et augmenté par M. de Blainville, et observations inédites de Ch. Leblond.*

Lemonnier (A.-H.) *Mosaïque littéraire.* — *Discours prononcé à la séance publique de la Société académique des enfants d'Apollon,* 1838.

Le Sauvage. *Sur le traitement des maladies vénériennes.* —

Digitized by Google

Quelques remarques sur le traité de tératologie de M. Isidore Geoffroy-St-Hilaire. — Catologue méthodique des oiseaux du Calvados.

LILLE. *Société royale des sciences, etc. Mémoires, années* 1834 *et* 1836.

LIMOGES. *Société d'agriculture. Bulletin, t.* 15, *n*os 1, 2, 3. — *T.* 16, *n*os 1, 2, 4.

Le Prevost (Auguste). *Anciennes divisions territoriales de la Normandie.*

Loiseleur des Longchamps. *Rapport sur la culture du mûrier et les éducations des vers à soie dans les environs de Paris. — Histoire du cèdre du Liban.*

LYON vu de Fourvières. *Esquisses physiques, morales et historiques, de plusieurs auteurs, envoyé par M. Billiet-Rénal.*

Malo (Charles). *La France littéraire, 2e série. — Système des caisses d'épargne en Ecosse et en Angleterre.*

Mans (Le). *Société royale d'agriculture. Bulletin, année* 1837, 2e, 3e *et* 4e *trim.* — 1er *trim.* 1838.

Mesnard. *Discours prononcé à la rentrée de la Cour royale de Rouen,* 1837.

Mollevaut. *Ode à la postérité, et Art poétique d'Horace. — Fragment d'un poème épique.*

Montauban. *Société de Tarn-et-Garonne. Recueil agronomique, t.* 18, *n*o 4.

Moreau de Jonnès. *Statistique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, t.* 2. — *Statistique de la France, population,* 1837.

Morin (P.-E.). *Troisième mémoire sur les mouvements et les effets de la mer.*

Munaret. *Du médecin de campagne et de ses malades, etc., t.* 1er. — *Promenade chirurgicale à Lausanne.*

Muret (Théodore). *Les Droits de la femme, comédie en un acte et en vers.*

NANCY. *Société royale des sciences; mémoires,* 1836.

Digitized by Google

NANCY. *Société centrale d'agriculture ; précis des travaux ; séance publique du* 8 *mai* 1837.

NIORT. *Société d'agriculture des Deux-Sèvres ; journal*, *n*os 4, 6, 7.

PARIS. *Académie française. Prix Montyon. Livret de* 1837.

PARIS. *Athénée des Arts. Procès-verbal des séances*, 102e, 103e, 104e.

PARIS. *Revue française et étrangère*, *etc.*, *t.* 3, *n*o 11.

PARIS. *Société Anatomique*, 13e *année*, *Bulletin*, *n*o 1.

PARIS. *Société de Géographie*, *Bulletin*, *n*os 43 *à* 53.

PARIS. *Société de la morale chrétienne ; journal*, *t.* 12, *n*os 1 *à* 6, 1837. — *T.* 13, *n*os 1er, 1838. — *Assemblée générale du* 20 *avril* 1838.

PARIS. *Société d'Encouragement pour l'industrie nationale. Programme des prix proposés pour* 1838 *à* 1841.

PARIS. *Société générale des Naufrages*, *Journal*, *n*os 4, 5, 2e *série*, 1838.

PARIS. *Société philotechnique. Compte rendu des travaux de* 1837. *Id. de* 1838.

PARIS. *Société royale et centrale d'agriculture. Bulletin des séances*, *juillet*, *août et septembre* 1837. — *Janvier à juillet* 1838.

PARIS. *Discours prononcés sur la tombe de M. Boniface par MM. D. Lévi*, *Peigné*, *Alexis Noël et Quitard.*

PARIS. *Journal de l'Institut historique*, *n*os 35 *à* 47, *moins* 38 *et* 42.

Pesche (J.-R.) *Dictionnaire typographique*, *historique et statistique de la Sarthe*, *t.* 4. — *Mélanges historiques et archéologiques.*

POITIERS. *Société des antiquaires de l'Ouest. Bulletin n*os 11, 12. *Mémoires*, *t.* 2 *et atlas. Bull. du* 1er *et du* 2e *trim.* 1838.

POITIERS. *Revue anglo-française, livraisons* 17e, 18e, *et* 19e.

Portret (Octave). *La vie du Cid, traduite de l'espagnol de Quintana.*

Digitized by Google